Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16227 – 7 F

VENDREDI 28 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Kant, mon prochain

■ Deleuze illustré pour les enfants

Parents et instituteurs en colère contre les fermetures de classes

L'ÉLABORATION de la carte scolaire, qui décide des ouvertures et des supressions de postes dans l'enseignement primaire, provoque des mouvements de protestation dans plusieurs départements. 686 postes d'instituteurs doivent être supprimés à la rentrée. Ces réductions entraînent souvent des fermetures de classes et viennent bouleverser des projets pédagogiques locaux. Le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime et la Meurthe-et-Moselle sont parmi les plus touchés. Dans la Loire, qui doit « rendre » quarante postes, parents et enseignants occupent depuis deux semaines les locaux de l'inspection académique, à Saint-Etienne et à Roanne. De nouvelles manifestations sont prévues vendredi 28 mars.

Lire page 12

Le gouvernement parie sur l'« usure » de la grève des internes des hôpitaux

Les grévistes en appellent à Jacques Chirac et manifestent à Paris

LA MANIFESTATION des internes, des chefs de clinique et des étudiants en médecine, organisée jeudi 27 mars à Paris, pourrait marquer un tournant dans un conflit qui atteint désormais vingt-deux des vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU). Face à la fermeté du gouvernement, qui refuse de céder sur le dispositif de sanctions en cas de dérapage des dépenses médicales, ce défilé, où les organisateurs attendent 20 000 personnes, devait être soit un baroud d'honneur, soit le début d'une nouvelle mobilisation.

Rejoints par les trois syndicats de médecins libéraux hostiles au plan Juppé (CSMF, FMF, SML) et par une délégation de la Coordination médicale hospitalière (CMH), qui représente environ 20 % des médecins exerçant à l'hôpital, les internes devaient manifester de la Bastille à la Nation, en passant par le cimetière du Père-Lachaise, pour un *« enterrement »* de la convention médicale.

Les grévistes accusent le gouvernement de jouer le *« pourrissement »*. Le ministère des affaires sociales parie effectivement sur l'*« usure »* du mouvement. Jacques Barrot a confirmé, mercredi, au CHU d'Amiens, qu'il allait agréer les conventions médicales signées par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de praticiens libéraux. A la sortie du conseil des ministres, le matin, M. Barrot avait précisé que le gouvernement *« ne va pas se laisser entraver par ce qui n'est plus l'amour de la médecine, mais ce qui relève de la préoccupation corporatiste »*.

Les internes ont rendu public, jeudi, le contenu d'une lettre ouverte adressée à Jacques Chirac. *« Nous vous prions, monsieur le Président, de bien vouloir faire ce qui est en votre pouvoir, afin de permettre à votre gouvernement de revenir sur les versements collectifs imposés par la convention »*, indique l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux.

Lire page 6

Sectes : suicide de trente-neuf jeunes gens en Californie

QUATRE JOURS après le suicide collectif de cinq membres de l'Ordre du Temple solaire au Québec, une nouvelle affaire impliquant une secte semble être à l'origine du drame de Rancho Santa Fe, en Californie. Dans l'après-midi du mercredi 26 mars, les policiers ont découvert, dans une villa d'un quartier résidentiel, les cadavres de trente-neuf jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-quatre ans. *« Cela semble être un suicide collectif, mais nous ne l'avons pas déterminé avec certitude »*, a déclaré un porte-parole de la police. Les décès pourraient remonter à quarante-huit heures. Selon l'avocat du propriétaire de la villa, les occupants de la maison appartenaient à une mystérieuse secte, dénommée WW Source Supérieure.

Lire page 34

■ Négociations en vue au Zaïre

Des négociations avec le pouvoir vont s'ouvrir *« dans les prochains jours »*, a annoncé, jeudi 27 mars à Lomé, un délégué des rebelles zaïrois. p. 3

■ Un prion dans le sang

Le prion responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob peut être transmis par le sang. p. 25

■ Guerre de l'ombre en Algérie

A quelques semaines des législatives, le pouvoir algérien multiplie les opérations de répression anti-islamistes. p. 2

■ Le « corbeau » et les RG

Le PS réitère sa demande de réforme des renseignements généraux, dont le directeur est mis en cause par un « corbeau ». p. 13 et notre éditorial page 18

■ Time Warner sur le câble en France

La Générale des eaux a confirmé, mercredi 26 mars, que des discussions étaient *« engagées »* avec Time Warner pour la vente de son réseau câblé, selon le *Financial Times*. p. 31

■ Service militaire et pompiers

La suppression du service militaire augmentera les frais de gestion des pompiers et de la police. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 328 - 7,00 F

Quatre minutes d'horreur sur la chaise électrique

WASHINGTON
de notre correspondant

Chargé de représenter les condamnés à mort, Michael Minerva n'en était pas à sa première exécution capitale. Mais ce à quoi il a assisté, mardi matin 25 mars, dans la prison de Starke (Floride), lorsque la première décharge électrique de 2 000 volts a frappé le corps de Pedro Medina, dépassait toute imagination. Des flammes ont brusquement bondi de la tête du condamné recouverte d'un masque de cuir, jusqu'à vingt-cinq à trente centimètres de hauteur. De la fumée ainsi qu'une odeur de chair grillée se sont répandues dans la chambre de mort, obligeant un responsable de la prison à ouvrir une fenêtre. Trente-neuf témoins ont assisté à la scène, deux l'ont racontée.

« Ils le brûlent vivant ! » s'est exclamé Michael Minerva. Ron Word, de l'agence Associated Press, qui assistait également à l'électrocution, raconta avoir vu des *« flammes bleu et orange danser pendant six à dix secondes »*, alors qu'un aide tapotait la tête du condamné pour les éteindre. A 7 h 10, Pedro Medina se cambra brusquement en arrière : il était mort. La scène a duré presque quatre minutes, suffisamment longtemps pour déclencher une controverse. Le docteur Belle Almojera affirme ne pas avoir noté de signe indiquant que le supplicié a souffert de cet « incident technique », et Lawton Chilès, le gouverneur de Floride, se retranchant derrière cet avis médical, rappelle le précédent de Jesse Joseph Tafera.

Le 4 mai 1990, le courant électrique avait dû être branché deux fois, parce que l'éponge placée entre le crâne du condamné et le casque dont il est couvert, qui est censée faire passer l'électricité, n'était pas conductrice... Enquête faite, on s'était aperçu qu'une éponge synthétique avait remplacé l'éponge naturelle habituellement utilisée. Une telle erreur n'a pas été commise avec Pedro Medina, dont c'est le masque de cuir, apparemment, qui a pris feu.

La chaise électrique de Floride a été fabriquée en 1923 par les détenus de la prison d'Etat. Elle est *« dépassée technologiquement »*, s'indigne un éditorial du journal *Sun-Sentinal*, qui ajoute : *« C'est tout ce dont la Floride avait besoin : une image internationale de barbarie, de cruauté, d'inhumanité et de pratiques désuètes, avec des équipements qui fonctionnent mal et, par-dessus tout, un haut représentant officiel qui s'en glorifie ! »* Car l'horreur de la mort de Pedro Medina – reconnu coupable du meurtre d'une femme de cinquante-deux ans, il a toujours clamé son innocence, et le pape Jean Paul II était intervenu en sa faveur – le dispute au cynisme du procureur général de Floride, Bob Butterworth : *« Les gens qui veulent commettre un meurtre*, a-t-il assuré, *feraient mieux de ne pas le faire en Floride, parce que nous pouvons avoir un problème avec notre chaise électrique ! »*

Le gouverneur Chilès – qui a personnellement signé treize mandats sur les trente-huit condamnés exécutés depuis que la Floride a rétabli la peine capitale, en 1979 – songe-t-il vraiment à remplacer l'électrocution par l'injection d'une piqûre léthale ? En tout cas, deux condamnés à mort utilisent le « raté » d'« Old Sparky » (« la vieille étincelle ») pour affirmer que la chaise électrique est contraire au huitième amendement de la Constitution, qui interdit tout *« châtiment cruel ou inhabituel »*.

Laurent Zecchini

Le rendez-vous de Strasbourg

À TROIS JOURS de l'ouverture du congrès du Front national à Strasbourg, le RPR et l'UDF ont fait front commun, mercredi 26 mars, dans cette ville, pour combattre les thèses de l'extrême droite. Nicolas Sarkozy a dénoncé, à cette occasion, *« la nullité consternante du programme »* du Front national, tandis que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a adressé une mise en garde contre les violences qui pourraient accompagner le congrès du FN et *« profiter à ce parti »*. Tout en dénonçant la responsabilité des socialistes dans la montée du lepénisme, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a appelé à un *« double combat »*, à la fois sur les *« valeurs »* et sur les *« propositions »*.

Lire pages 10 et 16

L'eau : la guerre ou le marché

Y AURA-T-IL, demain, un prix mondial de l'eau, comme il y a, aujourd'hui, un cours mondial du pétrole ? La transformation d'une ressource naturelle élémentaire en marchandise monnayable sur un marché planétaire ne constitue-t-elle pas la meilleure garantie pour que la « crise de l'eau », inscrite dans toutes les prévisions démographiques et climatiques, ne précipite pas le XXIe siècle dans une interminable « guerre de l'eau » ?

C'est que l'eau douce, ce produit si banal, si évident, pour tout dire si « naturel », est précisément en train de changer de nature. Institutions internationales et organismes spécialisés convergent dans l'analyse : au rendez-vous du prochain siècle, un risque majeur de pénurie menace l'humanité. Voici une ressource qui, de tout temps, a été considérée comme un bien largement disponible, abondant et quasi gratuit – excepté en quelques zones désertiques traditionnelles –, un « don du ciel » que toutes les religions ont célébré. Et voilà que, au fur et à mesure de sa surexploitation par une humanité gourmande et dispendieuse, cette ressource collective devient une matière première rare, chère, contraignante, convoitée, objet de pressions, source possible de conflits économiques et de guerres.

Le choc est brutal. La course entre la maîtrise de la raréfaction inévitable de la ressource et les conséquences de sa pénurie possible va se jouer sur les cinquante ans à venir – une période très brève à l'échelle de l'histoire de l'humanité –, le temps que la population de la planète se stabilise autour de 10 milliards d'habitants. Les économies modernes, peu préparées à ce que l'eau se transforme en facteur limitatif de production, pourraient s'en trouver ébranlées.

La raréfaction de l'eau douce n'est pas contestable, et personne, d'ailleurs, ni dans les milieux scientifiques ni parmi les responsables internationaux, ne le conteste.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 18

MICHEL RIO

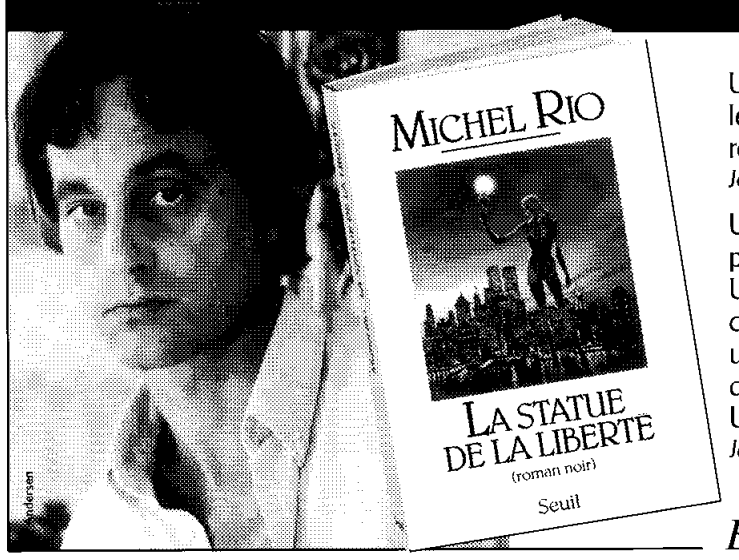

Un vrai polar explorant tous les chemins d'une singulière réflexion sur la liberté.
Josyane Savigneau/Le Monde

Une captivante aventure policière et intellectuelle. Une formidable dimension critique, avec une stratégie, une manière d'agir et des découvertes hors normes. Un régal.
Jean-Claude Lebrun/L'Humanité

Editions du Seuil

Printemps palestinien

MAHMOUD DARWICH

LE PREMIER « Printemps palestinien » s'est ouvert le 26 mars à l'Institut du monde arabe, à Paris. Il réunit plasticiens, musiciens, chanteurs et acteurs, qui se produiront jusqu'au début de l'été dans la capitale et neuf villes françaises. Le poète Mahmoud Darwich a confié au *Monde* ses espoirs sur l'affirmation prochaine de la culture ancestrale de son peuple.

Lire page 28

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Jeux	27
Société	12	Météorologie	27
Carnet	14	Culture	28
Régions	15	Communication	31
Horizons	16	Abonnements	32
Entreprises	19	Radio-Télévision	32
Finances/marchés	22	Kiosque	33

ALGÉRIE Les services de sécurité algériens ont annoncé, mercredi 26 mars, la mort d'un homme présenté comme le chef du FIDA (Front islamique pour le djihad armé). Abdelkader Seddouki aurait été tué, selon les autorités, dans un accrochage, mardi, avec la police, à Bab-el-Oued. ● C'EST LA DEUXIÈME FOIS en quelques jours que les autorités font état de l'élimination d'un chef présumé d'un des mouvements islamistes armés. Dimanche, elles avaient indiqué que Yahia Rihane, alias « Krounfel », un des responsables du GIA (Groupe islamique armé), avait été tué au cours d'un assaut dans une banlieue d'Alger. ● D'AUTRE PART, le principal mouvement d'opposition laïque, le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed, devait confirmer sa participation au scrutin législatif du 5 juin. La tenue des élections confortera le régime vis-à-vis de l'étranger.

Alger multiplie les opérations de sécurité avant les élections

A moins de deux mois du scrutin législatif, auquel l'opposition laïque devrait finalement participer, les forces gouvernementales annoncent avoir porté des coups décisifs à la tête de certains groupes armés islamistes

***« LE CHEF DU FIDA** liquidé »* ; *« L'émir du FIDA abattu »*... A Alger, la presse quotidienne francophone du jeudi 27 mars consacrait sa « une » à l'« exécution », par les forces du sécurité, d'Abdelkader Seddouki, le chef du Front islamique pour le Djihad armé (FIDA), un groupe spécialisé dans l'assassinat d'intellectuels et de personnalités.

Surnommé « Ahmed Abou El Fida », le numéro un du FIDA aurait été tué mardi après-midi, en compagnie de deux autres islamistes, lors d'un accrochage à Bab-el-Oued, selon un communiqué des forces de sécurité. *« Ca s'est passé très vite. Des policiers ont repéré trois hommes et ont ouvert le feu. Ils n'ont pas eu le temps de riposter »*, a raconté à la presse un témoin de l'accrochage. Samedi 22 mars, plusieurs journaux avaient annoncé la mort, quelques jours auparavant, de cinq autres personnes réputées membres du FIDA.

Dans un communiqué non authentifié, le FIDA avait revendiqué l'assassinat en plein centre d'Alger, le 28 janvier, du responsable de l'UGTA, le principal syndicat algérien, Abdelhak Benhamouda. Mais le chef islamiste présenté à la télévision d'Etat le 24 février comme l'instigateur de l'attentat, Rachid Medjahed, loin de confirmer son appartenance au FIDA, avait déclaré que son groupe était *« indépendant »*.

MYSTÈRES

L'annonce de la mort du chef présumé du FIDA intervient alors que depuis plusieurs semaines les forces armées algériennes mènent des opérations d'envergure contre des repaires islamistes. Dimanche, les autorités ont annoncé la mort d'un *« dangereux »* chef islamiste, Yahia Rihane, dit Abdallah Krounfel (« clou de girofle », en arabe), dont le nom avait été avancé à plusieurs reprises dans le cadre des attentats commis en France en 1995, sans que cette piste soit jamais confirmée.

C'est dans ce contexte que la Cour suprême a confirmé, mardi 25 mars, la peine capitale prononcée il y a près de deux ans contre Lembarek Boumâarafi, le meurtrier du président Mohamed Boudiaf. Membre de la garde présidentielle rapprochée, le sous-lieutenant Boumâarafi avait tiré une rafale contre M. Boudiaf alors que ce dernier animait un meeting à Annaba. Au cours de son procès, M. Boumâarafi s'était muré dans le silence, laissant planer des doutes sur la thèse de l'acte isolé retenue par le tribunal. Celle-ci avait été contestée par une partie de la presse et les proches du président Boudiaf, qui privilégiaient la thèse de l'acte planifié par la *« mafia politico-financière »*. Autre affaire qui conserve un halo de mystère, celle des sept moines trappistes de Tibehirine, enlevés il y a tout juste un an, le 27 mars 1996, au monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas, à proximité de Médéa, et assassinés après. Les circonstances exactes de la mort des religieux n'ont jamais été complètement éclaircies. La communauté religieuse – forte d'environ 300 personnes – vit toujours dans la crainte d'assassinats et observe une grande discrétion. – *(AFP, Reuter.)*

Les législatives du 5 juin devraient conforter le pouvoir sans diminuer la violence

IL FAUT reconnaître aux dirigeants algériens un indéniable talent politique. Si les militaires – détenteurs de la réalité du pouvoir – ont échoué à éradiquer la violence qui, depuis plus de cinq ans, ensanglante le pays, ils peuvent se vanter d'avoir manœuvré de main de maître en organisant des élections législatives. A deux mois du scrutin (prévu pour le 5 juin), ils en ont déjà tiré des bénéfices substantiels. L'opposition part, affaiblie et désunie, livrer un combat électoral dont le régime attend qu'il améliore son image auprès des Occidentaux.

ANALYSE

Le régime peut sans crainte respecter ses engagements. Quelle que soit l'issue du scrutin, il ne court aucun risque

Les Européens hésitent à adopter une position claire et ferme sur l'Algérie. Pour ne pas voir leurs entreprises évincées d'un marché lucratif et solvable, pour que leur territoire national ne soit pas touché par des attentats aux commanditaires anonymes, les pays proches de l'Algérie – la France en tête – développent un discours vague et peu compromettant. On condamne la violence *« d'où qu'elle vienne »*. On réaffirme les vertus de la démocratie... Dans ce contexte, les élections législatives *« libres et transparentes »* promises par le pouvoir tombent comme pain bénit. Les Occidentaux ont choisi par avance de se satisfaire de cet « emplâtre » démocratique.

Le régime algérien peut sans crainte respecter ses engagements. Quelle que soit l'issue du scrutin, il ne court aucun risque. La nouvelle Constitution, adoptée par référendum en novembre 1996 (mais les chiffres ont été truqués), dénie tout pouvoir à la future Chambre des députés au profit d'une sorte de Sénat – le Conseil de la nation – contrôlé par le président de la République, Liamine Zéroual.

Pourquoi alors l'opposition accepte-t-elle de participer à des élections sans enjeu ? Pourquoi les adversaires du régime ne boycottent-ils pas les urnes ? C'est que les législatives fonctionnent comme un piège pour eux. Faire campagne, c'est cautionner une démocratie des apparences ; s'abstenir, dans un pays où l'opposition est interdite de télévision, c'est se priver de la seule tribune qui subsiste et se condamner à la marginalisation jusqu'aux prochains scrutins à l'enjeu national (les présidentielles de l'an 2000).

Après bien des hésitations, le Front des forces socialistes (FFS) du dirigeant kabyle Hocine Aït-Ahmed a donc décidé de sauter le pas. Le conseil national du FFS, le principal parti de l'opposition non islamiste, qui se réunit jeudi 27 mars, *« va en principe se prononcer en faveur d'une participation du parti aux prochaines élections, parce qu'il s'agit d'un sursaut de survie »*, a annoncé, dimanche 23 mars, M. Aït-Ahmed, sur les ondes d'une radio, Médi-1. Ce constat a dû réjouir le pouvoir et ses alliés. Il confirme l'affaiblissement de ceux qui, en Algérie, prônent le dialogue pour résoudre la crise. Des dissidents du FFS, conduits par l'ancien numéro un par intérim, Saïd Khellil, ont annoncé début mars la création prochaine d'un Mouvement pour la démocratie et la citoyenneté (MDC), en réponse, ont-ils expliqué, aux alliances passées par le FFS avec l'ex-FIS.

Conduits par l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, les réformateurs du Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, sont eux aussi en voie de marginalisation. Opposés au *« tout sécuritaire »* prôné par les militaires ils ont perdu le contrôle de l'appareil du FLN repris en main par les *« apparatchiks »* liés aux clans au pouvoir. Quelle va être leur attitude aux législatives ? Vont-ils tenter d'imposer à l'appareil du parti des candidats *« dialoguistes »* ? Préféreront-ils s'affranchir du FLN et créer une nouvelle formation politique ? Ils hésitent, tergiversent.

LE FIS EN CRISE

Le FIS aussi – du moins ce qu'il en reste à l'étranger – traverse une crise. En 1991, au congrès de Batna, les partisans et les adversaires d'une participation aux élections législatives s'étaient affrontés violemment. Un scénario voisin vient d'aboutir à de profonds bouleversements au sein de l'instance exécutive à l'étranger. Accusés de faire de la surenchère en matière de violence et de lutte armée, une quarantaine de responsables ont été exclus – dont Anwar Haddam, le représentant du FIS à la signature de la plate-forme de Sant'Egidio, en janvier 1995.

Ceux qui restent tiennent un discours œcuménique. *« Le FIS ne veut pas d'un Etat religieux ou d'une théocratie.* (...) *Nous voulons un Etat civil, une république indépendante sur la base des valeurs fondamentales de l'islam, avec un président librement élu et une justice indépendante »*, a ainsi déclaré le porte-parole officiel du FIS à l'étranger à un quotidien allemand. *« On a mis fin à la confusion, mais ce qui vient de se passer fait le jeu du pouvoir algérien »*, admet un islamiste, sous couvert d'anonymat.

Pour autant, le FIS n'a toujours pas adopté de stratégie pour le scrutin législatif. Boycottera-t-il le scrutin ? Négociera-t-il un accord avec le FFS ? Présentera-t-il des listes de candidats *« indépendants »* ? La question reste posée.

Comment ne pas opposer à ces déboires la tactique du régime ? Pour faire pièce aux islamistes du parti Hamas, allié et concurrent du pouvoir, qui a su récupérer une partie des électeurs du FIS, le président Zéroual a eu l'intelligence de se débarrasser d'un FLN dévalorisé et de créer un parti nouveau. Ce sera le Rassemblement national démocratique (RND), une formation dont le congrès constitutif se tiendra à Alger les 3 et 4 avril. S'y retrouveront tous ceux qui appartiennent à la *« famille révolutionnaire »* : anciens combattants de la guerre de libération, leurs enfants, les enfants de *« martyrs »*, et la puissante UGTA, l'ancien syndicat unique.

Depuis des décennies, ces organisations quadrillent efficacement l'Algérie. En s'appuyant sur elles et, au lendemain des élections, sur quelques politiciens incarnant une *« troisième voie »* (Saïd Saadi, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie – RCD –, Nourredine Boukrouh, le dirigeant du Parti du renouveau algérien, voire Saïd Khellil, le transfuge du FFS), le président Zéroual peut faire illusion à l'étranger.

J.-P. T.

François Burgat, chercheur au CNRS, spécialiste du monde arabe

« L'Occident doit cesser de considérer l'islamisme comme une pathologie »

« Comment expliquer la permanence de la tourmente algérienne ?

– L'histoire algérienne est faite de ruptures violentes : la guerre de colonisation a été interminable – dix-sept ans ! –, l'indépendance, mal gérée, a perverti la relation avec l'Occident et atomisé la société civile. De là des clivages tribaux réactivés par les luttes entre milices et par un pouvoir qui freine de toutes ses forces l'émergence d'une opposition.

» La vivacité de ces clivages tient au fait que l'Algérie, en 1962, l'année de son indépendance, est partie de zéro en termes de production des élites, contrairement, par exemple, au Maroc, qui a renoué avec des formes de pouvoir antérieures au protectorat français. Le FLN, lorsqu'il est arrivé aux commandes, a été enivré. Sa légitimité était exclusive, comparée à celle du roi du Maroc contraint de composer avec l'opposition nationaliste de l'Istiqlal. J'ajoute que la rente pétrolière a donné au FLN les moyens de couler ses erreurs dans le béton.

– Vous voyez une filiation entre le FLN, l'ancien parti unique, et le FIS ?

– Le FLN a fabriqué le FIS et l'interdiction du FIS a donné naissance au GIA [Groupe islamique armé]. Le FLN a déteint sur le FIS en ce sens que ce dernier, vainqueur aux élections, a cru qu'il avait, comme auparavant l'ex-parti unique, le monopole de la légitimité. Avant son interdiction, il s'est révélé incapable de négocier un compromis avec les autres pôles forts de la société – l'armée, les « éradicateurs » – qui représentaient le lien avec l'Occident...

» Depuis, le FIS a enfanté le GIA. Mais je ne veux pas que l'on prenne le GIA – ou ce qu'on en sait – comme la porte d'entrée pour la lecture d'une génération politique, celle des islamistes. Le pouvoir algérien, qui fait tout pour déplacer sur le terrain militaire une confrontation perdue sur le terrain politique, pense qu'il a d'autant plus de chances de gagner que l'ennemi est maladroit et incapable de communiquer avec l'Occident. La mauvaise foi occidentale, la tendance à ne retenir de l'islamisme que sa version extrémiste, fait le reste.

– Comment analysez-vous la montée des islamistes en Algérie et, plus largement, dans le monde arabe ?

– C'est la naissance d'une génération politique que l'Occident doit analyser autrement que comme une pathologie. Comme chercheur, je me suis efforcé de montrer à la fois ce que les islamistes ont de commun de la Jordanie au Maroc, et de dissoudre la dimension monolithique et très dangereuse d'un mot fourre-tout. On désigne du même terme, « les islamistes », les talibans – une tribu pachtoune archaïque et rigoriste (dont on oublie parfois de nous dire qu'elle a chassé un pouvoir tout aussi « islamique ») –, le premier ministre turc, dont le ministre des affaires étrangères est une femme, et pas n'importe laquelle, Tansu Ciller...

» S'il existe des dénominateurs communs, il ne faut pas oublier qu'un Frère musulman égyptien, qui a un passé de torture, d'oppression et de répression, n'a pas les mêmes « neurones » qu'un Frère musulman jordanien, qui, lui, a un passé de connivence et de collaboration avec le pouvoir.

– Quelle serait la bonne attitude à adopter pour les Occidentaux ?

– Je refuse de discuter d'une perspective politique du monde arabe qui se réduit à une stratégie d'élimination de l'islamisme. C'est une vision digne de Bibi Fricotin ! La vérité, c'est que l'on va devoir composer avec. Si on le fait, on comprendra qu'il nous arrive la même chose qu'à nos parents dans les années 50, avec l'émergence d'un discours nationaliste algérien qui a fait passer à la trappe toute l'intelligentsia française, Camus en tête ! A l'époque, on disait déjà : *« Si les fellagas arrivent au pouvoir, ce sera la fin de la civilisation, des droits de la femme ! »*... Regardez la génération intermédiaire. En 1971, lors de la nationalisation du pétrole algérien, on a aussi dit : *« Ils ne sauront jamais tourner le robinet tout seuls, il vont se tromper de sens ! »* Et encore : l'idée de nationalisation était une passerelle avec la gauche. Ce qui caractérise notre perception des islamistes, c'est qu'il n'y a plus aucune passerelle idéologique entre une famille politique de gauche ou de droite avec la substance même de ce mouvement-là.

– Alors, ne pas diaboliser les islamistes...

– Mon dogme est le suivant : les islamistes ont un déficit de communication avec l'Occident qu'ils ne parviennent pas à combler. C'est une catastrophe. Les gens qui ont un rôle essentiel à jouer, ce sont les autres signataires de Sant'Egidio, plate-forme qui avait rassemblé à Rome l'opposition islamique et l'opposition « laïque ». La porte de sortie, dans tout le monde arabe, elle est là, dans le regroupement de gens capables de démontrer à l'Occident qu'il est possible de discuter avec une large composante du mouvement islamique. Les non-islamiques sont les seuls que l'on accepte d'écouter. Il faut les laisser nous convaincre qu'ils sont en mesure de négocier avec les islamistes une solution politique. Mais la France a fait le contraire de cela. Il faut se souvenir avec quel cynisme les politiques, à Paris, et certains dignitaires religieux, à Alger, ont tenté de discréditer Rome.

– Mais, en Algérie, vous avez également une opposition kabyle. Elle n'est pas négligeable...

– Je me méfie de toute prospective qui tourne autour d'une « troisième force » – les femmes ceci, les Kabyles cela – qui ne peut être considérée comme un axe crédible de mobilisation sociale anti-islamiste ou contre-islamiste. Les véritables dynamiques politiques passent à l'intérieur du mouvement islamiste. Ce qui compte, c'est de savoir si c'est le petit fou fascisant – qui existe ! – qui l'emportera, ou le niveau au-dessus, plus ouvert qu'on ne veut bien le dire en Occident.

» Nous sommes en partie responsables du rapport de forces actuel. Et j'ai le sentiment qu'en la matière nous menons la politique du pire. Il faut donner la parole aux intermédiaires non islamistes tout en sachant qu'ils ne remporteront pas les élections. Il y aura toujours des islamistes dans le paysage politique. Peut-être même détiendront-ils la majorité.

– Le pouvoir peut-il supporter sans réagir le niveau de violence actuel ?

– Il faut savoir qu'une partie de la violence est « provoquée ». Elle justifie de nouvelles répressions. Mais il reste deux lourdes incertitudes : les clivages internes au pouvoir et la dérive sociale qui pourrait déboucher, un jour, sur un soulèvement spontané de la rue. Les Algériens, l'opinion publique, « tiennent », mais à un prix exhorbitant : une violence inouïe qui est mise, dans une certaine mesure, sur le compte de la France.

» Notre pays est considéré, à tort ou à raison, comme partie prenante dans cette dérive. Une chose est de lutter contre le terrorisme sur notre territoire, une autre est de criminaliser toute forme de solidarité, ne serait-ce que financière, avec le camp qui se fait massacrer de l'autre côté. Il nous reste à inventer un discours. En trois phrases, le pouvoir politique français pourrait renverser la donne. Regardez l'impact des déclarations de Jacques Chirac lors de son voyage à Jérusalem ! D'un geste, il a su montrer qu'il ne s'identifiait pas à la seule rhétorique israélo-américaine. Mais regardez l'aveuglement français sur la Tunisie ou l'Egypte ! Le jour où la France dira que les demandes dont sont porteurs les courants d'opposition islamique ne sont pas toutes illégitimes, on fera déjà baisser la pression. »

Propos recueillis par Gilles Paris et Jean-Pierre Tuquoi

Un familier de l'islam politique

Chercheur au CNRS (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence), François Burgat, quarante-neuf ans, est un spécialiste du monde arabe. Après plusieurs années passées en Egypte et en Algérie, il a publié deux ouvrages : *L'Islamisme en face* (La Découverte) et *L'Islamisme au Maghreb. La voix du Sud* (Karthala).

Des représentants du maréchal Mobutu et de M. Kabila se sont rencontrés à Lomé

Des négociations entre les deux parties zaïroises devraient s'ouvrir « dans les prochains jours »

Les émissaires des autorités de Kinshasa et de la rébellion de Laurent-Désiré Kabila se sont rencontrés, mercredi 26 mars, à Lomé, en marge du sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le Zaïre. Ils pourraient se revoir ultérieurement. Les participants au sommet n'ont pas abordé la question des dizaines de milliers de réfugiés en détresse dans la région de Kisangani.

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Des négociations inter-zaïroises vont s'ouvrir *« dans les prochains jours »*, a annoncé jeudi 27 mars, à Lomé, un délégué de l'Alliance rebelle, M. Bizima Karaha. Mercredi, en fin de soirée, les représentants de Laurent-Désiré Kabila et ceux du maréchal Mobutu s'étaient déjà parlé. Les deux parties s'étaient rencontrées en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine. André Boboliko, vice-président du Parlement de transition zaïrois, et Honoré Ngbanda, conseiller spécial du président Mobutu d'une part, Gaëtan Kakudji et Bizima Karaha, tous deux commissaires aux affaires étrangères de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), d'autre part, se sont entretenus en présence du secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, du président en exercice de l'OUA, Paul Biya, du chef de l'Etat camerounais et de son homologue togolais, Gnassingbé Eyadéma, hôte du sommet.

Rien n'a filtré du contenu de cette entrevue, les deux parties se refusant à toute déclaration. Les représentants de M. Kabila ont préféré se rendre immédiatement au banquet offert par le Togo, M. Karaha faisant remarquer : *« Il faut qu'on mange un peu ; chez nous, il n'y a rien à manger. »* S'ils n'ont guère été loquaces face à la presse qui n'a cessé de les harceler tout au long de la journée, les deux hommes ont multiplié ce genre de remarques pour souligner tout ce qui les sépare du régime qu'ils cherchent à renverser. *« Si nous sommes arrivés discrètement, c'est qu'en trente-deux ans de tape-à-l'œil, ces gens-là ont ruiné notre pays »*, a expliqué Gaëtan Kakudji, un ancien journaliste.

Les représentants de l'AFDL ont assisté à la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu au palais des congrès de Lomé. Comme les chefs d'Etat et de délégation, ils étaient assis sur la scène, côté cour, alors que les représentants de Kinshasa se trouvaient côté jardin. Ils ont ainsi découvert le rituel de ce genre de cérémonie, mis à la sauce togolaise, mélange de religiosité – on a pu entendre l'*Alleluia* du *Messie* de Haendel auquel on avait rajouté un couplet demandant la paix au Zaïre – et de culte de la personnalité, la moitié du public portant des vêtements coupés dans un pagne à l'effigie du général Eyadéma.

CONFUSION

Les discours ont été précédés d'une minute de silence en hommage aux victimes des conflits de la région des Grands Lacs. Tous les intervenants – les secrétaires généraux de l'OUA et de l'ONU, les présidents kenyan, togolais et camerounais – se sont accordés sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et de l'ouverture de négociations. Mais Koffi Annan est allé plus loin en mettant vigoureusement l'accent sur la nécessité de l'aide humanitaire aux déplacés et aux réfugiés – rendant au passage hommage aux agences de l'ONU, dont le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), *« injustement critiquées »* – et sur le respect des droits de l'homme. Il a demandé l'ouverture d'enquêtes sur les allégations de massacres commis dans les zones contrôlées par l'Alliance.

Dans la nuit, une certaine confusion régnait quant à la suite des événements. Un membre de délégation se plaignait de ne pas savoir si le sommet était clos ou non. On s'attendait à de nouvelles rencontres informelles. Jeudi, en début de matinée, un représentant de la rébellion annoncait que les premiers contacts de Lomé avaient été fructueux puisqu'ils allaient déboucher sur des négociations, qui pourraient se tenir rapidement, en Afrique du Sud ou, de nouveau, dans la capitale togolaise.

Thomas Sotinel

L'OMS craint une résurgence de la fièvre d'Ebola

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état, mercredi 26 mars, à Kisangani de ses craintes d'une résurgence de la fièvre hémorragique d'Ebola dans l'est du Zaïre. *« Nous sommes très préoccupés par les risques de maladies infectieuses émergentes dans cette région »*, a expliqué le Docteur Léonard Kinuani, représentant de l'OMS. *« On craint la fièvre hémorragique d'Ebola, dont on ne connaît pas très bien les modes de transmission, la résurgence de la tuberculose pulmonaire et l'apparition de maladies inconnues »*, a-t-il ajouté.

L'émergence de ces maladies pourrait être favorisée par le séjour de plusieurs mois dans la forêt de plusieurs centaines de milliers de réfugiés. En 1995, une épidémie de fièvre d'Ebola avait frappé la région de Kikwit (Zaïre), près de 1 000 km au sud-ouest de Kisangani, tuant 245 personnes.

A Kinshasa, les Blancs ne sortent plus le soir

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Kinshasa est dans l'expectative. Les Kinois attendent le prochain épisode du feuilleton politique dans lequel la démission du premier ministre les a plongés. Peut-être connaîtront-ils d'ici la fin de la semaine la liste définitive des candidats à la primature. Mais il y a peu de chance que le successeur de Léon Kengo wa Dondo soit investi dans ses fonctions avant début avril... La ville bruit de rumeurs et semble s'accommoder de cette incertitude politique.

L'inquiétude soulevée par les succès militaires des rebelles de Laurent-Désiré Kabila dans l'est du pays s'estompe. L'heure est à la diplomatie. Les Kinois, avides d'informations, vivent l'oreille collée au transistor. Ils écoutent les radios étrangères. Ils connaissent sur le bout des doigts les fréquences de Radio France Internationale, de La Voix de l'Amérique, de la BBC et Africa N1, ainsi que les heures des bulletins. Ils lisent collectivement les journaux – la presse est chère – et commentent allègrement les événements.

Les habitants de Kinshasa ne comprennent toujours pas pourquoi *« les étrangers paniquent »*. Les Blancs ne sortent plus le soir. Les restaurants, à l'exception de quelques habitués transgressant les consignes de leurs ambassades respectives, sont déserts. Les bars font le plein à l'heure de l'apéritif, puis se vident. Les expatriés jouent la prudence. Les chancelleries occidentales, les organisations non gouvernementales et les agences des Nations unies déconseillent vivement à leur personnel de sortir la nuit tombée.

LISTES D'ATTENTE

Jeudi dernier, après la Belgique et les Etats-Unis, la France a invité ses ressortissants dont la présence n'est pas indispensable à quitter *« provisoirement »* le Zaïre. Les épouses et les enfants des fonctionnaires français ont donc pris l'avion à destination de la métropole. L'école française a fermé ses portes, anticipant d'une semaine les vacances de Pâques. Elle devrait reprendre le cours normal de ses activités le 7 avril, mais aucune instruction précise n'a pour l'instant été donnée. 1 307 Français vivent au Zaïre, dont 953 à Kinshasa. Les autorités françaises estiment qu'en cas de « pépin » un tiers d'entre eux partirontsur-le-champ : pour un autre tiers ils resteront restera jusqu'au dernier moment et les autres demeureront quoi qu'il arrive.

Les avions des compagnies européennes ont affiché complet pendant une bonne semaine. Mais, maintenant, les indécis reportent leur réservation d'un vol sur l'autre, allongeant sensiblement les listes d'attente. Beaucoup de ceux qui sont obligés de voyager transitent par Nairobi, Johannesburg ou Abidjan, des itinéraires inusités à partir de Kinshasa, mais moins fréquentés.

Les Occidentaux ne sont pas les seuls à avoir pris leurs précautions. Les Libanais, commerçants et hommes d'affaires honnêtes, comme les trafiquants en tous genres proches du premier cercle présidentiel, ont traversé le fleuve pour s'établir momentanément à Brazzaville, la capitale du Congo. Ils ont été échaudés lors des derniers pillages en 1991 et 1993 et sont généralement les premiers visés. Les Africains se méfient d'eux – comme des Indiens et des Pakistanais – plus que des Européens, et les accusent de tous les maux. Ils sont les boucs émissaires habituels de la vindicte populaire.

Frédéric Fritscher

La Côte d'Ivoire recense les réfugiés libériens, ses « frères en détresse »

TOULEPLEU
(ouest de la Côte d'Ivoire)
de notre envoyé spécial

Ce samedi 22 mars au matin, les réfugiés libériens de Toulepleu sont un peu inquiets. Ils vivent pour la plupart depuis sept ans, depuis le début de la guerre civile, dans ce petit village ivoirien, à quelques kilomètres de la frontière. Et voilà que le gouvernement d'Abidjan et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) viennent de décider de les recenser.

Les Libériens chassés de leur pays par un conflit qui, depuis la nuit de Noël 1989, a fait 150 000 morts et contraint à l'exode les deux tiers de la population ont été accueillis par les Ivoiriens comme *« des frères en détresse »*, explique Yves N'Goran, haut fonctionnaire du ministère ivoirien de l'intérieur.

Ainsi, les Libériens se sont installés dans les villages de l'ouest de la Côte d'Ivoire, chez des parents plus ou moins proches – on parle la même langue de part et d'autre de la frontière, même si on est appelé *guéré* en Côte d'Ivoire et *kranh* au Liberia. Voilà pourquoi il n'y a pas de camps de réfugiés en Côte d'Ivoire, alors que ce pays de 14,7 millions d'habitants accueille environ 350 000 Libériens.

Pour savoir exactement combien ils sont, pour les doter de documents d'identité, et aussi pour contrôler leurs mouvements, tout a commencé par la pose de bracelets – que l'on ne peut ôter sans les déchirer – à tous les réfugiés. Cette opération rapide sera suivie par le recensement proprement dit avec la distribution d'un questionnaire qui a suscité une controverse, puisque les réfugiés doivent déclarer, entre autres, leur appartenance ethnique, une question qui a conduit certains bailleurs de fonds à retirer leur soutien à l'opération...

INQUIÉTUDES

A Toulepleu, on attend environ 4 000 Libériens. Certains s'inquiètent. Hostiles au chef de la principale faction libérienne, Charles Taylor, pour qui la Côte d'Ivoire a eu quelques faiblesses par le passé, ils ont peur que les bracelets les désignent à la vindicte des miliciens dont les incursions ont fait 80 morts en Côte d'Ivoire depuis le début de la guerre. D'autres – chrétiens fondamentalistes pour la plupart – rechignent à arborer un signe distinctif qui n'est pas religieux. Mais, en milieu de matinée, tous portent la petite bande de plastique blanc, et dans les rues de Toulepleu ou de Danané, la grande bourgade qui fut la base arrière de Charles Taylor, on s'aperçoit que les Ivoiriens ne sont qu'une minorité dans cette région.

Ce recensement, qui vient après la création d'une zone d'opérations militaires à la frontière avec le Liberia, et le retrait du soutien de la Côte d'Ivoire à Charles Taylor, témoigne d'une volonté de soutenir un processus de paix aujourd'hui conduit par le Nigeria.

Si tout va bien, des élections auront lieu le 30 mai, qui mettront fin définitivement à la guerre civile. Déjà, au poste-frontière de Gbinta, du côté libérien, des taxis jaunes attendent des passagers pour les emmener à Monrovia. Mais, à Toulepleu, Henry Johnson ne se fait pas d'illusions : *« En 1995, je suis retourné chez moi, j'ai passé Noël au Liberia. J'avais débroussaillé mes champs et reconstruit trois pièces de ma maison. Et puis la guerre est revenue et je suis reparti pour la Côte d'Ivoire. »*

T. S.

Les Palestiniens désespèrent de l'attitude des Etats-Unis

Le rôle de Washington dans le processus de paix « est devenu foncièrement négatif », nous déclare un proche de Yasser Arafat

YASSER ABED RABBO n'y va pas par quatre chemins. *« La manière dont se déroulent les négociations avec Israël pour l'application des accords déjà conclus a atteint ses limites. »* L'Autorité palestinienne, qui est attachée à l'application de ces accords, désespère de l'efficacité du « parrain » américain du processus de paix et réclame d'ores et déjà la participation de *« parties internationales, notamment l'Egypte et l'Union européenne »*, à ces négociations.

Les Israéliens, a expliqué au *Monde* le ministre palestinien de la culture et de l'information, qui était, mercredi 26 mars, de passage à Paris pour l'ouverture du Printemps palestinien *(lire page 28)*, *« rouvrent la négociation autour de tous les points qui ont déjà fait l'objet d'un accord et, lorsque nous abordons des questions nouvelles, ils entament une nouvelle négociation sur la manière d'appliquer les points d'accord »*.

Quant aux Etats-Unis, *« leur rôle est devenu*, affirme-t-il, *foncièrement négatif. Ils ont utilisé leur veto* [au Conseil de sécurité des Nations unies] *à deux reprises en l'espace d'un mois. Lorsqu'il s'agissait de discuter du protocole d'accord sur Hébron, ils se sont présentés en partenaires pour atténuer l'image extrêmement négative de Nétanyahou. En revanche, lorsqu'il s'est agi de la création d'une colonie de peuplement à Jérusalem-Est, ils ont affirmé que le problème devait être réglé de manière bilatérale »*.

« TRÈS PESSIMISTE »

Or, souligne le ministre palestinien, *« le partenariat ne peut être éclectique. Ou bien ils sont partenaires en tout, ou alors ils ne le sont pas du tout »*. Washington, déplore-t-il, *« se prépare à commettre une de ces fautes dont il est coutumier dans la région, en assurant une couverture totale au gouvernement israélien. Nétanyahou n'aurait jamais eu une telle attitude s'il n'était assuré de la couverture américaine »*.

M. Abed Rabbo ne pense pas que Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, *« soit porteur de propositions nouvelles pour sortir les négociations de l'impasse. L'idée des Américains*, prévoit-il, *est d'organiser une rencontre entre Nétanyahou et Yasser Arafat, sans contenu ni projets précis, qui arrêterait la colonisation et amènerait Israël à respecter ses engagements et les accords. »*

« Les Américains nous proposeront peut-être à la clé quelques sédatifs, certaines mesures d'allègement du blocus économique [des territoires palestiniens] *ou de mise en activité limitée de l'aéroport de Gaza, etc. En échange, ils nous demanderont d'accepter les faits accomplis de la colonisation israélienne et de l'application des accords conformément aux vues israéliennes »*, dit encore M. Abed Rabbo. *« Ils s'imaginent peut-être que Yasser Arafat est un banquier qui dispose d'un crédit illimité, et qu'il peut accorder sans fin des prêts sans intérêts. C'est là,* observe-t-il, *un jeu dangereux qui risque de coûter cher au processus de paix et aux parties qui le mènent. »*

M. Abed Rabbo confirme que des responsables du Mouvement de la résistance islamique Hamas ont été récemment libérés de prison par l'Autorité palestinienne, mais il s'agit de *« responsables politiques »*, précise-t-il, dont la remise en liberté visait à favoriser le dialogue engagé par l'Autorité avec le Hamas. *« Nous avons invité toutes les parties* [de l'opposition] *au dialogue et avons décidé que toute attitude positive de leur part serait suivie d'une initiative positive de notre part. Même Ibrahim El Mouqadmeh* – que les Israéliens tiennent pour un des responsables militaires du Hamas et dont ils réclament l'arrestation – *ne faisait l'objet,* selon lui, *d'aucune accusation. Nous le soupçonnions de vouloir entreprendre une action contre les dirigeants palestiniens »*, affirme-t-il.

En clair, M. Abed Rabbo est *« très pessimiste »*. *« Tous les ingrédients d'une explosion extrêmement dommageable pour le processus de paix sont réunis »*, estime-t-il, même s'il ne peut prédire la forme qu'une telle explosion prendra. *« Le problème, avec le gouvernement israélien actuel, ne tourne pas autour de la mise en application des accords, mais sur le fait que ce gouvernement rejette les accords et veut leur substituer la conception qu'a le Likoud de la paix, c'est-à-dire une auto-administration des Palestiniens, sous souveraineté israélienne, dans le cadre du Grand Israël. »* Aussi ne s'agit-il pas aujourd'hui, à son avis, *« d'une crise au sein du processus de paix, comme il y en eut sous le gouvernement travailliste israélien, mais d'une crise à propos* [des fondements mêmes] *de ce processus, et c'est très grave »*.

Mouna Naïm

Nouvelle tournée de Dennis Ross

Le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, est arrivé mercredi soir 26 mars à Rabat pour y rencontrer le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en marge de la réunion du Comité islamique El Qods (Jérusalem). M. Ross pourrait également rencontrer le roi Hassan II du Maroc avant de se rendre en Israël pour s'entretenir avec le premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Il regagnera les Etats-Unis à la fin de la semaine pour informer le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et le président Bill Clinton du résultat de ses entretiens. L'objectif est de désamorcer la grave crise que traversent les négociations israélo-palestiniennes.

Journée nationale de grève en Russie contre le non-paiement des salaires

Le Kremlin s'emploie à désamorcer la crise

MOSCOU
de notre correspondant

La seconde révolution russe n'aura probablement pas lieu jeudi 27 mars. A l'approche de cette journée nationale de grève et de protestation contre le non-paiement des salaires et des retraites en Russie (plus de 50 milliards de francs d'arriérés), les autorités russes ont utilisé une recette classique mais qui a fait ses preuves pour éloigner le spectre d'un *« scénario albanais »*, à la fois redouté par le pouvoir et agité en sous-main pour dissuader les mécontents. Usant de la carotte et du bâton, le gouvernement russe a annoncé, la veille de la grève, qu'il allait débloquer plus de 3 milliards de dollars (près de 17 milliards de francs) pour commencer à régler ses dettes. Parallèlement, le ministère de l'intérieur « conseillait » aux *« fauteurs de troubles connus »* de rester chez eux, non sans avoir fait savoir que *« tous les moyens »* seraient utilisés pour prévenir des *« désordres de masse »*. Jouant sur la peur, pour faire chuter la participation aux manifestations, un « syndicaliste », vraisemblablement en service commandé, a affirmé que les communistes se préparaient à dévaliser les dépôts d'armes.

Personne ne croit cependant que l'explosion sociale annoncée aura lieu ce jeudi. Depuis des semaines, le Kremlin s'est employé à désamorcer la crise. D'abord, le président Boris Eltsine a renouvelé et rajeuni son gouvernement, qui compte aujourd'hui une figure populaire, le jeune premier vice-premier ministre Boris Nemtsov. Ensuite, les autorités ont préventivement traité les points les plus chauds : souvent précédés par des transferts de fonds, les ministres et les gouverneurs ont mené ces derniers jours des négociations dans les zones les plus durement touchées par la crise, comme les mines du Kouzbass, en Sibérie.

EXPLOSION SOCIALE PEU PROBABLE

Mais si l'on exclut les manœuvres d'intimidation et de séduction du pouvoir, d'autres raisons permettent de douter de l'imminence d'une explosion sociale. D'abord, il n'existe ni structures ni chef, politique ou syndical, qui la souhaitent. La principale formation politique d'opposition, le Parti communiste de Russie (KPRF), encadré par la fraction de la nomenklatura exclue du partage, a choisi depuis son échec à la présidentielle de 1996 une stratégie de collaboration avec le pouvoir. Au plan syndical, la principale organisation du pays reste la Fédération des syndicats indépendants de Russie, qui n'est rien d'autre que l'héritière des structures syndicales soviétiques. Membres de droit de la nomenklatura, ses dirigeants semblent plus occupés à gérer les immenses biens immobiliers (hôtels, saunas, maisons de repos, etc.) de l'ex-centrale syndicale soviétique qu'à défendre les droits de ses adhérents (où l'on doit aussi compter des directeurs d'usine, des membres du gouvernement...). *« La Fédération n'organise pas la vague de protestation, mais s'unit avec elle afin de l'éteindre »*, estime ainsi Sergueï Markov, analyste politique de la Fondation Carnegie à Moscou.

L'autre motif qui fait douter qu'une explosion sociale se déclenche aujourd'hui est qu'une immense majorité de la population ne la souhaite pas non plus. Les Russes paraissent épuisés par les chocs répétitifs qui leur ont été assénés et n'aspirent à rien d'autre qu'à une vie calme et « normale ». Il y a donc fort à parier que de nombreux mécontents profiteront du 27 mars pour se livrer à l'occupation qui, seule, assure la survie du peuple, du tsarisme au capitalisme en passant par le communisme : planter des pommes de terre dans un bout de terrain.

Cependant, le crédit des autorités et la patience du peuple ne sont pas illimités. Le gouvernement a quelques mois pour mettre un terme à la crise des non-paiements, qui trouve ses racines dans la dépression économique et dans la corruption du pouvoir.

Même si le nouveau cabinet mis en place par Boris Eltsine représente indéniablement un espoir, il semble déjà avoir renoué avec la principale difficulté du précédent : comment faire payer les impôts aux entreprises qui ont de l'argent mais qui sont protégées en haut lieu. Le cas de Gazprom, qui doit près de 3 milliards de dollars d'impôts à l'Etat, est devenu symbolique. Créée et protégée par le premier ministre, toujours en place, Viktor Tchernomyrdine, cette entreprise de production de gaz allait devoir, disait-on, acquitter ses dettes, au risque d'être démantelée. Il semble que les « jeunes loups » de Boris Eltsine aient déjà fait marche arrière : Gazprom est devenu officiellement le *« moins néfaste »* des monopoles, et il n'est plus question de le briser mais de le *« restructurer »* avec une *« approche équilibrée »*.

Jean-Baptiste Naudet

Rome présente un nouveau plan d'économies pour entrer dans l'Union monétaire

Le tour de vis préconisé par le gouvernement représente quelque 50 milliards de francs pour 1997

La coalition de centre gauche qui dirige l'Italie depuis un an est décidée à tenir ses engagements budgétaires pour que le pays, membre fondateur de la construction européenne, puisse entrer dans l'Union économique et monétaire dès son lancement, en janvier 1999. Le président du conseil, Romano Prodi, a réuni, jeudi 27 mars, son gouvernement pour entériner des économies de l'ordre de 50 milliards de francs en 1997.

ROME
de notre correspondant

Le conseil des ministres italien s'attelait, jeudi 27 mars, à sa *manovra bis*. Romano Prodi, le président du conseil, l'avait confirmé : *« Ce sera avant Pâques. »* La *manovra* est la rectification de la loi de finances adoptée à la fin de l'année 1996 pour 1997. Ce correctif est capital car c'est grâce à lui que l'Italie entend remplir le critère d'équilibre budgétaire du traité de Maastricht et peut avoir ainsi des chances d'entrer dans l'Union économique et monétaire (UEM) dès le 1er janvier 1999.

Le montant des nouvelles économies envisagées était d'environ 16 000 milliards de lires, soit près de 50 milliards de francs, afin de ramener le déficit public de 3,8 % du PIB actuellement aux 3 % imposés par Maastricht. Sur ces 16 000 milliards, 11 000 milliards devaient correspondre à des restrictions supplémentaires et 5 000 milliards à de nouvelles recettes.

Depuis deux semaines, les bruits les plus divers ont circulé sur la façon dont ils seraient trouvés. *« Une chose est certaine, nous les trouverons. Le gouvernement s'est ancré à un défi : que l'Italie fasse partie de l'Europe, coûte que coûte,* a déclaré au journal *La Stampa,* Walter Veltroni, vice-président du conseil. *C'est pourquoi nous avons déjà fait un correctif de 85 000 milliards, réduit de moitié ou presque l'inflation, créé les conditions pour abaisser de 3 points les taux d'intérêt et réduit le déficit public de 6,8 % à 3,8 %. Lorsque le correctif sera adopté, l'entrée dans l'Europe sera chose faite. Ce gouvernement pourra dire qu'il a tenu sa parole et qu'il a réalisé la plus grande réforme du pays au cours des vingt dernières années... Nous sommes dans la dernière côte avant Maastricht. Il ne manque que quelques pas pour y arriver. »*

Ces derniers jours, Romano Prodi et quelques membres de son gouvernement ont rencontré tous les acteurs importants de la vie sociale et économique du pays (patronat, syndicats et partis politiques), afin de leur soumettre des propositions et de recueillir les avis sur ce nouveau tour de vis budgétaire. Les syndicats et Rifondazione communista, force d'appoint du gouvernement, ont mis le holà à d'éventuelles coupes sur les retraites et la santé.

Les sacrifices proposés n'ont pas eu l'air de déplaire à Fausto Bertinotti, le secrétaire de Rifondazione, qui, à l'issue d'une réunion au siège du gouvernement, mercredi, s'est déclaré satisfait de ses entretiens. Aucun avantage social ne serait touché et aucune nouvelle taxe créée. On prévoyait que certaines économies seraient opérées dans les budgets des postes, des transports ferroviaires, de l'armée, et des anticipations de paiements d'impôts. M. Bertinotti a affirmé que, dans *« l'œuf de Pâques, il n'y aura pas de chocolat empoisonné »*.

La partie est très serrée pour le gouvernement. C'est pourquoi il a pris toutes les précautions possibles afin d'éviter une levée de boucliers. La grande manifestation pour l'emploi, organisée samedi 22 mars par les trois grandes centrales syndicales dans les rues de Rome, a été considérée comme un avertissement. 300 000 personnes se sont retrouvées dans la rue. C'est la première fois qu'une telle protestation – même si elle était modérée – avait lieu contre le pouvoir de centre gauche depuis la victoire de la coalition de L'Olivier aux élections d'avril 1996. Fausto Bertinotti en était, bien évidemment, mais aussi Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), la principale formation de la majorité. Sa présence a suscité pas mal de sarcasmes au sein de l'opposition. Comment peut-on appuyer le gouvernement et descendre dans la rue pour protester contre sa politique ? Un paradoxe que M. D'Alema n'a pas voulu expliquer : un important et musclé service d'ordre a empêché les représentants de la presse de lui poser la question.

LE PAS DE CLERC DE M. DINI

C'est en tant que dirigeant du PDS que Massimo D'Alema a également été reçu, mercredi, par le gouvernement afin de faire valoir son point de vue non pas sur l'emploi mais sur la *manovra bis*. Lui aussi est ressorti satisfait de cette réunion. Selon Enrico Micheli, sous-secrétaire à la présidence du conseil, le montant définitif du correctif serait de 15 300 milliards de lires. Un montant légèrement supérieur aurait été demandé par certains ministres pour disposer d'une marge de sécurité. Cette requête aurait été rejetée, de même que les recommandations du Fonds monétaire international (FMI), qui parlait de la nécessité de 20 000 milliards de lires. *« Les comptes, c'est nous qui les faisons et nous les faisons tranquillement et sereinement »*, a précisé M. Micheli.

Au beau milieu des efforts du gouvernement visant à trouver les ajustements nécessaires, la « sortie » de Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères, ne pouvait donc pas plus mal tomber. Dans un entretien au quotidien économique *Il Sole-24 Ore,* il avait estimé, mardi 25 mars – le jour même des cérémonies d'anniversaire de la signature du traité de Rome – qu'un *« report d'un an* [de la monnaie unique] *serait utile pour tous »*. Des propos immédiatement nuancés : *« Je n'ai pas demandé le report, j'ai simplement répété ce que je dis depuis longtemps, c'est-à-dire qu'un peu de temps supplémentaire serait utile à tous. »* Romano Prodi a remis immédiatement les pendules à l'heure : *« L'Italie est prête à entrer dans le premier groupe de la monnaie unique et ne demande ni report ni changement »*, a-t-il dit, calmant la mini-tempête provoquée par ce pas de clerc. Seul Fausto Bertinotti a estimé que *« la position de Dini constitue un problème politique pour la majorité »*.

Jacques Santer, président de la Commission européenne, a encouragé, mercredi, les efforts faits par l'Italie et s'est déclaré *« confiant »*. Interrogé sur ces propos laudatifs, Romano Prodi a seulement susurré : *« L'optimisme ne se commente pas, il se savoure. »*

Michel Bôle-Richard

Reporter l'euro serait juridiquement impossible

Membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, l'industriel Jean-Pierre Gérard a réaffirmé, mercredi 26 mars, sa conviction que l'intérêt français commande que l'Italie, l'Espagne, le Portugal entrent dès son lancement dans l'Union monétaire. *« A la limite, il est préférable de reporter d'un ou deux ans la mise en place de l'euro »* plutôt que de la faire sans eux, a-t-il estimé. Selon le président de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, un report est cependant impossible juridiquement. *« La lettre du traité, dans l'analyse de nos juristes, ne permet pas un tel report »*, a-t-il dit au *Journal de Genève.*

Pour la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, qui a rendu un rapport, six pays (Luxembourg, Allemagne, France, Autriche, Belgique et Pays-Bas) *« seront certainement dans le premier train »* de l'euro ; la Finlande et l'Irlande devraient en être *« sans trop de problèmes »* ; l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Suède *« pourraient être jugés en mesure de participer dès l'origine »*.

L'Armée républicaine irlandaise passe à l'action à la veille de l'ouverture de la campagne électorale en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Quelques heures à peine après la mise en garde du chef de la police londonienne sur une reprise probable des attentats de l'IRA pendant la campagne électorale, deux bombes de faible puissance ont explosé, mercredi 26 mars au petit matin, à Wilmslow, au sud de Liverpool. Les engins avaient été placés sur l'une des voies ferrées les plus fréquentées de Grande-Bretagne reliant Londres à Glasgow. Au même moment, une alerte à la bombe à Doncaster interrompait également le trafic sur la ligne Londres-Edimbourg.

Les explosions, attribuées à l'Armée républicaine irlandaise, n'ont pas fait de victime. Elles n'étaient pas destinées à tuer mais à causer un maximum de perturbation sur le réseau ferroviaire juste avant les heures de pointe. Il s'agit du premier attentat de l'IRA en terre anglaise depuis celui qui, en juin 1996, avait ravagé le centre de Manchester durant l'Euro de football.

Il a été unanimement condamné par les dirigeants britanniques. Le premier ministre, John Major, l'a qualifié de *« bras d'honneur à la démocratie »*, et le dirigeant de l'opposition, Tony Blair, a réaffirmé *« la détermination de fer »* de tout futur gouvernement face au terrorisme. John Bruton, chef du gouvernement irlandais, avait déclaré mardi que *« l'IRA était venue à bout de la patience de tous les hommes politiques démocrates »*.

L'IRA a réaffirmé dans un message sa volonté *« de mettre fin une fois pour toutes »* au régime antidémocratique au Nord et de parvenir à *« la réunification de notre pays et à l'établissement d'une république socialiste démocratique dans les trente-deux comtés »*, tout en se disant *« prête à faire face à ses responsabilités en facilitant un processus pour résoudre durablement le conflit entre le gouvernement britannique et le peuple irlandais »*. Sa détermination reste donc entière.

PARADE INAUGURALE

Mais l'organisation républicaine a surtout voulu manifester sa capacité de frapper à un moment où la situation en Irlande du Nord est pour le moins bloquée. Le Parlement vient de proroger pour un an la législation antiterroriste dans la province, où la violence suit son cours dramatique : les deux dernières victimes en date sont un père de famille catholique assassiné par un terroriste protestant et un ex-pasteur méthodiste suspecté d'homosexualité battu à mort par un autre extrémiste loyaliste. Le week-end pascal verra à la fois la célébration du 81e anniversaire de l'insurrection de la poste centrale de Dublin – prélude à l'indépendance de l'Irlande du Sud – et la première marche protestante de l'année, à Belfast.

Après les violents débordements de 1996, cette parade inaugurale devrait se dérouler sans incidents, les deux camps ayant apparemment décidé de faire preuve de modération. Mais les protestants de l'Ordre d'Orange demeurent divisés à ce sujet à quelques semaines de la mise en place de la nouvelle commission chargée par le gouvernement de contrôler ces marches. Et, en cette période électorale, la tentation est grande au sein des deux communautés de se livrer à de la surenchère sectaire pour s'attirer les suffrages.

Ainsi, le torchon brûle entre les deux principaux chefs de file protestants, David Trimble et le révérend Ian Paisley, le premier ayant traité son rival de *« grande gueule agressive »* dont *« les slogans et les comédies »* n'ont abouti à rien en trente ans. Du côté catholique, la décision improvisée, la semaine dernière, de Roisin McAliskey – fille de l'ancienne députée nationaliste Bernadette Devlin, actuellement emprisonnée dans l'attente de son extradition vers l'Allemagne, où elle est accusée d'avoir participé à un attentat antibritannique – de se présenter à la députation avait soulevé un tollé dans le camp nationaliste. Devant les protestations du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, et du Parti travailliste social-démocrate (SDLP, nationaliste modéré), Mlle McAliskey a été contrainte de retirer sa candidature.

Il est difficile de dire ce que donneront les élections dans la province en raison de ces multiples divisions. Celles qui existent dans les rangs protestants risquent de faire le lit de candidats nationalistes, mais ces derniers pourraient également pâtir de leurs propres rivalités.

En particulier, le SDLP et le Sinn Fein se livrent un combat sans merci pour les suffrages catholiques. Parmi les candidats républicains, on devrait compter Gerry Adams et Martin McGuinness, qui se refusent toujours à condamner les attentats de l'IRA et affirment que l'Etat britannique est lui aussi coupable de terrorisme depuis le massacre par des militaires de quatorze catholiques à Londonderry, il y a vingt-cinq ans, lors du Dimanche sanglant.

Dans une île où l'histoire se conjugue toujours au présent, le Bloody Sunday continue d'envenimer les relations entre la communauté nationaliste et Londres. D'autant que, selon de récentes révélations de la télévision britannique, plusieurs victimes auraient été tuées par des tireurs d'élite anglais, et l'enquête aurait été sciemment bâclée.

Les catholiques du Nord, comme Dublin, réclament aujourd'hui l'ouverture d'une nouvelle enquête pour connaître enfin la vérité sur ce drame.

Patrice de Beer

le nouvel Observateur

LES VRAIS BONS LYCÉES

Le banc d'essai 1997 de tous les lycées de France

A STRASBOURG CONTRE LE PEN

En vente chez votre marchand de journaux

IPECOM
PRÉPA-SCIENCES
N° Vert : 0 800 89 30 50
Une PRÉPA aux Ecoles de Commerce
à échelle humaine !
Voies Scientifique et Économique
◆ ENCADREMENT INDIVIDUALISÉ ◆ EFFECTIFS LIMITÉS
◆ STAGE DE PRÉ- RENTRÉE ◆ MÉTHODES DE TRAVAIL
◆ PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS ◆ SÉJOURS LINGUISTIQUES
Institut d'Enseignement Privé

Bonn s'oppose toujours à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne

ANKARA. *« La Turquie n'a aucune chance de devenir membre de l'Union européenne avant une période assez longue »*, a déclaré, mercredi 26 mars, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Ces propos ont été tenus à l'issue d'une visite d'une journée à Ankara, au cours de laquelle le chef de la diplomatie allemande s'est entretenu avec son homologue Tansu Ciller ainsi qu'avec le premier ministre, Necmettin Erbakan. Les dirigeants turcs, à l'occasion de cette rencontre, n'ont pas réitéré leur volonté de bloquer l'élargissement de l'OTAN tant que la question de leur entrée dans l'Union européenne ne serait pas réglée. La visite de Klaus Kinkel a eu lieu dans un contexte tendu : le chancelier Kohl ainsi que d'autres dirigeants chrétiens-démocrates européens ont exclu récemment toute perspective d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. – *(Corresp.)*

L'Allemagne envisage de limiter l'immigration en provenance des pays non-membres de l'UE

BONN. L'Allemagne est entrée dans un vif débat autour de l'immigration. Un document de travail de la CDU du chancelier Kohl envisage de réduire, en vue d'un projet de loi, l'immigration en provenance des pays non-membres de l'Union européenne. D'après un passage de ce texte particulièrement controversé, des quotas devront notamment être établis en ce qui concerne l'immigration de Juifs d'Europe centrale et de Russie, qui ont été 60 000 à venir s'installer en Allemagne depuis la fin de la guerre froide, et dont 130 000 autres seraient en attente de documents leur permettant de le faire. La communauté juive d'Allemagne a fait part publiquement de sa stupéfaction, et dénoncé le caractère *« populiste »* de ce projet. – *(Corresp.)*

A Cuba, l'ex-général de La Guardia est à nouveau placé en détention

LA HAVANE. L'ex-général cubain, Patricio de la Guardia, condamné à trente ans de prison en juillet 1989 dans le cadre d'un procès pour trafic de drogue, a été de nouveau placé en détention, mardi 25 mars, un peu plus d'une semaine après avoir été libéré, a-t-on appris mercredi de source proche de sa famille. L'ancien officier est l'un des principaux condamnés du procès Ochoa, du nom du général Arnaldo Ochoa, condamné à mort et fusillé en même temps que le colonel Antonio de La Guardia, frère jumeau de Patricio et que deux autres officiers. A l'issue de ce procès, une dizaine d'autres accusés, dont Patricio de la Guardia, avaient été condamnés à des peines de dix à trente ans de prison.

Le général Ochoa, un héros de la guerre d'Angola, était accusé d'être en relation avec le cartel colombien de Medellin qui, selon l'accusation, aurait versé 3,4 millons de dollars pour pouvoir faire transiter de la cocaïne par Cuba. Dans un texte publié par *le Monde*, le 31 juillet 1992, Patricio de la Guardia affirmait que *« les plus hautes instances »* de Cuba étaient au courant des opérations pour lesquelles lui et son frère avaient été condamnés. – *(AFP.)*

Qiao Shi a préparé la visite de Jacques Chirac en Chine

PARIS. Le président de l'Assemblée nationale populaire de Chine (ANP, Parlement), Qiao Shi, s'est entretenu, mercredi 26 mars, avec le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette. Cet entretien a porté principalement sur la préparation de la visite que le président Jacques Chirac doit effectuer en Chine à la mi-mai. M. Qiao, qui occupe le troisième rang dans la hiérarchie de l'Etat chinois, a également rencontré, mercredi matin, Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Qiao, en France jusqu'au 31 mars, sera reçu, jeudi, par Jacques Chirac. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AUTRICHE : le chancelier Viktor Klima** a déclaré, mercredi 26 mars dans un entretien publié par le quotidien viennois *Kurier*, que les Autrichiens devraient se prononcer par référendum sur l'adhésion éventuelle de leur pays à l'OTAN. L'abandon de la neutralité est un geste grave, a-t-il dit, qui doit être décidé par le suffrage universel comme l'a été l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne.

■ **TURQUIE : le Parlement** a renouvelé pour quatre mois, mercredi 26 mars, l'état d'urgence en vigueur dans le sud-est anatolien depuis 1987, théâtre de la rébellion du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). La décision sera effective à partir du 30 mars dans neuf régions : Batman, Bingol, Bitlis, Diyarbakir, Hakkari, Tunceli, Siirt, Sirnak et Van. Le Parlement avait aboli, en novembre 1996, le régime d'état d'urgence dans la province de Mardin, à la frontière avec la Syrie. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : en représaille à l'expulsion d'un de ses diplomates** en poste à Minsk, le gouvernement américain a déclaré *persona non grata* le premier secrétaire et consul de Biélorussie à Washington, mercredi 26 mars, l'enjoignant de quitter le pays *« sous vingt-quatre heures »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le milliardaire** saoudien Walid Ben Talal, a annoncé, mercredi 26 mars, avoir accepté d'acheter, pour un montant de 20 millions de dollars (113 millions de francs), 5 % des actions de la société de croisières Norwegian Cruise Line. Ce neveu du roi Fahd, qui possède déjà des parts dans de multiples chaînes d'hôtels, avait annoncé, lundi, avoir acheté six des huit hôtels de la chaîne Princess. Quelques jours plus tôt, il avait pris 5 % des parts de la compagnie aérienne TWA. – *(AFP.)*

■ **IRAK : des médecins français sont à Bagdad** pour opérer dans les prochains jours Oudaï Saddam Hussein, le fils du président, hospitalisé après un attentat en décembre 1996, ont indiqué, mercredi 26 mars, des sources françaises. Selon l'une d'entre elles, Oudaï Saddam Hussein *« va mal »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : le taux de chômage a atteint 12,4 %** de la population active en janvier, contre 12,2 % en octobre, a annoncé l'Institut national de statistiques, mercredi 26 mars. Ce taux est environ deux fois plus élevé dans le sud que dans le nord du pays. Il ne tient pas compte de l'économie souterraine, qui fournirait 2 millions de postes de travail environ. 2,8 millions de personnes étaient officiellement inscrites au chômage en janvier. – *(AFP.)*

■ **MADAGASCAR : le Club de Paris,** qui regroupe les pays riches créanciers des pays pauvres, a décidé de recommander à ses membres une restructuration de la dette de Madagascar comportant une annulation de 67 % de sa dette, a annoncé le Club, mercredi 26 mars. – *(AFP.)*

L'expert de l'ONU pour les personnes disparues en ex-Yougoslavie a présenté sa démission

Manfred Nowak dénonce l'insuffisance des moyens pour l'exhumation des charniers

L'expert de l'ONU pour les personnes disparues en ex-Yougoslavie, Manfred Nowak, a présenté, mercredi 26 mars, sa démission devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui est réunie au Palais des nations, à Genève, du 10 mars au 18 avril. Il a notamment dénoncé l'insuffisance des moyens et le manque de soutien de la communauté internationale pour l'exhumation des charniers.

GENÈVE
de notre correspondante

Une solution au problème des disparitions est *« la condition essentielle à l'établissement d'une paix et d'une justice durables en ex-Yougoslavie et dans la région »*, a affirmé Manfred Nowak en présentant, mercredi 26 mars, sa démission devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU. L'expert autrichien de l'ONU pour les personnes disparues en ex-Yougoslavie a expliqué les motifs de sa décision par le manque de soutien, tant politique que matériel, qui constituait un frein aux opérations d'exhumation de fosses communes, ainsi que l'absence de coordination sur le terrain des intervenants internationaux, un manque de clarté dans la répartition des tâches et un chevauchement des mandats. Il reproche entre autres à la Force internationale d'interposition (IFOR) de n'avoir rien fait pour la sécurité des experts s'efforçant d'identifier les corps, et dénonce aussi l'absence totale de coopération de la part du gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro).

Les activités de M. Nowak avaient débuté dès l'entrée en vigueur de l'accord de Dayton, le 14 décembre 1995. Un premier budget d'un montant de 6,12 millions de dollars avait été prévu afin de pouvoir exhumer et identifier mille corps. L'exhumation et l'identification de chaque corps revient à 1 000 dollars. Or seulement 300 000 dollars, soit 5 % de la somme nécessaire, ont pu être recueillis.

À LA RECHERCHE DE 25 000 PERSONNES

L'expert de l'ONU estime que le nombre de cas de disparitions enregistrées et non éludées s'élève à 25 000. Ce nombre est, selon lui, un des plus élevés au monde. Quelque 20 000 personnes ont disparu en Bosnie-Herzégovine, victimes de la politique du nettoyage ethnique. Dans son rapport, M. Nowak rappelle que, lors de l'attaque de Srebrenica, les Musulmans valides et mobilisables, âgés de quinze à soixante-dix ans, ont été rassemblés dans un stade de football sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, que des civils auraient été victimes d'exécutions sommaires, que des femmes, des enfants et des vieillards ont été contraints à des *« marches de la mort »*, et, selon des témoignages de réfugiés de l'intérieur, 2 000 hommes, au moins, ont été fusillés par groupe de cinq à dix personnes.

En République de Croatie, on déplore 5 000 disparitions, dont 2 500 au moins ont été aussi victimes du nettoyage ethnique. On évalue à 2 000 le nombre de Serbes de Croatie qui ont disparu, mais ce chiffre n'a pu être vérifié par l'expert de l'ONU. Environ 1 000 soldats serbes ont péri sans laisser de traces. Il y a eu deux grandes vagues de disparitions : la première s'est déroulée en Bosnie orientale entre avril et septembre 1992, et une seconde dans la Krajina bosniaque (Bosnie-Herzégovine occidentale) entre mai et août 1992. Le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et la Grèce se placent parmi les pays qui ont le plus contribué financièrement à la recherche et à l'identification des corps. L'Union européenne, les Pays-Bas et la Finlande ont fourni des médecins légistes pour aider aux exhumations entreprises par les autorités locales, chacune dans les territoires qu'elles contrôlent. Des spécialistes français et ceux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont supervisé ces travaux. En conclusion, M. Nowak a rappelé à la communauté internationale la responsabilité qui lui incombe, *« en vertu de la déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de procéder à une enquête approfondie sur chacun des cas (...) signalés, de traduire* [les coupables] *en justice et d'indemniser correctement les victimes et leurs proches »*. Enfin, il estime nécessaire de mettre en place sur le terrain, en ex-Yougoslavie, un centre de liaison pour les recherches des personnes disparues.

Isabelle Vichniac

GROUPE CRÉDIT NATIONAL BFCE

1996, PLATE-FORME DE DÉPART DU NOUVEAU GROUPE

- **Une évolution du nouveau groupe en ligne avec les projections du Projet d'entreprise à trois ans.**
- **Progression des métiers bancaires à l'international et des activités de marché, mais faiblesse de l'activité de crédit à moyen et long terme et du capital investissement. Bonne performance du sous-groupe BFCE.**
- **Bénéfice net (part du groupe) : 98 millions de francs après provisions pour restructuration.**
- **Proposition d'un dividende de 10 francs par action avant avoir fiscal.**

LES CHIFFRES CLES

(en millions de francs)	1995 pro forma	1996	Variation
Produit net bancaire	**4 079**	**3 939**	**– 3,4 %**
Résultat brut d'exploitation	**1 372**	**1 224**	**–10,8 %**
Provision pour charges de restructuration		**(250)***	
Résultat net (part du groupe)	**524**	**98**	

* sur un total de 500

(en milliards de francs)	31.12.1995	31.12.1996
Total de bilan	**333,5**	**288,5**
Fonds propres totaux	**17,3**	**17,4**
Ratio de solvabilité	**9,01 %**	**9,35 %**

L'année 1996 a été pour le nouveau groupe Crédit National-BFCE l'année de la mise en place de sa nouvelle organisation. Dans un contexte qui sera resté peu favorable pour les activités de crédit aux entreprises en France, le groupe a quasiment stabilisé le PNB 1996 de ses activités concurrentielles au niveau de celui de l'année dernière. Les profits réalisés ont été largement affectés à une charge exceptionnelle de restructuration de 250 millions de francs (part passée en résultat), mais ils permettent de dégager un bénéfice net, part du groupe, de 98 millions de francs.

L'ANALYSE DU PNB DÉMONTRE UN RÉÉQUILIBRAGE DÉJÀ BIEN ENGAGÉ DES SOURCES DE REVENUS DU GROUPE

En 1996, le PNB des *activités concurrentielles* a atteint 3 361 millions de francs, contre 3 385 millions de francs en 1995 (–0,7 %). La progression satisfaisante du PNB de la direction des Marchés (+ 39 %), de la Gestion et intermédiation (+ 7 %) et de la direction Internationale (+ 6 %) a pratiquement compensé la baisse du PNB de la Banque commerciale France (–7 %) et la détérioration de la contribution du capital investissement.

Le groupe tire ainsi parti de la bonne conjoncture qui a prévalu dans les activités liées aux marchés financiers ainsi que dans des zones géographiques où le groupe est bien implanté (Amérique du Nord et Asie), alors qu'en France la faible demande de crédits nouveaux, la baisse naturelle ou accélérée des encours à moyen et long terme ainsi que la pression concurrentielle sur les marges et les tarifs sont restées la règle. L'effort de provisionnement sur le portefeuille du capital investissement a également significativement réduit la contribution de ce métier au PNB du groupe. Dans le même temps, les revenus issus des *activités institutionnelles* (exercées pour le compte de l'Etat) ont poursuivi la décrue prévue, tandis que la contribution de la trésorerie sociale a diminué par rapport à 1995, en raison notamment de la baisse des taux, et de moindres revenus des titres de participation.

Au-delà de ces évolutions différenciées, les lignes de force inscrites dans le Projet d'entreprise à trois ans se traduisent par :
– une croissance de la part des revenus générés hors de France (22 % du PNB global contre 20 % en 1995),
– une bonne progression des activités les moins consommatrices de fonds propres, telles que notamment les activités de marché dont le PNB est passé de 10 % en 1995 à 14 % en 1996. La part du PNB provenant des commissions a ainsi atteint 30 % en 1996, contre 27 % en 1995.

Il faut noter la bonne performance de la BFCE, dont la contribution au PNB du groupe augmente de 10 %.

■ **Le PNB global s'inscrit ainsi à 3 939 millions de francs**, en recul de 3,4 % par rapport à l'exercice 1995 (4 079 millions de francs).

■ **Les charges sont maîtrisées grâce en particulier aux premières économies liées au rapprochement.**

Les charges d'exploitation du groupe (2 715 millions de francs en 1996, contre 2 707 en 1995) sont stables (+ 0,3 %). Elles résultent :
– d'une progression modérée des frais de personnel (+2,1 %) due au renforcement du réseau international et de certaines équipes très spécialisées ;
– d'une forte baisse (– 3,1 %) des autres charges d'exploitation et amortissements : les premières synergies de moyens dégagées dès 1996, notamment par la mise en commun des systèmes d'information, ont déjà permis de réaliser des économies de charges externes significatives.

■ **Le résultat brut d'exploitation s'élève à 1 224 millions de francs**, contre 1 372 millions de francs en 1995 (– 10,8 %). Cette baisse est due essentiellement à la répercussion sur le RBE de la diminution du PNB d'origine non commerciale.

■ **Le montant du solde des dotations nettes sur créances atteint 747 millions de francs** pour l'ensemble de l'exercice, contre 458 millions de francs pour le seul premier semestre ; il s'élevait à 698 millions de francs pour 1995, mais après reprise nette de 159 millions de francs de provision inscrite au passif.

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence reflète pour une large part la participation du groupe au financement de quelques grands projets immobiliers parisiens. Le solde négatif (–158 millions de francs) est très nettement inférieur à celui de l'exercice 1995 (–513 millions de francs).

500 MILLIONS DE FRANCS DE CHARGES DE RESTRUCTURATION (dont 250 millions ayant un impact sur le compte de résultat)

Le groupe avait pris en compte au premier semestre 1996 les charges exceptionnelles de restructuration (liées pour l'essentiel à l'adaptation des effectifs) nécessitées par le rapprochement entre le Crédit National et la BFCE à travers une provision de 500 millions de francs, répartie forfaitairement entre les deux établissements. Comptablement, une dotation de 250 millions de francs a été portée dans le compte de résultats consolidé, la part figurant dans les comptes de la BFCE (250 millions de francs) ayant été reprise sur la sous-valeur d'acquisition. Compte tenu notamment de la situation fiscalement déficitaire du groupe, le solde net de l'impôt à payer et de la fiscalité différée s'élève à + 130 millions de francs.

■ **Le bénéfice net consolidé total s'établit à 162 millions de francs et la part du groupe à 98 millions de francs.**

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE

A la fin 1996, les fonds propres nets consolidés, au sens du ratio international de solvabilité, s'élèvent à 17,4 milliards de francs, dont 10,4 milliards de francs de "noyau dur". Le ratio Cooke atteint 9,3 %, dont 5,6 % sur fonds propres de base.

Constatant que l'activité et les résultats sont en phase avec ce qui avait été annoncé dans le Projet d'entreprise à trois ans, et compte tenu des perspectives ouvertes au nouveau groupe, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 14 mai prochain, la distribution d'un dividende net de 10 francs par action, ce qui correspond à une rémunération de 15 francs, avoir fiscal inclus. L'option du paiement en actions de ce dividende sera proposée à l'Assemblée générale.

GROUPE CRÉDIT NATIONAL BFCE

SÉCURITÉ SOCIALE **Les internes, les chefs de clinique et les étudiants en médecine, en grève dans vingt-deux centres hospitalo-universitaires sur vingt-six, manifestaient à Paris, jeudi 27 mars, pour réclamer une fois encore la révision des conventions entre l'assurance-maladie et deux syndicats de médecins, prévoyant des sanctions collectives en cas de dépassement des objectifs de dépense de santé. ● LE GOUVERNEMENT n'envisage pas de reculer sur les modalités prévues par ces conventions en application du plan de réforme de la Sécurité sociale destiné à maîtriser l'évolution des coûts de l'assurance-maladie. ● À AMIENS, où il a rencontré les grévistes, mercredi 26, Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, a confirmé qu'il n'envisage pas de renégociation. Les parlementaires envoyés dans d'autres villes ont été mal accueillis.**

Les internes veulent « enterrer » les conventions médicales

En grève dans vingt-deux centres hospitalo-universitaires, les médecins ou futurs médecins espéraient, jeudi 27, vingt mille manifestants à Paris pour convaincre le gouvernement de revenir sur les dispositions de maîtrise des dépenses de santé adoptées par l'assurance-maladie

REBOND du conflit ou baroud d'honneur ? La manifestation nationale que les internes, les chefs de clinique et les étudiants en médecine des vingt-deux centres hospitalo-universitaires (CHU) touchés par la grève organisaient à Paris, jeudi 27 mars, de la Bastille à Nation, est sans doute l'une des dernières armes que les grévistes ont à opposer à la fermeté affichée par le gouvernement depuis une semaine. Alain Juppé n'a pas l'intention, en effet, d'accepter une renégociation des deux conventions médicales signées par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins, qui signerait un recul politique et un désaveu pour les organisations ayant soutenu, depuis le 15 novembre 1995, son plan de réforme de la Sécurité sociale, notamment la CFDT, la Mutualité française et le syndicat MG-France (généralistes).

La manifestation, pour laquelle les internes attendaient environ vingt mille personnes, devait mettre en scène un « enterrement » de la convention médicale au cimetière du Père-Lachaise. Organisée par les intersyndicats des internes et des chefs de clinique, le comité de grève des internes de Paris et l'Association des étudiants en médecine de France (Anemf), elle a été reprise par les trois organisations de médecins libéraux hostiles au plan Juppé : le Syndicat des médecins libéraux (SML), la Fédération des médecins de France (FMF) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui fournit depuis plusieurs jours une aide logistique importante au comité de grève.

Si une organisation de chirurgiens non signataire de la convention et deux syndicats de masseurs-kinésithérapeutes se sont joints au mouvement, celui-ci est loin de mobiliser tous les professionnels de santé, comme en 1991 et 1992. Du côté des médecins exerçant dans les hôpitaux, seule la Coordination médicale hospitalière (moins de 20 % des praticiens) a décidé d'envoyer une *« délégation forte »*, mais deux grands syndicats de médecins des hôpitaux, l'INPH et le SNAM-HP, globalement favorables au plan Juppé, ne s'y sont pas associés.

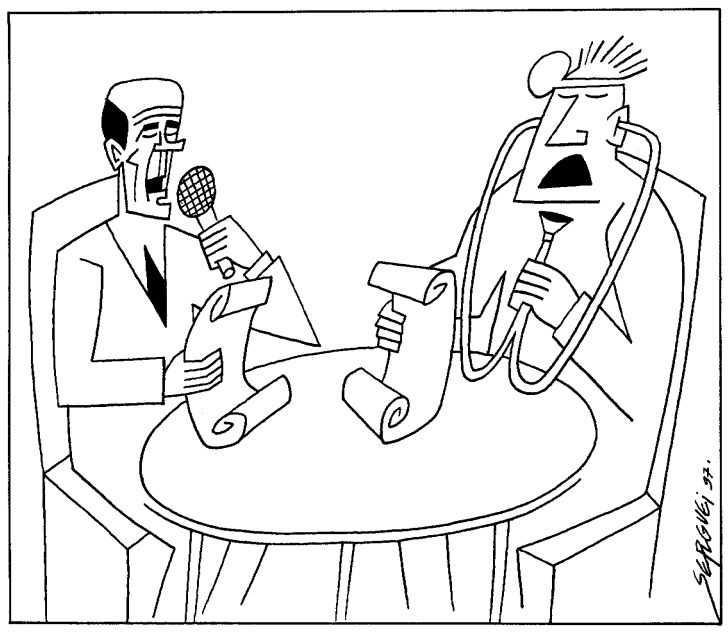

Au-delà de son noyau dur, constitué des internes et de certains médecins libéraux, ce défilé aurait pu se transformer en un rassemblement hétéroclite de forces représentant des intérêts divergents mais unies dans un même rejet de la réforme du système de santé. Les internes et les chefs de clinique ne s'y sont pas trompés, qui ont refusé la présence de la CGT ou de Force ouvrière à leur manifestation. Pourtant, la Fédération des mutuelles de France, très proche de la CGT, a appelé les assurés sociaux à manifester au côté des « blouses blanches ».

EXPLICATIONS HOULEUSES

Sur le terrain, la mobilisation n'a pas faibli, en apparence du moins : après la reprise du mouvement à Rennes, la grève touchait, jeudi, vingt-deux des vingt-six CHU. Dans la plupart d'entre eux, les chefs de clinique se sont joints aux mots d'ordre. Au ministère des affaires sociales, on se montre toutefois relativement serein. Si vingt-deux CHU sont touchés, le nombre de grévistes, assure-t-on, n'augmente pas – 5O % des internes et 30 % des chefs de clinique –, et l'usure commence à se faire sentir. Le ministre Jacques Barrot, qui s'est engagé, mercredi 26 mars au CHU d'Amiens, à *« prendre un décret »* ou à faire voter un article de loi afin d'associer officiellement internes et chefs de clinique aux futures négociations conventionnelles, n'en table pas moins sur un changement d'attitude des grévistes.

Las ! les premiers pas de la campagne d'explication sur le terrain de la réforme de la « Sécu » confiée par M. Juppé à trente-sept parlementaires de la majorité (*Le Monde* du 27 mars) n'ont pas été concluants. Pour la plupart médecins, ils vont avoir bien du mal à convaincre des internes obnubilés par les sanctions financières, alors que, par ailleurs, beaucoup approuvent certains points clés de la réforme, comme le développement des normes de bonne pratique, la formation continue obligatoire et l'informatisation des cabinets médicaux.

Trois d'entre eux, dépêchés dans les CHU les plus chauds, ont été fraîchement accueillis par les grévistes. Bernard Accoyer, député de Haute-Savoie et membre du secrétariat national du RPR, chargé des questions de santé, a été « retenu », mercredi, à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux par plusieurs centaines de grévistes qui exigeaient *« plus d'informations »*. A Montpellier, un autre CHU très impliqué dans le conflit, le professeur Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône) n'a pas convaincu les praticiens. A Strasbourg, la rencontre de Jacques Richir (UDF, Nord) avec les internes a été particulièrement houleuse, notamment sur le problème des reversements d'honoraires. M. Richir, entré en politique après avoir présidé le Syndicat national des médecins de groupe (SNMG), affilié à la CSMF, n'est pas parvenu à convaincre.

Le mouvement ne fait pas l'unanimité dans les hôpitaux, où il est souvent considéré comme corporatiste par les infirmières ou les aides-soignants, déçus de voir les internes se mobiliser pour la seule médecine libérale et non pour les conditions de travail à l'hôpital. Quant à la population, elle accueille de manière plutôt amusée un mouvement ponctué d'actions souvent spectaculaires et bien dans la tradition des carabins : une réunion de la caisse d'assurance-maladie a été perturbée à Marseille, et, à Paris, plusieurs centaines d'internes ont manifesté, aux abords du Sénat, dans les jardins du Luxembourg.

Jean-Michel Bezat ***J.-M. B.***

« Nous n'avons pas fait treize jours de grève pour un "non" »

AMIENS
de notre envoyé spécial

La visite avait été bien préparée. Le cabinet du ministre avait pris contact avec le comité de grève pour en arrêter les modalités : une réunion restreinte avec huit étudiants, internes et chefs de clinique, puis une rencontre avec les cent soixante grévistes, dans un amphithéâtre, pour un « jeu » questions-réponses. Le professeur Philippe Thibault, conseiller pour les affaires médicales, avait *« pris la température »* en téléphonant au directeur général et au président de la commission médicale d'établissement. *« Vous savez, tout est possible... »*, confiait un de ses conseillers, mi-enjoué, mi-inquiet.

REPORTAGE

Face aux internes d'Amiens, M. Barrot n'a pas voulu faire miroiter l'espoir d'une renégociation

Quand Jacques Barrot arrive au CHU d'Amiens, mercredi 26 mars en fin d'après-midi, le terrain a été balisé, sinon déminé. Il cherche en vain du regard un comité d'accueil, une haie d'honneur, un monôme bruyant... Seules quelques banderoles accrochées aux grilles de l'hôpital Nord témoignent qu'Amiens fait bien partie des vingt-deux CHU touchés par la grève. *« Depuis le 13 mars »*, précise Julien Begon-Lours, interne en psychiatrie, et préposé à la presse. Dans une pièce interdite aux journalistes, les huit « blouses blanches » soumettent « leur » ministre à la question : les bonnes pratiques, les filières de soin et, comme un leitmotiv obsédant, les reversements d'honoraires en cas de dérive des dépenses, qui ont mis le feu dans les salles de garde.

Dehors, cent cinquante grévistes se sont rassemblés sous les fenêtres directoriales. Quand il sort de la réunion, le ministre remercie ses invités pour la *« sérénité »* des débats, lâche un bon mot devant les caméras, sort sur le perron. Des sifflets fusent. *« Pas de manifestations intempestives ! Du calme ! »*, lance un des chefs de clinique ayant participé au premier entretien, avant d'inviter ses collègues à se rendre dans l'amphithéâtre. Le plus dur attend le ministre des affaires sociales.

M. Barrot n'a pas voulu réduire son déplacement à cet échange en comité restreint, comme le vendredi précédent, à Lyon, où quelques pontes des Hospices civils lui avaient organisé une trop discrète rencontre avec les grévistes dans un grand hôtel de la ville. Loin de l'hôpital, loin de la presse. A Amiens, il ne veut pas donner le sentiment de se « défiler ». D'autres tâches l'attendent à Paris, prévient-il, micro baladeur à la main, *« mais je ne regarderai pas ma montre »*, nuance-t-il aussitôt. La salle commence à s'agiter quand il tente de leur administrer une leçon d'économie de la santé.

« Vous faites partie d'un gouvernement libéral, attaque un interne, *et, dans la convention, je vois partout le mot "sanction". »* M. Barrot l'invite à *« ne pas se focaliser sur ce seul point de la réforme »*. L'interne insiste : *« Etes-vous prêt à renégocier la convention ? »* Il tente d'éluder la question. *« Répondez par "oui" ou par "non" ! »*, coupe son interlocuteur. *« Non ! Pour le moment, non ! »*, s'emporte M. Barrot. *« Pour le moment ! »*, ironisent quelques voix. *« Nous n'avons pas fait treize jours de grève pour un "non"*, lui lance l'interne. *Vous ne lâchez pas, nous ne lâcherons pas. »*

La tension baisse. Elle remontera un peu plus tard, quand le ministre lancera : *« Vous ne sauverez pas la médecine à la française en tirant tous les jours des chèques sur la Sécurité sociale. »* Avant d'avertir : *« Nous agréerons la convention médicale, ne vous trompez-pas là-dessus. »* Au cours de la soirée, ses conseillers ont appelé Paris. *« Que dit l'AFP ? Ah ? Vingt mille manifestants attendus demain ? Et Accoyer ? »* Bernard Accoyer, député de Haute-Savoie, chargé de la santé au secrétariat national du RPR, dépêché à Bordeaux par le premier ministre, a été retenu plusieurs heures par les grévistes. Les nouvelles des parlementaires envoyés à Strasbourg et à Montpellier ne sont pas meilleures. Les conseillers du ministre sont satisfaits : le ministre, lui, s'en est bien tiré.

Jean-Michel Bezat

Le texte d'orientation sur la cohésion sociale réécrit par des députés

LA COMMISSION des affaires sociales de l'Assemblée nationale devait poursuivre, jeudi 27 mars, l'examen du projet de loi d'orientation sur le renforcement de la cohésion sociale. Ce texte doit être discuté en séance publique à partir du 15 avril. Présenté par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, il rassemble des volets très divers : l'accès aux soins, le logement, l'emploi. Les discussions se déroulent de manière cahotante depuis deux jours, car, comme l'explique Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) rapporteur du projet, c'est *« une accumulation de cathédrales législatives »*.

A l'heure actuelle, nul ne peut prédire quelle forme prendra le projet de loi, les députés des deux commissions concernées – celle des affaires sociales et celle de la production et des échanges, consultée pour avis – se livrant à un étonnant travail d'enrichissement-déconstruction du texte. Pour le gouvernement, l'essentiel est pour le moment préservé : les quelques francs-tireurs ultralibéraux qui, à l'instar de Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), souhaitaient en profiter pour rendre plus restrictif le revenu minimum d'insertion (RMI) ont été bridés. Contre toute attente, en effet, les députés de la majorité sont, aux dires de certains observateurs, en pleine surenchère *« gauchisante »*.

La commission de la production et des échanges a commencé par examiner les neuf articles du projet de loi concernant l'accès au logement. La réforme de l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions, l'attribution des HLM et la prévention des procédures d'expulsion constituent les trois points forts du texte. Sur les réquisitions, les parlementaires ont adopté un amendement symbolique : les sociétés civiles immobilières familiales seront épargnées. En revanche, l'article 19 sur l'attribution des logements sociaux a été largement modifié. La commission de la production a tenu à regrouper diverses sections éparses du code de la construction et à en améliorer la cohérence, par exemple sur la question sensible de l'information statistique sur le volume de la demande de logement et l'occupation du parc. Elle a surtout souhaité renforcer le rôle des élus dans l'attribution des logements sociaux. La commission a ainsi adopté un amendement rendant obligatoire la création de *« conférences intercommunales du logement »*. Elles seraient présidées par des élus qui pourraient ainsi *« maîtriser la mixité sociale des territoires dont ils ont la charge »*.

Largement inspirés des demandes répétées des associations, deux autres amendements, présentés par le rapporteur de la commission de la production, Gérard Vignoble (UDF-Nord), concernent les procédures d'expulsion. Devant le juge, les familles pourraient se faire assister par une association. Une fois les recours épuisés, le préfet serait obligé de proposer à toute personne de bonne foi en difficulté *« une offre de relogement préalablement à l'octroi du concours de la force publique »*. Dans la phase de préparation du texte, le ministère du logement avait souhaité que les personnes expulsées se voient proposer un *« hébergement »* provisoire. Le ministère de l'intérieur avait écarté l'idée. Elle est revenue, sous la forme audacieuse d'une proposition de *« relogement »*, par le biais de la commission.

Le préfet serait obligé de proposer à toute personne de bonne foi en difficulté « une offre de relogement »

La commission des affaires sociales a largement réécrit la copie. A l'initiative de René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine), a été délibérément supprimé le numéro d'ordre unique départemental pour les demandeurs de logement. Les principaux amendements adoptés portent sur la mesure-phare du volet emploi de la loi : la création de 300 000 contrats d'initiative locale en cinq ans, qui permettront aux bénéficiaires de minima sociaux d'exercer une activité rémunérée sur la base du SMIC. M. Couanau a proposé d'ouvrir ces contrats aux bénéficiaires de l'allocation veuvage. Il a surtout fait adopter l'extension du dispositif aux *« jeunes de dix-huit à vingt-six ans sans emploi »*, d'un niveau de formation inférieur au BEP.

Cet amendement remet en cause le principe d'activation des dépenses passives, voie choisie par le gouvernement pour tenir dans des limites budgétaires très étroites. Pierre Cardo (UDF, Yvelines) a obtenu l'adoption d'un amendement créant un fonds départemental d'initiative locale qui permettrait la mutualisation des sommes consacrées à l'insertion par l'emploi en provenance de tous les organismes concernés.

Plus surprenante est l'adoption d'un amendement, présenté par le groupe socialiste, étendant le régime de faillite civile, en vigueur en Alsace et en Moselle, à l'ensemble du territoire. Ce système permet aux personnes surendettées de voir leur dette annulée par une longue procédure judiciaire. Longtemps en désuétude, il a été de plus en plus utilisé ces dernières années. Le ministère du travail a toutefois fait connaître ses doutes sur la pertinence de la généralisation du dispositif.

Jérôme Fenoglio, Christine Garin et Caroline Monnot

La commission des lois veut « durcir » le projet sur les atteintes sexuelles

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 26 mars, une série d'amendements visant à « durcir » le projet de loi de Jacques Toubon sur les atteintes sexuelles contre les mineurs. Les débats ont porté sur la manière de rendre plus sévère ce texte, qui doit être examiné en séance publique le 22 avril. La commission a adopté un amendement qui prive les personnes condamnées pour infraction sexuelle des remises de peine ordinaires et supplémentaires. De plus, sur proposition du rapporteur, Suzanne Sauvaigo (RPR), la commission propose que la *« peine perpétuelle »* soit désormais encourue par un assassin violeur ou tortionnaire, quel que soit l'âge de sa victime. Jusqu'à présent, cette peine n'était envisageable que si la victime avait moins de quinze ans.

En revanche, un amendement portant de trente à cinquante ans la durée de la peine perpétuelle « réelle » encourue par les assassins violeurs d'enfants a été retiré. Plusieurs commissaires jugent en effet une telle peine irréaliste. Pour ce qui concerne l'hospitalisation d'office des auteurs de crimes ou délits jugés pénalement irresponsables, la commission a adopté un amendement qui propose que seule une commission tripartite composée d'un représentant du préfet, du médecin traitant de l'établissement et d'un magistrat puisse y mettre fin.

Pour éviter le caractère traumatisant des auditions du mineur victime (*Le Monde* du 27 mars), la commission propose que le procureur de la République ou le juge d'instruction puisse faire procéder à l'enregistrement sonore ou audiovisuel de ces auditions ou confrontations.

La commission souhaite que l'auteur d'agressions sexuelles ne puisse exercer un métier en contact avec les mineurs soit pour une période inférieure ou égale à dix ans, soit définitivement. Concernant la peine de suivi médico-social proposée dans le projet, elle suggère de porter la durée d'application de cinq ans, dans le projet gouvernemental, à dix ans, voire *« à titre définitif »*. En cas de non-exécution de cette peine de suivi, la commission aggrave les sanctions en relevant le maximum de l'emprisonnement encouru de deux à cinq ans en cas de délit, de cinq à dix ans en cas de crime.

Enfin, la commission veut doubler les peines prévues en cas de transmission, en vue de diffusion, d'images pornographiques de mineurs. Un an d'emprisonnement et 300 000 francs d'amende sont également préconisés pour la détention d'une image pornographique d'un mineur de quinze ans.

Michèle Aulagnon

LA DEVISE

DE DEMAIN N'EST

PAS LE FRANC,

LA LIVRE,

LE MARK,

LE DOLLAR

OU LE YEN.

Pour toutes informations, contactez http://www.utt.fr/

(Publicité)

C'EST L'INFORMATION.

Les années 90. Où l'on mesure le temps en nanosecondes. Où, pour rester en tête, il faut pouvoir rassembler immédiatement des données disséminées dans le monde entier, et les assimiler, et prendre instantanément des décisions basées sur ces informations. Vous êtes devant pour quelques mois. Quelques jours, peut-être. Vous devez être en brainstorming perpétuel, les idées doivent fuser.

L'échange d'informations devient vital. Un marché mondial émerge. Ses devises?

L'information numérique. Et l'information numérique. Et l'information numérique.

Des données qui doivent être rassemblées. Traitées. Gérées. Distribuées.

Au 21ème siècle, chaque multinationale aura besoin des systèmes de télécommunications les plus sophistiqués disponibles. L'époque où les opérateurs pouvaient se contenter de louer des câbles est d'ores et déjà révolue.

Aujourd'hui, nous devons être à même d'offrir plus. L'accès au multimédia, par exemple.

Une forme améliorée de fax ne suffit plus. Vous devez être à même de recevoir et d'échanger toutes sortes de données: vidéos, voix, son qualité numérique.

Le 8 janvier, la Nippon Telegraph and Telephone Corporation a annoncé son intention d'inclure la Communication Mondiale dans son plan de développement. Et pour vous, notre décision pourrait présenter un grand intérêt.

Une claire compréhension des possibilités, et de la direction que prend l'industrie des télécommunications donnera à votre entreprise un avantage évident... et considérable.

AUTOROUTE DE L'INFORMATION OU IMPASSE DE L'INFORMATION?

Dans la prochaine décennie, votre capacité à négocier sur le marché mondial de l'information dépendra entièrement de la capacité de vos services de télécommunications.

Un réseau mondial efficace permet aux organisations locales d'échanger des idées, et de faire fructifier les efforts plutôt que de vous en imposer plus.

Alors la compétence, le poids et l'expérience de votre opérateur ne sont-ils pas d'une importance primordiale?

NTT dispose d'atouts uniques: la masse critique, une expertise technique très poussée, sans oublier une efficacité et une méticulosité toutes japonaises.

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de télécommunications au monde avec 60 millions de lignes domestiques, 13 laboratoires de R&D, et de phénoménales capacités d'investissement.

Il n'est donc pas étonnant que nous fournissions déjà certaines des plus puissantes entreprises au monde (Il y a des chances pour que toute marque japonaise qui vous vienne à l'esprit soit un de nos clients).

Mais, dans cette branche, la taille n'est pas tout. Ce ne sont pas les plus gros opérateurs, mais les plus aptes qui seront les locomotives de cette ère de l'information. Ceux qui connaîtront le mieux leur marché. Ceux qui répondront le mieux aux besoins, au fur et à mesure de leurs évolutions.

Et c'est précisément pourquoi nous avons mis en place Global Total Solution.

GLOBAL TOTAL SOLUTION. OU NÉGOCIATIONS SANS FIN AVEC LES FOURNISSEURS?

Et la négociation des contrats n'est qu'un début. Mettre en place et entretenir un réseau est aussi complexe que le marché mondial de l'Information.

La solution? C'est un service sur mesure, un seul fournisseur qui répond à tous les besoins particuliers à votre entreprise. C'est Global Total Solution, de NTT.

C'est un service complet, où nous commencerons par vous consulter pour cerner vos besoins, avant de concevoir et de mettre en place votre LAN, WAN ou Intranet.

Et c'est votre bureau NTT local qui s'occupera de l'équipement et de la maintenance de votre réseau.

Mais vous pourrez aussi nous en laisser l'entière responsabilité. Nous

Pour toutes informations, contactez http://www.ntt.fr/

travaillerons alors en collaboration étroite avec votre personnel, vous n'aurez plus à vous soucier de votre matériel, et nous nous occuperons de l'ensemble de votre réseau.

L'INTERNET DEVIENT UNE PART IMPORTANTE DE VOTRE BUDGET. MAIS ÊTES-VOUS SATISFAIT DU SERVICE?

Il y a 20 ans notre R&D a commencé des recherches portant sur des fibres de verre qui pourraient véhiculer des informations sous forme d'ondes lumineuses.

Aujourd'hui, les câbles en fibres optiques peuvent transporter des quantités phénoménales de données... à une vitesse tout aussi phénoménale: une seule paire de fibres, chacune de l'épaisseur d'un cheveu humain, peut transmettre plus de 10 millions de millions d'octets par seconde.

Nous avons investi très lourdement dans les fibres optiques, installant des réseaux partout au Japon. Ce qui est une expérience inestimable, parce que nombre de réseaux dans le monde ne peuvent supporter le trafic auquel ils ont ou auront à faire face. Un simple exemple: 50 millions d'abonnés Internet deviendront 500 millions au 21ème siècle.

En tant que responsable informatique, êtes-vous totalement satisfait des systèmes actuels?

Le High Speed Internet Backbone de NTT, en phase finale de développement, pourra transférer en une seconde les informations contenues dans un an de journal.

Êtes-vous encore satisfait des systèmes actuels?

POUVONS-NOUS VOUS OUVRIR LA PORTE DES MARCHÉS ASIATIQUES?

Alors que l'Asie Pacifique fait son entrée dans le marché mondial, il devient de plus en plus vital pour les multinationales d'avoir accès aux technologies appropriées. Et naturellement, aux compétences locales adéquates.

NTT a les moyens de vous aider à pénétrer ces marchés et à établir les liens les plus utiles - et les plus rentables.

Nous mettons en ce moment en pratique notre expertise technique à Hong Kong, au Vietnam, en Thaïlande, dans les Philippines, en Indonésie et à Singapour. Une joint-venture composée de NTT et de Shanghai Post & Telecommunications Administration est actuellement consultée pour développer les nouveaux services de télécommunications en Chine.

Nous développons également des systèmes multimédia très avancés; le Malaysian Multimedia Super Corridor en est un superbe exemple.

Ce projet visionnaire sera doté d'une Ville Informatique Virtuelle au cœur d'un ordinateur central multimédia global.

Vous ne pourriez rêver d'un meilleur partenaire que NTT: personne ne connaît les systèmes japonais et d'Extrême-Orient mieux que nous. Et la raison en est simple: nous avons installé la plupart d'entre eux.

Mais permettre aux multinationales de prendre pied en Asie n'est qu'un début. Car ce n'est pas seulement le lieu de travail, mais aussi l'éducation, la culture, le développement humain qui évoluent dans cette ère de l'Information.

Comme l'a dit notre Président, Jun-Ichiro Miyazu, "Si nous ignorons le changement social causé par le développement rapide de la technologie numérique, nous ne pourrons comprendre vers où se dirige le monde multimédia".

L'avenir de votre entreprise dépend de votre compréhension de ce monde et de votre contribution à celui-ci.

Pour toutes informations, contactez http://www.ntt.fr/.

GLOBAL NETWORKING. WORKING WITHOUT LIMITS.

NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORPORATION

19~2 Nishi-Shinjuku 3-chome, Shinjuku-ku, Tokyo 163~19 Japan. Telephone: 81 (3) 5359-5111.

PARIS · LONDRES · DÜSSELDORF · GENÈVE · BANGKOK · PÉKIN · HANOI · HONG KONG · JAKARTA · KUALA LUMPUR · MANILLE · SHANGHAI · SINGAPOUR · NEW YORK · LOS ANGELES · MOUNTAIN VIEW · RIO DE JANEIRO

Le RPR et l'UDF font front commun pour dénoncer les thèses de l'extrême droite

Philippe Douste-Blazy redoute des violences à l'occasion du congrès du FN

Lors d'une réunion, mercredi 26 mars à Strasbourg, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, et l'ancien ministre Nicolas Sarkozy ont appelé la droite à mettre en avant ses propres valeurs. Le ministre de la culture a adressé une mise en garde contre les violences que pourrait provoquer la réunion du congrès du FN.

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Le débat organisé, mercredi 26 mars, par les responsables alsaciens de l'UDF et du RPR à l'occasion du congrès du Front national à Strasbourg pendant le week-end pascal a permis aux balladuriens et aux chiraquiens de délivrer un message commun : le mouvement de Jean-Marie Le Pen défend des idées contraires aux valeurs de la droite ; celles-ci doivent être impérativement mises en avant pour bien marquer la différence entre la majorité et les socialistes.

Dans cet exercice, Nicolas Sarkozy s'est montré habile. Malgré *« la nullité consternante de son programme et de ses propositions »*, le FN bénificie, a-t-il expliqué, d'une *« vie politique ennuyeuse »*, due aux effets pervers du recours systématique au consensus. Volontiers provocateur, l'ancien ministre d'Edouard Balladur a affirmé que la déception de l'électorat de droite tenait pour une bonne part à la *« frilosité »* de certains responsables de la majorité. Il a enfoncé le clou en dénonçant la propension de beaucoup à se cacher derrière les contraintes de l'Europe et de la mondialisation pour éviter de prendre position dans des dossiers difficiles, comme celui de Renault. En conclusion, il a invité les quelques centaines de participants, venus défendre les *« valeurs humanistes face à la montée des extrémismes »*, à redoubler de militantisme pour revenir aux sources : *« conduire une action passionnée »*.

MANQUE D'EFFICACITÉ

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, par ailleurs secrétaire général de Force démocrate, a lui aussi déploré le manque d'efficacité dans le combat contre l'extrême droite. *« Peut-être que nous luttons mal contre la haine ? »*, s'est-il interrogé, avant d'affirmer sa détermination à ne pas confondre *« fermeté et violence »*. Le dirigeant centriste a aussi adressé une mise en garde *« contre les violences que pourrait susciter le congrès du FN et qui ne pourraient que profiter à ce parti, qui, du reste, les attend plus qu'il ne les redoute »*. Il a aussi souligné l'impérieuse nécessité qu'il y a à ne pas laisser le monopole des *« valeurs nationales »* au Front national, et à entreprendre *« une reconquête civique, militante, quotidienne »*. Pour M. Douste-Blazy, le danger est d'autant plus grand que le parti d'extrême droite est *« un vrai mouvement, au sens étymologique du terme, qui mue et qui s'adapte constamment pour atteindre son seul objectif : mettre en place une idéologie raciste »*.

Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a tenu, à l'instar des autres orateurs, à dénoncer le caractère haineux, raciste et antisémite du Front national. Mais il est très vite passé à des préoccupations plus électoralistes. Après avoir insisté sur les *« responsabilités »* de François Mitterrand et du Parti socialiste dans la montée de l'extrême droite, le député de l'Oise a mis en garde contre la *« fausse piste »* sur laquelle la majorité ne doit pas s'engager, celle du « front républicain ». Outre la *« confusion idéologique »* qu'elle risque d'entraîner, cette stratégie, a-t-il assuré, serait *« dangereuse parce qu'elle donnerait prise à l'idée d'un complot de tous contre le Front national »*. Comme les élus locaux de l'UDF et du RPR, qui stigmatisent les *« gesticulations »* du maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, M. Mancel a déclaré : *« On ne combat pas efficacement le Front national en recherchant à tout propos l'agitation médiatique. »*

Marcel Scotto

Chrétiens et juifs lancent un appel commun contre le racisme

LES RESPONSABLES confessionnels des trois départements de l'Alsace et de la Moselle, où les cultes sont reconnus (ils étaient allemands au moment des lois de séparation de 1905 et ont gardé le régime antérieur), se mobilisent avant le congrès du Front national à Strasbourg. Une déclaration commune devait être rendue publique jeudi 27 mars par les responsables de la communauté juive et des Eglises chrétiennes. Elle est signée par les grands rabbins de Strasbourg, de Metz et de Colmar (René Gutman, Bruno Fiszon et Jacky Dreyfus), par les présidents des Eglises réformée (Antoine Pfeiffer) et luthérienne (Michel Hoeffel), par Mgr Charles Brand, archevêque de Strasbourg, et Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz.

Dans ce message, essentiellement spirituel, ils réaffirment les principes communs aux croyants qui se réclament de la Bible, citant en particulier *« la dignité de la personne humaine créée à l'image de Dieu, l'unité du genre humain, la fraternité et l'égalité de tous les hommes par leur descendance commune, leur égalité devant Dieu et devant la loi, l'amour et la justice comme fondement des relations humaines »*. Ces convictions, souligne la déclaration commune, sont *« en opposition absolue avec toute affirmation d'une inégalité des races, fondement du racisme et de l'antisémitisme »*.

La communauté juive de Strasbourg, qui compte quinze mille personnes, s'est aussi déclarée solidaire des manifestations contre *« les fléaux du racisme et de la xénophobie »*. Dans un communiqué publié le 25 mars, elle cite l'Exode : *« Tu n'humilieras pas l'étranger, ni le maltraiteras, car vous-mêmes avez été étrangers en Egypte. »* Et elle ajoute : *« Il est de notre devoir de rappeler que les proclamations d'un parti d'extrême droite, entre autres, sur l'inégalité des races, mènent aux plus affreuses tragédies de l'histoire. »*

JEÛNE PUBLIC

Pour ces responsables religieux, il s'agit de contrer le Front national sur le terrain des idées et des valeurs fondamentales, telles que le respect des différences ou l'accueil de l'étranger. C'est aussi dans cet esprit que les Eglises organisent des manifestations avant la fête de Pâques : une veillée œcuménique pour la *« fraternité »* a eu lieu le 24 mars à l'église Saint-Thomas de Strasbourg, réunissant près d'un millier de personnes. Un texte commun aux catholiques et aux protestants sera distribué dans toutes les églises d'Alsace à la sortie des offices du Vendredi Saint. Un jeûne public sera organisé par le mouvement Comprendre et s'engager, créé par des pasteurs protestants du nord de l'Alsace, du vendredi 28 mars au dimanche de Pâques.

Enfin, l'assemblée générale de la Fédération protestante de France, qui s'est réunie à Paris les 22 et 23 mars, a appelé à la *« résistance »* contre *« les comportements racistes et xénophobes qu'entretient et facilite l'extrême droite »*. Jacques Stewart, président, a notamment déclaré : *« Il faut dire publiquement que ce qu'un chrétien croit et vit est incompatible avec l'idéologie du Front national et que si l'on est pour l'Evangile, on est contre le Front national. »* Pour M. Stewart, le discours de Jean-Marie Le Pen *« pervertit et (...) anéantit le contenu même de la Bible, le don gratuit de la grâce fait par Dieu »*.

Henri Tincq

A Strasbourg, l'envie de s'engager, « mais où ? »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A Strasbourg, il règne désormais une envie de s'engager, *« mais s'engager où ? »*. A la maison de quartier de Krutenau, les militants des quatre-vingt-dix-sept organisations formant le collectif Justice et Libertés règlent les derniers détails de la manifestation de samedi. *« La police conseille d'allonger le parcours, sinon on va marcher sur 500 mètres »*, avertit un délégué. La marche de Strasbourg sera ouverte par les Toulonnais et *« tous les gens du Sud-Est venus en train, ils ont la place d'honneur »*. Les associations, les syndicats, les partis politiques et leurs ténors se disputeront la queue du cortège, derrière les simples citoyens.

Pendant plusieurs mois, au sein du collectif, les associations de quartier et des comités de chômeurs se sont mélangés à SOS-Racisme, à Ras l'Front, aux « travailleurs marocains », aux avocats, à certains syndicats. Jean-Marie Daugeville, vice-président de la Ligue des droits de l'homme, a la victoire modeste. *« Ça nous montre à nous-mêmes qu'on peut reprendre le chemin du terrain. On était différents, on a réfléchi ensemble, on n'a rien attendu des états-majors, les gens se sont ouverts eux-mêmes un espace »*, estime-t-il, lui qui rêve désormais d'une manifestation européenne des chômeurs. *« Les partis politiques ont intérêt à bien analyser ce qui est en train de se passer,* avertit-il. *A un an des législatives, trente mille ou quarante mille personnes à la porte d'un congrès du Front national, un week-end de Pâques, ça veut dire aux politiques : " Occupez-vous des vrais problèmes maintenant. Le chômage, l'Europe qui manque de démocratie, occupez-vous en ! Et vous avez intérêt à réussir !" »*

« AGITER LES CLOCHETTES »

A côté, Colin, vingt-cinq ans, magasinier, élu CFDT et militant à Ras l'Front, raconte comment il se débat dans la chocolaterie où il travaille. *« Avant d'être dans cette boîte, je n'aurais jamais imaginé que le racisme était aussi profond dans les conversations, aussi compliqué à combattre. Nous, on manque de formation. Longtemps, à la CFDT, on m'a répondu : " Dans chaque militant CFDT, il y a naturellement une capacité à lutter contre le Front national. " Je devais me débrouiller avec ça. »* Depuis un an, une prise de conscience a gagné les grandes centrales syndicales, reconnaît-il, mais, lui qui n'appartient à aucun parti, il regrette aujourd'hui la désertion de la politique dans le monde du travail. *« A la présidentielle,* dit-il, *les collègues ont voté Chirac, Le Pen. Pour eux la gauche, c'était la trahison des grands acquis sociaux. Maintenant, personne n'est politisé. »*

Un autre militant de Ras l'Front, Roland Pfefferkorn, sociologue, auteur avec Alain Bihr du livre *Déchiffrer les inégalités* (Syros), a calculé qu'entre 1982 et 1992, le PIB a augmenté de 1 400 milliards de francs, *« ce qui correspondrait à 2 000 francs par mois et par personne si l'argent était réparti égalitairement »*, avance-t-il, alors que *« pendant cette période, ce sont les revenus de la propriété qui ont littéralement explosé ». « Ras l'Front, c'est bien pour agiter les clochettes,* ironise l'universitaire. *Il faut tout faire pour déligitimer le Front national, montrer que sa vision du monde social n'est pas traversée par des clivages de classe, mais de race. Mais on ne réglera rien si on répond aux peurs, aux inquiétudes par des orientations économiques néolibérales. »*

Tous voudraient que les *« quartiers bougent, prennent eux-mêmes la parole »*. Tous rêvent d'un grand mouvement social comme « antidote ». Tous songent à un nouveau parti politique. Mais qui ressemblerait à quoi ?

Dominique Le Guilledoux

Une demande de levée d'immunité parlementaire vise Michel Charasse

LE JUGE d'instruction chargé de l'enquête sur les bureaux d'études proches du Parti communiste, Laurence Vichnievsky, a transmis au bureau du Sénat une demande de levée d'immunité parlementaire concernant le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, Michel Charasse. Mme Vichnievsky ne compte pas lui signifier de charges, et encore moins l'incarcérer : elle souhaite simplement entendre M. Charasse comme témoin en tant qu'ancien ministre du budget.

L'enquête du magistrat, qui porte notamment sur les relations entre la Compagnie générale des eaux (CGE) et des bureaux d'études proches du PCF, montre que certains redressements fiscaux imposés à la CGE n'ont pas été recouvrés par l'administration fiscale. Afin d'avoir des explications sur cette clémence, le juge d'instruction de Paris avait demandé à entendre trois anciens ministres du budget : Henri Emmanuelli, Nicolas Sarkozy et Michel Charasse.

MM. Emmanuelli et Sarkozy ont tous deux accepté de répondre au juge, mais M. Charasse a refusé catégoriquement, à deux reprises, de se rendre au palais de justice. Convoqué en décembre, puis en janvier, le sénateur du Puy-de-Dôme ne s'est pas rendu au tribunal, considérant que cette audition violerait le principe de la séparation des pouvoirs. *« M. Charasse*, écrit son avocat, Gilles-Jean Portejoie, dans une lettre adressée au juge, le 10 décembre, *estime qu'il méconnaîtrait les lois de la République s'il répondait à vos questions. »*

Pourtant, rien n'empêche un magistrat d'entendre un ancien ministre comme témoin. Le code de procédure pénale prévoit des dispositions particulières pour les ministres en exercice, qui ne peuvent être entendus qu'après l'autorisation du conseil des ministres, mais M. Charasse n'est pas membre de l'actuel gouvernement.

La Constitution précise que la Cour de justice de la République est compétente pour les crimes et délits commis par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions, mais le juge ne lui reproche pas une infraction pénale : elle souhaite simplement l'entendre comme témoin. Dans une citation par voie d'huissier envoyée le 2 janvier à M. Charasse, le juge Vichnievsky avait indiqué que si le sénateur persistait à ne pas vouloir témoigner, il y serait *« contraint par amende et même par corps »*.

Pour toute mesure coercitive, la magistrate est obligée de demander au préalable l'autorisation du bureau du Sénat. Elle vient donc de le faire, transmettant, comme le révèle *L'Est républicain,* une demande de levée d'immunité parlementaire au parquet de Paris, qui devrait la transmettre prochainement à la chancellerie, via le parquet général.

Anne Chemin

La droite est à la recherche d'une réforme de l'ISF politiquement indolore

Un colloque a réuni des parlementaires au Sénat

COMMENT rendre politiquement indolore, pour la majorité, une réforme de l'impôt sur la fortune appelée de ses vœux par le président de la République ? Alain Lambert (Union centriste), rapporteur du budget au Sénat, en liaison avec Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait convié mercredi 26 mars, lors d'un colloque, quelques parlementaires à réfléchir avec lui aux voies et moyens d'alléger un tel impôt.

Convaincus que l'ISF pénalise les sociétés familiales et joue contre l'emploi, MM. Lambert et Méhaignerie ont souhaité rouvrir publiquement le débat, à un mois de l'examen au Parlement du traditionnel projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et fiscal (DDOEF) après l'échec essuyé, à l'automne, lors de la discussion de la loi de finances pour 1997.

Embrayant trop précipitamment sur le souhait présidentiel, M. Lambert avait déposé un amendement tendant au rétablissement du plafonnement de l'ISF, supprimé par la majorité en 1995 et qui, un mois durant, en novembre 1996, a suscité flottements et polémiques. Face à l'hostilité de la plupart des députés de la majorité qui doutaient de l'opportunité politique d'un tel assouplissement, et sur consignes de Matignon, cet amendement avait été repoussé. La commission des finances de l'Assemblée nationale et le gouvernement avaient pensé, à l'origine, agir en douceur en proposant un tel assouplissement non lors de la discussion du projet de loi de finances, mais, un peu plus tard, lors de l'examen du « collectif » de fin d'année. L'empressement de M. Lambert avait torpillé ce schéma.

Mercredi, il s'agissait donc de repartir de zéro. Devant un parterre de chefs d'entreprise, invités à témoigner, et de fiscalistes, encouragés à fournir des argumentaires techniques, M. Méhaignerie a pointé le souci de la majorité : une réforme de l'ISF peut être *« l'un de ces moments où tombent dans les urnes des votes dans l'autre sens »*. Une tentation s'offre à la majorité, a-t-il indiqué, celle d'*« attendre que l'esprit public mûrisse, c'est la stratégie d'après-législatives »*. Pour sa part, il estime que le problème posé par le déplafonnement est *« urgent »* et peut être réglé *« dès le DDOEF en mai »*.

« Nous réfléchissons à des avantages fiscaux qui seraient accordés aux actionnaires signant entre eux un pacte de stabilité ou un pacte familial », a t-il expliqué. L'idée est d'octroyer aux membres d'un tel pacte soit *« un plafonnement de l'ISF »*, s'ils s'engagent pour cinq ans, soit *« un abattement de 50 %»*, si le pacte dure dix ans. Un tel pacte, pour être valable, devrait rassembler une part du capital équivalente à la minorité de blocage (33,3 %).

La suggestion a séduit les patrons d'entreprises familiales présents au colloque. Littéralement assailli, à l'issue des travaux, M. Méhaignerie s'est vu félicité pour l'astuce du procédé. *« Un abattement de 100 % aura le même coût politique et sera plus efficace »*, lui a quand même suggéré un chef d'entreprise. *« Ne parlez surtout pas de plafonnement de l'ISF ! Mettez l'accent sur le pacte de stabilité, c'est plus discret »*, lui conseillait un autre, qui s'interrogeait *: « Faut-il aller voir aussi les socialistes ? »* M. Méhaignerie l'a adressé à Laurent Fabius, président du groupe PS à l'Assemblée nationale qui, selon lui, *« pourra convaincre ses députés de ne pas en faire trop »*...

Caroline Monnot

Notaire, sénateur, bourgeois moderniste

PORTRAIT

Alain Lambert, porte-parole de ceux pour qui le patrimoine est sacré

SA RÉUSSITE a fait bien des envieux. Dans les couloirs feutrés du palais du Luxembourg, les promotions rapides ne sont ni habituelles ni appréciées. Or, moins de trois ans après avoir été élu sénateur de l'Orne, Alain Lambert a arraché le poste recherché de rapporteur général du budget, lorsque Jean Arthuis est entré dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, en mai 1995. Ce ne fut certes pas par consensus. Tout au long de sa carrière politique, il s'est fait plus d'ennemis que d'amis dans sa famille politique naturelle, la droite, et des membres éminents de la majorité sénatoriale jugeaient déontologiquement constestable qu'une fonction aussi essentielle dans la vie de leur maison soit confiée à un homme qui, par son rôle au Conseil supérieur du notariat, est aussi le porte-parole d'une profession directement intéressée par la fabrication de la loi.

Ce notaire d'Alençon s'est lui-même posé la question. S'il avait dû choisir, le fils d'un cordonnier d'un petit bourg mayennais aurait vite tranché : parvenir au sommet de sa profession était, et reste, à ses yeux plus important que d'arracher un mandat politique, si prestigieux soit-il. La politique ne lui est certes pas un monde étranger ; son beau-père, Pierre Noal, fut un temps député gaulliste de l'Orne ; par son intermédiaire, il est depuis longtemps un intime de Jean Arthuis ; les voisinages discrets des propriétés ornaises lui avaient aussi permis de bien connaître Etienne Dailly.

Pour convaincre ce notable moderniste de sortir de son étude, il fallut toute la force de conviction de Michel d'Ornano, alors « duc » de Normandie. Pour la droite, l'investissement fut rentable : en 1989, Alain Lambert a arraché la ville d'Alençon au PS. Immédiatement, il s'est lancé dans une autre bataille : faire mordre la poussière aux élus traditionnels qui, sous la houlette d'Hubert d'Andigné, sénateur RPR, géraient l'Orne comme au beau temps de la IIIe République. Le combat fut homérique, la victoire acquise lors des sénatoriales de 1992.

L'humilité et la discrétion ne sont pas les vertus premières d'Alain Lambert. UDF, sans appartenance plus précise, tous les groupes de cette mouvance déroulèrent sous ses pieds le tapis rouge ; les centristes, en acceptant que le nouvel élu siège à la commission des finances, l'emportèrent. Ornais et Alençonnais furent, alors, priés de comprendre que leur élu serait d'abord parisien. Déjà vice-président du conseil supérieur du notariat, il savait qu'il deviendrait, en octobre 1996 et pour deux ans, le président de cet organisme chargé de représenter la profession auprès des pouvoirs publics.

Ce cumul professionel et politique ne le gêne pas. Alain Lambert plaide que ce conseil n'est pas chargé de défendre les intérêts des notaires, mais de conseiller le gouvernement sur le droit des familles dont ils sont les principaux praticiens. Ceux qui siègent avec lui à la commission des finances conviennent d'ailleurs que son accession au rapport général n'a rien changé à son attitude. S'il surveille de très près la fiscalité de l'épargne, s'il s'efforce de limiter le poids de l'impôt de solidarité sur la fortune, s'il est l'inventeur d'une solution constitutionnellement acceptable pour faciliter la transmission d'entreprises, c'est, tout simplement, qu'il est le porte-parole d'une bourgeoisie provinciale pour qui le patrimoine familial et « entrepreneurial » est sacré.

Thierry Bréhier

L'Assemblée nationale s'oppose au Sénat sur la réforme du service national

Les députés RPR et UDF privilégient le rôle militaire du « rendez-vous citoyen »

La réforme du service national, voulue par le président de la République, contraint le ministre de la défense à un délicat parcours parlementaire. Alors que le Sénat souhaite privilégier l'aspect civil du « rendez-vous citoyen » et de l'appel au volontariat, l'Assemblée nationale tient à mettre l'accent sur l'aspect militaire. La mise en œuvre de ces deux aspects de la réforme se révèle plus difficile que prévu.

CHARLES MILLON aura fort à faire pour rapprocher les points de vue de l'Assemblée nationale et du Sénat, tant les deux chambres du Parlement ont, à ce stade de l'examen du projet, des visions différentes de ce que doit être le futur service national. Certes le texte approuvé, mardi 26 mars, en deuxième lecture par les députés de la majorité, ceux de l'opposition votant contre, ne contredit pas les grandes lignes de la réforme présentée par le ministre de la défense le 28 janvier en première lecture au Palais-Bourbon, et approuvé au Palais du Luxembourg : le futur service national comportera deux parties obligatoires – un recensement à l'âge de 16 ans concernant à terme également les jeunes filles et un « rendez-vous citoyen » de cinq jours, étendu aux jeunes filles à partir de 2003 – ainsi que des volontariats. Mais au-delà, il reste de nombreux points de désaccord.

En termes diplomatiques le rapporteur du projet, Jacques Boyon (RPR, Ain), avait évoqué, au cours des travaux de la commission de la défense qu'il préside, une *« appproche quelque peu différente »* de la réforme tandis que René Galy-Dejean (RPR, Paris) avait souligné *« la différence d'esprit entre le texte voté par le Sénat et celui adopté par l'Assemblée nationale en première lecture »*. M. Galy-Dejean avait aussi fait remarquer que les sénateurs avaient eu le souci de faire du projet de service national un *« texte concernant la société civile »*, alors que les députés souhaitaient que le texte *« procède de l'esprit de défense »*.

C'est fort de ce constat que les députés se sont méthodiquement attachés, mardi, à rétablir, article après article, la version qu'ils avaient élaborée en première lecture, et que les sénateurs avaient ensuite largement transformée. Il s'est d'abord agi de redonner au projet *« un souffle de défense »* en revenant sur la rédaction des deux premiers articles du texte, énonçant les principes mêmes du service national. Soulignant ironiquement que le Sénat *« avait trouvé "paradoxal" d'inscrire le devoir de défense dans notre législation »*, M. Boyon a fait rétablir la version, plus martiale, du premier article du projet que le Sénat avait, à ses yeux, édulcorée : *« le service national contribue à former l'esprit de défense des citoyens, qui concourent à la défense du pays »* est ainsi devenu : *« tous les citoyens concourent à la défense du pays. Cette obligation et ce droit s'exercent notamment dans le cadre du service national »*.

Un âpre débat a, ensuite, opposé les députés au ministre de la défense sur la rédaction de l'article qui prévoit, en cas de nécessité, le rétablissement du service militaire dans sa forme actuelle. Les sénateurs avaient réécrit la copie des députés, en indiquant que *« les dispositions du livre II du code du service national pourront être remises en vigueur si la défense de la nation le justifie »*. Trop *« juridique »* a tranché M. Boyon, alors que M. Millon préférait la version sénatoriale.

SANCTIONS

Olivier Darrason (UDF, Bouches-du-Rhône) a plaidé pour que soit écrite noir sur blanc la formule *« symbolique »* : *« l'appel sous les drapeaux peut être rétabli »*. Au moins, *« tout le monde comprend ce que cela veut dire »* a insisté M. Boyon. Dans le souci de pouvoir éventuellement raccourcir un « rendez-vous citoyen » qui les laisse sceptiques, les sénateurs avaient indiqué qu'il aurait une durée de *« cinq jours au plus »*. Cet *« au plus »* qui agaçait M. Millon a été supprimé. Le Sénat avait chassé du projet les *« médiateurs citoyens »*, censés accueillir les jeunes en difficulté pendant le « rendez-vous citoyen ». Ils avaient également annulé la possibilité de suivi de ces jeunes pendant les deux mois suivant ce rendez-vous. Abandonnant au passage la notion de *« médiateurs citoyens »*, formule introduite dans le texte par le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, mais jugée peu claire, les députés ont néanmoins tenu à préciser que *« chaque centre du service national contribuera à la lutte contre l'exclusion et au renforcement de la cohésion sociale »* et ils ont rétabli l'article *« malencontreusement supprimé par le Sénat »* qui prévoyait une période facultative d'orientation.

Les sénateurs avaient durci les sanctions prévues pour le non-respect des règles du service national. Les députés se sont attachés à les assouplir. Ces sanctions prévoient par exemple l'interdiction de se présenter aux examens et concours publics (baccalauréat, concours administratifs, permis de conduire, etc.) jusqu'à 25 ans. Le Sénat avait éliminé ce butoir, rendant la sanction valable à vie. L'Assemblée nationale l'a rétabli avec l'appui du ministre de la défense qui s'est dit *« attaché à la proportionnalité des peines »*.

Paul Quilès (PS, Tarn) a confirmé que les députés socialistes déféreront ce texte au Conseil constitutionnel. D'ici là, le Sénat doit l'examiner, en seconde lecture, à la fin du mois d'avril.

Fabien Roland-Lévy

Qui va payer les pompiers de Paris ?

La réforme du service militaire touche directement la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), qui compte 20 % d'appelés sur un effectif de sept mille hommes. Le problème a été soulevé, lors du débat budgétaire du Conseil de Paris, par Jean-Marie Le Guen (PS), qui a dénoncé l'*« imprévoyance de la majorité face à cette réforme »*.

En réponse aux interrogations du groupe socialiste sur le financement de la BSPP, Philippe Massoni, préfet de police de Paris, a indiqué que, pour 1997, le problème est résolu. Le coût total (68 millions de francs) du changement de statut des appelés sapeurs-pompiers, qui, au bout de dix mois de service national, deviennent des engagés touchant une solde, est pris en charge par l'Etat. A partir du 1er avril, les appelés toucheront une solde d'engagés et, à compter du 1er juin, ils seront mensualisés, a indiqué M. Massoni, qui n'a pas pu préciser, toutefois, qui, du ministère de l'intérieur ou de celui de la défense, assumera ce surcoût.

Doutes sur le « rendez-vous-citoyen » et sur le volontariat

ANALYSE

Le ministre de la défense s'est retrouvé bien seul pour défendre un projet auquel le souffle fait défaut

PARCE QU'IL EST une œuvre hybride par nature et qu'il a encore besoin d'être mis à l'épreuve sur le terrain, le projet de réforme du service national a du mal à entraîner l'adhésion de tous : élus, mouvements associatifs, citoyens ou responsables militaires. Certes, le gouvernement peut faire valoir qu'il innove en la matière et qu'il ne peut s'appuyer sur aucune expérience précédente de même nature à l'étranger. Le « rendez-vous citoyen » est inconnu ailleurs, et même le volontariat est une originalité française dans la mesure où, à la fois, il accompagne la création d'une armée professionnelle – comme ce peut être le cas dans certaines armées étrangères – et il tend à remplir une fonction – ce qui est une nouveauté – au service d'activités civiles.

Mais, précisément, les discussions préparatoires au texte de loi ont fait apparaître cette ambiguïté, que certains qualifient même d'improvisation. De ce point de vue, les interventions des élus de la nation ont témoigné de leurs approches différentes : les députés ont plutôt cherché à renforcer la portée propre à la défense de la réforme, quand les sénateurs ont paru davantage s'intéresser à ses implications civiles. De sorte que, par rapport au texte initial, des modifications et des assouplissements en ont altéré quelque peu l'économie de départ. Ce qui n'est pas forcément un mal, s'agissant d'un projet de loi que ses auteurs ont voulu, à tort, d'inspiration plus technique que politique.

Quelles que soient les retouches à venir, deux pièces maîtresses du dispositif restent sur la sellette et menacent même de soulever bien des difficultés. La première est le « rendez-vous citoyen » de cinq jours, obligatoire – y compris pour les jeunes femmes à partir de 2003 – entre dix-huit et vingt ans. Le ministre de la défense, Charles Millon, voudrait en faire une étape importante du *« parcours civique »* et du *« parcours d'insertion »* de la jeunesse. L'ambition est louable, mais rien n'est acquis à ce jour. Les premières expériences, tentées dès juin à Mâcon, et avant la fin de l'année à Compiègne-Cambrai et à Nîmes-Tarascon, vont pouvoir montrer que le bon fonctionnement de tels centres du « rendez-vous citoyen » dépendra très directement du montant des moyens financiers et de la qualité de l'encadrement civil et militaire mis à leur disposition ; les parlementaires, comme les armées, ont, sur ce point, déjà mis en garde le gouvernement.

PARI SUR LA GÉNÉROSITÉ

Ces « vitrines » de la citoyenneté risquent, sinon, de vite devenir une contre-publicité. Or, il n'est pas aujourd'hui assuré que les administrations civiles aient compris la nécessité de faire un effort. Pas davantage les armées, qui renâclent à fournir des cadres de qualité en prétextant qu'un engagement excessif au profit du « rendez-vous citoyen » met en cause sa professionnalisation.

La seconde difficulté tient au volontariat, qu'il soit à vocation militaire ou civile, de jeunes Françaises et Français entre dix-huit et trente ans. Le gouvernement parie sur la générosité des jeunes et sur la capacité des armées, pour le volontariat sous l'uniforme, et de l'Etat ou des associations à but humanitaire, à en tirer parti. Mais rien n'est joué d'avance, en regard du droit du travail. La modicité de l'indemnité prévue (l'équivalent d'un revenu minimum d'insertion) ; les aléas d'une protection sociale dont les organismes d'accueil, les employeurs éventuels et les administrations se renvoient la charge ; le risque que le volontariat ne soit assimilé à un « petit boulot » ou qu'il ne se substitue à des emplois de la fonction publique ou du secteur privé, avivent les craintes d'un « dérapage » au fil des années. Même, au sein des armées, le volontariat n'est pas considéré comme la panacée : trop court pour être rentable, surtout s'il devait être fractionné dans le temps, il lui est généralement préféré un engagement contractuel de plus longue durée.

En définitive, si le projet de loi suscite quelque appréhension et si le gouvernement sait qu'après son approbation par le Parlement il devra encore batailler pour le traduire dans les faits, c'est que le texte ne répond pas, ou insuffisamment, à ses objectifs. Cette réforme a été présentée par M. Millon comme le moyen de *« remettre en marche le creuset républicain »* et de *« renouveler le pacte républicain »*, à un moment de l'histoire de la France où *« c'est désormais de l'intérieur que viennent les menaces principales »*. Or, le nouveau service, s'il devait jamais se résumer à un simple « rendez-vous citoyen », manque singulièrement de souffle. Et le moins qu'on puisse observer – même après que le chef de l'Etat eut invité le gouvernement à s'y associer sans états d'âme – est que le ministre de la défense est resté bien seul, face à la représentation nationale, à promouvoir un texte législatif que ses collègues ont superbement ignoré.

Jacques Isnard

Sondage : la gauche perd du terrain

SI LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES avaient lieu aujourd'hui, la droite devancerait la gauche de 3 points au premier tour, alors qu'elles étaient à égalité fin novembre 1996. Selon un sondage réalisé par Ipsos pour France 2 et *Le Point*, du 14 au 22 mars, auprès d'un échantillon de 1 741 personnes, la majorité (RPR, UDF et divers droite) recueille 40 % des intentions de vote (+ 0,5 point). Les socialistes et divers gauche en recueillent 26 % (– 2), les communistes 10 % (– 0,5) et l'extrême gauche 1 % (inchangé), soit un total de 37 % pour l'ensemble de la gauche. Enfin, le Front national (15 %) et les écologistes (8 %) progressent chacun de 1 point.

Au second tour, les projections en sièges font apparaître une nette amélioration pour la droite et une forte dégradation pour la gauche. La majorité pourrait ainsi tabler aujourd'hui sur 232 sièges *« acquis »* ou *« probables »*, contre 201 sièges en novembre. A l'inverse, le PS est en position favorable dans 124 circonscriptions (contre 151 en novembre) et le PCF dans 27 circonscriptions (+ 3).

Philippe Séguin prend la défense de l'ENA

RECEVANT LA PROMOTION SORTANTE Marc-Bloch de l'ENA, mercredi 26 mars à l'hôtel de Lassay, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a vigoureusement défendu cette institution, en butte à de nombreuses critiques depuis la campagne présidentielle de Jacques Chirac : *« Ses imperfections ne seront jamais corrigées tant que* (...) *trop de dirigeants de ce pays s'obstineront à faire de cette école le bouc émissaire de nos impuissances »*, a-t-il déclaré.

Ancien élève de l'ENA lui-même, M. Séguin a soutenu que cette institution est *« un élément essentiel du bon fonctionnement de l'Etat républicain »*. *« Plutôt que de supprimer l'ENA – pour la remplacer par quoi, nul ne le sait,* (...) *réformons-la vraiment* (...) *sans en faire le cobaye de prétendues innovations administratives qui sont plus des mesures d'affichage que de véritables réformes »*, a-t-il conseillé, faisant manifestement allusion à la mesure de la mobilité géographique qui vient d'être prise par le gouvernement Juppé.

DÉPÊCHES

■ **RATIFICATION : Hervé de Charette a confirmé, mercredi 26 mars,** à l'Assemblée nationale que la France entendait ratifier l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, en dépit de la situation sur le terrain. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères, qui avait fait retirer le projet de ratification de l'ordre du jour (*Le Monde* du 27 mars), a déclaré, devant la commission, que l'accord avec Israël serait discuté conjointement en séance publique avec un accord entre l'Union européenne et l'OLP.

■ **BIENS JUIFS : le premier ministre Alain Juppé a affirmé,** en installant mercredi 26 mars le groupe de travail sur la spoliation des biens juifs, présidé par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social (*Le Monde* du 27 mars), que c'était *« l'honneur d'une génération politique, et ce sera la nôtre, celle du XXIe siècle, que d'accepter l'exigence de mémoire »*. *« Il faut apprendre ou réapprendre l'histoire et non pas essayer de la réécrire »*, a poursuivi M. Juppé en expliquant que *« l'apprendre,* (...) *c'était reconnaître que des pages peu glorieuses de notre passé font partie intégrante de l'histoire du pays »*.

■ **JURÉS D'ASSISES : les sénateurs ont décidé à l'unanimité,** mercredi 26 mars, de maintenir à vingt-trois ans la limite d'âge des jurés. Le projet de réforme de la procédure criminelle, examiné en première lecture au Palais du Luxembourg, prévoyait de l'abaisser à dix-huit ans (*Le Monde* du 27 mars).

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen estime,** dans un entretien accordé au *Figaro*, jeudi 27 mars, que *« la manière dont on traite l'opposition du FN en la réfutant, de façon absolument mensongère, hostile à la République et à la démocratie, prive la classe politique d'un repère fort utile »*.

■ **STRASBOURG : *L'Humanité* du 27 mars** évoque le *« débat »* qui *« s'est engagé avec Lionel Jospin »* au sujet de la manifestation contre le Front national, le 29 mars, à Strasbourg (*Le Monde* du 27 mars). Le quotidien communiste reproche au premier secrétaire du PS d'avoir voulu *« faire bande à part et défiler dans les rangs du PS et non avec le comité de vigilance, dont est membre ce parti »* aux côtés de Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Michel Baylet et Dominique Voynet.

■ **FORUM SYNDICAL : Alain Juppé s'est rendu, mercredi 26 mars,** à l'heure de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, au forum des comités d'entreprise organisé par la CFDT à Paris. Le premier ministre a parcouru les stands en compagnie de Nicole Notat, secrétaire générale de la Confédération. Ce forum avait été inauguré la veille par Mme Notat, en présence du ministre du travail, Jacques Barrot.

■ **PARIS : la majorité RPR-UDF** du Conseil de Paris a voté, mardi 25 mars, le budget de la ville et du département, d'un montant de 33 milliards de francs (*Le Monde* du 26 mars). L'opposition (PS, PC, MDC, Verts et écologistes) a voté contre. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a demandé mercredi au préfet de Paris de déférer cette délibération devant le tribunal administratif, pour non-respect de la nouvelle nomenclature budgétaire, qui, selon lui, *« garantit une plus grande transparence des comptes »*.

■ **LÉGISLATIVES : le Mouvement des réformateurs,** présidé par Jean-Pierre Soisson, député (République et Liberté) de l'Yonne, et les gaullistes de gauche du Mouvement Solidarité Participation ont décidé de s'allier pour *« renforcer l'aile gauche de la majorité présidentielle »* à l'occasion des élections législatives. Ils tiennent en réserve une liste d'une centaine de candidats, qui vise à obtenir la réinvestiture par la majorité des cinq députés sortants revendiqués par le MDR.

■ **INVESTITURE : le bureau national du Parti socialiste** a demandé, mercredi 26 mars, à sa fédération de la Somme d'organiser un nouveau vote pour le choix du candidat du PS dans la 3e circonscription. Contrairement à ce qui était annoncé (*Le Monde* du 27 mars), la commission électorale nationale, qui proposait de choisir Vincent Peillon et non Pierre Hiard, désigné lors du vote des militants, n'a pas été suivie.

PUBLICIS CONSEIL

ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ...

Espace, confort, tranquillité, quinze salons Executive Club/Club Europe sont à votre disposition dans les grandes métropoles européennes.

CLUB EUROPE
BRITISH AIRWAYS
La compagnie que le monde préfère

ÉDUCATION Les conflits se multiplient dans plusieurs départements, à l'occasion de l'établissement de la carte scolaire, qui décide des ouvertures et des suppressions de postes d'enseignants. 686 postes d'instituteurs doivent être supprimés lors de la prochaine rentrée, principalement dans des département ruraux ou de tradition industrielle. ● DANS LA LOIRE, parents et enseignants occupent depuis deux semaines les locaux de l'inspection académique à Saint-Etienne et à Roanne. 40 postes doivent disparaître dans ce département. Les élus locaux et les députés se mobilisent à leur tour. ● TROIS PETITES COMMUNES rurales, qui avaient organisé le regroupement de leurs écoles primaires, voient d'un coup leur système menacé. Une classe pourrait être fermée, les ratios du ministère de l'éducation nationale établissant qu'il manque, sur l'effectif global, deux élèves.

Parents et enseignants protestent contre les fermetures de classes

Dans le primaire, plusieurs centaines de suppressions de postes sont programmées, bouleversant souvent des projets pédagogiques locaux. Dans la Loire, comme dans d'autres départements fortement touchés, les manifestations se multiplient

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

Cours sauvages sur la place publique, occupations d'écoles ou de locaux administratifs, manifestations, grèves perlées, barrages filtrants, blocages de ponts... Depuis plusieurs semaines, des parents et des enseignants rivalisent d'imagination pour défendre des classes, dont ils entendent, une à une, empêcher la fermeture. L'établissement de la carte scolaire, qui décide dans l'école primaire des ouvertures et des fermetures de classes, n'est jamais chose aisée. Cette année, en imposant surtout des fermetures, fondées sur un argument démographique – moins d'élèves – contesté par les syndicats (lire ci-dessous), elle suscite la colère des usagers, un peu partout en France.

Le bilan, présenté le 19 mars par le directeur des écoles au ministère de l'éducation, Marcel Duhamel, à ses interlocuteurs, relève que *« les effectifs décroissent dans deux types de région : les secteurs industriels traditionnels et les départements à dominante rurale »*. La Loire a la malchance de cumuler les deux situations. Ce département économiquement sinistré a perdu cette année près de 1 000 élèves dans 650 écoles, soit en moyenne un élève et demi par école. Il doit *« rendre »* au ministère une quarantaine de postes. Et ces suppressions entraînent presque toutes des fermetures de classes, dont une dizaine en zone d'éducation prioritaire.

Dès début mars, des rassemblements s'organisent à Roanne et à Saint-Etienne. Le 7, les syndicats quittent le Comité technique paritaire (CTP) puis, le 12, le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN), où est censée se négocier la carte scolaire. Le même jour, l'occupation de l'inspection académique de Saint-Etienne se solde par une expulsion nocturne. Dès le surlendemain, l'inspection départementale de Roanne est occupée par les manifestants. Et, chaque soir, depuis quatorze jours, la relève a lieu à 21 heures. Les hommes montent le large escalier carrelé, leur sac de couchage sous le bras.

« UN GRAND BONHEUR D'ÊTRE LÀ »

Cette nuit-là, hasard des équipes, il n'y a pas de femmes. Au-dessus du tableau où sont consignés les « tours », quelqu'un a écrit : *« Nos nuits sont plus belles que vos jours. » « Les RG passent tous les jours ou téléphonent,* s'amuse un militant syndical, *mais on ne les laisse pas monter ici. »* Michel Despinasse, enseignant (SE-FEN), fils de mineur : *« Ce sont les enfants de la crise que l'on a à l'école. Ils ne sont plus les mêmes qu'avant. Et au moment où il faudrait renforcer l'école, on l'affaiblit. »* Sa femme travaillait dans une bonneterie. *« En 1985, il y en avait encore quatre ou cinq,* dit-il. *Tout a fermé. »*

Pour Jacques, conducteur de bus et parent d'élèves, venir dormir une nuit dans les locaux de l'inspection de Roanne, ou assurer une heure ou deux de permanence *« n'a même pas posé de questions »*. Les classes de ses enfants ne sont pas menacées. Mais il ne comprend pas que, dans le quartier en difficulté du Halage, on supprime le poste de CRI (cours de rattrapage intégré) pour les élèves qui connaissent de graves difficultés. *« A l'origine, ces cours étaient surtout faits pour les enfants issus de l'immigration ; maintenant, c'est du soutien pour tout le monde »,* souligne Jean-Marc Boudot, leader local du SNU-ipp. *« Dans la morosité actuelle, où tout le monde courbe l'échine, c'est un grand bonheur d'être là, jeunes, vieux, vingt-quatre heures sur vingt-quatre »,* ajoute Jean-Michel Denis, enseignant. *« On n'a jamais discuté comme cela entre parents et enseignants,* renchérit Alain Chaudagne, membre de la FCPE, *cela ne suffit pas de dire " partenaires " dans la loi d'orientation de 1989, nous on le vit. »*

A l'inspection de circonscription de Saint-Etienne, en revanche, les banderoles sont rangées tous les soirs, les locaux n'étant occupés que durant la journée. Les inspecteurs de l'éducation nationale, muets, viennent donner le tour de clé vespéral. André, directeur d'école, ne se prive pas de renvoyer les politiques à leurs contradictions : *« Les Philibert, Clément, Rochebloine et autres Chossy, qui prétendent aujourd'hui iniques toutes ces fermetures de classes, ont bien voté le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée »,* lance-t-il. Parmi ces députés de l'UDF, les deux premiers sont au Parti républicain, les deux derniers à Force démocrate de François Bayrou. L'un des inspecteurs sort de son mutisme : *« Si le ministre redonne des postes, on ne souhaite pas que ce soit en fonction des circonscriptions électorales. »*

A 17 h 30, ce lundi 24 mars, une délégation d'enseignants est reçue à l'hôtel de ville de Saint-Etienne par le maire et son adjoint à l'enseignement. La campagne électorale n'est pas loin, les doléances sont écoutées d'une oreille attentive. *« Quand on rencontre le préfet et l'inspecteur d'académie, c'est la pensée unique de la calculette, avec des ratios vieux de quinze ans. Les seuils d'ouverture et de fermeture de classes sont à revoir. De plus, les élèves ont beaucoup changé »,* fait valoir le représentant de la CGT.

RECHERCHE D'UN « MORATOIRE »

Claudine Zentar (SE-FEN) plaide avec sa collègue du SGEN-CFDT pour le maintien de la scolarisation des enfants de deux ans, une forte tradition dans ce département. *« Les parents ne comprendraient pas que cela soit supprimé, ils pensent que c'est la situation normale »,* reconnaît le maire (UDF, radical), Michel Thiollière.

Ancien enseignant de collège, le maire de Saint-Etienne, qui discute avec l'Etat de la reconversion des sites de GIAT-industries (fabricant de matériel militaire), précise : *« Nous étudions la possibilité d'un moratoire qui empêcherait toute suppression d'emploi public dans la Loire. »* A Saint-Etienne, Roanne, Saint-Chamond, le groupe qui employait encore 3 300 personnes voilà cinq ans, n'en compte plus qu'un peu plus de 2 000. *« Et il envisage d'en faire sauter encore 800, si ça ne ferme pas »,* souligne un enseignant.

Le conseil municipal, qui vote ce 24 mars son budget, décide dans la foulée d'adopter à l'unanimité une résolution adressée au ministre de l'éducation nationale. Elle souligne : *« Rien qu'à Montreynaud* (un quartier sensible de 13 000 habitants), *pour lequel nous venons de signer une convention de zone franche, cinq fermetures de classes sont décidées, et deux à surveiller. Le service public de l'éducation nationale ne peut, dans ces conditions, relever les défis qui lui sont posés. »* Vendredi 28 mars, à l'initiative des syndicats, toutes les sirènes des écoles mugiront à 11 h 15. En signe d'urgence.

Béatrice Gurrey

Le cas des « maîtres aux' »

La coordination nationale des non-titulaires de l'éducation nationale poursuit son mouvement pour *« le réemploi et la titularisation sans condition »* de tous les maîtres auxiliaires. Quelques dizaines de ses membres ont manifesté, mercredi 26 mars, lors du congrès du SNES à Nice, en demandant au *« syndicat majoritaire* [chez les enseignants du second degré] *de soutenir leur action ».*

A l'Assemblée nationale mercredi, le ministre de l'éducation a confirmé son opposition au principe d'une titularisation automatique sans concours. Mais il a rappelé son engagement de réembaucher, jusqu'à la fin de l'année, les maîtres auxiliaires ayant trois ans d'ancienneté et précisé que 5 000 postes seraient proposés aux concours spéciaux pour les « maîtres aux' ».

Deux élèves en moins... et des écoles rurales gérées à la Kafka

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
de notre envoyée spéciale

Bussy, Saint-Sixte, Arthun : les noms sonnent comme cloches d'église dans la campagne. Au plus profond de la Loire, trois villages ont lié leur histoire ou plutôt celle de leurs écoles, ce qui finalement revient au même. A la demande pressante de l'éducation nationale, dépassant les réticences villageoises et les obstacles d'intendance, les trois communes ont créé l'an dernier ce que le jargon administratif appelle un *« regroupement pédagogique intercommunal »*, dit RPI.

Une idée simple : plutôt que d'avoir de si petites écoles que l'on y mélangeait tous les élèves dans la même classe, de quatre-cinq ans à onze-douze ans, on demanda aux maires et à leurs administrés d'envoyer à Saint-Sixte les « petits » des trois communes, en créant tout exprès une école maternelle. Les « moyens » iraient à Arthun, du CP au CE2 ; les « grands » se rendraient à l'école de Bussy. On organisa les transports, on embaucha des contrats emploi-solidarité, on réorganisa la cantine, etc. Un travail d'un an et demi, avec son lot d'arrangements intercommunaux et familiaux.

Aujourd'hui, les trois écoles sont ornées de banderoles vengeresses et occupées par les parents. Une classe est menacée de fermeture à Arthun, ce qui met à bas tout l'échaffaudage patiemment construit. L'inspection a en effet décidé d'appliquer à la lettre des quotas et des *« seuils »*. Il faudrait au RPI 117 élèves pour survivre : il ne peut en aligner que... 115. Kafka à la campagne. Si les villages avaient gardé leurs classes uniques à cinq niveaux, elles n'auraient pas pu être fermées en raison du moratoire Balladur sur les écoles rurales. C'est peu de dire que la fureur a saisi les habitants de ces petits villages.

Frédéric et Fabienne, tous deux infirmiers et travaillant à Roanne, avaient fait le choix du retour à Bussy. Bien organisés, avec leurs trois enfants, ils avaient le sentiment d'avoir mené à bien un projet commun. Brigitte, secrétaire, avait aussi fait avec son mari *« un choix de vie ». « On a tous vécu en ville pendant au moins dix ans et on est revenus ici. On est écœurés »*, dit-elle.

Fabienne enrage : *« Quand j'ai entendu Chirac à la télévision dire toutes ces bêtises sur l'école, je faisais des bonds de 3 mètres. Il nous a vraiment pris pour des imbéciles. »* Il y a dix jours, l'inspecteur d'académie a raccroché au nez des parents, lorsqu'il a su qu'ils occupaient les écoles en *« perturbant le déroulement des cours »*. Avec ce commentaire pour seul viatique : *« C'est bien dommage. »* Jacqueline, mère au foyer de trois enfants et habitante de Saint-Sixte, ne trouve pas de mots assez durs pour cette politique qui *« lance des promesses tout en haut, et qui détruit tout, en bas, sur le terrain »*. Elle ajoute : *« On avait trouvé avec les enseignants une solution pédagogique idéale. Une solution digne des meilleurs établissements en ville. »*

Avec lassitude, Fabienne constate : *« Quand tout sera détruit, le privé pourra continuer à recruter tranquillement. »* Vendredi 28 mars, parents et enseignants seront devant la sous-préfecture de Montbrison avec des œufs plein les poches. Le slogan est trouvé : *« Vous nous avez pris pour des cloches, voilà les œufs. »*

B. G.

686 suppressions de postes d'instituteurs sont prévues à la rentrée

LA LENTE DÉCRUE des effectifs dans les écoles primaires (- 46 000 élèves en 1996,- 21 000 en 1995,- 8 000 en 1994) justifie pour le ministère de l'éducation nationale les suppressions de postes et donc les fermetures de classe qui auront lieu à la rentrée 1997. Pour l'année scolaire prochaine, on attend 57 000 élèves de moins (principalement en maternelle), mais il faut comparer ce chiffre au nombre total d'écoliers, soit 6 712 000. La baisse ne représente donc que 0,8 % des effectifs. Les syndicats font remarquer que le nombre de naissances observées par l'Insee depuis deux ans aurait tendance à se stabiliser et même à augmenter légèrement.

L'argument de la qualité de l'enseignement, développé par Edouard Balladur en 1994, alors premier ministre, au moment de la présentation du nouveau contrat pour l'école, s'est depuis effacé du discours ministériel, au profit d'une logique de taux, de calculs et de ratios. *« Même si les effectifs d'élèves subissent une diminution, je demanderai que les marges d'emplois ainsi dégagées soient d'abord orientées vers une amélioration de l'encadrement des enfants, condition essentielle de leur réussite scolaire »,* avait-il déclaré, le 16 juin 1994.

Etablie département par département, la carte scolaire prévoyait donc au mois de janvier 1 324 suppressions de postes dans 64 départements et 492 créations, soit un solde net de 832 suppressions. Après que 116 postes aient été redonnés aux DOM-TOM, 3 à la Meuse, 9 à la Charente-Maritime, 8 au Doubs, 3 à la Vienne, 5 aux Vosges, 1 aux Hautes-Alpes, 1 à la Seine-Maritime et 1 à l'Ardèche – 146 postes redistribués lors de la négociation de la carte scolaire –, ce solde négatif s'établit actuellement à 686 postes.

Ce chiffre est donc plus élevé que les 500 suppressions nettes prévues par la loi de finances 1997. Le Nord et le Pas-de-Calais sont les plus touchés (plus de 200 suppressions), ainsi que la Seine-Maritime, le Calvados, la Meurthe-et-Moselle. Il faut également ajouter à ces chiffres les suppressions de 200 congés de mobilité, de 1 700 postes de professeurs stagiaires, de 500 postes de cycle préparatoire aux concours.

Aussi complexes que propices aux manœuvres, les finances du ministère de l'éducation nationale donnent des aigreurs au ministère du budget. Y a-t-il plus d'enseignants que ne le suggèrent les chiffres du gouvernement, figurant dans la loi de finances pour 1997 ? C'est officiellement inconcevable. Les « effectifs physiques » doivent correspondre très précisément aux « effectifs budgétaires ». Mais dans les faits, la correspondance n'est pas toujours totale. Une pratique officieuse de postes supplémentaires – baptisés les *« surnombres »* – a été utilisée par la gauche comme par la droite. Mais, dit-on, François Bayrou se serait engagé auprès du premier ministre à ce qu'il n'y en ait aucun dans son ministère.

B. G.

Le nord de la France est principalement touché

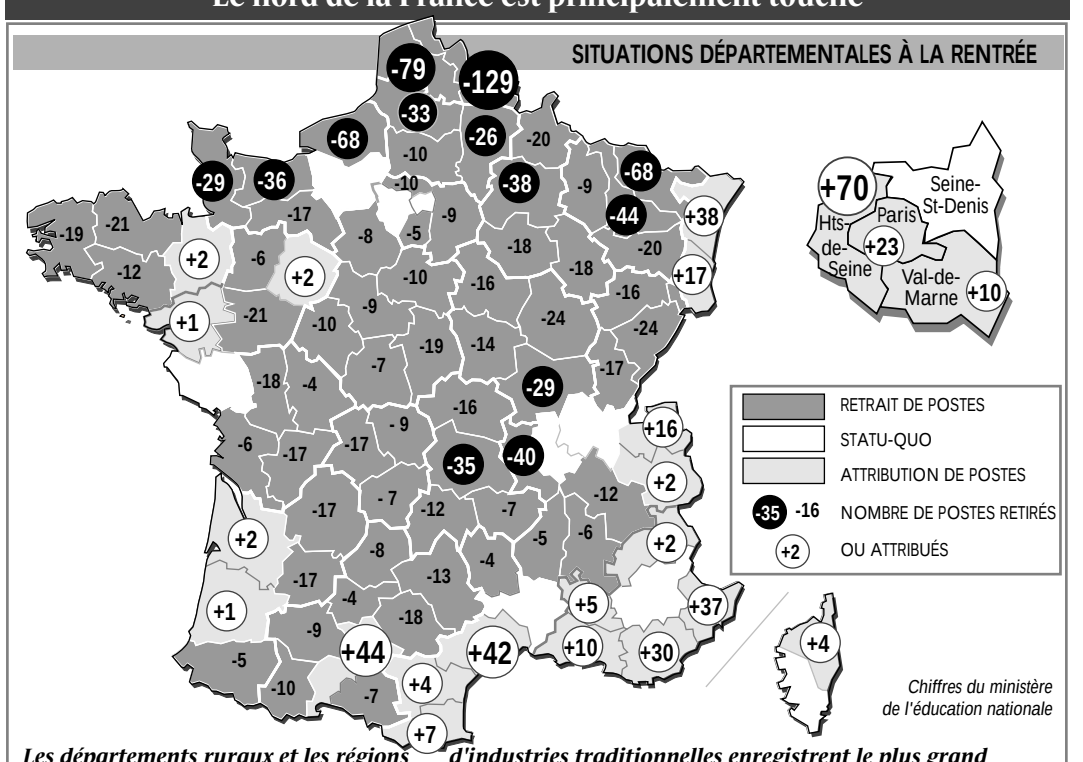

Les départements ruraux et les régions d'industries traditionnelles enregistrent le plus grand nombre de suppressions de postes d'instituteurs.

Des sénateurs se déclarent hostiles à une loi sur le foulard islamique

FAUT-IL une loi pour interdire le port du foulard islamique dans les établissements scolaires ? A cette question qui resurgit périodiquement, la commission des affaires culturelles du Sénat, que préside Adrien Goutheyron (RPR-Haute-Loire), vient d'apporter une réponse négative. Alors que plusieurs députés et sénateurs de la majorité, du RPR mais aussi de l'UDF, ont déposé des propositions de loi en ce sens, la commission sénatoriale a formulé un avis très réservé après avoir procédé à l'audition, mercredi 26 mars, de Renaux Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, de Maurice Niveau, recteur honoraire, et de Mireille Warin, proviseur qui exerça à Jolliot-Curie de Nanterre au moment d'affaires de foulards.

« Tout le monde reconnaît qu'il ne faut pas légiférer, a précisé M. Gouteyron. *Cela ne nous apparaît ni souhaitable ni utile ni même possible car une telle loi pourrait tomber sous le coup de l'inconstitutionnalité. »* Selon lui, en effet, *« l'avis de novembre 1989 du Conseil d'Etat est une base solide sur laquelle devraient s'appuyer les chefs d'établissements et la communauté éducative pour traiter ces cas difficiles. »*

Face à une situation *« marginale par le nombre »*, ces sénateurs estiment que *« c'est au chef d'établissement d'apprécier si l'attitude d'une jeune fille portant le foulard perturbe le fonctionnement de l'établissement »*. Favorables au *« dialogue dans une école ferme sur les principes qui doit rester accueillante et tolérante »,* ils ont proposé de développer les procédures de médiation. Ils ont aussi souhaité que les chefs d'établissements soient mieux informés *« afin d'éviter qu'ils courent le risque de voir leurs décisions annulées »*.

Le débat sur le port du foulard avait été relancé en novembre et décembre 1996. Au lycée Racine à Paris, des enseignantes avaient refusé d'assurer leur cours devant une élève de terminale portant le foulard islamique. Bien que restant inscrite dans l'établissement, cette dernière a été contrainte de suivre des cours de philosophie, d'histoire et de littérature française par correspondance. En Savoie, le conseil d'administration du lycée Jean-Moulin d'Albertville avait prononcé plusieurs exclusions malgré un avis contraire du tribunal administratif de Grenoble.

Confronté à la pression de plusieurs députés favorables à un texte de loi interdisant tout *« signe ostentatoire »* dans l'enceinte des établissements, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale n'avait pas exclu cette éventualité. Il l'avait toutefois assorti de conditions. *« La circulaire de 1994 a porté ses fruits. Le nombre de cas de foulards est tombé de 90 %,* avait-il déclaré. *Si le retour de ces signes était avéré, j'envisage de prendre contact avec les présidents de groupe de l'Assemblée et du Sénat afin d'examiner avec eux les conditions nécessaires pour que cette question soit traitée par la nation et la République comme il se doit. »* Sur ce point, il dispose désormais d'un avis du Sénat.

Michel Delberghe

Le Parti socialiste réagit aux déclarations du directeur des renseignements généraux

Yves Bertrand avait dénoncé une « tentative de déstabilisation »

Dans un entretien au *Parisien* du 27 mars, le directeur des renseignements généraux, Yves Bertrand, estime que la polémique sur la transmission, par les RG, des notes sur l'enquête du juge Halphen est *« une tentative de déstabilisation »* qu'il *« rapproche de l'annonce, par un parti politique, de sa volonté de dissoudre les RG »*. M. Bertrand nous a déclaré viser l'extrême droite. Le Front national demande la dissolution des RG.

LE NUMÉRO DEUX du Parti socialiste (PS), Daniel Vaillant, a réagi, jeudi matin 27 mars, aux déclarations du directeur central des Renseignements généraux (RG), Yves Bertrand, publiées le jour-même par le quotidien *Le Parisien*. *« C'est une petite manœuvre de diversion que je n'impute pas à M. Bertrand »*, a déclaré au *Monde* le député de Paris, maire du 18e arrondissement, ajoutant que *« tout cela* [lui] *apparaît un peu téléphoné »* et qu'il *« n'imagine pas que le directeur des RG puisse tenir de tels propos sans avoir un feu vert politique »*.

Les propos du responsable policier qui ont suscité cette réaction sont les suivants : *« Il y a une tentative de déstabilisation, que je rapproche de l'annonce par un parti politique de sa volonté de dissoudre les RG »*. M. Bertrand s'expliquait longuement, dans les colonnes du *Parisien*, après les demandes de poursuites pénales pour *« délit d'entrave »* formulées à son encontre, en marge du dossier des HLM de Paris, instruit par le juge d'instruction Eric Halphen (*Le Monde* du 26 mars).

A la suite d'une série de lettres anonymes, dont certaines agrémentées de copies de *« notes blanches »* (sans en-tête ni signature) des RG, le juge Halphen a interrogé deux fois Yves Bertrand, à titre de témoin. Ces notes étant attribuées au commissaire Brigitte Henri, alors chargée de mission auprès du directeur des RG et spécialistes des affaires financières, et leur contenu ayant trait aux affaires mettant en cause la Ville de Paris et le RPR, le juge souhaitait obtenir le détail des informations recueillies par les Renseignements généraux sur ces dossiers.

DISSOLUTION

Dans son entretien accordé au *Parisien*, M. Bertrand a répété que *« les notes de Brigitte Henri* [n'étaient] *pas archivées »* et qu'au demeurant, leur auteur *« n'avait pas plus d'éléments importants que des journalistes »* sur lesdites affaires. *« Elle ne détenait en aucun cas des preuves judiciaires »*, a-t-il ajouté.

Réagissant au *« rapprochement »* effectué par le directeur des RG entre la campagne de lettres anonymes reçues par le juge et la dissolution de son service, prônée par *« un parti politique »*, Daniel Vaillant juge *« tout amalgame nul et non avenu »* et assure n'être *« ni de près ni de loin au courant des évolutions du dossier* [du juge Halphen] *»*. Surtout, le secrétaire national du PS chargé de la coordination, qui est également en charge des questions liées à la police et à la sécurité, rappelle que depuis la campagne présidentielle de Lionel Jospin, en 1995, le PS demande *« non pas la dissolution mais la rationalisation des services de renseignement »*.

Interrogé par *Le Monde*, jeudi matin, le directeur central des RG, M. Bertrand, a justement précisé que *« la phrase contestée ne visait nullement le Parti socialiste »*, mais *« évoquait plutôt la position de mouvements politiques situés à l'extrême droite »* – le programme du Front national propose, lui, la dissolution des RG. *« Je n'ai jamais voulu accuser le PS d'être à l'origine de ce qui nous arrive en ce moment*, nous a déclaré M. Bertrand. *J'ai simplement voulu souligner que ces lettres anonymes, qui cherchent à me placer dans une position délicate, surviennent à un moment où les attaques contre mon service recommencent, et qu'il existe un contexte d'agressivité à l'égard des RG, qui n'existe pas lorsque nous surveillons les sectes dangereuses, que nous travaillons sur le phénomène des banlieues à risques ou que nous contribuons au démantèlement des réseaux du GIA en France... »*

« L'Etat a besoin d'un service de renseignements plus efficient et plus scientifique », estime pour sa part M. Vaillant. Sans mettre en cause *« la qualité du travail »* des fonctionnaires, le responsable socialiste estime que *« ce n'est pas le travail des RG d'immobiliser des policiers pour faire du renseignement électoral »*, mais que *« prévenir l'insécurité intérieure et extérieure, c'est utile »*. Le rapport sur la sécurité rédigé par Bruno Le Roux, maire d'Epinay-sur-Seine (Seine Saint-Denis), globalement approuvé par le bureau national du PS et mis en débat dans les fédérations, préconise une fusion de la Direction de la surveillance du territoire (DST) – le service de contre-espionnage – et des RG. Le directeur des RG a rappelé, quant à lui, que *« depuis 1994, les Renseignements généraux ne travaillent plus sur le fonctionnement interne des partis politiques »*.

Hervé Gattegno et Michel Noblecourt

Une carrière consacrée aux RG

● **Yves Bertrand,** cinquante-trois ans, a commencé sa carrière de commissaire à Montmorency (Val-d'Oise), en août 1970. A l'époque, il était déjà affecté aux RG. Par la suite, il a passé un peu moins d'un an au service régional des RG de Lorient (Morbihan) où le ministre de l'intérieur Raymond Marcellin, maire de Vannes, le remarque.

● A compter du **1er juillet 1973,** M. Bertrand intègre la direction centrale des RG, à Paris. Il y restera jusqu'en décembre 1983, occupant notamment les fonctions d'adjoint au chef de la section chargée des mouvements révolutionnaires.
Après un passage de près de trois ans à la police de l'air et des frontières (PAF) de décembre 1983 à juin 1986, il revient au sein de la direction centrale des RG. Il sera successivement chef de l'état-major, sous-directeur des affaires administratives et directeur central adjoint.

● **Le 12 mars 1992,** M. Bertrand prend la tête de la direction, sur décision du ministre de l'intérieur, Philippe Marchand (PS). Un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

● **Depuis 1986** et son retour à la DCRG, M. Bertrand, qui dirige un service de 3 800 fonctionnaires, a connu aussi bien des ministres de l'intérieur de gauche (Paul Quilès, Pierre Joxe) que des ministres de droite (Charles Pasqua, Jean-Louis Debré).

Une procédure d'exclusion du RPR est engagée contre Claude-Annick Tissot

*« **METTRE** en cause le président de la République sur un problème aussi subalterne, c'est ce qui a fait déborder la coupe »*, déclare Robert Pandraud, président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, pour expliquer la procédure d'exclusion engagée, mercredi 26 mars, lors d'une réunion du groupe, contre Claude-Annick Tissot (RPR), vice-présidente de l'assemblée régionale. Vendredi 28 mars, les quarante-neuf membres du groupe, dont Michel Giraud, président du conseil régional, se prononceront à bulletin secret sur cette exclusion.

Celle-ci a été demandée le jour même de la publication, par *Le Parisien,* d'un entretien dans lequel Mme Tissot confirmait, comme l'avaient écrit deux journalistes du *Canard enchaîné,* Alain Guédé et Hervé Liffran, dans un livre intitulé *Péril sur la chiraquie* (éditions Stock), que Jacques Chirac lui avait demandé, en mai 1996, de quitter la présidence de la commission des marchés de la région. Nommée à ce poste en novembre 1994, Mme Tissot n'avait pas tardé à dénoncer publiquement des irrégularités dans l'attribution des marchés des lycées. Prévue de longue date, la réunion de mercredi avait pour objet de préparer la commission permanente, jeudi 27 mars, au cours de laquelle doit être décidée l'extinction progressive des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), au cœur du système dénoncé par Mme Tissot.

GROS DOSSIER VERT

D'entrée, Didier Julia et Roger Karoutchi, vice-présidents du conseil régional, ont réclamé l'exclusion de l'élue parisienne, appuyés par un réquisitoire virulent du président Giraud. *« J'ai adopté la procédure la plus démocratique possible en organisant une réunion de groupe, au cours de laquelle je donnerai la parole à la défense »,* précise M. Pandraud, qui annonce que, à l'issue du vote, Mme Tissot restera à la commission permanente, avec un titre de vice-présidente sans délégation.

Si nombre de conseillers régionaux RPR sont décidés à exclure Mme Tissot, les élus de Paris, qui tiennent toujours rigueur à M. Giraud d'avoir choisi le camp balladurien lors de la présidentielle, semblent plus réservés sur l'urgence de cette sanction. Le bras de fer qui oppose l'élue RPR aux instances de son parti (*Le Monde* du 27 mars) a désormais pour objet son investiture dans une circonscription législative parisienne convoitée par Corinne Lepage, ministre de l'environnement.

Le « problème Tissot » est traité au plus haut niveau. A la sortie du conseil des ministres, mercredi, le ministre de la justice, Jacques Toubon, élu parisien, portait un gros dossier vert sous le bras. Sur la couverture, un nom était inscrit en gros caractère d'imprimerie : Claude-Annick Tissot.

Mme Tissot, à laquelle le RPR reproche de s'être déclarée candidate par voie de presse, devait rencontrer à ce sujet Jean Tiberi, maire de Paris et secrétaire de la fédération RPR de Paris, jeudi en milieu de journée.

Pascale Sauvage

Michel Mouillot est à nouveau soupçonné de corruption

NICE
de notre correspondant

L'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, devait être présenté jeudi matin 27 mars au juge d'instruction de Grasse, Philippe Alenda, dans le cadre de l'enquête sur ses relations avec une filiale de la Compagnie générale des eaux, la Compagnie immobilière Phénix (CIP). Extrait de sa cellule mardi, M. Mouillot avait été placé en garde à vue, d'abord par la brigade de recherches de la gendarmerie de Cannes, puis par la brigade financière de la police judiciaire de Nice, pour répondre aux questions des enquêteurs sur les avantages personnels que lui aurait consentis la CIP, alors que celle-ci avait acquis une position dominante dans les projets d'aménagement cannois.

La veille, le magistrat avait prononcé une mise en examen pour *« corruption active et trafic d'influence »* à l'encontre du dirigeant d'un bureau d'études lié à la CIP, Jean-François Bourdaloue. Ce dernier a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Ami de longue date de M. Mouillot et longtemps proche de Jean-Marc Oury, l'ancien PDG de la CIP, M. Bourdaloue s'était retrouvé, entre 1991 et 1993, au centre d'un dispositif liant Cannes à la compagnie, derrière lequel les enquêteurs soupçonnent l'existence de faits de corruption. Au mois de février, lors d'une perquisition au siège de l'antenne parisienne de la ville de Cannes, le juge Alenda avait recueilli les confidences de l'ancien chauffeur du maire, qui avait accusé M. Bourdaloue ainsi que l'ancienne secrétaire de Jean-Marc Oury, de lui avoir remis *« des enveloppes en papier kraft »* ayant sans doute contenu de l'argent à l'intention de M. Mouillot (*Le Monde* du 27 mars). Aujourd'hui collaboratrice du PDG de la Générale des eaux, l'ancienne secrétaire de M. Oury avait été mise en examen dès mardi pour *« complicité de corruption »* et écrouée.

Ancien directeur du développement chez Campenon Bernard, M. Bourdaloue avait créé, en 1991, la Compagnie internationale de développement (CID). M. Bourdaloue avait ensuite fondé sa propre société de conseil en immobilier et s'était vu charger par M. Oury de la commercialisation du projet de réaménagement du Palm Beach. En juillet 1993, après une mésentente avec M. Oury, il avait abandonné ses positions sur Cannes.

Au mois de juin 1996, M. Bourdaloue avait déjà été placé en garde à vue. Les policiers l'avaient alors interrogé sur une avance de 7 millions de francs que lui avait versée la CIP sur la commercialisation du Palm Beach. Face aux enquêteurs, il a reconnu, mercredi soir, au cours d'une confrontation organisée par le juge avec l'ancien chauffeur de M. Mouillot, avoir versé à Michel Mouillot 170 000 francs en deux fois, en 1993. Il a nié toute forme de corruption, évoquant un prêt personnel consenti par amitié à l'ancien maire de Cannes, alors que celui-ci connaissait des difficultés financières. M. Mouillot aurait confirmé cette version.

Jean-Pierre Laborde

La plainte des fils Hernu contre « L'Express » déclarée recevable

LA PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE du tribunal de grande instance de Paris a déclaré recevable, mercredi 26 mars, la plainte déposée par les fils de Charles Hernu contre l'hebdomadaire *L'Express*, qui avait publié, en octobre 1996 et en janvier 1997, des enquêtes selon lesquelles l'ancien ministre socialiste de la défense, décédé en 1990, aurait été un *« agent de l'Est »* entre 1953 et 1963. Dans cette procédure civile visant les dommages causés à autrui (article 1382 du code civil), le tribunal a cependant décidé de surseoir à statuer, dans l'attente de la décision qui sera rendue, en matière pénale, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.
Cette dernière a en effet été ultérieurement saisie d'une plainte pour *« tentative d'escroquerie au jugement, faux et usage de faux »*, déposée par les fils de Charles Hernu, qui accusent *L'Express* d'avoir tenté de tromper la chambre civile en versant au dossier des documents dont ils contestent l'authenticité. Il s'agit notamment d'un texte présenté par l'hebdomadaire comme un document du ministère des affaires étrangères soviétique datant de 1957, mais portant un tampon anachronique de la *« Fédération de Russie »* ; d'après nos confrères, ce tampon a été récemment apposé par un fonctionnaire russe sur le document initial, consulté par leurs soins dans les archives russes à Moscou.

Meurtres de Louveciennes : le parquet demande le renvoi en assises d'Alexi

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Versailles (Yvelines), qui siégeait mercredi 26 mars, a mis en délibéré au 4 avril prochain sa décision sur un éventuel renvoi du jeune Alexi devant la cour d'assises des mineurs des Yvelines, Aujourd'hui âgé de dix-neuf ans, Alexi est l'auteur présumé de l'assassinat de son père et de cinq membres de sa famille, tous de nationalité russe, le 26 février 1995, dans une villa de Louveciennes (Yvelines).
Lors de l'audience, l'avocat général Thérèse Gheskuière-Dierickx a demandé le renvoi du jeune homme devant la cour d'assises alors que ses défenseurs, Me Henri Leclerc, Me William Bourdon et Me Olivier Combe, ont soulevé la nullité de l'ordonnance de transmission des pièces du juge d'instruction et demandé une poursuite de l'enquête en Russie et au Luxembourg, où se trouverait un mystérieux commanditaire du meurtre lié à la mafia russe. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le dossier de l'assassinat de Yann Piat a été renvoyé devant la cour d'assises du Var,** a annoncé, mercredi 26 mars, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Lucien Ferri, vingt-cinq ans, et Marc Di Caro, vingt-trois ans, sont soupçonnés d'avoir abattu, le 25 février 1994, à Hyères (Var), le député UDF-PR. Cinq autres personnes devraient être jugées pour *« complicité »*. Les avocats des deux principaux accusés entendent se pourvoir en cassation afin que soient menées des investigations supplémentaires pour *« découvrir les véritables commanditaires »* du meurtre.

■ **VIOL : Christian Saint-Gille, ancien directeur d'école** de Rosny-sous-Bois, a été condamné mercredi 26 mars à dix ans de prison par la cour d'assises de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour viol sur mineure de moins de quinze ans. M. Saint-Gille, quarante-neuf ans, était accusé de s'être livré a des attouchements sexuels poussés sur une fillette de treize ans alors qu'il lui dispensait des cours particuliers (*Le Monde* du 27 mars).

■ **VIOLENCES : Xavier Voute, conseiller municipal Front national du 19e arrondissement de Paris,** a été condamné, mercredi 26 mars, par le tribunal correctionnel de Paris, à 3 000 francs d'amende pour avoir aspergé de gaz lacrymogène quatre militants du mouvement Ras l'Front, sur un marché parisien, le 21 avril 1996. Les magistrats ont pris acte du fait qu'une table du stand du FN avait auparavant été renversée, mais ils ont estimé que *« l'utilisation d'une bombe lacrymogène contre des personnes ne* [pouvait] *être considérée comme étant en proportion avec la mise à sac d'une table »*.

■ **MARCHÉS PUBLICS : Jacky Warot, directeur des services du conseil général de la Meuse,** a été mis en examen mercredi 26 mars pour favoritisme et placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction nancéen, Anne Haye, en charge du dossier des marchés publics de la Meuse. M. Warot est soupçonné d'avoir favorisé des entreprises meusiennes du BTP avec lesquelles le conseil général avait l'habitude de travailler par l'entremise de sa société d'économie mixte, la Semagir.

■ **ESSONNE : Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général de l'Essonne,** aurait fait salarier sa femme de ménage par son cabinet, selon *Libération* du 27 mars. L'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi, avait été également salariée par le cabinet de M. Dugoin. Cette dernière affaire s'ajoute à l'information judiciaire ouverte *« contre X... pour abus de confiance, détournement de fonds publics et recel »*, relative à l'emploi présumé fictif de l'épouse du président du conseil général en tant que membre de son cabinet.

■ **FICHIERS : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a émis « des réserves »** sur un projet de loi du ministère du travail et des affaires sociales visant à autoriser la consultation des fichiers fiscaux par les organismes de Sécurité sociale et les caisses de retraite complémentaires. Dans un avis, rendu mardi 25 mars, la CNIL estime que *« ce projet pourrait être interprété comme visant à organiser des contrôles systématiques sur les personnes les plus démunies »*. Les syndicats CGT et CFDT, ainsi qu'une quinzaine d'associations, y voyaient déjà *« un réel danger pour les libertés individuelles et publiques et pour la démocratie »*.

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
Tél. : 01 53 83 79 79 - Fax : 01 53 83 79 70 - 3617 INFO CHAUVE
Centre Médico-Chirurgical Franklin Roosevelt
49, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris

La polygamie de Mimoun El Hadri mène sa première femme devant les assises

Elle est accusée d'avoir tué son mari qui avait refait sa vie au Maroc

Hanifa El Hadri, soixante-trois ans, comparaît depuis le 26 mars devant la cour d'assises des Yvelines pour le meurtre de son mari en 1993. C'est l'un de ses fils, Mohamed, qui en recherchant son père disparu après avoir pris une seconde épouse au Maroc, a découvert après de nombreuses démarches qu'il avait été tué par sa mère.

Raide devant la barre des témoins, Mohamed El Hadri, quarante ans, fait mine de se moucher, essuie subrepticement une larme et murmure : *« Je suis tombé dans un piège. »* Un *« piège »* tendu par un hasard cruel qui a voulu que son obstination à éclaircir la disparition de son père le conduise à découvrir qu'il avait été tué par sa mère. Aujourd'hui, il est devant la cour d'assises des Yvelines pour raconter une enquête qu'il regrette d'avoir faite.

PROCÈS

Son père, Mimoun El Hadri, a quitté le Maroc en 1965 pour travailler d'abord chez Citroën puis aux usines Renault. Il a fait venir sa famille et a travaillé dur pour élever ses sept enfants dans un appartement d'Elancourt (Yvelines), tout en économisant pour faire construire deux maisons au Maroc et y acheter un bout de terrain. Quand Renault l'a mis en préretraite, il est reparti pour le Maroc, où il a épousé une seconde femme, bien plus jeune. *« Je n'étais pas content,* grommelle le fils. *On vit avec une femme pendant quarante ans, et le lendemain on en prend une autre. »* Mais Mohamed ajoute aussitôt : *« Depuis vingt ans, il disait qu'il voulait retourner au Maroc. Ce choix lui appartenait. »*

En juillet 1993, Mohamed a téléphoné au Maroc. On lui a dit que son père était retourné en France. Il a donc téléphoné à Elancourt. Sa mère lui a assuré que son père n'était pas revenu. Mohamed a attendu, puis il a cherché, en France et au Maroc, pour savoir ce que son père était devenu. Dans les commissariats, on lui a fait remplir des formulaires, mais on n'a pas jugé nécessaire de prendre la photo du disparu, que Mohamed voulait joindre au signalement. Pourtant, le ton a changé quand un journaliste de l'émission télévisée « Témoin ñ 1 » a décidé de s'occuper de lui. Mohamed a été reçu au SRPJ de Versailles ; quelque temps plus tard, un inspecteur lui a montré la photo d'un cadavre découvert dans la Seine à Puteaux, le 11 juillet 1993.

« SI ELLE ME L'AVAIT DIT... »

Pour Mohamed, ce n'était pas une surprise. Son enquête l'avait amené à contacter les voisins de ses parents. *« Il y en a qui m'ont dit que mon père était venu à Elancourt,* soupire-t-il. *Un autre m'a dit qu'il avait entendu une grande dispute. Avant que le policier me montre les photos, je savais que mon père, c'était fini pour lui. »* Dans le box des accusés, Hanifa El Hadri, soixante-trois ans, pose sur son fils aîné un regard d'une tendresse infinie quand Mohamed ajoute : *« Si elle me l'avait dit, peut-être que j'aurais abandonné... »*

Hanifa pleure doucement. C'est une petite grand-mère dans une belle gandoura bleue. Elle ne sait ni lire ni écrire et ne s'exprime pas en français. On parle d'elle à la troisième personne car elle n'existe qu'à travers un interprète. *« Elle ne s'ennuyait pas chez elle ? »* demande la présidente, Suzanne Muller. Non, *« elle »* ne s'ennuyait pas. On ne l'empêchait pas de sortir et *« elle »* allait même faire les magasins. Tous les enfants, tous les témoins viennent dire que la famille était très unie, que le couple s'entendait très bien. *« Le père, il était gentil, pas violent, pas de disputes »,* précise Mohamed. Et quand on lui demande si Hanifa n'était pas autoritaire, il répond d'une phrase : *« Ma mère dirigeait la maison pour le bien, pas pour le mal. »*

Que s'est-il passé ce soir du 8 juillet 1993, quand Mimoun est revenu du Maroc ? Hanifa l'a-t-elle fait revenir, comme le soutient l'accusation, en lui faisant croire que les usines Renault l'avaient convoqué dans le cadre de sa préretraite ? Malika, lycéenne, la plus jeune des sept enfants, a vu une partie de la scène. Il y a eu une dispute, des cris. L'un de ses frères, Mustapha, lui a ordonné de rentrer dans sa chambre. Après, ce fut le silence. Elle a ensuite vu du sang et un corps allongé. Malika dit seulement : *« Avant, quand je rentrais des cours, je savais que j'avais des parents qui m'attendaient. Aujourd'hui, je n'ai plus de père et presque plus de mère. C'est à cause de cette nouvelle femme. »*

Lors des débats du jeudi 27 mars, Hanifa devra s'expliquer sur les circonstances précises d'un drame qui semble avoir commencé par un échange de coups. Il faudra aussi éclaircir le rôle exact de deux des enfants, Mustapha, vingt-sept ans, et Miloud, vingt-deux ans, poursuivis pour recel de cadavre pour avoir jeté le corps à la Seine. Pour sa part, Mohamed donne déjà son avis sur une polygamie qui est au centre des débats : *« Si le mari se marie à nouveau, la femme n'accepte pas. Avec la deuxième et la troisième femme, c'est sûr que le mari va faire des différences. »* Certes, le Coran exige une totale égalité entre les femmes, mais Mohamed ajoute : *« La première femme, elle est à part, sa vie est foutue. »* Un silence, Mohamed se mouche, puis il dit : *« Maintenant je ne sais pas qui a tué exactement. Si c'est ma mère, c'est la colère, car après quarante ans de mariage... »*

Maurice Peyrot

Des peines de prison ferme requises lors d'un nouveau procès des « filières bretonnes de l'ETA »

Le substitut Irène Stoller a dénoncé les « hébergeants d'assassins »

LES PROCÈS se suivent et se ressemblent pour ce qu'il est convenu d'appeler les « filières bretonnes de l'ETA ». D'audience en audience, deux mondes se côtoient au palais de justice de Paris : des séparatistes basques, membres de l'ETA ; et des Bretons « ordinaires », prévenus d'avoir hébergé, au nom du *« droit d'asile »,* certains militants en exil. En novembre 1995, ils avaient été quatre-vingts, Basques et Bretons, à comparaître devant le tribunal correctionnel (*Le Monde* du 18 novembre 1995). En novembre 1996, une dizaine de personnes avaient comparu. Mardi 25 et mercredi 26 mars, un troisième procès du même genre s'est tenu devant la onzième chambre. Il concernait, cette fois, dix-neuf prévenus, dont quatre Basques en fuite.

Parmi les quinze personnes présentes, cinq détenus d'origine basque espagnole se trouvaient dans le box, encadrés par des gendarmes. Certains d'entre eux, arrêtés à la suite d'une longue enquête de la police française, auraient été en relation avec José Rego Vidal, le chef d'un commando qui avait projeté d'assassiner le roi d'Espagne en août 1995. Dès mardi, leur audition a tourné court puisqu'ils ont refusé de s'exprimer en espagnol ou en français. Le président Oliver Pérusset n'acceptant pas l'aide d'un interprète, présent dans la salle mais non assermenté, les débats se sont résumés à un dialogue de sourds. *« Ceci est un tribunal étranger, vous n'avez pas le droit de nous juger »* a lancé – en français – Pedro Picabea Ugalde, considéré comme un responsable de l'ETA.

Javier Chimeno Intza, recherché par les autorités espagnoles, s'est contenté de sourire ou de faire « coucou » au président Pérusset, d'un geste de la main. Vers 17 heures, les cinq ont décidé de quitter la salle en levant le poing, tandis que leurs sympathisants, assis sur les bancs du public, criaient : *« ETA militaire, ETA militaire ! ».* Le contraste est alors apparu saisissant entre ces « durs », repartant vers leurs cellules, et les dix autres prévenus, sagement alignés devant le tribunal. Il y avait là cinq Basques espagnols résidant dans le sud-ouest de la France, soupçonnés de soutien logistique ; mais aussi cinq Bretons, trois femmes et deux hommes, poursuivis pour avoir hébergé des Basques en situation irrégulière.

BASE ARRIÈRE

Selon l'accusation, la Bretagne servirait de base arrière aux terroristes désireux de se faire oublier. Les Bretons ont rejeté ces accusations en invoquant la *« tradition d'hospitalité ».* Dans les années 70 et 80, de nombreux exilés trouvaient refuge – légalement – en Bretagne. Des liens se sont créés, et la région est demeurée une terre d'accueil. Depuis 1992, 216 personnes ont été interpellées pour avoir « aidé » des clandestins. Plusieurs élus, de tous bords, ont soutenu les personnes mises en examen (*Le Monde* du 4 mars 1996).

« Quand je reçois quelqu'un chez moi, je ne lui demande pas son casier judiciaire » a expliqué Marie-Noëlle Bourdannay, une infirmière prévenue d'avoir accueilli Jesus Echevarri Elordi, membre supposé de l'ETA. Quand il séjournait chez elle, il se faisait appeler *« François »,* mais lorsqu'il habitait chez les époux Le Coq, une autre famille d'accueil, il se présentait comme *« Michel ».* Paul Le Coq, un écologiste très impliqué dans la vie de la commune de Spézet (Finistère), a nié tout activisme politique : *« C'est un réseau d'amitié, et non un réseau politique. Chez nous, la maison est ouverte, on ne fait pas remplir de fiches de police. »* Parmi les prévenus figurait aussi Yvonne Le Moigne, une enseignante à laquelle il était reproché de s'être rendue à Hendaye, chez le chef du commando chargé d'assassiner le roi d'Espagne.

Le substitut Irène Stoller, chef de la quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans la lutte anti-terroriste, a rejeté les explications de ces *« hébergeants »* : *« Quand on dit que ces gens* [les exilés] *sont gentils et malheureux, on ne dit pas la vérité : ce sont des membres de l'ETA, des assassins. ».* Selon Mme Stoller, les Bretons *« savaient très bien »* que leurs invités appartenaient à ce mouvement. La représentante du parquet a assuré que les *« hébergeants d'assassins »* continueraient d'être poursuivis. Elle a requis des peines de deux ans d'emprisonnement avec sursis à l'encontre d'un agriculteur qui avait logé – parfois sous la menace – des hommes surnommés *« Fernand », « Philippe »* et *« Xavier ».* Des peines d'un an d'emprisonnement, dont une partie avec sursis, ont été requises contre les quatre autres Bretons.

Du côté basque, les réquisitions les plus lourdes concernent les cinq détenus et les quatre *« combattants »* en fuite. Mme Stoller a notamment réclamé sept ans fermes contre Javier Chimeno Intza et dix ans contre Pedro Picabea Ugalde. Enfin, elle a demandé dix ans d'emprisonnement à l'encontre de José Arizcuren Ruiz (en fuite), considéré comme *« l'instigateur »* de l'attentat avorté contre Juan Carlos. Jugement le 26 mai.

Philippe Broussard

CARNET

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 26 mars a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Bernard Gérard,** préfet de la région Centre, est nommé préfet hors cadre. Il devrait être nommé directeur du cabinet de Jean-Louis Debré, en remplacement de Michel Besse, nommé préfet de la région Rhône-Alpes le 20 mars. **Jacques Barel,** préfet de la région Bourgogne, est nommé préfet de la région Centre, en remplacement de Bernard Gérard. **Pierre Steinmetz,** directeur du cabinet du ministre de la fonction publique, Dominique Perben, est nommé préfet de la région Bourgogne, en remplacement de Jacques Barel.

[Né le 18 janvier 1938 à Marseille, Jacques Barel est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1965. Il devient directeur du cabinet des préfectures du Var (juillet 1965), de Champagne-Ardenne (juillet 1966) et des Pays de la Loire (janvier 1968). Sous-préfet de Redon (juillet 1970), chef de cabinet du préfet de police de Paris Jean Paolini (décembre 1973), puis directeur adjoint du cabinet de son successeur, Pierre Somveille (octobre 1976), secrétaire général des préfectures de l'Hérault (mai 1978) et des Bouches-du-Rhône (janvier 1982), il devient préfet de la Haute-Corse (mai 1983). Directeur du cabinet du préfet de police de Paris, Guy Fougier (mars 1985), il est nommé préfet des Hauts-de-Seine (janvier 1987) et préfet de la région Alsace (août 1989), avant d'être affecté comme conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes (novembre 1992). Depuis le 14 juin 1995, il était préfet de la région Bourgogne.]

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), Pierre Steinmetz est affecté au ministère des départements et territoires d'outre-mer, à la sortie de l'ENA, en juin 1970. Directeur du cabinet du haut-commissaire de la République dans l'Océan pacifique (octobre 1972), chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (août 1975), il entre au cabinet de Raymond Barre, alors premier ministre, comme chargé de mission s'occupant des collectivités locales, des établissements publics régionaux, des rapatriés, de la jeunesse et des sports (février 1979-avril 1981). Il est chargé de mission à la direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'urbanisme et du logement (avril 1983), chef du service de la politique foncière de la Ville de Paris (juillet 1983), directeur du cabinet du secrétaire général de la Ville de Paris Camille Cabana, puis Guy Mailard (octobre 1984-avril 1987), et directeur du développement économique et social au conseil régional d'Ile-de-France (avril-septembre 1987). Il fait partie de la mission chargée par Michel Rocard, alors premier ministre, d'*« apprécier la situation et de rétablir le dialogue »* en Nouvelle-Caléonie (mai 1988-juin 1988), avant d'être nommé préfet de la Haute-Marne (septembre 1988) et de diriger le cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement du gouvernement de Michel Rocard (octobre 1989-mai 1991). Il est préfet des Pyrénées-Orientales (janvier 1992), de la Haute-Savoie (juillet 1993), de la Réunion (novembre 1994). Il occupait la fonction de directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation depuis novembre 1995.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, VILLE ET INTÉGRATION

Jean Gaeremynck, conseiller d'Etat, a été nommé directeur de la population et des migrations sur proposition de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, lors du conseil des ministres du mercredi 26 mars.

[Né le 7 mars 1954 à Angers (Maine-et-Loire), licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Jean Gaeremynck a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1980. Il y a fait la plus grande partie de sa carrière, avant de devenir directeur adjoint (avril 1993-septembre 1994), puis directeur (septembre 1994-mai 1995) du cabinet de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux.]

EPISCOPAT

Mgr Maurice de Germiny, vicaire général de Paris, a été nommé évêque de Blois, jeudi 27 mars, par Jean Paul II. Il succède à Mgr Jean Cuminal, décédé le 18 avril 1996.

[Né le 23 novembre 1939 à Saint-Maurice-du-Désert (Orne), Maurice de Germiny a fait ses études au lycée Janson-de-Sailly et au séminaire des Carmes à Paris. Il a un diplôme d'archiviste-paléographe et une maîtrise de théologie. Ordonné en 1974 pour le diocèse de Paris, il a été prêtre dans les paroisses Notre-Dame d'Auteuil et Saint-Roch, puis, de 1981 à 1986, secrétaire particulier de Mgr Lustiger, archevêque de Paris. Nommé en 1986 curé de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, il devient, en 1993, vicaire général du diocèse et responsable de la formation continue des prêtres. Mgr Germiny est également membre de plusieurs commissions culturelles dont celle des travaux historiques de la Ville de Paris.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Claude Ancel,
son époux,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Claude ANCEL,
née **Elizabeth (Lizy) JUHAM,**

survenu, le 17 mars 1997, à l'âge de soixante-treize ans.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

20, avenue du Docteur-Calmette,
92140 Clamart.

– M. Jean Patrick Matheron, directeur de l'IUT de Paris, université Paris-V,
M. Franck Rexand, chef du département Carrières sociales,
Mme Maryse Lair, chef du département Gestion des entreprises et des administrations,
Les enseignants et l'ensemble du personnel de l'IUT,
Le bureau des étudiants Carrières sociales, les étudiants de l'IUT,
font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur collègue et ami et de leur professeur,

Laurent BOLO,
professeur de gestion et d'informatique.

Ils adressent à son épouse, Cynthia, à ses enfants et à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Grenoble. Montpellier. Bordeaux. Paris.

Mme Georgette Dicky,
Hervé et Anne,
ses enfants,
Simon,
son petit-fils,
Les docteurs Olga et Yves Cachin,
Sa sœur et son beau-frère,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léonide DICKY,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 26 mars 1997, à Grenoble.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Paris. Narbonne. Shanklin (Grande-Bretagne). Marseille. Montréal (Canada).

Les familles Haag, Vachin, Ledger, Gilabert, Irschick,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vivienne HAAG,
née **de VILLENEUVE,**

le 14 mars 1997, à Paris-13e.

– Mme Paula Hittner,
son épouse,
M. Dominique Hittner,
son fils,
Emmanuel et Grégoire,
ses petits-fils,
M. Michel Gherchenzon,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stéphane HITTNER,

survenu le 22 mars 1997.

3, rue du Bocage,
92310 Sèvres.

– Marie-Renée Lemelle,
sa fille,
Henriette Lemelle,
sa mère,
Bernard Lemelle,
son frère,
Sarah-Renée, Thibault, Paulin,
sa nièce, ses neveux,
Evelyne Lemelle
et Marthe Lemelle,
ses belles-sœurs,
Les familles Cominetti, Gott et Courant,
ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Renée LEMELLE,

survenu le 26 mars 1997.

Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, 68 *bis,* rue de Turenne, Paris-3e, le mercredi 2 avril, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen.

76, rue Charlot,
75003 Paris.

– Mme Paulette Vincent,
son épouse,
Les familles Meunier, Vincent, Mikaty Katz, Ducoloné, Yaux,

ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingtième année, le 18 mars 1997, de

Raymond VINCENT,
croix de guerre 1939-1945,
ancien de la 2e DB.

L'incinération a eu lieu le mardi 25 mars, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires de décès

– Pour le troisième anniversaire du départ de

Marcelo BORDO POSADAS,

une messe anniversaire a eu lieu dans l'intimité de sa famille, de ses amis.

De la part de
Horacio et Mercedes Bordo Posadas,
Claude Fléouter,
Denys et Loïc Limon.

« Je suppose que tous les grands [bonheurs
ont un peu de tristesse.
La beauté signifie le parfum des roses
et puis la mort des roses...
La beauté signifie la torture du sacrifice
et la fin de la torture. »

Raphaël CLUZEL

nous a soudainement quittés, il y a un an déjà.

Que ses amis se souviennent de l'être d'exception qu'il était et déposent, s'ils le peuvent, une fleur sur sa tombe au cimetière de Montmartre, où ils pourront rencontrer sa famille, le mardi 1er avril, à 14 heures.

En hommage conjoint à son œuvre de poète et à celle du compositeur Henri Sauguet, son père adoptif, décédé le 21 juin 1989, un concert sera donné en l'église Saint-Roch, le mardi 3 juin 1997, à 20 h 30.

– Son sourire était doux, et ses yeux pétillaient.

Benjamin

était plein de courage.

Il n'avait que cinq ans, et la vie l'a quitté.

Pensez à lui. Pensez à nous.

Familles Dogna, Tuduri, Baillauquès, Breuse.

– C'était il y a quatre ans, le 27 mars 1993,

Gérard LOBIER

quittait les siens.

Merci de garder vivant son souvenir.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Services religieux

Vendredi 28 mars 1997, à 21 heures

Culte réformé du Vendredi-Saint par le pasteur Samuel Sahagian.

Chorale du Luxembourg, soli, orgue et ensemble instrumental (flûte, violon, violoncelle). Œuvres de Delalande, Bach, Haydn, Schubert.

Colloques

« De l'affaire Dreyfus à la fin de la IIe guerre mondiale : les engagements de Jules Isaac. »

Colloque organisé par l'Association des amis de Jules Isaac, 28 et 29 mars 1997, Cité du livre, 8, rue des Allumettes, Aix-en-Provence. Avec A. Martel, président, C. Iancu, secrétaire, A. Kaspi (conférence inaugurale) et MM. Amalvi, Andréani, Bendick, Berstein, Carbonell, Chandezon, Maurin, Riemenschneider.

Renseignements : D. Oppetit, tél. : 04-42-25-98-70.

Soutenances de thèse

– M. **René Guy Guérin** a soutenu avec succès, le samedi 22 mars 1997, une thèse de doctorat intitulée :

L'Astrologie au XVIIIe siècle. Étude sur la pratique des horoscopes, notamment à travers ceux du Roi-Soleil (1638-1715)

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences religieuses, avec la mention : Très Honorable avec félicitations du jury.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Thèse étudiants ..... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AMÉNAGEMENT **Les ministres intéressés par la politique d'aménagement du territoire devaient se réunir, jeudi 27 mars, à l'Hôtel Matignon, en présence d'Alain Juppé. ● LE PREMIER MINISTRE doit rendre ses arbitrages sur l'avant-projet de schéma national d'aménagement élaboré par les services de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et de la ville. ● MIS AU POINT par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), le schéma national, qui *« traduit une vision de la France en 2015 »,* servira de base de travail à la réunion, prévue le 10 avril, à Auch (Gers), d'un Comité national d'aménagement du territoire (CIAT), présidé par le premier ministre. ● CERTAINS ÉLUS locaux sont réticents face aux orientations volontaristes de M. Gaudin et le calendrier n'est pas favorable à l'avancée d'un sujet sensible.**

Le gouvernement hésite à bousculer l'organisation du territoire

Un comité interministériel se tiendra à Auch le 10 avril. Jean-Claude Gaudin prône une démarche volontariste. Mais, à quelques mois des élections, le gouvernement s'interroge et Alain Juppé réunit les ministres jeudi pour arbitrer sur le schéma national d'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT, à l'évidence, a souhaité donner le moins de publicité possible à la réunion de ministres, jeudi 27 mars à l'Hôtel Matignon, autour du projet de schéma national d'aménagement du territoire. Il faut en effet que la prochaine « grande messe » de l'aménagement, au cœur de la France rurale, à Auch (Gers) – à l'instar du dernier CIAT, en 1993, tenu symboliquement à Mende, en Lozère, le département le moins peuplé, et sous la présidence de Charles Pasqua, alors ministre d'Etat – donne l'image d'un gouvernement unanime, déterminé à faire aboutir un processus qui doit dessiner les contours de la France de 2015. Alors qu'un vif débat est en cours, depuis que Jean-Claude Gaudin a diffusé à chacun des ministres intéressés, à la fin de 1996, un avant-projet de schéma : la réunion de jeudi doit permettre à Alain Juppé de rendre les arbitrages et de prendre les décisions nécessaires à la réussite publique du CIAT d'Auch.

Les grandes orientations et préconisations du projet, minutieusement rédigées par la Datar, sont connues. Elles ont pour ambition de proposer des actions, d'identifier des évolutions. Outre la présentation des futures grandes infrastructures du pays, l'avant-projet diffusé à la fin de 1996 envisage de simplifier la carte communale, jugée trop émiettée, en rendant obligatoire, à terme, la création de vastes communautés urbaines dotées d'une fiscalité propre. Le texte introduit également une nouveauté importante à propos des « pays », l'un des points forts de la loi de 1995. Il s'agit de parachever, en les dotant d'un statut juridique, ces « pays », dont deux cents sont en émergence et qui ont pour originalité majeure d'associer politiques, administrations et collectivités de rangs divers aux acteurs de la société civile. Pourquoi une telle réforme ? *« A l'exception de Paris et de son agglomération, nos grandes villes ne possèdent pas l'ensemble des fonctions qui leur permettraient d'être compétitives à l'échelle européenne »*, explique M. Gaudin. Par ailleurs, les découpages territoriaux actuels ne sont plus *« à l'échelle des problèmes rencontrés »*. Enfin, la *« multiplication actuelle de politiques territoriales ou de zonages régionaux, nationaux ou européens achève de brouiller la cohérence et la lisibilité de l'action publique »*.

CHANGEMENT PHILOSOPHIQUE

Quel outil principal pour mettre en œuvre cette politique ? L'époque est venue, estime M. Gaudin, où *« il faut rompre avec la conception redistributive qui a longtemps inspiré la politique d'aménagement. Il s'agit moins désormais de délocaliser, c'est-à-dire déplacer des activités (...), que de créer des conditions favorables au développement »*. En clair, chaque territoire, chaque région, est invité à privilégier son propre développement : une manière de rompre avec cinq décennies de philosophie d'aménagement. De la loi Pasqua, qui voulait signer le *« retour de l'Etat »,* après le constat d'échec de la décentralisation en matière d'aménagement du territoire et de réduction des inégalités géographiques, le schéma reprend l'idée d'une impulsion venue d'en haut. Mais c'est, paradoxalement, pour engager chacun à compter sur ses propres forces.

En fait, les dispositions essentielles du schéma restent suspendues aux arbitrages de Matignon. M. Gaudin et la Datar ont déjà dû reculer sur plusieurs points. Pour que le « développement » des régions comme des pays puisse s'appuyer sur une réalité juridique et fiscale, M. Gaudin évoquait, au départ, une centaine de grandes agglomérations. Régulation et concertation devaient permettre, notamment, d'éviter une croissance urbaine *« en tache d'huile »* qui aboutirait à un mitage généralisé.

200 pays sont en cours de constitution

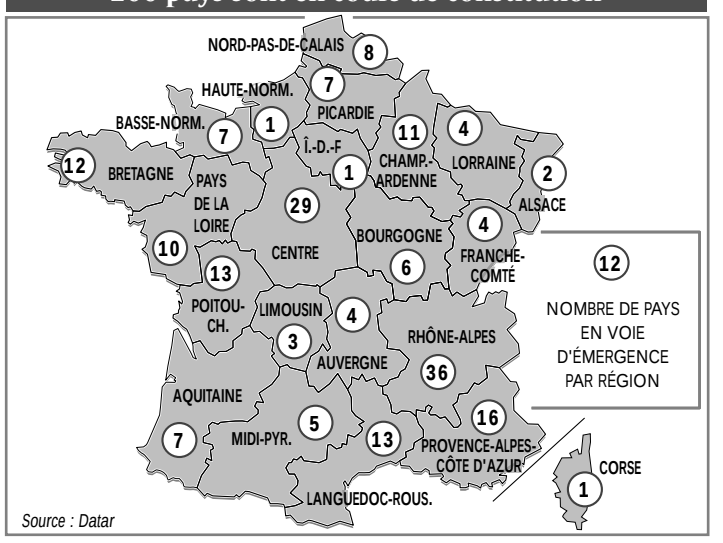

Les « pays » sont une idée neuve de la politique d'aménagement du territoire. Malgré la réticence de nombreux élus locaux qui craignent une concurrence avec les cantons, la formule rencontre un succès certain.

L'avant-projet de la fin 1996 n'évoquait plus que la transformation obligatoire de seize agglomérations (hors Paris) en communautés urbaines ayant compétence unique pour la taxe professionnelle, gage d'indépendance. Fin mars, le ministre se limite à *« quelques »* agglomérations de plus de 200 000 habitants. Quant à la personnalité juridique des « pays », M. Gaudin n'en parle plus.

CONTRAINTE CONTRE INCITATION

Il est, par ailleurs, notoire que Dominique Perben, ministre (RPR) de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, qui élabore patiemment un projet de loi sur l'intercommunalité, n'est pas en phase avec son collègue de l'aménagement du territoire. Contrairement à M. Gaudin, M. Perben préconise une intercommunalité fondée sur le *« volontariat et l'incitation »*, rejetant toute idée de contrainte.

Les élus locaux, quant à eux, suivent non sans crainte ce débat qui touche à leurs pouvoirs, qui engage leur avenir et dont ils se sentent écartés. Une partie d'entre eux rejette par principe l'idée d'une organisation imposée d'« en haut ». Certains présidents de conseils généraux s'inquiètent de l'avenir probable des départements, écartelés entre un tissu de grandes agglomérations et des « pays » qui dévitaliseraient les cantons. De son côté, l'Assemblée des districts et des communautés de France (ADCP) s'étonne de *« l'absence de toute concertation avant l'annonce d'un tel redécoupage national »* et considère que *« le "pays" n'est pas la bonne échelle de la conception et de la mise en œuvre du projet de développement local porté par les structures intercommunales existantes ». « Désormais,* ajoute d'ADCP, *ce sont les élus locaux qui organisent leur territoire. Devant ces réalités, tout schéma imposé par le haut est totalement à contre-courant, et donc voué à l'échec. »*

M. Gaudin s'attendait que le schéma suscite des réactions hostiles. Aussi, afin d'éviter les *« revendications particularistes et querelles nuisibles au débat »*, il a confié ne vouloir publier aucune carte géographique ni aucun état des lieux. Cette confidence à double tranchant peut également signifier que le schéma se vide de sa substance.

Jean-Louis Andreani et Jean Menanteau

Les principales préconisations

Les principales préconisations du schéma national d'aménagement et de développement du territoire, dans sa forme actuelle, sont les suivantes.

● **Enseignement supérieur et recherche**. Réduire les disparités – les villes moyennes accueillent 2 % de la population universitaire alors qu'elles représentent 11 % de la population – grâce à de fortes incitations à la mobilité géographique des personnels, à une meilleure répartition des allocations de recherche entre les régions. Parce que les entreprises ne trouvent souvent pas de réponse locale à leurs besoins, le schéma propose d'adapter aux territoires l'offre de formation et de compétence scientifique et technique.

● **Télécommunications**. L'ensemble du pays doit être doté de services de communications évolués. D'ici à l'an 2000, entreprises, établissements scolaires, universitaires, hospitaliers, guichets publics, devront avoir accès aux services multimédias. La réglementation sera adaptée afin que les télécommunications soient progressivement facturées au volume et non à la distance, en particulier dans les zones peu peuplées. Les administrations de l'Etat et des collectivités locales, les grands services publics, devront recourir intensément aux réseaux interactifs.
Les schémas départementaux identifieront les possibilités offertes par les téléservices et le télétravail. Les services de télémédecine, téléenseignement, téléculture seront généralisés.

● **Transports et infrastructures**. Ils sont, rappelle le schéma, un facteur décisif de compétitivité : il convient donc de consolider les relations avec les pôles européens et non plus seulement avec la capitale. Trois idées sont avancées : renforcer les axes Nord-Sud ; créer un axe Italie-Espagne et des tranversales Est-Ouest ; moderniser les ports (Le Havre et Marseille).
Outre l'aéroport prévu dans la région Centre pour satisfaire les besoins du Bassin parisien, des aéroports internationaux seront développés au sein de métropoles régionales à vocation européenne. La politique des transports (tarification, financement des infrastructures) devra intégrer une approche multimodale et ne pas rechercher la seule rentabilité financière. Elle devra privilégier les itinéraires alternatifs aux grands axes.

● **Santé et action sociale**. Globalement, l'offre de soins est considérée comme satisfaisante. Les efforts doivent donc porter sur la qualité et la sécurité des personnes. Néanmoins, elle reste déficitaire dans les longues prises en charge et inégalement répartie. Le schéma préconise une meilleure articulation entre l'hôpital de proximité et le centre hospitalo-universitaire (CHU). Le développement de la télémédecine est recommandé.

La « grande œuvre » de la loi Pasqua, un élan brisé ?

DE RETARD EN REPORT, d'hésitation en débat, la *« grande œuvre »* voulue par Charles Pasqua dans sa loi de 1995 va-t-elle être victime de son ambition et... du calendrier ? Selon les termes de la loi Pasqua, le Parlement devait être saisi du projet de schéma national d'aménagement du territoire avant le 4 février 1996. Or il n'est même plus certain que députés et sénateurs voteront un texte avant les élections législatives de 1998.

ANALYSE

Le projet devait venir devant le Parlement avant février 1996. Y arrivera-t-il avant 1998 ?

D'une certaine façon, Jean-Claude Gaudin, continuateur UDF de l'œuvre entreprise par le RPR Charles Pasqua, paye son audace, l'enthousiasme de ses services et de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Il a fallu un temps considérable pour les travaux préparatoires d'un schéma qui, au fond, ambitionnait un bouleversement de l'organisation du territoire français. Pour éviter l'ensablement dans les conservatismes et les résistances de tout ordre – tout le monde sait qu'il y a urgence à canaliser le développement urbain et à tenter d'éviter le naufrage du monde rural –, le ministre de l'aménagement du territoire s'est lancé dans une démarche volontariste : l'avant-projet transmis aux ministres à la fin de l'année 1996 contenait, schématiquement, l'idée d'imposer deux changements profonds afin de parvenir, à l'horizon 2015, à structurer le territoire autour de grandes agglomérations, pour la « France urbaine », et de pays, pour la « France rurale ». Or les réactions des ministères ont été pour le moins *« en demi-teinte »,* selon une expression entendue à la Datar, en particulier sur le côté contraignant de la démarche. Et certains élus locaux, en particulier départementaux, sont vent debout contre les idées du ministre.

Or la plupart des présidents de conseils généraux (77 sur 101 pour l'Hexagone et l'outre-mer) appartiennent à l'actuelle majorité. Le gouvernement a déjà assez de difficultés pour ne pas se mettre à dos ses propres élus à quelques mois d'élections législatives et régionales a priori difficiles, sans oublier les cantonales. Compte tenu des délais, cheminements et concertations obligatoires après le dépôt d'un projet de loi en conseil des ministres, le texte du schéma, s'il est approuvé par le gouvernement en avril, comme il est prévu, ne pourra être présenté au Parlement, selon toute probabilité, qu'à la fin de l'année, soit quatre à cinq mois avant les législatives... On ne peut rêver plus mauvais calendrier pour un sujet sensible. Dans ces conditions, on ne peut exclure que le CIAT d'Auch, en avril, masque, derrière des annonces alléchantes, la perspective d'une nouvelle retraite.

J.-L. A.

Le vélo et l'écharpe tricolore des élus grenoblois

GRENOBLE
de notre correspondante

Afin de convaincre leurs concitoyens de rouler en ville à vélo, une dizaine d'élus de Grenoble, écologistes en tête, ont décidé de montrer l'exemple. C'est ainsi que sur les quarante kilomètres de pistes cyclables, on peut croiser l'adjoint à la vie des quartiers et à la citoyenneté ou la conseillère déléguée à la décentralisation, très dignes sur leurs vélocipèdes achetés tout exprès par la municipalité (PS). Mardi 25 mars, trente vélos flambant neufs, spécialement équipés pour le milieu urbain, ont été livrés.

Au-delà du symbole, l'objectif est de faire passer la part du vélo dans les déplacements de 5 % à 10 %, ce qui, même dans une ville sportive comme Grenoble, n'est pas gagné d'avance. *« Pour conquérir de nouveaux usagers, il faut modifier l'image du vélo en montrant qu'il n'est pas réservé aux lycéens en jeans et en baskets »,* argumente l'adjoint écologiste à l'environnement et aux transports, Michel Gilbert, qui pilote l'opération en concertation avec les associations.

En costume-cravate ou blouson, le porte-documents à l'arrière voisinant parfois avec le siège du bébé déposé en chemin à la crèche, les élus parcourent ainsi, selon les cas et la couleur du ciel, de 2 à 20 kilomètres par jour. *« Sur chaque déplacement, je gagne au moins quinze à vingt minutes »,* témoigne l'un d'eux, pas fâché d'arriver systématiquement en avance sur ses collègues motorisés. Comme pour tout cycliste, le vol est leur hantise. Deux vélos de fonction ont déjà été dérobés devant l'hôtel de ville. *« Les élus se rendent compte qu'une véritable politique de développement du vélo n'est pas dissociable d'un effort en matière de stationnement »,* observe le vice-président de l'une des associations qui militent pour les transports en commun et les voies cyclables et piétonnes, l'ADTC.

Un élu à vélo bouscule également les représentations habituelles. *« Le rapport qui s'instaure est forcément moins conventionnel,* rapporte un conseiller écologiste. *On s'échange des infos ; on se donne des conseils. Bref, on parle. »* Mais si le conseiller chargé du socioculturel sait que pour aller visiter une maison des jeunes, le vélo est son *« meilleur ambassadeur »* le jour où il a rendez-vous à la chambre de commerce, il le gare deux rues plus loin. L'adjoint à l'urbanisme préfère, lui, arriver à pied à une cérémonie officielle ou à un dépôt de gerbe : *« Ce n'est pas utile de choquer. »*

Aux yeux du personnel municipal, aussi, les traditions sont malmenées. *« Il faut rester sérieux »,* fait remarquer, dans le hall de l'hôtel de ville, une dame à son guichet, tandis que l'un des chauffeurs affectés au maire estime qu'un élu doit tenir *« un certain rang »*. L'opposition ironise sur ce *« folklore ». « Même s'il ne s'agit que d'une micro-mesure,* réplique l'ADTC, *elle s'inscrit dans une démarche positivement discriminatoire, seule issue pour sauver nos villes de l'axphyxie. »*

Nicole Cabret

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

2 spectacles de
Philippe Delaigue :
Il faut t'aimer pour t'écrire ce soir *d'après Flaubert*
Badebec, Bacbuc *d'après Rabelais*
en alternance du 8 au 12 avril 97
Théâtre de la Croix Rousse
place Joannès Ambre 69004 Lyon
04.78.29.05.49 / Fnac / Progrès

VILLA GILLET
Unité de Recherches Contemporaines
Conférence de
Jacques Le Goff
historien
"Saint Louis : un individu royal"
Mercredi 9 avril à 20h 30
à l'ENS - 46 allée d'Italie - Lyon 7e
Tarifs et réservations nécessaires
au : 04 78 27 02 48

Le Cargo Grenoble
En caravane
un roman d'Elizabeth von Arnim
adaptation libre Agathe Mélinand
mise en scène Laurent Pelly
du 1er au 11 avril
relâche dimanche
réservations **04.76.25.91.91**
Le Cargo/C.D.N.A.
4, rue Paul Claudel

VILLA GILLET
Unité de Recherches Contemporaines
25, rue Chazière - 69004 LYON
"Ces choses qui sont dans la voix"
Conférence de
Henri Meschonnic
Jeudi 3 avril à 20h 30
Tarifs et réservations nécessaires
au : 04 78 27 02 48

Rubrique
"CULTURE en REGIONS"
pour vos annonces
contactez le :
☎ 01.44.43.76.15
(Fax : 01.44.43.77.28)

ENQUÊTE

Plusieurs dizaines de milliers de personnes devraient manifester, samedi, à Strasbourg contre le Front national, qui a choisi de tenir son congrès dans la ville symbole de l'Europe. Encouragée par Catherine Trautmann, le maire socialiste, cette très forte « mobilisation citoyenne » embarrasse la droite, qui évoque une « récupération politique »

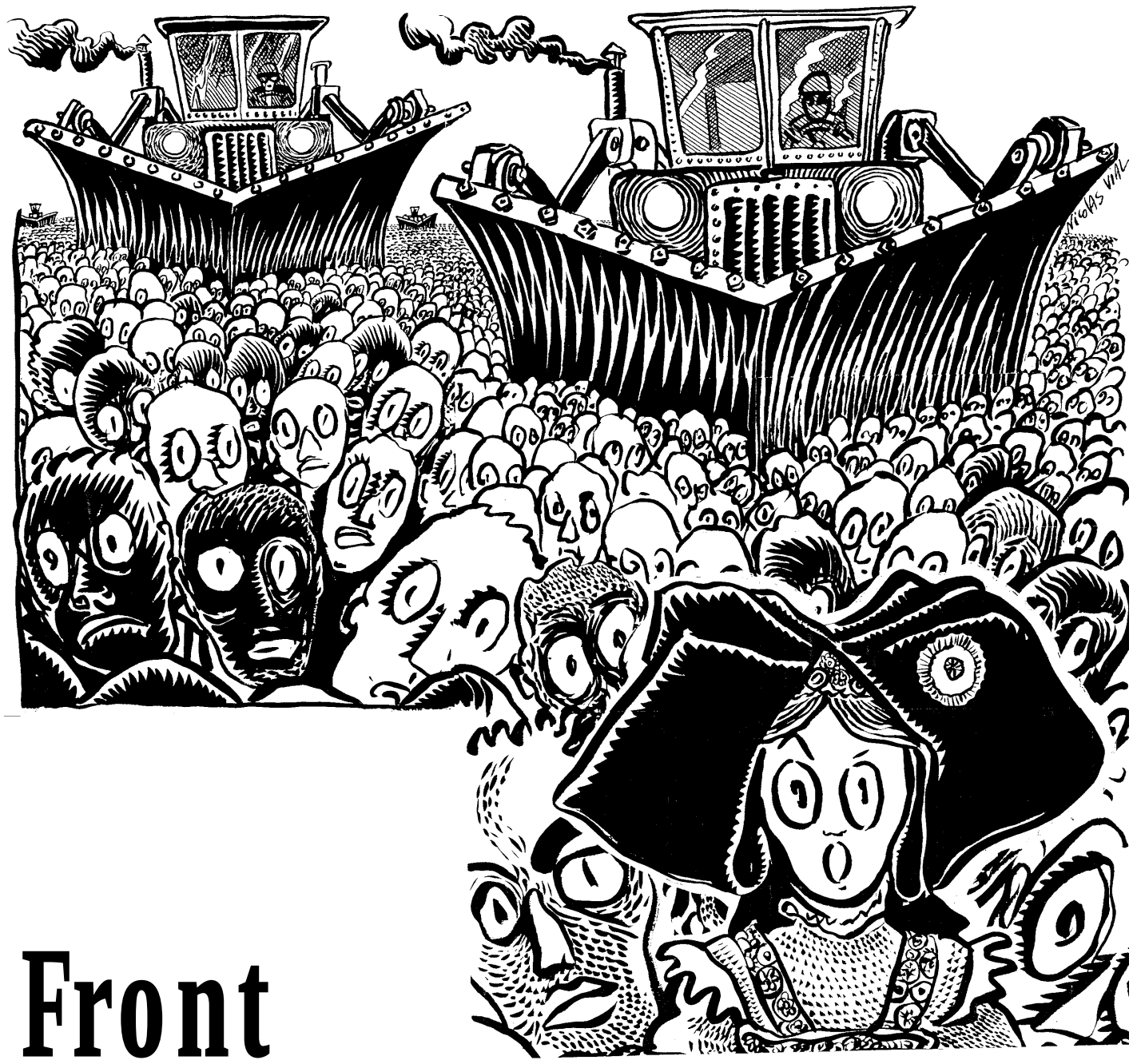

Strasbourg, fronts contre Front

IL a choisi d'en rire, plutôt que d'en pleurer. A la « Chouc », le théâtre de la Choucrouterie, haut lieu de l'insolence strasbourgeoise, c'est comme ça que l'on fait lorsque l'on a mal à ses racines, à son histoire, à son passé, à son avenir. C'est ici, dans ce minuscule théâtre de poche où se perpétue la tradition cabaretière, que Roger Siffer, ce géant barbu aux yeux bleus, mitonne ses spectacles joués alternativement en français et en alsacien.

Il dit qu'il ne veut pas qu'on mette de barbelés autour de son pays. Il dit qu'il se méfie du régionalisme, qui peut être ambigu. Il dit qu'il a eu du mal à supporter que Jean-Marie Le Pen, avec plus de 25 % des suffrages, arrive en tête du premier tour de l'élection présidentielle en Alsace. Il dit qu'il a alors eu l'irrésistible envie d'*« appuyer le doigt sur une douleur »* qu'il ne parvenait pas lui-même à expliquer. A Strasbourg, dans son théâtre, mais aussi sur les places de ces villages alsaciens qui ont si massivement voté pour le Front national, et où on le paie en nature avec du lard, du schnaps, des petits pois ou du pain, il est allé fouiller les racines du mal. Il a même chanté en turc, ce qui fut diversement apprécié.

Il a été effrayé quand il a compris que le vote frontiste avait changé de nature, et que *« le vote de détresse »,* peu à peu, insensiblement, était devenu *« un vote de conviction »*. Il a alors fait ce qu'il sait faire : faire rire les gens, fût-ce à leurs propres dépens. Ceux qui se sont tordus de rire en applaudissant « Kuklopfs'Klan » (jeu de mots entre le Ku Klux Klan et le savoureux gâteau alsacien) ne devraient pas rester insensibles au prochain spectacle qui sera donné au moment où Jean-Marie Le Pen tiendra congrès les 29, 30 et 31 mars à Strasbourg. En assistant à *Theater macht frei ou Les Aventures de Monsieur Propre,* les spectateurs gagneront des billets *« mirador »* à *« la roue de l'infortune »,* seront initiés à la délation, et découvriront une exposition aux toilettes sur *« la supériorité des races et des excréments allemands »*.

Avec sa truculente bonhomie, il a recensé les initiatives les plus farfelues : certains avaient, un temps, envisagé de dérouler des kilomètres de papier hygiénique du haut de la cathédrale pour que *« Strasbourg ne soit pas une ville de merde »*. D'autres voudraient laver le Palais des congrès à l'eau de Javel, dès que Jean-Marie Le Pen et ses amis auraient fait place nette. D'autres encore lancent *« une expérience de tourisme exodique »* pour évacuer Strasbourg et gagner Kehl, à quelques kilomètres de là, en territoire allemand, munis d'une valise, d'une bonne bouteille, et d'un guide *« de conversation à l'usage des évacués non germanophones »*.

Faire la fête contre la honte, défier par la dérision ou la culture la provocation, de sa voix multiple couvrir celle de l'extrême droite : c'est la mission que des dizaines de milliers de Strasbourgeois se sont assignée quand ils ont compris qu'ils ne couperaient pas à l'intrusion du Front national dans leur ville. Dans l'urne bleue du Front citoyen, le premier des collectifs qui s'est constitué autour de François Guichard, adjoint au maire de Strasbourg et juge d'instruction à Colmar, seize mille pétitions ont été glissées en un temps record, tissant *« un lien invisible entre les citoyens »*. Beaucoup de femmes, les beurs des cités, des lycéens, des étudiants, des profs, des chômeurs ont ajouté leurs noms sur les feuilles qui ont circulé, ont été photocopiées. Sur la place Kléber, au son de la fanfare des Enfants de la batterie, ils sont, chaque samedi depuis le 1er mars, des centaines à s'agglutiner autour de l'urne géante, décidés à secouer ensemble la honte qui s'était abattue sur eux lors de la dernière présidentielle. Au sein de Justice et libertés, 90 associations et partis politiques se sont regroupés et réunissent, eux aussi, les signatures par milliers.

LE monde culturel, au sein de Culture et libertés, ajoute son foisonnement à cette joyeuse sarabande. Dans la semaine qui précède la tenue du congrès du FN, et pendant celui-ci, pas une salle de spectacle ou de réunion qui ne soit réquisitionnée pour un débat, un concert, une pièce de théâtre, dédiés à la lutte contre l'extrémisme. On attend du *« beau monde »* : Salman Rushdie, « citoyen de Strasbourg », honorera de sa présence le Parlement des écrivains. Marek Halter, Madeleine Rebérioux, Elisabeth Badinter, Gérard Paquet, Daniel Cohn-Bendit, Ababacar Diop, Emmanuelle Béart, Guy Bedos, Patrick Bruel sont annoncés.

Anonyme, un groupe d'amis se sont cotisés dans la France entière pour acheter 115 panneaux publicitaires de 4 mètres sur 3 sur les plus grands axes de la ville ; une affiche pendant quatre jours y annoncera : *« Du 29 au 31 mars, Palais des congrès : le rassemblement des étrangers à nos idées. »* D'autres, en signe de deuil, ont décidé de recouvrir les panneaux indicateurs de milliers de bas noirs. D'autres encore font fabriquer des T-shirts *« contre la lepénite »*. Un centre socioculturel de banlieue a décidé de s'offrir un emballage à la Christo, et s'enveloppera dans un énorme drapeau tricolore *« pour ne pas laisser certains s'approprier les couleurs du drapeau français, qui est à tous »*. Un pique-nique citoyen sera organisé par un groupe d'habitants du quartier allemand qui, depuis un an, se réunissent pour réfléchir à la meilleure manière de tordre le cou aux *« idées courtes », « plutôt que de rester isolé, chacun avec ses idées dans sa petite tête »*.

> Un centre socioculturel de banlieue s'enveloppera dans un énorme drapeau tricolore pour « ne pas laisser certains s'approprier les couleurs du drapeau français, qui est à tous »

Un paysagiste, un assureur, un médecin du travail, un prof de philo, des mères de famille qui se retrouvent devant la porte de l'école du quartier, des gens de gauche et de droite confrontés dans leur entourage à un nombre croissant d'électeurs de Jean-Marie Le Pen, ont considéré qu'il était temps de réagir : *« Nous étions peut-être des citoyens un peu paresseux : au moment où l'on appelle les politiques à plus de responsabilité, nous nous sommes dit que c'était le moment, pour les citoyens, de prendre les leurs. »* Ailleurs, des fans des sixties, regroupés dans un collectif Salut les copains, écrivent à leurs élus. Des médecins se réunissent pour discuter de l'utilisation dévoyée de la science. Les étudiants des Arts déco, à partir d'un modèle inventé par des enfants maliens, fabriquent à tour de bras des milliers de sifflets de métal découpés dans des boîtes de soda, pour *« siffler les idées dangereuses »*.

Tous d'accord, tous ensemble contre *« la prise d'otages »* de Strasbourg par les lepénistes ? L'histoire serait belle si elle était aussi simple, de cette ville entière fièrement dressée contre une extrême droite qui resurgit en terrain conquis là où l'histoire a amplement montré le mal qu'elle pouvait y faire, et décidée à laver l'affront. C'est ainsi que le maire de la ville, la socialiste Catherine Trautmann, aime présenter les choses. Déjà condamnée pour avoir refusé d'abriter dans sa ville en 1992 un meeting du Front national, elle n'avait pas, explique-t-elle, d'autre choix que de laisser le Palais des congrès (qui dépend d'une société d'économie mixte où la ville est actionnaire majoritaire) répondre favorablement à la demande de location de salle formulée en juin 1996 par le FN, faute de quoi, risquant une condamnation pour refus de vente, elle aurait donné au parti de Jean-Marie Le Pen l'occasion de se poser en victime. Autant, dès lors, relever le gant avec panache, en déclenchant une vaste *« mobilisation citoyenne »* et proclamer avec force que *« Strasbourg, symbole de la démocratie européenne et symbole de libération, est une ville qui résiste et ne se laisse pas prendre par le FN »*.

Pourtant, des voix s'élèvent pour écorner cette image. Au mois de décembre, des intellectuels animateurs des Rencontres de Strasbourg interpellent les grands élus alsaciens pour refuser que le congrès du FN se tienne dans leur ville. De cette démarche naît un livre, *L'Appel de Strasbourg,* tiré à 7 000 exemplaires (*Le Monde* du 20 mars). Bernard Remaux, éditeur du livre et rédacteur en chef de la revue *Saisons d'Alsace*, n'est pas le moins critique d'entre eux. *« On nous parle d'une fabuleuse mobilisation : mais quelle est cette dialectique infernale ? Il y aura la même mobilisation en face. Et un jour, on se retrouvera à cinquante-cinquante, autant jouer toute l'affaire aux dés. Au bras de fer Le Pen-Trautmann, les deux seront gagnants, pas la démocratie. La mairie a mis quarante personnes à plein temps pour organiser les festivités. But de l'opération : que les gens se disent qu'à Strasbourg il y a quelqu'un qui vous protège de Le Pen. Confiez-vous à elle ! Derrière tout cela, il y a un malaise fou. »*

Ces manifestations de protestation, estime Philippe Breton, chercheur au CNRS et spécialiste des questions de propagande, sont autant dirigées *« contre Le Pen que pour la mairie. Elles ont pour inconvénient d'exclure la droite et de couper toute possibilité à la construction d'un Front républicain »*. A droite, le député UDF-PR Harry Lapp estime que Mme Trautmann – que l'on a vue ovationnée par 8 000 personnes et dansant au concert de Khaled organisé par le Front citoyen – *« a réalisé une fabuleuse opération de récupération politique, un* media show *comme elle sait si bien le faire. A agiter ainsi le chiffon rouge devant le taureau, on ne fait pas autre chose que pousser les gens dans les bras du FN »*. Au RPR, le vice-président du conseil général et porte-parole de l'opposition municipale, Robert Grossmann, se dit convaincu que *« le congrès du FN arrange Mme Trautmann : il fait ses affaires. Et c'est indigne, à un an des législatives, de faire de ce congrès un coup politique »*. Outré qu'il ait, un temps, été question que le maire de la ville prenne la tête de la grande manifestation prévue le samedi 29 mars, pas plus que les autres élus de droite, il n'y participera, se contentant d'un rassemblement symbolique dans la matinée sur le parvis du palais de l'Europe.

MÊME si, à titre individuel, des religieux participeront à la grande manifestation (le grand rabbin Gutmann a ainsi invité les juifs de Strasbourg à s'y rendre malgré le shabbat), le malaise est sensible aussi au sein des différentes communautés. Michel Hoeffel, président de l'Eglise d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine, tout en soulignant que c'est la première fois que les trois communautés concordataires (juifs, catholiques et protestants) parviennent à délivrer un message commun d'une extrême prudence contre les thèses d'exclusion (le nom du Front national n'est jamais cité), craint *« un phénomène de récupération politique »,* en apprenant que Lionel Jospin et Robert Hue seront présents. Le mouvement Comprendre et s'engager, qui réunit des chrétiens qui veulent réagir face au Front national, organisera un jeûne de pénitence dans une église : *« Je me vois mal défiler avec des gens qui vont crier : "Le Pen, on aura ta peau !" »,* dit en souriant le pasteur Thomas Wild. Quant à Jean Kahn, président du Consistoire central israélite de France, il se dit *« opposé aux chocs frontaux et aux gesticulations et très dérangé par les oppositions politiques qui préfigurent les prochaines batailles électorales »*.

A la cité de l'Ill, dans le quartier de la Robertsau, où près de 16 % des habitants sont chômeurs, et où 30 % des électeurs votent Front national, le « bus de la citoyenneté » poursuit inlassablement sa tournée. Décoré de ballons, le bus offre une exposition itinérante qui vise à *« démonter »* le programme du FN. Au volant, il y a Rudi l'ancien boxeur et Patrick qui joue de l'accordéon. Les gamins se ruent sur les ballons. Circonspects, les habitants s'approchent en cercles concentriques de la table où l'on signe la pétition. Il y a ceux qui *« signent des quatre mains, des yeux et des oreilles »* ! Il y a Marinette, qui a, comme elle dit, *« connu la période »* : celle où le béret basque, accusé *« d'assombrir le cerveau »,* était interdit par les Allemands comme il était interdit de parler français, celle où les lieux de culte étaient fermés, celle où tous les noms étaient germanisés, et les Malgré-nous incorporés de force. *« Il y avait une telle pollution qu'on ne pouvait respirer... En 1960, mon père m'avait dit en parlant de Le Pen : "Si celui-là, un jour, a le droit de parler à la télé, alors vous serez foutus." Alors, oui, bien sûr, je signe. »*

Et puis il y a les anciens d'Indochine qui s'énervent et disent que tous ces beaux messieurs, venus leur faire la morale, devraient *« repartir avec ce qu'il y a en trop dans cette cité et le loger dans leurs propriétés pour voir ce que ça fait »*. Il y a le dealer arrogant qui fait tourner la laisse de son gros chien comme une chaîne de vélo. Et l'Abribus qui a été cassé onze fois, et la porte du centre socioculturel enfoncée pas plus tard qu'hier soir. Ces gens-là, le week-end de Pâques, n'iront ni au congrès du FN ni à la grande manifestation. Ils resteront chez eux, comme d'habitude.

Agathe Logeart
Dessin : Nicolas Vial

Heure d'été, heure des vaincus

par André Bendjebbar

SONT-ILS parents les commissaires de Bruxelles qui ont imposé aux Français d'adopter l'heure d'été ? Ils ne peuvent l'être et ne doivent pas se souvenir de leur enfance, car ils se souviendraient que les pères et mères ne peuvent dire à leurs chérubins d'aller dormir alors que la clarté du jour passe par les fenêtres.

Ces commissaires qui n'ont reçu aucune commission n'ont jamais dû dire un jour à des enfants : *« Bonne nuit, les petits »*, sans quoi ils sauraient qu'un enfant ne peut confondre le jour et la nuit. Ces messieurs et dames confondent l'aurore, le crépuscule, les méridiens et les parallèles. Ils ne savent rien de ces endormissements que procure la nuit et de cet éveil que donne le jour.

Le soleil ne se lève pas ni se couche à la même heure à Strasbourg et à Brest. Les nuits blanches de Saint-Petersbourg sont ignorées des Sévillans. Se sont-ils avisés, ces commissaires, que les feux de la Saint-Jean, qui marquent le solstice d'été, étaient une fête de la nuit la plus courte et du jour le plus long et que, dans leur antique sagesse, les hommes ne vivaient des nuits blanches que le temps des petites nuits noires et de longues nuits noires le temps des petits jours blancs ?

Qu'ont-ils à vouloir confondre les solstices, les longitudes et les latitudes ?

Se sont-ils penchés au chevet des malades qui souffrent dans les hôpitaux, que l'on nourrit d'une soupe chaude à 5 heures de l'après-midi dans la splendide clarté du mois de juillet parce que c'est le règlement ? Qu'importe si l'horloge marque 5 heures, heure légale, et le cadran solaire, la seule heure vraie, 3 heures ? Ont-ils jamais eu, ces commissaires de Bruxelles, de pauvres parents, vieux et âgés et qui, à 5 heures, dans nos maisons de retraite et nos hospices, disent à leur visiteur : *« Je n'ai pas faim ; il est trop tôt pour avaler cette soupe. »* Ont-ils jamais tenu la main de l'accouchée qui, à la clinique, renvoie la femme de service qui apporte le souper à l'heure où l'on devrait lui offrir des rafraîchissements ? Ont-ils jamais eu un père maçon qui, par tradition, s'assoupit au moment du zénith alors que le soleil darde ses rayons brûlants ?

Les commissaires proclament désormais que l'heure du casse-croûte, le dix-heures, est devenue l'heure de la sieste. Ils envoient, chaque matin, aux maîtres d'école des enfants embrumés de fatigue parce qu'ils n'auront pas eu leur content de sommeil. Ils ajoutent de la fatigue à la fatigue, de l'agitation nerveuse à l'agitation nerveuse. Ils alimentent la sarabande des malades nerveux, des surexcitations et des mines déconfites. Les enfants ne dormiront plus et leurs pères ne feront plus *« marienne »*. Car, jadis, nos pères savaient faire *« marienne »*, et même s'ils ne savaient pas que *« marienne »* signifiait méridienne, ils faisaient tout bonnement la sieste à l'ombre, comme toutes les bêtes de la création.

> On bouleverse le sommeil de millions d'enfants de France, de milliers de parturientes et de personnes âgées, pour une économie voisine d'un rien

Mais que faire si Rome n'est plus dans Rome ni Bruxelles dans Bruxelles ? L'Europe des commissaires de Bruxelles cherche 14 heures à midi. Elle charge notre pauvre vie de deux heures de trop. Elle veut que nous soyons en avance sur le temps alors que, pour nous, mammifères, notre seule heure, c'est l'heure vraie.

Qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil d'Europe, demandait le sage Persan ? Tous les braves gens de France savent désormais que, lorsque la sirène des pompiers sonnera midi, le premier mercredi du mois, il sera 10 heures solaires.

Songeons un instant à tous ceux qui souffrent de l'heure d'été. Sont-ce les cadres qui espèrent rejoindre leur green, leur court de tennis, leur barbecue-partie ? Que leur importe l'heure d'été, ceux qui comptent leur temps de manière arithmétique et qui ont des loisirs, de l'argent, et du travail ?

L'heure d'été n'est une malédiction que pour les petits de la terre : les enfants, les malades, les vieillards, les paysans et les gens qui suent les travaux et les jours. L'heure d'été est une heureuse conjonction pour ceux qui ont pour horizon les pages des indicateurs horaires des transports, qui dressent des bilans économiques.

Pendant plusieurs lustres, on a chanté sur toutes les ondes que l'heure d'été faisait économiser à la France l'équivalent de la consommation énergétique de Strasbourg. Or la consommation de Strasbourg ne représente même pas l'équivalent de la quantité d'énergie évaporée dans nos raffineries. On bouleverse le sommeil de millions d'enfants de France, de milliers de parturientes et de personnes âgées pour une économie voisine d'un rien. Qui voulut jadis montrer que le maître du temps était le maître des choses ?

Lors du concile de Trente, les pères conciliaires s'avisèrent qu'il serait judicieux de combattre les hérétiques en leur imposant l'heure du pape. Vous, messieurs les commissaires qui voyez les cadrans solaires orner les maisons des pays vaudois des Alpes, vous avisâtes-vous jamais qu'ils marquaient la sujétion à la papauté et qu'ils signifiaient que l'heure du pape était l'heure de l'obéissance et de l'autorité reconnue ? Vous, messieurs de Bruxelles, avez-vous songé que la France vécut déjà, il y a un demi-siècle à l'heure que vous nous imposez. De 1940 à 1944, la France eut deux heures d'avance sur le soleil parce qu'elle vivait à l'heure allemande. Français, l'heure d'été, c'est l'heure des vaincus.

***André Bendjebbar** est historien.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Les anarchistes et l'affaire Dreyfus

Votre article « Gauche sociale, gauche morale » (*Le Monde* daté 16–17 mars) n'hésite pas à affirmer à propos de l'affaire Dreyfus qu'*« une partie du mouvement socialiste – les guesdistes et les anarchistes – avait refusé de prendre, derrière Jaurès, la défense du capitaine accusé »*. (...)

Il ne s'agit pas de nier que *des* anarchistes aient pu individuellement avoir des sympathies pour ces thèses, mais celles-ci sont parfaitement incompatibles avec les idéaux mêmes de l'anarchie, et ce genre d'amalgame n'est pas acceptable. (...) Il est certain qu'une partie des anarchistes, à l'instar de Jean Grave, par exemple, ne se sont pas intéressés à Dreyfus, estimant qu'il s'agissait d'une affaire interne à la bourgeoisie.

Quant à Jaurès, ce n'est qu'après un long cheminement qu'il a évolué et pris effectivement la défense de Dreyfus, trois ans après le début de l'affaire, et après la même prise de position d'une importante partie du mouvement anarchiste, derrière Sébastien Faure.

En outre, il faut rappeler que le *premier* défenseur de Dreyfus, qui, lui, a réagi *tout de suite,* par un article publié dès le 17 novembre 1894 dans *La Justice,* c'est Bernard Lazare. Un anarchiste.

Jean-Jacques Gandini, Montpellier

Punis au Zaïre par où nous avons péché

par Gilles Rosset

L'OBSTINATION aveugle des dirigeants français à soutenir le régime détestable du Zaïre ne date pas d'hier. La prise du pouvoir par le colonel Mobutu, inspirée à l'origine sans doute par les Américains mais rapidement prise en charge par Paris – la mort de Jacques Foccart, le commanditaire de bien des coups d'Etat africains, est doublement symbolique –, n'a cessé d'être la ligne directrice des responsables de l'Hexagone.

Lorsque j'étais secrétaire général de l'Ofpra – Office français de protection des réfugiés et apatrides –, j'ai eu à accueillir le flot des étudiants, universitaires, intellectuels, leaders politiques, venus en France pour échapper aux griffes des sbires de l'homme à la toque de Léopard, champion de l'*« abacost »* et de l'*« authenticité »*.

L'élection de François Mitterrand, au printemps 1981, souleva un immense espoir parmi les exilés zaïrois qui aspiraient à la démocratie et à la libéralisation du régime. Les historiens élucideront le mystère qui enveloppa le voyage du président de la République à Kinshasa en 1984. Le premier jour, les enfants des écoles massés le long du parcours du cortège officiel offrirent leurs postérieurs à l'hôte venu de Paris. Le lendemain, sur le fameux yacht ancré dans les eaux du fleuve Congo, le nuage s'était dissipé et les visages affichaient des sourires dignes de la fameuse hospitalité africaine.

Quelles tractations pour aboutir à cette révision déchirante ? La volte-face, dans son raccourci exemplaire, explique bien des choses. Il n'y a jamais eu de politique française en Afrique, notamment pour le Zaïre, mais « des » politiques : l'Elysée, son annexe confiée par népotisme au fils du monarque, Matignon, les affaires étrangères, la coopération, la DGSE, la DST, j'en passe et des meilleures – compradores et autres *« intérêts particuliers »* de *« la France »*.

Au sein des instances et conférences de la mouvance africaine, la France recommandait la démocratisation, la nécessité d'une opposition, le respect des droits de l'homme, la distinction entre la cassette personnelle et les deniers publics, bref utilisait la langue de bois, tout en chuchotant en coulisse aux despotes patentés de ne rien changer à leurs habitudes.

Les intérêts militaires et économiques de la France exigeaient le *statu quo :* des hommes forts sur des trônes branlants. La France paierait, passerait l'éponge sur les dettes trop criantes, les malversations, les bastonnades et les noyades dans le fleuve. Les comptes spéciaux du Trésor étaient faits pour ça, de même que les coopérants musclés et bien outillés.

J'étais allé confier à un colonel de la « Piscine » du boulevard Mortier les soucis que me posait cette jeunesse zaïroise turbulente à qui on enseignait à Paris la vertu de la séparation des pouvoirs, les beautés de l'alternance, les dangers de la corruption, les règles élémentaires de la comptabilité publique, et qui ne comprenait pas que la France continuât à maintenir à flot un dictateur discrédité, mégalomane, dispendieux, avec ses comptes en Suisse, déjà malade semblait-il, et manifestement incapable de rétablir l'ordre dans l'immense et composite ex-colonie belge pour laquelle, sans doute, Léopold II avait eu les yeux plus gros que le ventre lors de la conférence de Berlin de 1885. Ledit colonel des services secrets eut ces mots admirables : *« Mobutu ? Un homme peu fréquentable certes, un tantinet crapule, cruel même, sans scrupules. Mais pourquoi en changer ? Lui, nous le connaissons ! D'ailleurs, celui qui le remplacerait lui ressemblerait comme un frère. Ces nègres ne sont pas encore mûrs pour la démocratie. Le seront-ils un jour ? »*

Je me demande aujourd'hui quels sont les sentiments de ce militaire – appuyé de toute évidence par les différentes hiérarchies – qui traînait derrière lui la nostalgie de l'ancien « Empire ». N'éprouve-t-il pas quelque mauvaise conscience, une légère démangeaison, devant l'effondrement du régime gangrené depuis des décennies de Kinshasa ? Un autre Mobutu Sese Seko Kaku Ngbenda Wa Za Banda – c'est l'état civil complet du roi de la jungle intronisé et assisté par le contribuable français – aurait-il été pire ? On en doute. Le courage en politique consiste souvent à rompre avec les mauvaise habitudes.

La conclusion de ce conte bantou ? Encore une fois, les marrons seront tirés du feu pour les Yankees.

***Gilles Rosset** est ancien secrétaire général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.*

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les vieux démons

C'EST à sa police et à son information que l'on juge vraiment une démocratie. C'est à la déontologie de la première et au pluralisme de la seconde que l'on en mesure l'intensité. Si le pouvoir en place cède à la tentation de politiser les services publics de police et d'information, s'il les instrumente à son profit dans un but partisan, bref s'il en privatise de fait l'usage, la démocratie recule.

Depuis que, au cours des années 60 et 70, cette évidence a fait son chemin, dans la critique des mauvaises habitudes gaullistes en la matière – information contrôlée et police manipulée –, on aurait pu croire la démocratie française définitivement à l'abri de ces dérives. Hélas, il semble bien qu'au sein de la majorité le RPR tienne absolument à la démonstration inverse, en s'acharnant à retourner à ses vieux démons.

S'agissant de l'information, la reprise en main de l'audiovisuel public est sourde, discrète, mais tenace et déterminée. Des attaques publiques contre France-Info aux nominations à Radio-France – tout dernièrement à France Culture –, en passant par les alliances privilégiées de France Inter et de France 2 avec un quotidien qui ne cache pas ses sympathies – légitimes – pour la droite, sans oublier l'impensable émission offerte sur mesure au président de la République par le service public, tout se passe comme si le paysage audiovisuel français avait fait un bond en arrière de vingt-cinq ans, effaçant d'un trait les avancées libérales des septennats de Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

Cependant, le climat dans la police est encore plus alarmant. Face aux « affaires » qui menacent ce précarré chiraquien qu'est la mairie de Paris, l'Etat-RPR n'hésite pas à jouer la police contre la justice, à manipuler la première pour entraver la seconde. On avait vu, en 1996, un directeur de la police judiciaire, Olivier Foll, dont les sympathies néo-gaullistes sont notoires, ordonner à ses subordonnés de ne pas répondre aux réquisitions d'un magistrat, le juge Halphen, qui avait l'insigne tort d'enquêter sur la Mairie de Paris. M. Foll a beau avoir été sanctionné par la plus haute instance judiciaire du pays, la Cour de cassation, il est toujours en place, fermement soutenu par le ministre de l'intérieur.

C'est maintenant au tour du directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, de monter en ligne, sinon sur ordre, du moins avec l'autorisation de son ministre. Policier d'ordinaire discret, ayant servi loyalement des pouvoirs de droite et de gauche, le voici soudain bavard, estimant dans un entretien – au *Parisien* – que les curiosités du juge Halphen sur les enquêtes de son service autour des affaires parisiennes relèvent d'une *« tentative de déstabilisation »* liée au projet d'un parti politique de dissoudre les RG.

Ce mélange des genres n'est pas admissible.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

L'Indonésie plus instable que le Vietnam

LE VIETNAM (76 millions d'habitants) et l'Indonésie (200 millions) rassemblent, à eux deux, plus de la moitié de la population des dix pays du Sud-Est asiatique. Si la puissance ne se juge pas à l'aune de la démographie, ces deux nations n'en ont pas moins une influence déterminante sur l'évolution de la zone. L'histoire et ses derniers développements laissent penser que l'Indonésie devient, bien plus que le Vietnam, une source sérieuse de préoccupations en ce qui concerne l'équilibre d'une région qui avant la fin du siècle, avec l'adhésion annoncée de la Birmanie, du Cambodge et du Laos, sera réunie au sein de l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Les deux pays ont en commun des géographies difficiles à gérer. S'étendant le long de la mer de Chine du Sud, en forme de « S », sur deux mille kilomètres du nord au sud, le Vietnam est large d'à peine plus de cinquante kilomètres en son centre, à la hauteur du Bas-Laos. L'Indonésie, pour sa part, est un archipel de quelque treize mille îles qui s'étale, d'est en ouest, sur près de cinq mille kilomètres. Dans les deux cas, la réponse actuelle aux problèmes de cohésion ainsi posés est de même nature : l'hyper-centralisation du pouvoir, monopole du PC au Vietnam ou d'un régime d'essence militaire et autoritaire en Indonésie. A Djakarta comme à Hanoï, la tendance actuelle est de faire un procès de « subversion », au nom d'une sacro-sainte unité, à ceux qui contestent les règles du jeu définies en haut lieu.

UNITÉ CHÈREMENT PAYÉE

Le rapprochement s'arrête là. L'histoire enseigne que, malgré de longues périodes de désunion, notamment du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, ceux qui ont joué contre l'unité du Vietnam l'ont chèrement payé. Les Français, puis les Américains et leurs partenaires locaux, en ont fait récemment l'amère expérience. Culture et identité se sont forgées au fil de deux mille ans. Les communistes vietnamiens ont su prendre le contrôle, au lendemain de la seconde guerre mondiale, d'un élan nationaliste inscrit dans une longue histoire de lutte contre le grand voisin chinois et dont l'un des effets a encouragé, également du XVIe au XVIIIe siècle, la « marche vers le Sud », à savoir la conquête et l'assimilation de l'ancien royaume islamisé du Champa et, dans un second temps, du delta khmer du Mékong.

La genèse de l'Indonésie est bien plus récente, puisque cette République est une réponse à plus de trois siècles d'exploitation de l'archipel par les Hollandais, qui en avaient fait les Indes néerlandaises. Sukarno, un Javanais, a été le ciment d'une unité vieille d'un demi-siècle seulement. L'Indonésie comprend également l'Irian Jaya, une concession faite par l'ONU au lendemain de l'indépendance, et Timor-Oriental, possession portugaise annexée unilatéralement en 1976. Avant de conduire le pays au bord de la banqueroute, le « père de l'indépendance », qui ne manquait ni de charisme ni de souffle, a même doté d'une *lingua franca* (le bahasa indonesia) cet archipel aux deux cents ethnies qui avaient, pour cause commune, la volonté de se débarrasser d'une pesante tutelle néerlandaise, l'un des fruits, au départ, de l'essor du commerce et des échanges maritimes.

La deuxième unité de l'Indonésie a été le produit d'un terrible traumatisme quand, en 1965-1966, un contre-coup d'Etat militaire a rayé de la carte politique le PKI, Parti communiste indonésien aux dix millions de membres et qui se trouvait alors, apparemment, à la porte du pouvoir. De ce bain de sang – on a parlé d'un demi-million de victimes – est sorti l'« ordre nouveau » de Suharto, par opposition à l'« ordre ancien » de Sukarno. Suharto a ancré le développement économique de l'archipel tout en exerçant un contrôle étroit de la vie politique dans le cadre d'un régime semi-électif au sein duquel l'armée a joué les arbitres.

Le Vietnam, de son côté, est encore géré par ceux qui tirent leur légitimité de la victoire de 1975 et qui se sont adaptés aux réalités, contraignantes à leurs yeux, de la fin de la guerre froide. De ces années 1990-1991 date l'amorce de l'essor économique du pays, lequel conserve donc un retard important : un revenu annuel *per capita* évalué à moins de 300 dollars, contre plus de 1 000 dollars en Indonésie. Si l'évolution politique déjà engagée au Vietnam comporte bien des imprévisibles, la cohésion nationale n'y est pas pour autant en cause. Les *Kinh,* les Vietnamiens, n'ont pas grand-chose à redouter d'ethnies fortement minoritaires (au mieux 15 % de la population), dont le rôle a été marginalisé au fil des siècles.

La situation est radicalement différente en Indonésie, où la cohabitation entre les Javanais et les Madurais, qui forment les trois cinquièmes de la population, et d'autres ethnies, est d'autant plus difficile que deux décennies au moins de transmigration officielle, pour décongestionner Java et Madura, contribuent aux tensions actuelles non seulement à Timor-Oriental mais également à Kalimantan (la partie indonésienne de la grande île de Bornéo). La logique – ou le rêve – aurait voulu que l'immense archipel s'oriente vers un système confédéral. Les événements de 1965-1966 et la peur du pouvoir central de voir le pays se désintégrer en ont décidé autrement.

RAIDISSEMENT

Sur ce chapitre, prétexte ou raison, le raidissement récent du président Suharto, âgé de soixante-quinze ans et dont le sixième mandat présidentiel consécutif vient à échéance en 1998, est également le reflet d'une impasse. Les pouvoirs politique et économique se concentrent de plus en plus dans quelques mains alors qu'au terme de deux décennies de forte croissance on aurait pu s'attendre à l'évolution inverse. Les tensions ethniques ou religieuses semblent même exacerbées par des frustrations croissantes face au système politique.

Le Vietnam ne fera pas forcément l'économie d'une crise politique, au cas où la transition en cours entre la génération d'anciens combattants et leurs héritiers ne déboucherait pas sur des réformes en intégrant d'autres forces vives. Mais une telle crise n'aurait que des répercussions internes et ne remettrait pas en cause l'équilibre régional. Ce n'est pas le cas de l'Indonésie, où la nature de l'unité, relativement récente, pourrait être mise une troisième fois en jeu au cas où la succession de Suharto ne se déroulerait pas dans des conditions satisfaisantes.

Jean-Claude Pomonti

Le prisonnier *par Lionel Portier*

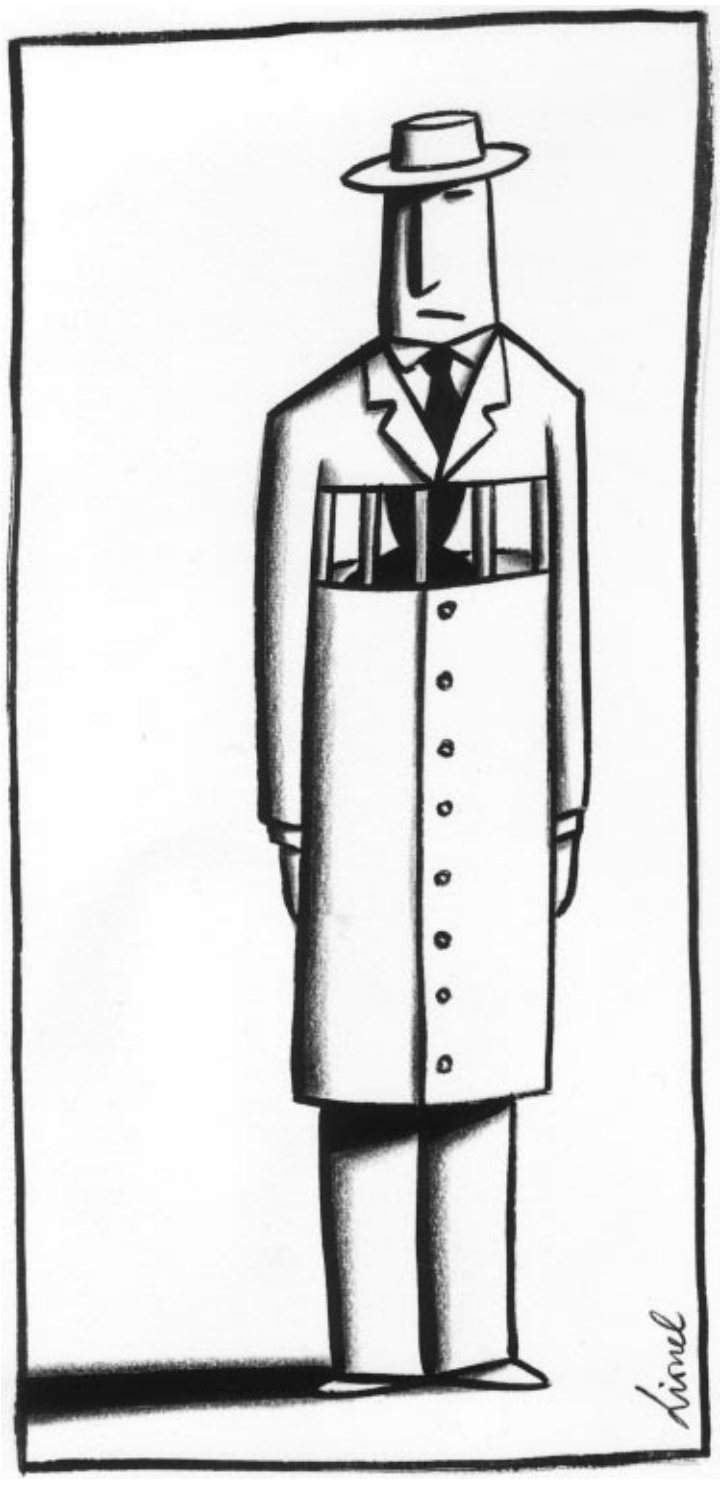

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une date pour la magistrature

LE CONSEIL supérieur de la magistrature tiendra sa première séance au palais de l'Elysée vendredi 28 mars à 15 heures ; en même temps qu'elle marque un nouveau progrès dans la mise en place des organismes nouveaux issus de la Constitution, cette réunion fera date dans l'histoire de la magistrature française.

Des trois attributions essentielles qui sont dévolues au Conseil, la plus importante, aux yeux des constituants, avait été la nomination des magistrats du siège ; ceux-ci, en effet, propriétaires de leurs charges sous l'Ancien Régime, puis élus par le peuple sous la Révolution, furent, à partir du Consulat décennal, nommés par le gouvernement : c'est dire que la tradition avec laquelle il est présentement rompu remontait à l'an VIII.

Le Conseil supérieur a aussi hérité, à l'égard des magistrats du siège, des attributions disciplinaires qui étaient autrefois confiées aux chambres réunies de la Cour de cassation ; cette compétence, d'ordinaire, n'a que peu d'occasions de s'exercer ; il n'est pas exclu qu'en raison des circonstances actuelles le Conseil soit, dans un proche avenir, saisi des fautes professionnelles que les enquêtes en cours pourraient éventuellement relever à l'encontre de divers magistrats parisiens.

Il faudra, en revanche, attendre une loi organique ultérieure pour connaître les modalités suivant lesquelles le Conseil entend remplir les deux autres séries d'attributions que lui confère l'article 84 de la Constitution, à savoir : assurer l'indépendance des magistrats et administrer les tribunaux judiciaires.

Jean-Bernard Maruége
(28 mars 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'eau : la guerre ou le marché

Suite de la première page

La consommation d'eau progresse à un rythme deux fois supérieur à celui de la croissance démographique. Tous les vingt ans, la demande mondiale double, sous l'impact des nécessités d'irrigation (l'agriculture est responsable de plus de 70 % des prélèvements), de l'urbanisation et de la mondialisation d'un mode de vie consumériste.

Le plus dur reste à venir. Pour nourrir 4 à 5 milliards d'humains supplémentaires en 2050, l'irrigation devra encore être intensifiée. En 2025, le monde comptera pas moins de 650 villes de plus de un million d'habitants (elles étaient moins d'une centaine en 1950). Le réchauffement climatique, dont la réalité est désormais reconnue mais dont l'ampleur reste inconnue, modifie le régime des pluies dans le sens d'une accentuation des sécheresses. Enfin, les différentes sources de pollution impliquent des traitements de plus en plus sophistiqués, d'un coût inaccessible à la plupart des budgets nationaux.

Les chiffres fournis au premier Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu le 22 et 23 mars à Marrakech (*Le Monde* du 23 mars), font apparaître qu'au total, la quantité d'eau douce disponible par habitant a diminué de 40 % depuis 1970. Vingt-quatre pays sont d'ores et déjà au dessous du niveau de pénurie (1 000 mètres cubes par habitant et par an). Au tournant du siècle, l'Afrique ne disposera plus que du quart de ce qu'elle possédait en 1950, l'Asie et l'Amérique latine le tiers.

Si les ressources potentielles, en terme de niveau global d'écoulement, demeurent encore largement suffisantes, elles sont très inégalement réparties. Les difficultés d'exploitation, d'acheminement, de traitement, ajoutées à l'impact des surconsommations, des pollutions et du changement climatique, devraient entraîner, selon l'Organisation météorologique mondiale, la diminution de moitié de la quantité totale disponible. En 2025, *« les régions de stress hydrique* [utilisation de l'eau à un rythme plus élevé que celui de son renouvellement naturel] *se seront étendues aux deux tiers environ de la population mondiale »*, c'est-à-dire à l'Afrique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient jusqu'à l'Inde, à l'Asie centrale et la Chine, aux Etats-Unis et au Mexique, à une partie de l'Europe de l'Est et du Sud. En 2050, *« elles couvriront sans doute la majeure partie du globe »*, ce qui provoquera, selon la Banque mondiale, *« une pénurie chronique »*.

Seuls une trentaine de pays – la Russie, le Brésil, l'Australie, l'Europe du Nord et de l'Ouest, l'Afrique équatoriale – resteront autosuffisants. Les autres devront avoir recours à l'importation d'eau à moins que, comme l'Arabie saoudite, ils bénéficient de rentes qui leur permettent de mettre en œuvre les techniques très onéreuses du dessalement de l'eau de mer.

Le pire n'est jamais sûr, mais l'hypothèse que des pays aillent, les armes à la main, se procurer chez le voisin une ressource indispensable dont ils sont privés ne relève plus de la politique-fiction. Les Nations unies ont relevé environ trois cents zones potentielles de conflit pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes. Les cas du Jourdain et de l'Euphrate sont souvent cités en exemple. La question des eaux du Nil peut aggraver encore les tensions entre l'Egypte et le Soudan. L'Algérie conteste à la Libye l'approvisionnement de son « fleuve artificiel ». Dans les Balkans, si imprévisibles, une dizaine de pays sont dépendants du même fleuve, le Danube.

L'IDÉE D'UN PRIX MONDIAL

Il va donc falloir mettre en place un dispositif international de répartition. Les Nations unies veulent ainsi faire de l'installation d'un « partenariat mondial de l'eau » un objectif prioritaire. Les mesures envisagées relèvent d'une démarche volontariste classique : économiser la ressource afin que la courbe de la demande n'excède pas celle de l'offre. Cela passe par la rénovation des conduites, la promotion de techniques d'irrigations moins gaspilleuses (on estime que 60 % de l'eau est perdue par fuites ou évaporation), ainsi que par le traitement de la pollution et une éducation aux économies. Le problème est que ce type de logique, à base de subventions – évaluées en l'occurence à environ 800 milliards de dollars par la Banque mondiale – a déjà montré ses limites.

Aussi, de plus en plus nombreux sont ceux qui inclinent à une solution plus radicale : introduire l'eau sur le marché en lui affectant un prix mondial qui soit le reflet de sa nouvelle valeur en tant que bien économique rare. Il s'agirait de consacrer ainsi ce que l'eau est réellement devenue : une matière première stratégique, au même titre que le pétrole. Fixer un prix au mètre cube sur un marché, c'est pousser à la négociation entre les hommes plutôt qu'au conflit, favoriser l'échange au lieu de préparer la guerre. C'est, par la monétisation, tenter d'introduire une régulation de l'offre et de la demande afin de maîtriser celle-ci.

Un tel marché de l'eau n'a que peu à voir avec le *free market* cher aux doctrinaires du libéralisme. Il s'agit plus d'organiser l'échange pour favoriser une répartition à peu près équitable de la ressource que de laisser jouer un mécanisme. Comment parvenir à une valeur monétaire de référence, comment éviter les dérives spéculatives, comment monnayer le droit régalien des Etats sur l'eau, comment veiller à ce qu'il n'y ait pas de préjudice pour les autres usagers lorsque l'eau est vendue ou achetée, comment garder à une marchandise son caractère de bien social ? Autant de questions complexes qui nourrissent un débat désormais ouvert au sein de la communauté internationale.

Jean-Paul Besset

CAPITALISME **Le projet de prise de contrôle inamicale de Thyssen par Krupp Hoesch continue de faire des vagues en Allemagne, bien que les deux groupes aient conclu un accord, mercredi 26 mars, pour mettre en commun leurs activités sidérurgiques. ● LA DEUTSCHE BANK, qui a soutenu les projets de Krupp, est critiquée par l'opinion publique : 25 000 personnes ont manifesté, mardi, devant son siège à Francfort. ● LE PRÉSIDENT du syndicat IG-Metall dénonce le *« capitalisme de casino »* en le qualifiant de *« danger pour la communauté »*. Le président de l'Office des cartels s'inquiète de l'*« accumulation des moyens d'influence »* des banques. ● LE GOUVERNEMENT va présenter, en avril, un projet de loi limitant le rôle des banques dans les entreprises dont elles sont actionnaires. L'opposition veut plafonner leurs participations.**

La classe politique allemande veut limiter le rôle des banques dans l'économie

Le gouvernement va réduire le pouvoir des établissements financiers dans les entreprises dont ils sont actionnaires. L'opposition réclame des mesures radicales. 25 000 personnes ont manifesté, mardi, devant le siège de la Deutsche Bank

COLOGNE
correspondance

Dure semaine pour les banques de Francfort : en soutenant le projet de prise de contrôle inamicale de Thyssen par Krupp, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank pensaient renforcer leurs activités d'investissement et témoigner de la *« modernité »* de la place financière allemande. En quelques jours, elles ont dû déchanter. L'offensive de Krupp sur son concurrent ne s'est pas déroulée comme prévu et le rôle des instituts bancaires a surtout provoqué une vague de protestations sans précédent. Les salariés, les syndicats et une partie de la classe politique, à droite comme à gauche, se sont élevés contre des *« méthodes dignes du Far west »*. Outre les dirigeants de Krupp, les banques semblent être les premières visées par cette volée de critiques.

Les syndicats les accusent d'avoir utilisé des *« informations d'initiés »* pour préparer le plan de reprise. Ulrich Cartellieri, membre du directoire de la Deutsche Bank, personnellement mis en cause, a rejeté ces soupçons mais envisageait de rendre son mandat au conseil de surveillance de Thyssen qui devait se réunir jeudi 27 mars. Devant les quelque vingt-cinq mille manifestants rassemblés devant le siège de la Deutsche Bank, mardi, pour défendre leurs emplois et dénoncer l'implication de la banque, Klaus Zwickel, le président du syndicat IG Metall, s'en est pris au *« kasino-kapitalismus »*, le qualifiant de *« danger pour la communauté »*. Dans leur *« combat contre le démantèlement social »*, les manifestants de Francfort ont d'abord cherché à dénoncer le *« pouvoir financier anonyme »* qui se cacherait dans les gratte-ciel de la ville. Un peu comme si ces salariés inquiets rejetaient sur les banquiers les conséquences de la globalisation accélérée de l'économie allemande à un moment où le dynamisme de la Bourse et des milieux financiers semble, aux yeux de beaucoup, s'opposer aux réalités sociales.

SIGNES DE FAIBLESSE

Le débat sur le pouvoir des banques n'est pas nouveau. Alors que les participations croisées entre les grands noms de la finance et le monde industriel demeurent la base du capitalisme allemand, l'accord survenu cette semaine entre le groupe de bâtiment Hochtief et la Deutsche Bank, qui ont uni leurs participations pour prendre le contrôle de Philipp Holzmann, offre un nouvel exemple de la vitalité d'un système où les banques se substituent aux pouvoirs publics en matière de politique industrielle.

Mais cette organisation a montré ces dernières années certains signes de faiblesse. Les banques, la Deutsche Bank en particulier, ont été impliquées dans quelques dossiers retentissants en tant qu'actionnaires ou créanciers. La faillite frauduleuse du promoteur immobilier Schneider, la quasi faillite du groupe Metallgesellschaft ou les pertes records de Daimler Benz après une stratégie d'expansion et de diversification inadaptées ont marqué les esprits.

Les plus critiques dénoncent régulièrement la « Deutschland AG », c'est-à-dire la collusion entre les banques et leurs « clients » qui permettrait à quelques dizaines de personnalités de contrôler l'essentiel de l'économie allemande. A chaque nouveau scandale, c'est la passivité et le laxisme des banques qui sont pointés du doigt. Le SPD et certains libéraux estiment que le système bancaire a trop de pouvoir et qu'il en fait mauvais usage. Le président de l'Office fédéral des cartels en personne est d'avis que l'*« accumulation des moyens d'influence* [des banques] *n'est pas sans risques »*.

Un projet de loi sur l'*« amélioration du contrôle et de la transparence dans les entreprises »* est d'ailleurs à l'étude et devrait être soumis à l'appréciation du gouvernement en avril. Ce texte cherchera entre autres à améliorer le travail des conseils de surveillance en diminuant le nombre de leurs membres et à mettre de l'ordre dans les délégations de vote accordées aux banques par les petits actionnaires. Mais les partis de la coalition ont eu du mal à se mettre d'accord et les débats ont traîné.

Portés par les protestations en cours, les sociaux-démocrates et certains libéraux proposent des mesures plus radicales. Pour le SPD, les fonctions d'actionnaire et de créancier ne sont plus compatibles et il propose une limitation des participations bancaires dans les entreprises (à 5 %, contrairement à ce que prévoit le projet gouvernemental en préparation). L'opposition souhaite réduire à cinq le nombre des mandats détenus par une personne en conseil de surveillance, alors que certains dirigeants de l'économie allemande collectionnent les sièges. Enfin, les droits de vote en dépôt ne devraient plus être exercés par les banques, mais par des organismes indépendants choisis par les actionnaires afin de limiter la possibilité pour les banques de servir leurs propres intérêts lors des assemblées générales.

L'EXEMPLE DE LA SIDÉRURGIE

Selon certains observateurs, l'affaire Krupp-Thyssen va modifier en profondeur les rapports entre banques et industrie. Les grands instituts sont de plus en plus engagés dans les activités d'investissement au détriment de leur fonction traditionnelle de *« banque maison »* au service des entreprises.

Ainsi, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank n'ont-elles pas hésité à s'associer discrètement à la reprise de Thyssen tout en entretenant des liens avec le groupe. Les banques, à l'instar de la première d'entre elles, réfléchissent à la façon de limiter leurs participations et évitent désormais de prendre la présidence des conseils de surveillance. La tension des derniers jours va sans doute les conforter dans cette politique, mais il faudra du temps pour réparer les dégâts causés dans l'opinion publique.

Philippe Ricard

Thyssen et Krupp se sont mis d'accord

Thyssen et Krupp ont signé, mercredi 26 mars, un accord de principe sur la fusion de leurs activités sidérurgiques au sein d'une société commune dont Thyssen détiendra 60 % et Krupp 40 %. Le nouveau groupe fera partie des trois premiers européens, avec British Steel et Usinor Sacilor. Les modalités de la fusion doivent être mises au point dans les quatre semaines à venir.

Quelque 8 000 emplois devraient être supprimés sur les différents sites de production dans les cinq ans mais les signataires se sont engagés à ne procéder à aucun licenciement économique. Les salariés de l'usine Krupp-Hoesch à Dortmund ont poursuivi la grève entamée mardi. Les restructurations doivent toucher, en premier lieu, les sites de production de Krupp.

Daimler-Benz s'est redressé en 1996

Le premier groupe industriel allemand, Daimler-Benz, dont les pertes en 1995 avaient posé la question de la responsabilité des banques actionnaires, a renoué avec les profits en 1996. Le groupe d'automobile, d'aéronautique et de défense a annoncé, mercredi 26 mars, un bénéfice net de 2,8 milliards de DM (9,4 milliards de francs), à comparer à une perte de 5,7 milliards de DM en 1995. Le bénéfice opérationnel a atteint 2,4 milliards de DM, contre une perte de 1 milliard de DM l'année précédente. En 1995, Daimler-Benz avait décidé d'abandonner son soutien financier à l'avionneur néerlandais Fokker, de céder la majorité des divisions de sa filiale électrotechnique AEG et d'appliquer un plan d'assainissement sévère dans sa filiale d'aéronautique et de défense Daimler-Benz Aerospace (DASA), entraînant la constitution d'importantes provisions pour restructuration. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 10 %, à 106,3 milliards de DM.

Les principales participations

Selon une étude publiée par la *Süddeutsche Zeitung,* les principales participations des trois premières banques allemandes dans l'industrie et les services sont les suivantes :

● **Deutsche Bank :** Continental (pneus) : 10,49 %, Daimler Benz (automobile, aéronautique, défense) : 24,42 %, Hapag Lloyd (transport, voyages) : 10 %, Heidelberger Zement (cimenteries) : 10 %, Philipp Holzmann (BTP) : 25,86 %, Karstadt (distribution) : 10 %, Linde (machine-outil, gaz liquide) : 10 %, Metallgesellschaft (métallurgie) : 10,65 %, Dynamit Nobel (chimie) : 14,29 %, Allianz (assurances) : 10 %, Aachener und Münchener (assurances) : 10 %.

● **Dresdner Bank :** Bilfinger-Berger (bâtiment) : 25,1 %, Brau und Brunnen (brasseries) : 25,6 %, Heidelberger Zement (cimenteries) : 24 %, Metallgesellschaft (métallurgie) : 14,2 %, Dyckerhoff (distribution) : 10 %, Hapag Lloyd (transport, voyages) : 10 %, Buderus (métallurgie : 10 %, Allianz (assurances) : 10 %, Aachener und Münchener (assurances) : 13,7 %.

● **Commerzbank :** Kühnle, Kopp, Kausch (moteurs) : 19,9 %, Heidelberger Druck (imprimerie) : 13,8 %, Hochtief (BTP) : 2,5 %, Karstadt (distribution) : 10 %, Linde (machine-outil, gaz liquide) : 10,4 %, Lynotype Hell (imprimerie) : 6,7 %, MAN (camions) : 6,5 %, Daimler Benz (automobile, aéronautique, défense) : 1,5 %, Salamander (chaussures) : 10 %, Thyssen (acier) : 5 %, Buderus (métallurgie) : 10 %.

M. Pineau-Valencienne dément toute négociation avec la justice belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Didier Pineau-Valencienne a fermement démenti, mercredi 26 mars, avoir tenté de négocier avec les autorités belges une fin de ses poursuites judiciaires dans l'affaire Cofibel et Cofimines. *« Il n'y a eu aucune tentative en France et en particulier chez Schneider pour arrêter ce dossier. C'est une affabulation »*, a déclaré le PDG de Schneider sur *Europe 1. « Il y a des initiatives qui peuvent être prises en Belgique que j'ignore »*, a-t-il toutefois admis.

Le procureur du roi de Bruxelles, Benoit Dejemeppe a confirmé, le même jour, les informations faisant état d'une offre de transaction de Schneider afin d'obtenir un non-lieu pour son PDG, inculpé de faux et usage de faux, d'abus de confiance et d'escroquerie par la justice belge (*Le Monde* du 27 mars). *« La justice belge n'est pas à vendre »*, a-t-il précisé.

Au Sénat, on confirme également la teneur des propos tenus le 14 mars par le juge d'instruction Jean-Claude Van Espen, chargé du dossier Pineau-Valencienne, devant la commission d'enquête sur le crime organisé. M. Van Espen avait déclaré qu'un émissaire du groupe Schneider, Me Pierre Legros, ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, avait proposé une somme de *« plusieurs centaines de millions de francs belges »* pour que soit mis un terme aux poursuites engagées. Devant les sénateurs abasourdis, le juge a en outre déclaré que l'intermédiaire se faisant fort de ses bonnes relations avec les plus hautes autorités françaises, proposait son intervention dans le dossier de la fermeture de Renault-Vilvorde, en cas d'issue favorable de l'affaire Pineau-Valencienne. *« Tout cela c'est vraiment une affaire très belge »*, commente un sénateur membre de la commission, qui tient à garder l'anonymat pour ne pas être suspecté de fuites, *« il suffit de mettre trois Belges ensemble pour que des informations confidentielles se retrouvent le lendemain dans les journaux »*.

Selon le porte-parole du ministère belge de la justice, les possibilités de transaction existent bien en droit belge, mais elles sont très encadrées. Il cite l'exemple des infractions au code de la route où le procureur peut décider l'arrêt des poursuites pénales contre le versement d'une amende. Mais il précise : *« Aucune transaction n'est possible dès qu'un juge d'instruction est saisi d'un dossier »*, ce qui est le cas dans l'affaire Pineau-Valencienne. En revanche, poursuit le porte-parole, les magistats tiennent compte, dans leurs décisions, du fait que les parties lésées aient été dédommagées ou non. *« L'instruction dans l'affaire Cofibel-Cofimines ne peut être close »*, souligne-t-on dans les milieux judiciaires, *« car Didier Pineau-Valencienne refuse de se rendre aux convocations du juge Jean-Claude Van Espen depuis son incarcération en juin 1994 »*.

Les fuites relatives à cette affaire embarrassent le gouvernement de Jean-Luc Dehaene, qui ne fait aucun commentaire. Ce dernier avait adopté, ces dernières semaines, une attitude visant à décrisper les relations avec Paris. Ainsi le premier ministre n'a pas mis à exécution, du moins publiquement, sa menace formulée, il y a un mois, de demander directement des comptes à son homologue, Alain Juppé, sur la non-communication, par la chancellerie, de pièces du dossier des commissions occultes versées par Dassault aux partis politiques belges, notamment au Parti socialiste francophone.

Les autorités belges semblent également soucieuses de ne pas heurter de front le monde français des affaires au moment où se déroulent de délicates négociations sur l'avenir du groupe énergétique belge Tractebel, dans l'hypothèse d'une fusion de Suez, sa maison-mère, avec la Lyonnaise des eaux. Au moment aussi où vont peut-être s'ouvrir des discussions sur le volet social de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, comme le propose Louis Schweitzer, PDG du groupe, dans un entretien publié jeudi par *La Libre Belgique.*

Luc Rosenzweig

OBLITYS

Sicav obligations et autres titres de créances français

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/mn

DIVIDENDE EXERCICE 1996 : le conseil d'administration de la Sicav OBLITYS a arrêté les comptes de l'exercice 1996 et a proposé de fixer à 13,96 francs le dividende net versé par action.

Décomposition du dividende net, en francs :
· Obligations françaises non indexées 13,96

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 9 avril 1997 et mis en paiement le 11 avril 1997 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 11 juillet 1997).

Valeur de l'action au 28.02.1997 : **620,06 francs.**

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

UNE JOURNÉE À LYON

Le Monde

EDF Electricité de France

Vendredi 4 avril 1997

Toute l'équipe du Monde vous invite à une journée spéciale pour

Cahier Spécial « Vivre à Lyon » dans Le Monde daté du 3 avril

■ *Rencontrer*

Les journalistes de la rédaction

■ *Découvrir*

Le Monde, ses publications, le multimédia, l'électricité au quotidien et essayer les voitures électriques

au PALAIS DE LA BOURSE
à partir de 14 h 30
Place de la Bourse - Lyon-2e
Entrée libre et gratuite

■ *Débattre*

« Vivre à Lyon »

un débat public dont vous êtes les acteurs : les questions des Lyonnais sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels,...

au THÉATRE DES CÉLESTINS à 17 heures
Place des Célestins - Lyon-2e
Entrée libre dans la mesure des places disponibles

Posez vos questions sur l'avenir de la cité lyonnaise

☐ Culture ☐ Environnement
☐ Education-Formation ☐ Lyon en Europe
☐ Emploi et avenir économique ☐ Transports

Question : _____

A retourner par courrier à : *LE MONDE,* 62, rue de La République 69002 LYON ou à déposer le 4 avril dans l'urne au Palais de la Bourse

Yves Galland se défend d'avoir fait adopter « une loi inflationniste » sur le commerce

Les prix des produits de grande consommation ont néanmoins augmenté dans les supermarchés

La loi Galland sur les relations commerciales, en supprimant les pratiques de vente à perte et de prix abusivement bas depuis le 1er janvier, serait responsable de certaines hausses de prix sur des produits de grande consommation dans les hypermarchés et les supermarchés. Mais le ministre auteur de la loi n'y voit qu'un effet limité et se félicite de l'assainissement des relations producteurs-distributeurs.

QU'ON SE LE DISE : la loi Galland n'est pas génératrice d'inflation. Le premier bilan établi, mercredi 26 mars, par le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, était tout entier tourné vers cette démonstration. Trois semaines après la publication par les Centres Leclerc d'une enquête faisant état d'augmentations de prix de plus de 4 % au cours des mois de janvier et de février, sur 1 500 produits parmi les plus vendus dans les grandes surfaces (*Le Monde* des 9 et 10 mars), M. Galland a présenté ses propres enquêtes. Elles ne corroborent pas l'ampleur des chiffres relevés par la société d'études de marché Nielsen pour Leclerc. Elles confirment cependant que les prix des produits de grande consommation ont augmenté depuis le début de l'année dans la grande distribution.

La première enquête a été réalisée par la direction de la concurrence, la DGCCRF, qui dépend du ministère. Après avoir effectué 100 000 relevés de prix, dans 557 hyper et supermarchés, sur 6O produits, les enquêteurs publics ont observé une hausse moyenne de 1,5 % des prix au cours des deux premiers mois de l'année.

Deux autres études ont été commanditées par des organismes ou des entreprises privées, Monoprix et l'ILEC (Institut de liaison et d'études des industries de grande consommation). La première fait état d'une hausse de 2,6 % en janvier-février sur *« 4 600 produits vendus dans sept enseignes d'hypermarchés »*.

L'ILEC a relevé, pour sa part, des hausses de 2,7 % entre novembre 1996 et février 1997 *« sur 197 produits de grandes marques »*. Alors que le dérapage, tous produits confondus, n'est que de 0,84 % sur la même période.

Pour M. Galland, « [sa] *loi n'est donc pas inflationniste* ». De fait, l'impact de ces hausses sur le taux d'inflation est faible, de 0,1 à 0,24 point, les produits de grande consommation n'entrant qu'à hauteur d'un cinquième dans la composition de l'indice général des prix établi par l'Insee. Le ministre ne nie pas qu'en janvier on ait enregistré un dérapage des prix. Mais ce serait simplement la preuve que sa loi a atteint son objectif principal : éliminer la vente à perte et les prix abusivement bas. *« Je constate que des pratiques comme la baguette à 1 franc ou le steak haché bradé ont disparu. »*

ÉQUILIBRE

Une fois digéré le coup de chaud de janvier, un équilibre devrait s'établir entre hausses et baisses, qui se neutraliseraient. C'est le résultat des *« nombreuses promotions qui se multiplient sur un nombre croissant de produits. Nous sommes sortis de la logique* « un îlot de perte dans un océan de profit » *qui prévalait jusqu'ici chez certains grands distributeurs »*, assure M. Galland.

Quant au deuxième volet de sa loi, le rééquilibrage des relations entre producteurs et distributeurs, le ministre se veut confiant sur les capacités des PME à résister aux grandes marques : *« Les produits locaux, les marques de distributeurs, pour la plupart fabriqués par des PME, constituent désormais une réelle alternative face aux grandes marques. Le consommateur n'est pas idiot, il saura faire l'arbitrage au moment du choix dans les rayons. »*

M. Galland n'exclut pas que sa loi puisse engendrer des effets pervers. Il se donne *« un an »* pour éventuellement la retoucher et fera un point tous les trois mois.

Pascal Galinier

Le groupe de François Pinault a achevé sa réorganisation

PENDANT les travaux, la croissance continue. Les résultats présentés, mercredi 26 mars, par Pinault-Printemps-Redoute (PPR) pour 1996, prouvent que le remodelage incessant, les fluctuations de périmètre et les changements d'hommes opérés dans le groupe de François Pinault n'ont pas affecté sa capacité à dégager toujours plus de profits. Pour un chiffre d'affaires en hausse de 3,6 % (+ 8,3 % à périmètre comparable), à 80,4 milliards de francs, PPR a enregistré une progression de 18,4 % de son résultat d'exploitation (à 3,5 milliards) et de 36,2 % de son résultat net part du groupe (à 2,06 milliards).

Selon Serge Weinberg, le président du directoire, dernier en date des bras droits de M. Pinault – qui en a changé souvent – le moment est cependant venu pour le groupe de distribution de se stabiliser. *« PPR a une structure arrêtée à 90 % »*, affirme-t-il. Vingt mois après avoir succédé à Pierre Blayau (aujourd'hui patron de Moulinex), M. Weinberg estime avoir achevé la mise en place de l'organisation décentralisée pour laquelle il avait été nommé. Reste à la faire fonctionner.

Le président a changé toutes les têtes dirigeantes : quatorze nominations sont intervenues depuis la fin de 1995, tant dans les filiales (Fnac, Printemps, La Redoute, Prisunic, Conforama, Rexel, CFAO) qu'à l'état-major. Les nouveaux promus sont pour la plupart des quadragénaires, à l'image du président, âgé de quarante-cinq ans. M. Weinberg se défend d'avoir « fait le ménage » : *« J'ai fait de vrais choix d'hommes et non de spécialistes, ce sont des entrepreneurs. Nous avons des enseignes fortes qui ont besoin d'un moteur très fort à leur tête. »*

Les deux nominations les plus spectaculaires ont eu lieu au Printemps et à la Fnac. Pour le premier, M. Weinberg a débauché le PDG d'Ikea France, le suédois Per Kaufmann, quarante ans, pour lequel a été créé le poste de président du directoire. Philippe Vindry, qui présidait le Printemps, est « promu » président du tout nouveau conseil de surveillance. Ce tandem se voit assigner par M. Weinberg un objectif ambitieux : *« Le grand magasin est un format de vente ancien. Nous avons pris le pari d'en faire un outil moderne, à l'image de Saks, Harrods ou Bloomingdale's »*. En 1996, l'énorme chantier de rénovation du magasin du boulevard Haussmann à Paris a pesé sur les comptes du Printemps, qui n'ont dégagé qu'un bénéfice symbolique.

L'autre nomination remarquée est celle, à compter du 5 mai, de François-Henri Pinault, trente-quatre ans, comme PDG de la Fnac. Un choix dont M. Weinberg assure être à l'origine, ayant pu jauger *« la capacité de travail »* du fils de François Pinault à la tête de la CFAO et de Pinault Distribution, mais qui sera inévitablement ressenti par les salariés comme la promotion du « fils du patron ». Un double défi à relever pour M. Pinault junior, qui arrive à la Fnac au moment où celle-ci aborde la phase délicate de sa modernisation, avec l'adoption de méthodes inspirées de la grande distribution (*Le Monde* du 25 mars). M. Weinberg balaie les craintes manifestées par certains éditeurs : *« S'il n'y avait pas la Fnac, en face des grandes surfaces, il y aurait peu d'acteurs »*

VALORISATION

En rendant plus autonomes les filiales, le président de PPR espère stimuler leur créativité. *« Nous allons tester de nombreux nouveaux concepts »*, explique-t-il. La Fnac va ainsi ouvrir en 1997 un magasin dédié aux jeunes. Pour le développement international, autre axe stratégique, le désendettement mené par M. Weinberg vise à redonner à PPR *« une capacité de croissance externe »*, explique-t-il.

Mais la décentralisation du groupe n'a pas que des visées opérationnelles. Selon certains analystes, il s'agirait pour François Pinault, en vrai capitaliste, de maintenir le groupe PPR en état d'être cédé, en tout ou en partie. M. Weinberg se refuse à parler au nom de son actionnaire. Il se contente d'observer : *« La lisibilité du groupe est l'une des raisons de la revalorisation de l'action* [jeudi 27 mars, dans la matinée, le titre gagnait 6,7 % à la Bourse de Paris]. *Si la logique capitaliste n'entre pas en ligne de compte pour la décentralisation des structures, j'ai le même objectif que M. Pinault : valoriser au mieux le groupe. »* Il n'ignore pas que, dans le cas contraire, il rejoindrait aussitôt la cohorte des anciens bras droits.

P. Ga.

Alcatel CIT va proposer la semaine de 4 jours

ALCATEL CIT présentera, mercredi 2 avril, au comité central d'entreprise son plan social prévoyant 1 206 suppressions nettes d'emplois sur 9 400 d'ici à fin 1998 (1 511 suppressions, 305 créations), ainsi que la fermeture des unités industrielles d'Ormes (Loiret), Lannion (Côtes-d'Armor) et Orvault (Loire-Atlantique). La direction proposera une réduction et une annualisation du temps de travail : cinquante-deux semaines comportant quatre journées de huit heures, plus quatorze jours à répartir selon les besoins. La mesure concernerait 6 000 personnes. Les préretraites à 55 ans, qui permettraient des embauches de jeunes, figurent aussi dans les mesures proposées. Elles seront conditionnées à un passage à temps partiel (50 %, 60 % ou 80 %) à cinquante-deux ans d'un type un peu particulier : les salariés devront travailler un peu plus que ce temps théorique, la différence étant placée sur un compte épargne temps, qui sera abondé au bout de trois ans par la direction pour permettre une préretraite totale.

DÉPÊCHES

■ **COCKERILL-SAMBRE : le numéro un de la sidérurgie belge** a enregistré en 1996 une perte nette consolidée de 9 milliards de francs belges (1,45 milliard de francs), contre un bénéfice de 3,24 milliards de francs belges lors de l'exercice précédent. Le groupe a engagé de très fortes provisions exceptionnelles (7,7 milliards de francs belges) pour un plan de restructuration, « Horizon 2000 », qui devrait se traduire par la suppression de 2 000 emplois.

■ **FUJITSU : le groupe japonais** a annoncé, mercredi 26 mars, que Fujitsu AMD Semiconductors, sa filiale commune avec l'américain Advanced Micro Devices (AMD), va investir près de 2 milliards de francs pour tripler à 24 millions d'unités par mois sa production de mémoires « flash » (puces conservant les informations en l'absence d'alimentation électrique).

■ **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : trente-neuf pays ont confirmé,** mercredi 26 mars à Genève, leur engagement à éliminer leurs droits de douane d'ici à l'an 2000 sur quelque 300 produits (ordinateurs, logiciels, CD-ROM, produits de télécommunication, semiconducteurs) représentant un marché de 600 milliards de dollars.

■ **RADIOTÉLÉPHONE : France Télécom et la SFR** ont confirmé, mercredi 26 mars, l'information donnée le même jour par le quotidien *La Tribune* sur leur volonté de réduire, le 1er avril, de 1 500 à 1 000 francs la prime à l'achat de téléphones mobiles, qui permettait souvent aux distributeurs d'annoncer *« le terminal à 0 franc »*.

■ **TWA : les commissaires aux comptes** de la compagnie aérienne américaine ont indiqué, dans son rapport annuel, qu'ils s'interrogeaient sur la viabilité de l'entreprise. Les comptes de TWA, qui a affiché une perte de 258 millions de dollars (1,4 milliard de francs) au quatrième trimestre 1996, n'ont cessé de se dégrader depuis la catastrophe du vol 800 l'été dernier.

■ **NOVARTIS : le groupe pharmaceutique suisse**, né de la fusion de Ciba-Geigy et Sandoz, a rattrapé au premier rang mondial le britannique Glaxo Wellcome et va le dépasser, a estimé le 26 mars l'institut IMS International.

■ **RENAULT VI : la filiale de Renault spécialisée dans le camion a perdu** 791 millions de francs en 1996 pour un chiffre d'affaires de 30,5 milliards de francs. La perte provient essentiellement des activités européennes, dont l'exploitation a été déficitaire de 819 millions de francs.

■ **CHÂTEAU D'YQUEM : le tribunal de grande instance de Bordeaux** a ordonné en référé, mercredi 26 mars, la mise sous séquestre des 550 millions de francs versés par LVMH à Eugène de Lur Saluces pour l'achat de 50,66 % du château d'Yquem, prestigieuse propriété de Sauternes (sud de Bordeaux). Ceci à la demande de son frère Alexandre de Lur Saluces, gérant du château, qui affirme que les parts étaient en indivision et donc non cessibles.

■ **BANQUES POPULAIRES : le groupe affiche un résultat de 1,94 milliard** de francs pour 1996, en hausse de 26,3 %, soit un rendement sur fonds propres de 8,2 %.

LBI LIVRET BOURSE INVESTISSEMENTS

SICAV ÉLIGIBLE AU PEA

Investissez dans les entreprises françaises

Le conseil d'administration de Livret Bourse Investissements, réuni le 6 février 1997, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996, et décidé de convoquer les actionnaires de la Sicav en assemblée générale ordinaire le 3 avril 1997.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer à ***13,56 F par action*** *le dividende net de l'exercice 1996. Il se décompose en :*

• *revenus d'actions françaises*	*11,98 F*
• *revenus d'obligations françaises non indexées*	*1,58 F*

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, ce dividende sera ***mis en paiement le 11 avril 1997****. Le crédit d'impôt sera déterminé le jour du détachement, le 9 avril.*

Réinvestissement sans frais jusqu'au 11 juillet 1997.

GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CAISSE D'EPARGNE, LA POSTE, TRESOR PUBLIC

Les syndicats européens de Renault tentent de relancer leurs actions

Une nouvelle journée d'action a lieu vendredi

TROIS CENTS salariés belges de Renault Vilvorde devaient mener une nouvelle *« action-surprise »* dans le nord de la France, jeudi 27 mars en fin de matinée, et une action *« à la frontière »*, vendredi 28. En revanche, les trente salariés qui occupaient depuis une semaine le parking Renault de Wavrin, près de Lille, ont quitté les lieux jeudi. *« Il était important pour nous de rester une semaine sur place »*, a déclaré Herwig Jorissen, secrétaire général des métallurgistes FGTB (socialistes). *« Mais il y a d'autres choses prévues, et nous occuperons un autre terrain »*, a-t-il ajouté.

Selon les syndicats belges, la direction de Renault Vilvorde et les représentants du personnel devaient rencontrer pour la première fois, vendredi après-midi, un médiateur : le président de la commission paritaire pour la métallurgie du Brabant.

Mercredi, une cinquantaine de salariés de Vilvorde se sont rendus à l'usine de Cléon (Seine-Maritime) pour soutenir les syndicats qui avaient appelé à débrayer durant deux heures contre un aménagement des horaires imposé par la direction à partir du 1er avril. Selon la direction, ce mouvement n'a été suivi que par 21,63 % des salariés. Les syndicats font remarquer que, rapporté au nombre d'ouvriers – les seuls à être concernés par les nouveaux horaires –, le pourcentage est bien plus élevé. De fait, dans la matinée, les observateurs ont pu constater que l'atelier fabriquant des boîtes de vitesse était quasiment vide durant le débrayage.

Un mois après l'annonce de la fermeture de Vilvorde, les syndicats tentent de donner un nouvel élan à un mouvement qui s'essouffle. C'est ainsi que les syndicats belges (FGTB, CSC), français (CFDT, FO, CFTC) et espagnols (CCOO, UGT) adhérant à la Fédération européenne de la métallurgie ainsi que la CGT ont décidé d'organiser une nouvelle journée d'action européenne vendredi 4 avril. *« Exigeant le respect des droits sociaux, l'introduction de la réduction massive du temps de travail tout en amplifiant des mesures d'âge pour embaucher des jeunes, l'élaboration de solutions industrielles alternatives protégeant durablement l'emploi »*, elles expliciteront leurs positions lors de conférences de presse qui se tiendront simultanément à Bruxelles, Paris et Madrid.

JURISPRUDENCE NON RESPECTÉE

C'est également le 4 avril que le tribunal de grande instance de Nanterre rendra son jugement sur le respect par Renault de l'accord sur le comité de groupe européen de 1995. Au cours de l'audience qui s'est déroulée le 26 mars, l'avocat du comité de groupe européen a estimé que le droit français et le droit communautaire font du licenciement économique l'ultime recours. Reprenant une analyse faite par le professeur Couturier, expert du droit du travail, il a jugé que la directive de 1975 sur les licenciements prévoit que *« les consultations portent au moins sur les possibilités d'éviter ou de réduire les licenciements collectifs »*. Il estime que Renault n'a pas respecté la jurisprudence française selon laquelle toute décision de l'employeur doit être précédée de l'information précise et écrite des représentants du personnel.

En revanche, l'avocat de Renault a estimé que ni l'accord du 5 mai ni la directive de 1994 transcrite dans le droit français en 1996 n'obligeaient l'employeur à informer et consulter préalablement le comité de groupe européen avant l'annonce de la fermeture de Vilvorde. Il a également plaidé que le tribunal ne pouvait suspendre le processus de fermeture de Vilvorde, car celui-ci relève de Renault Industrie Belgique et non plus du groupe.

Frédéric Lemaître

BP France se repositionne dans la distribution pétrolière

NI FERMETURE de la raffinerie de Lavéra, ni reprise de cette unité par des cadres de BP. Lors de la présentation des résultats de la filiale française du groupe britannique le 26 mars, son président, Michel de Fabiani, a été très clair : *« Nous n'avons pas retenu les offres qui se sont présentées. Nous poursuivons la recherche de partenaires et continuons d'opérer sur ce site »*. Pour BP France, l'année 1996 s'achève sur un bénéfice net de 360 millions de francs, en hausse de 118 %. Si les résultats dans le domaine pétrolier ont été *« insuffisants »*, avec une perte de 74 millions de francs, la performance dans la chimie est considérée comme *« satisfaisante »*, avec un bénéfice de 344 millions. Le groupe a également constitué une provision de 176 millions pour financer la fusion des stations services avec ceux de Mobil, décidée l'an dernier.

Au-delà de ces données chiffrées, l'exercice écoulé illustre un repositionnement du groupe dans le raffinage-distribution et la chimie. En janvier 1996, BP créait la surprise en annonçant la mise en vente de Lavéra (Bouches-du-Rhône), la deuxième raffinerie française par sa capacité de production (10 millions de tonnes). L'unité française produit deux fois plus que les besoins du groupe dans la zone ; l'idée est donc de trouver un repreneur ou un partenaire garantissant à BP la fourniture des 5 millions de tonnes qui lui sont nécessaires et capable de commercialiser le reste. Un mois plus tard, le 29 février, le britannique décidait de marier ses activités de raffinage-distribution en Europe avec l'américain Mobil. Cette association, la première du genre dans l'aval pétrolier, doit, elle aussi, permettre de lutter contre les surcapacités. Pour plus d'efficacité, les deux compagnies se sont réparti les tâches. Mobil produit et distribue les lubrifiants, BP les autres produits pétroliers.

Peu de temps après, dans la chimie, le groupe amorçait des négociations avec l'allemand Hoechst pour s'associer dans le polyéthylène de haute densité et devenir l'un des acteurs majeurs dans ce domaine.

VIRAGE STRATÉGIQUE

Un an après ce virage stratégique, la situation a peu évolué concernant Lavéra. *« Nous avons du temps, nous ne sommes pas pressés »*, affirme M. Fabiani, bien que le rapport annuel du groupe britannique envisage sur ce sujet une décision avant la fin du premier semestre. *« Actuellement, il n'y a pas d'offre précise. Notre problème est d'ajuster notre capacité de raffinage à nos besoins. Mais Lavera ne peut être coupée en deux, c'est un ensemble »*, ajoute-t-il, faisant référence à son voisin Shell qui réduira de plus de moitié la capacité de production de sa raffinerie de Berre L'Etang dans les Bouches-du-Rhône (*Le Monde* du 11 février).

Dans la chimie, les discussions continuent *« de manière positive »* selon Michel Depraetere, directeur général de la branche. L'association BP-Mobil est, quant à elle, devenue effective le 1er janvier. Les deux résaux, sensiblement de même taille (400 stations service chacun), ont fusionné et aux enseignes Mobil se substitue le logo BP. Cette fusion ne devrait pas amener de restructurations importantes car les deux chaînes de distribution sont complémentaires. *« Nous avons fait l'essentiel des restructurations avant le rapprochement »*, précise M. Fabiani. Avec des parts de marché de 8 à 10 % selon les produits et de 15 à 20 % selon les régions, BP se hisse au niveau de Shell et Esso, loin derrière Total et Elf.

Dominique Gallois

Le dollar ne profite déjà plus de la hausse des taux américains

Le billet vert est revenu à 5,65 francs

La devise américaine n'a pas profité longtemps de la hausse, mardi, d'un quart de point de son taux au jour le jour. Après être repassé au-dessus des 5,70 francs, 1,69 mark et 124 yens, le dollar a rapidement perdu le terrain gagné, victime notamment des craintes d'un gonflement du déficit commercial américain face au Japon.

LE RESSORT de la hausse du dollar est-il cassé ? Le billet vert, qui avait regagné du terrain après la décision, mardi 25 mars, de la Réserve fédérale des Etats-Unis de relever d'un quart de point le niveau de son principal taux directeur, s'est brutalement replié, mercredi soir, à la suite des déclarations du secrétaire d'Etat adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, craignant une hausse de l'excédent commercial nippon. Il est passé de 1,6950 à 1,6760 mark et de 5,7175 francs à 5,6590 francs. Il a également reculé face à la devise japonaise, revenant de 124,50 yens, son cours le plus élevé depuis un mois et demi, à 123,30 yens.

La rechute de la monnaie américaine constitue une déception. De nombreux analystes avaient espéré que le durcissement de la politique monétaire outre-Atlantique redonne de l'élan au billet vert. La théorie financière – qui compte toutefois de nombreuses exceptions – veut qu'une hausse des taux a pour effet de renforcer une monnaie. Les dépôts libellés en dollars ont vu, depuis mardi, leur rémunération augmenter, ce qui devrait contribuer à attirer davantage les capitaux internationaux outre-Atlantique. Il est encore plus intéressant, désormais, pour un gestionnaire, de placer, par exemple pour une durée d'un an, des fonds aux Etats-Unis, où ils sont rémunérés à près de 6 %, plutôt qu'en Allemagne, où ils ne rapportent que 3,35 %.

Une évolution irrégulière

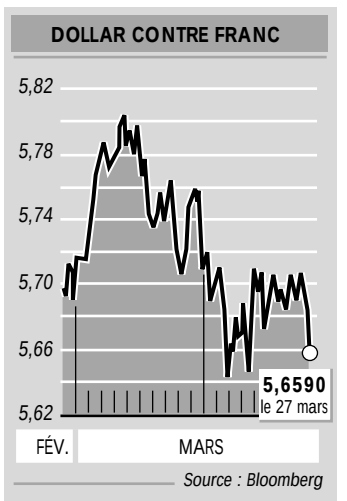

La monnaie américaine a perdu, mercredi 26 mars, 6 centimes après les déclarations du secrétaire d'Etat adjoint au Trésor Lawrence Summers s'inquiétant d'une hausse de l'excédent commercial japonais.

D'autres experts sont d'un avis contraire. Ils craignent que le resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis ne provoque une baisse des actifs financiers américains et, par contrecoup, un repli du billet vert. Pour étayer leur analyse, ils rappellent le mouvement observé en 1994. Dans les dix mois qui avaient suivi la hausse des taux de la Fed, le dollar s'était déprécié de 15 % vis-à-vis du deutschemark, passant de 1,75 à 1,50 mark.

La vigueur du billet vert constitue un enjeu essentiel pour les économies européennes en phase de reprise. L'ampleur de celle-ci dépendra largement de la parité du dollar vis-à-vis du deutschemark et du volume des exportations des entreprises du Vieux Continent. Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, a estimé, mercredi, que le *« niveau actuel du dollar face au franc est dans une zone acceptable pour les Allemands et pour nous »*. *« La bonne parité du dollar pour l'industrie française serait de quelque 6,20 francs*, a-t-il ajouté, *mais les Allemands ont une autre perception. »*

La force du dollar – et la faiblesse du deutschemark qui en résulte – constitue aussi un gage de stabilité pour le marché des devises européennes. Elle soutient les monnaies réputées faibles, comme la lire italienne, et réduit la probabilité qu'une crise monétaire éclate en Europe en dépit des nombreuses incertitudes qui demeurent à propos de l'introduction de la monnaie unique.

Pierre-Antoine Delhommais

Six questions sur la devise américaine

DEPUIS le début de l'année et en dépit d'une évolution heurtée au cours des dernières semaines, le dollar s'est vivement apprécié. Il a gagné 9 % face au franc et au mark et 7 % contre le yen.

● **Le dollar est-il devenu pour autant une monnaie forte ?**

Par rapport à ses plus bas niveaux historiques atteints au printemps de l'année 1995 (1,3450 mark et 79,75 yens), le dollar s'est apprécié de 55 % face à la monnaie japonaise et de 26 % face à la devise allemande. Le mouvement de hausse a connu une accélération brutale à partir du mois de novembre 1996, avec un gain de 70 centimes vis-à-vis du franc.

La hausse du billet vert doit toutefois être relativisée. Le dollar reste stable vis-à-vis des nombreuses devises d'Asie ou d'Amérique du Sud qui lui sont directement attachées. Au cours des six derniers mois, la monnaie américaine a également cédé du terrain face à la livre sterling ou au dollar canadien, des partenaires économiques majeurs des Etats-Unis. Au total, depuis le mois d'avril 1995, le dollar ne s'est apprécié que de 15 % face au panier de devises des pays représentant 80 % de la destination des exportations américaines.

Le dollar, enfin, reste très éloigné de ses plus hauts niveaux historiques (4,20 marks en avril 1957, 363 yens en juillet 1963). En février 1985, le cours du dollar s'établissait à 10,25 francs : en douze ans, il a perdu près de la moitié de sa valeur.

● **Quels sont les facteurs de hausse du billet vert ?**

Le billet vert est soutenu par le dynamisme de l'économie américaine. Le produit intérieur brut a progressé de 2,4 % en 1996 aux Etats-Unis, soit la cinquième année de hausse consécutive. Parallèlement, le chômage continue à reculer outre-Atlantique (5,3 %). En Allemagne, la croissance a été limitée à 1,4 % en 1996, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi s'est envolé (+ 400 000). La reprise de l'économie japonaise reste pour sa part très fragile, en raison de l'absence de consommation intérieure et de la crise du système bancaire.

Les investisseurs sont également attirés aux Etats-Unis par les niveaux de rémunération plus élevés que dans le reste du monde. Les rendements à trois mois se situent à 5,75 % à New York, contre 3,25 % à Francfort et 0,50 % à Tokyo.

Monnaie refuge sur un plan économique et monétaire, le dollar l'est aussi en matière institutionnelle et politique. Les investisseurs internationaux ne savent pas précisément de quoi sera faite la future monnaie européenne. Des incertitudes qui dissuadent certains gestionnaires de placer leurs capitaux sur le Vieux Continent.

● **Jusqu'où la monnaie américaine peut-elle monter ?**

Si la majorité des analystes s'attendaient, en début d'année, à une hausse du dollar, aucun n'avait prévu une progression aussi rapide. Le billet vert a mis moins de trois semaines à effectuer une ascension dont les spécialistes pensaient qu'elle exigerait au moins un semestre. Face à cette envolée imprévue, les économistes ont dû revoir leurs scénarios pour 1997.

Les experts estiment qu'une appréciation de 10 % du billet vert offre 0,5 % de croissance supplémentaire à la France

Les experts de la grande banque américaine Merrill Lynch prévoient que le dollar va continuer à monter pour atteindre 1,80 mark, 6,05 francs et 128 yens dans six mois. D'autres calculs, complexes, effectués à partir des parités de pouvoir d'achat (les taux de change qui égalisent les coûts de production entre les pays), parviennent à un niveau théorique de 2 marks (6,75 francs).

● **Quels sont les avantages et les inconvénients économiques d'une hausse du dollar ?**

La force du dollar constitue une excellente nouvelle pour les économies européennes, car elle favorise les exportations et contribue à la relance des investissements. Les experts estiment qu'une appréciation de 10 % du billet vert offre 0,5 % de croissance supplémentaire à la France. En revanche – c'est la grande crainte de la Bundesbank –, la hausse de la monnaie américaine renchérit le coût de la facture énergétique et se traduit par une légère augmentation du rythme d'inflation.

Au Japon, les autorités monétaires craignent qu'un affaiblissement trop marqué du yen n'incite les investisseurs nippons à placer leurs capitaux en dehors de l'archipel, ce qui accélérerait la chute de la Bourse de Tokyo et augmenterait les difficultés des banques. Aux Etats-Unis, la force du dollar, contre laquelle protestent les industriels du secteur automobile, est au contraire bien accueillie par les autorités monétaires. Elle constitue un frein à la croissance de l'économie américaine et permet d'apaiser les tensions inflationnistes qui commencent à apparaître outre-Atlantique.

● **Quelle est l'attitude des responsables économiques et monétaires ?**

A l'issue du sommet du G7 de Berlin, début février, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés ont appelé à une stabilisation des cours du dollar, estimant que *« les désajustements majeurs sur le marché des changes »* ont été *« corrigés »*. Depuis, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a précisé que *« le processus de correction du dollar »* ne doit pas *« dépasser les limites du tolérable »*.

Les opérateurs ne croient pas pour autant à une prochaine action concertée des instituts d'émission. Compte tenu des données économiques et monétaires actuelles, des interventions sur les marchés risqueraient d'être tout aussi inefficaces que celles du début de l'année 1995. Les moyens à la disposition des banques centrales sont également limités (les réserves du G7 atteignent 500 milliards de dollars) et faibles au regard des volumes qui se traitent quotidiennement sur le marché des changes (environ 1 200 milliards de dollars).

● **Le billet vert risque-t-il de retomber ?**

Plusieurs éléments pourraient jouer, à moyen et long terme, en défaveur du dollar. La reprise économique attendue en Europe et au Japon réduira le décalage conjoncturel avec les Etats-Unis, tandis que le resserrement progressif des politiques monétaires allemande et japonaise augmentera le niveau de rémunération du deutschemark et du yen.

De plus, les comptes extérieurs américains restent très fortement déficitaires. La balance commerciale des Etats-Unis a enregistré en 1996 un solde négatif de 114,2 milliards de dollars, son plus haut niveau depuis 1988. Si cette donnée est aujourd'hui totalement ignorée par les investisseurs, elle risque tôt ou tard de redevenir un sujet de préoccupation.

P.-A. D.

Décret de 1937 : l'AFB désavouée par le commissaire du gouvernement

L'Association française des banques a décidé de retirer, in extremis, son recours devant le Conseil d'Etat contre les textes empêchant l'ouverture des établissements financiers le samedi

IL NE FAUT jamais préjuger des décisions de justice. L'Association française des banques (AFB) le sait. En apprenant que son recours contre le décret de 1937, qui régit l'organisation du travail dans les banques, était inscrit au rôle du Conseil d'Etat, mercredi 26 mars, elle a aussitôt décidé de le retirer. Motif invoqué par l'association patronale : le ministre du travail ayant communiqué le 19 mars aux différents partenaires sociaux un nouveau projet de décret, elle estime avoir obtenu gain de cause dans sa bataille pour obtenir le retrait ou la modification de ce texte. Pourquoi dès lors s'embarrasser de l'aléa juridique que représente tout recours.

« Il était temps que le gouvernement engage sa réforme et que l'AFB retire son recours », ironise toutefois la Fédération CFDT-Banque. Car en constatant le désistement de l'AFB, Christine Maugüé, le commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat chargé de l'affaire, n'a pu s'empêcher de faire une remarque préalable. Elle a indiqué que, sans ce recul, *« elle aurait conclu au rejet des requêtes »*, rapporte Me Hélène Masse-Dessen, avocat de la CFDT. *« Selon ses conclusions, il n'existe pas dans le décret de 1937 de rupture d'égalité entre les personnes qu'il concerne, ce texte ne viole aucun principe, et les différences entre les régimes applicables aux banques AFB, au Crédit agricole et à La Poste trouvent leur origine dans des dispositions législatives applicables au secteur privé en général, au secteur agricole et à la fonction publique. »*

C'était l'un des arguments majeurs du patronat pour obtenir du gouvernement qu'il engage rapidement la réforme

Même si l'avis du commissaire du gouvernement – l'avocat général des juridictions administratives qui, contrairement à son titre, ne dépend pas du gouvernement – n'est pas toujours suivi par le Conseil d'Etat, il est intéressant dans le débat.

L'AFB a en effet fait de son recours devant le Conseil d'Etat – et de ses chances de succès – l'un de ses arguments majeurs pour obtenir du gouvernement qu'il engage rapidement la réforme du décret de 1937. *« Depuis plusieurs semaines, l'AFB se répandait sur son succès assuré dans cette action judiciaire. On connaît aujourd'hui la réalité »*, commente la CFDT, qui, avec les autres syndicats du secteur, appelle à la grève le vendredi 4 avril. Pour eux, la remarque de Mme Maugüé montre qu'il n'est pas nécessaire de modifier le décret dans la précipitation mais qu'on peut le *« moderniser de manière négociée, en y intégrant des contreparties en emplois et en réduction du temps de travail »*.

L'AFB ne fait aucun commentaire, constatant que son recours ayant été retiré, il n'y a pas matière à discuter. Quant au ministère du travail, il reste décidé à mener à bien la réforme d'un texte vieux de soixante ans et mal adapté à l'activité bancaire. Mais les syndicats et le patronat ont des positions qui paraissent difficilement conciliables.

Sophie Fay

GROUPE SAGEM

Résultats de l'exercice 1996

en AUGMENTATION de 16%

Le Conseil d'Administration de SAGEM SA, société mère du Groupe SAGEM, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FAURRE le 26 mars 1997, a arrêté les comptes de l'exercice 1996.

Chiffre d'affaires

Avec un effectif de 14 350 personnes au 31/12/1996 contre 14 684 au 31/12/1995, **le Groupe SAGEM a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires consolidé de 15,409 milliards de francs, en augmentation de 2,2 %** sur l'exercice précédent.
Il se ventile ainsi par branche d'activité :
* branche Défense 3 547 MF (+ 9,7 %)
* branche Télécommunications 7 973 MF (- 2 %)
* branche Automobile et Câbles 3 889 MF (+ 4,8 %)

étant précisé que l'activité automobile en hausse de 22 % atteint désormais 2,345 milliards de francs.

Pour ce qui concerne *la société mère SAGEM SA*, les facturations ont atteint 9,349 milliards de francs contre 8,283 en 1995 en progression par conséquent de 12,9% ; hors incidence de la réorganisation du Groupe en 1996, la hausse du chiffre d'affaires aurait été d'environ 3%. Par division, les chiffres d'affaires, tenant compte des intégrations à partir du 01/06/1996 des activités Défense de SAT, Signalisation et Mesure de Silec, ont connu l'évolution suivante : Division Défense et Sécurité : +26,4% avec 3,079 milliards de francs - Division Terminaux et Télécommunications : +2,2% avec 3,132 milliards de francs - Division Electronique : +12,7% avec 3,138 milliards de francs.

La société SAT a enregistré un chiffre d'affaires de 5,720 milliards de francs contre 4,497 en 1995. Il convient de préciser qu'elle a intégré les activités Câbles de Silec pour toute l'année 1996 et les activités Signalisation et Mesure pour les cinq premiers mois puisque ces dernières, en même temps que l'activité Défense de SAT, ont été apportées par SAT à SAGEM SA à effet du 01/06/1996. La Division Réseaux et Télécommunications et la Division Câbles ont enregistré un chiffre d'affaires respectivement de 3,325 milliards de francs (+1,5%) et de 1,832 milliards de francs.

DIVIDENDES PROPOSÉS AUX ASSEMBLÉES du 28/05/1997

(en francs)	SAGEM SA				SAT	
	Action Ordinaire		A.D.P.			
	1997	1996	1997	1996	1997	1996
Dividende net	**26**	24,50	**31**	29,50	**29**	29
Dividende brut (avoir fiscal inclus)	**39**	36,75	**46,50**	44,25	**43,50**	43,50

Résultats

Au niveau des résultats, **le résultat net consolidé global atteint 698,1 millions de francs et la part du Groupe 638,3* millions de francs** contre 548,9 en 1995, en hausse de 16,27%.
Aussi, correction faite des 9,09% d'actions SAGEM d'autocontrôle résultant de la réorganisation du Groupe en 1996, le résultat net consolidé par action se monte à 176 francs pour l'année 1996 contre 151 francs pour l'exercice précédent et le PER au 31/12/1996 à 15,5**.

Les investissements du Groupe, tant industriels que financiers, ont atteint en 1996 le milliard de francs à comparer à une capacité d'autofinancement de près de 1,3 milliard de francs, en hausse de 15,3% par rapport à 1995. La trésorerie (valeurs mobilières de placement et disponibilités) s'est consolidée en passant de 2,389 milliards de francs au 31/12/1995 à 2,440 milliards de francs au 31/12/1996.

Plusieurs éléments conformes à la stratégie constante du Groupe SAGEM ont contribué à la formation de ses résultats 1996 :
* une plus-value de cession d'une filiale high-tech créée par SAGEM dans le cadre de besoins non récurrents,
* des efforts de recherche et développement renforcés et recentrés sur les créneaux les plus porteurs,
* un ajustement des moyens nécessité par l'adaptation à des marchés sans cesse renouvelés.

Au total, les résultats 1996 du Groupe sont en augmentation sensible malgré la concurrence internationale qui règne sur ses marchés.

Résultats consolidés du Groupe SAGEM

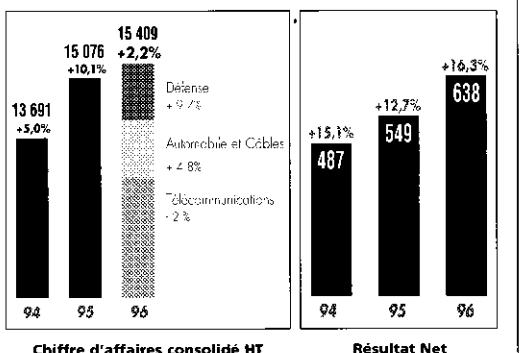

Chiffre d'affaires consolidé HT (en MF) — **Résultat Net Part du Groupe (en MF)**

RESULTAT NET CONSOLIDE
Part du Groupe 638,3 MF +16,27%

** Le résultat net consolidé part du Groupe tient compte d'une plus-value nette de cession de la filiale DiviCom d'environ 100 MF après imputation de l'IS au taux moyen pondéré de 32% et des diverses provisions et dotations consécutives. Cette cession devrait encore avoir des conséquences financières positives après la clôture de l'exercice clos le 31/12/1996.*

*** Capitalisation boursière au 31/12/1996 (2 719 200 actions ordinaires à 3 130 FRF et 906 400 ADP à 1 493 FRF) sur bénéfice net de l'exercice 1996 (638,3 MFRF)*

SAGEM

■ LA BOURSE DE TOKYO a nettement fléchi, jeudi 27 mars, entraînée par le secteur bancaire. L'indice Nikkei a perdu 262,03 points à 18 210,42 points (– 1,42 %).

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 350-350,25 dollars contre 347,20-347,50 dollars la veille.

■ LE DOLLAR était en baisse face au yen, jeudi, sur le marché des changes de Tokyo. La devise américaine s'échangeait à 123,75 yens, contre 124,11 yens à New York mercredi soir.

■ LE PÉTROLE BRUT a baissé, mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le prix du pétrole brut de référence a cédé 35 cents à 20,64 dollars. La veille, il avait perdu 7 cents.

■ LE PRIX DU NICKEL a encore reculé, mercredi, sur le LME londonien. Le cours de référence a chuté de 115 dollars pour finir la séance à 7 650 dollars au plus bas depuis janvier.

Fermeté à Paris

A LA VEILLE d'un long week-end – la Bourse de Paris ne rouvira ses portes que mardi 1er avril en raison des fêtes pascales –, les valeurs françaises faisaient preuve de fermeté jeudi 27 mars dans un marché actif. En repli de 0,05 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,71 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,59 % à 2 664,46 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs.

Les bourses ont bien réagi mercredi à la décision de la FED de resserrer sa politique de crédit afin de prévenir toute surchauffe économique. Elles avaient largement anticipé cet événement.

Les résultats 1996 des sociétés publiées ces dernières heures sont quelquefois meilleurs que prévu à l'image de Schneider, Hermès ou Pinault-Printemps et les perspectives 1997 sont également bonnes pour ces groupes. Les industriels français estiment que les perspectives générales de production en France se sont dégradées en mars mais que leurs perspectives personnelles continuent à s'améliorer, selon l'enquête mensuelle de l'Insee publiée jeudi. Pinault-Printemps montait de 7 % à 2 466 francs, Primagaz de 3 % et les Comptoirs modernes de 2,6 %.

Schneider, valeur du jour

DEUXIÈME plus forte hausse de la séance, Schneider a été la vedette du jour, mercredi 26 mars à la Bourse de Paris. L'action a gagné 6,26 %, à 320,70 francs, avec 2,23 millions de titres, représentant 715 millions de francs. Cette progression s'est effectuée après l'annonce de résultats 1996 meilleurs que prévu. La société de Bourse SBC Warburg est passé de « *neutre* » à « *achat* » sur la valeur. Certaines sociétés de Bourse se sont fixé un objectif de cours de l'ordre de 400 francs à moyen terme. Schneider a annoncé qu'il envisageait de racheter les titres détenus en autocontrôle (1,55 % du capital) pour les annuler.

Nette baisse à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a perdu 1,42 %, jeudi 27 mars, tirée à la baisse par le compartiment bancaire, qui a mal réagi à l'annonce, par la Nippon Credit Bank, d'un programme de restructuration. Une autre banque, Sumitomo Bank, a été déclassée par l'agence de notation Moody's, et la Bank of Tokyo-Mitsubishi Ltd a été affectée par des rumeurs de pertes sur les marchés dérivés. L'indice Nikkei a fini en baisse de 262,03 points, à 18 210,42 points.

La veille, Wall Street a connu une légère embellie, soulagée après le relèvement d'un quart de point du taux d'intérêt interbancaire par la Réserve fédérale, largement attendu. L'indice Dow Jones a fini en hausse de 4,53 points (+ 0,06 %), à 6 880,70 points. Les détenteurs de capitaux se demandent désormais si ce premier resserrement de la politique monétaire américaine depuis deux ans ne signale pas le début d'une série de relèvements successifs.

En Europe, la Bourse de Londres a progressé, mais la plus belle performance est allemande. Si l'indice Footsie a gagné 30,7 points (0,72 %), à 4 301,4 points, l'indice DAX s'est apprécié, lui, de 2,06 %, à 3 418,12 points.

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 27 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 18 centièmes, à 128,38 points. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, toujours affecté par le resserrement monétaire décidé mardi par la Réserve fédérale. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,98 %. Les opérateurs ne prévoyaient pas de geste du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, réuni jeudi. Il existe en France « *une marge de manœuvre, mais réduite* » pour une baisse des taux, avait indiqué, mercredi, Jean-Pierre Gérard, membre du CPM. « *Toutefois, nous n'utiliserons peut-être pas cette marge pour conserver le taux de change, satisfaisant, actuel* » du franc, avait-il ajouté.

Repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en net repli, jeudi matin 27 mars. Il cotait 1,6760 mark, 5,6590 francs et 123,30 yens, nettement en deçà de ses cours de la veille (1,6950 mark, 5,7175 francs et 124,50 yens). Les investisseurs ont vivement réagi aux déclarations du secrétaire d'Etat adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, s'inquiétant de la hausse de l'excédent commercial nippon. « *Lorsque les commentaires de M. Summers ont été rendus publics, les investisseurs les ont interprétés comme un feu vert à la vente de dollars* », a expliqué un opérateur. Le franc était en légère hausse, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3708 francs pour un deutschemark. La lire progressait également avant la présentation du collectif budgétaire destiné à permettre à l'Italie de respecter les critères de Maastricht. Elle cotait 996 lires pour un mark.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,57 %
CAC 40 :
2663,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1005	1000	− 0,49	1005
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	905	− 1,63	880
Renault (T.P.)	1650	1650	....	1655
Rhone Poulenc(T.P)	2135	2138	+ 0,14	2100
Saint Gobain(T.P.)	1320	1300	− 1,51	1330
Thomson S.A (T.P)	1010	1015	+ 0,49	1010
Accor	808	811	+ 0,37	810
AGF-Ass.Gen.France	209,40	207,20	− 1,05	200
Air Liquide	879	877	− 0,22	865
Alcatel Alsthom	669	673	+ 0,59	670
Axa	371,80	375,60	+ 1,02	365
Axime	669	668	− 0,14	665
Bail Investis.	840	837	− 0,35	855
Bancaire (Cie)	753	756	+ 0,39	720
Bazar Hot. Ville	595	607	+ 2,01	600
Bertrand Faure	280	278	− 0,71	275
BIC	862	876	+ 1,62	920
BIS	495	508	+ 2,62	490
B.N.P.	245,50	249,30	+ 1,54	245
Bollore Techno.	677	683	+ 0,88	695
Bongrain	2200	2202	+ 0,09	2170
Bouygues	556	557	+ 0,17	570
Bouygues Offs.	153	151	− 1,30	151
Canal +	1166	1137	− 2,48	1060
Cap Gemini	339	341	+ 0,58	335
Carbone Lorraine	1342	1384	+ 3,12	1350
Carrefour	3493	3508	+ 0,42	3420
Casino Guichard	256	259,20	+ 1,25	250
Casino Guich.ADP	210,10	213	+ 1,38	205
Castorama Dub.(Li)	895	895	....	860
C.C.F.	262,70	268,50	+ 2,20	260
CCMX(ex.CCMC) Ly.	54,50	....	....	54,50
Cegid (Ly)	715	731	+ 2,23	775
Cerus Europ.Reun	139,60	139,50	− 0,07	138
Cetelem	668	677	+ 1,34	690
CGIP	1750	1730	− 1,14	1620
Chargeurs Intl	345	347,80	+ 0,81	340
Christian Dalloz#	2240	2240	....	....
Christian Dior	846	858	+ 1,41	815
Ciments Fr.Priv.B	221,50	222	+ 0,22	220
Cipe France Ly #	700	705	+ 0,71	695
Clarins	769	770	+ 0,13	775
CLF-Dexia France	585	613	+ 4,78	560
Club Mediterranee	431,50	430	− 0,34	425
Coflexip	346	356	+ 2,89	330
Colas	802	805	+ 0,37	830
Comptoir Entrep.	11,60	12	+ 3,44	12
Comptoirs Mod.	2764	2821	+ 2,06	2790
CPR	495,40	497,80	+ 0,48	490
Cred.Fon.France	69,80	69,05	− 1,07	69
Credit Lyonnais CI	210	215	+ 2,38	190
Credit National	340	338,60	− 0,41	350
CS Signaux(CSEE)	298,90	298,70	− 0,06	300
Damart	4970	4995	+ 0,50	4390
Danone	892	886	− 0,67	865
Dassault-Aviation	1405	1400	− 0,35	1410
Dassault Electro	699	698	− 0,14	705
Dassault Systemes	345	344,80	− 0,05	345
De Dietrich	270	270	....	270
Degremont	479	473	− 1,25	460
Dev.R.N-P.Cal Li #	52	51,70	− 0,57	50
DMC (Dollfus Mi)	146,10	146,70	+ 0,41	145
Dynaction	135	136	+ 0,74	134
Eaux (Gle des)	762	770	+ 1,04	745
Eiffage	337,60	335	− 0,77	335
Elf Aquitaine	577	577	....	545
Eramet	284	287,20	+ 1,12	275
Eridania Beghin	913	913	....	900
Essilor Intl	1564	1599	+ 2,23	1500
Essilor Intl ADP	1370	1401	+ 2,26	1370
Esso	576	576	....	610
Eurafrance	2650	2648	− 0,07	2550
Euro Disney	10,15	10,05	− 0,98	9,50
Europe 1	1199	1199	....	1190
Eurotunnel	6,70	6,65	− 0,74	6,50
Filipacchi Medias	1480	1458	− 1,48	1480
Fimalac SA	560	560	....	540
Finextel	103	103,50	+ 0,48	105
Fives-Lille	537	535	− 0,37	540
Fromageries Bel	4325	4290	− 0,80	4350
Galeries Lafayette	2184	2171	− 0,59	2110
GAN	159,90	162,50	+ 1,62	142
Gascogne (B)	500	497	− 0,60	505
Gaumont #	400	404,90	+ 1,22	400
Gaz et Eaux	2500	2502	+ 0,08	2520
Geophysique	500	502	+ 0,40	520
G.F.C.	540	541	+ 0,18	535
Groupe Andre S.A.	501	501	....	470
Gr.Zannier (Ly) #	154	152,50	− 0,97	162
GTM-Entrepose	302,20	303	+ 0,26	305
Guilbert	1050	1045	− 0,47	1090
Guyenne Gascogne	1845	1844	− 0,05	1880
Havas	424,10	420,30	− 0,89	405
Havas Advertising	648	660	+ 1,85	655
Imetal	877	875	− 0,22	915
Immeubl.France	381,90	379,10	− 0,73	380
Infogrames Enter.#	808	800	− 0,99	790
Ingenico	105	104,50	− 0,47	105
Interbail	243	244	+ 0,41	245
Intertechnique	1290	1268	− 1,70	1240
Jean Lefebvre	316	310	− 1,89	305
Klepierre	821	828	+ 0,85	835
Labinal	1376	1381	+ 0,36	1340
Lafarge	388,80	388	− 0,20	380
Lagardere	173,90	174,90	+ 0,57	171
Lapeyre	378	375	− 0,79	365
Lebon	223	220	− 1,34	205
Legrand	1010	1017	+ 0,69	1000
Legrand ADP	706	713	+ 0,99	710
Legris indust.	260	257,80	− 0,84	255
Locindus	854	854	....	850
L'Oreal	1964	1965	+ 0,05	1930
LVMH Moet Hen.	1372	1376	+ 0,29	1310
Lyonnaise Eaux	566	576	+ 1,76	560
Marine Wendel	630	639	+ 1,42	615
Metaleurop	72,90	73,10	+ 0,27	73
Metrologie Inter.	19,90	19,75	− 0,75	20
Michelin	342,80	343,70	+ 0,26	325
Moulinex	126	126	....	126
Nord-Est	149	145	− 2,68	144
Nordon (Ny)	456	452	− 0,87	445
NRJ #	758	758	....	780
OLIPAR	89	89,30	+ 0,33	86
Paribas	394,40	395,40	+ 0,25	390
Pathe	1440	1445	+ 0,34	1460
Pechiney	231	229,20	− 0,77	230
Pernod-Ricard	310,20	316,90	+ 2,15	310
Peugeot	646	645	− 0,15	645
Pinault-Print.Red.	2302	2462	+ 6,95	2160
Plastic-Omn.(Ly)	494,60	490	− 0,93	495
Primagaz	568	581	+ 2,28	605
Promodes	1868	1909	+ 2,19	1870
Publicis	592	592	....	570
Remy Cointreau	149,30	149	− 0,20	150
Renault	148	145,10	− 1,95	133
Rexel	1750	1783	+ 1,88	1620
Rhone Poulenc A.	188,30	192	+ 1,96	183
Rochette (La)	29	28,50	− 1,72	29
Rue Imperiale(Ly)	5980	5900	− 1,33	6000
Sade (Ny)	199	199	....	199
Sagem SA	3224	3130	− 2,91	3180
Saint-Gobain	839	850	+ 1,31	830
Saint-Louis	1408	1411	+ 0,21	1360
Salomon (Ly)	402	402,50	+ 0,12	430
Salvepar (Ny)	473	465	− 1,69	475
Sanofi	549	554	+ 0,91	520
Sat	1805	1816	+ 0,60	1840
Saupiquet (Ns)	716	717	+ 0,13	720
Schneider SA	320,70	322,60	+ 0,59	285
SCOR	229,80	231,30	+ 0,65	220
S.E.B.	1024	1017	− 0,68	955
Sefimeg	453,60	455	+ 0,30	445
SEITA	200,40	203,50	+ 1,54	210
Selectibanque	75,80	75,25	− 0,72	78
SFIM	1160	1157	− 0,25	1160
SGE	123	122,90	− 0,08	120
Sidel	438	439,10	+ 0,25	425
Silic CA	890	890	....	880
Simco	550	549	− 0,18	540
S.I.T.A.	1125	1125	....	1110
Skis Rossignol	133,90	131,10	− 2,09	142
Societe Generale	658	667	+ 1,36	635
Sodexho Alliance	2879	2924	+ 1,56	2810
Sommer-Allibert	168,50	173,40	+ 2,90	168
Sophia	240	240,50	+ 0,20	240
Spir Communication	530	525	− 0,94	520
Strafor Facom	468,40	468,90	+ 0,10	455
Suez	292	285	− 2,39	270
Synthelabo	585	584	− 0,17	575
Technip	608	612	+ 0,65	610
Thomson-CSF	190	189,20	− 0,42	183
Total	484,20	484,50	+ 0,06	470
U.A.P.(Compagnie)	147,50	148,50	+ 0,67	143
UFB Locabail	554	560	+ 1,08	540
UIC	32,10	....	....	32,10
UIF	467	460	− 1,49	470
UIS	200	200	....	199
Unibail	590	587	− 0,50	570
Union Assur.Fdal	726	725	− 0,13	725
Usinor Sacilor	89,50	91,45	+ 2,17	90
Valeo	375,70	377	+ 0,34	370
Vallourec	349,50	346	− 1	330
Via Banque	220	220	....	220
Worms & Cie	362	363	+ 0,27	350
Zodiac ex.dt divid	1500	1499	− 0,06	1450
Elf Gabon	1770	1756	− 0,79	1830

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	385	389,80	+ 1,24	385
Adecco S.A.	1760	1820	+ 3,40	1820
Adidas AG #	631	636	+ 0,79	610
American Express	374,50	367,50	− 1,86	360
Anglo American #	347,30	348	+ 0,20	345
Amgold #	400	410	+ 2,50	410
Arjo Wiggins App. ■	18,20	18,40	+ 1,09	17,50
A.T.T. #	206	205	− 0,48	199
Banco Santander #	392	394	+ 0,51	380
Barrick Gold #	144,30	144,20	− 0,06	149
B.A.S.F. #	216,30	215,60	− 0,32	210
Bayer #	237,10	236,80	− 0,12	225
Cordiant PLC	11,55	11,75	+ 1,73	11
Crown Cork ord.#	303	....	....	310
Crown Cork PF CV#	279,40	....	....	285
Daimler Benz #	450	453,10	+ 0,68	425
De Beers #	202,30	204,70	+ 1,18	200
Deutsche Bank #	314,20	316,30	+ 0,66	300
Dresdner Bank #	201	200	− 0,49	184
Driefontein #	53,50	52,30	− 2,24	56
Du Pont Nemours #	635	622	− 2,04	620
Eastman Kodak #	450	445	− 1,11	490
East Rand #	2,72	2,67	− 1,83	2,65
Echo Bay Mines #	37,50	39,10	+ 4,26	42
Electrolux #	350	351	+ 0,28	345
Ericsson #	197,90	198,80	+ 0,45	188
Ford Motor #	176,50	175,50	− 0,56	180
Freegold #	42	41,35	− 1,54	44
Gencor Limited # ■	25,55	25,90	+ 1,36	25
General Elect. #	590	590	....	590
General Motors #	326	316,10	− 3,03	320
Gle Belgique #	472,50	473,50	+ 0,21	450
Grd Metropolitan	45	45,10	+ 0,22	45
Guinness Plc #	47,50	47,80	+ 0,63	44
Hanson PLC reg.	26,25	26,30	+ 0,19	27
Harmony Gold #	47,10	47	− 0,21	49
Hitachi #	49,60	50,65	+ 2,11	49
Hoechst #	229,20	229	− 0,08	220
I.B.M #	775	798	+ 2,96	780
I.C.I #	69,80	69,65	− 0,21	78
Ito Yokado #	246	253	+ 2,84	250
Matsushita # ■	87,45	88,25	+ 0,91	85
Mc Donald's #	269,20	274,10	+ 1,82	265
Merck and Co #	521	518	− 0,57	520
Mitsubishi Corp.#	50,70	50,10	− 1,18	50
Mobil Corporat.#	757	767	+ 1,32	745
Morgan J.P. #	612	602	− 1,63	600
Nestle SA Nom. #	6360	6550	+ 2,98	6200
Nipp. MeatPacker #	59,80	....	....	61
Nokia A	342,10	345,50	+ 0,99	340
Norsk Hydro #	285	283,80	− 0,42	280
Petrofina #	1948	1956	+ 0,41	1930
Philip Morris #	689	675	− 2,03	690
Philips N.V #	260,90	265	+ 1,57	250
Placer Dome Inc #	108,70	110,80	+ 1,93	112
Procter Gamble #	686	690	+ 0,58	695
Quilmes	305	305	....	310
Randfontein #	25,80	26	+ 0,77	25
Rhone Poul.Rorer #	429	424,50	− 1,04	420
Royal Dutch #	1010	1016	+ 0,59	995
R T Z #	86,85	90	+ 3,62	88
Sega Enterprises	148,90	151	+ 1,41	150
Saint-Helena #	31,10	31,20	+ 0,32	33
Schlumberger #	644	653	+ 1,39	625
SGS Thomson Micro.	397,50	405,10	+ 1,91	395
Shell Transport #	99	99,25	+ 0,25	97
Siemens #	300	302,40	+ 0,80	285
Sony Corp. #	402	401,20	− 0,19	400
Sumitomo Bank #	75,50	74,75	− 0,99	73
T.D.K #	385,90	387,50	+ 0,41	370
Telefonica #	138	138,50	+ 0,36	135
Toshiba #	32,30	32	− 0,92	32
Unilever #	1087	1094	+ 0,64	1060
United Technol. #	447	452,90	+ 1,31	430
Vaal Reefs #	344	345,80	+ 0,52	370
Volkswagen A.G #	3037	3105	+ 2,23	3050
Volvo (act.B) #	151,20	152	+ 0,52	141
Western Deep #	167,90	168	+ 0,05	176
Yamanouchi #	118,70	116	− 2,27	114
Zambia Copper	13,25	13,35	+ 0,75	13

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 27 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,65	3,699
CEPME 8,5% 88-97CA	101,22	6,427
CEPME 9% 89-99 CA#	111,02	5,597
CEPME 9% 92-06 TSR	121,30	7,003 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,75	1,515 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	118,95	1,225 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108,67	4,466 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	102,51	4,488
CFF 10,25%90-01CB#	118,85	0,534
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,10	7,559
CLF 9%88-93/98 CA#	104,29	1,504
CNA 9% 4/92-07	123	8,236 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	116,96	6,550
CRH 8,5% 10/87-88#	108,36	0,675 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,47	1,107
EDF 8,6% 92-04 #	118,07	8,459
Emp.Etat 6%93-97 #	100,75	4,290
Finansder 9%91-06#	122,16	3,156 ↑
Finansd.8,6%92-02#	115,82	1,555 ↓
Floral9,75% 90-99#	....	6,758
OAT 8,5% 87-97CA#	101,11	6,567
OAT 88-98 TME CA#	101,33	0,915 ↓
OAT 9/85-98 TRA	101,75	2,859
OAT 9,50%88-98 CA#	106,98	7,340
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	0,602 d
OAT 8,125% 89-99 #	108,68	6,967
OAT 8,50%90/00 CA#	111,93	0,140
OAT 85/00 TRA CA#	106,75	3,619
OAT 10%5/85-00 CA#	116,76	8,521
OAT 89-01 TME CA#	104,50	0,915 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,09	3,004
OAT 8,50% 89-19 #	124	3,726 ↑
OAT.8,50%92-23 CA#	124,08	7,988
SNCF 8,8% 87-94CA	108,15	1,447
Lyon.Eaux 6,5%90CV	935,50	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		72	73,70
Baccarat (Ny)		510	510
Bains C.Monaco		575	570
Bque Transatlantl.		140	147
B.N.P.Intercont.		608	604
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	455	455
Champex (Ny)		28	28,30
CIC Un.Euro.CIP		360	355
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq		950	940
Continental Ass.Ly.		425	430,10
Darblay		415	415
Didot Bottin		850	850
Eaux Bassin Vichy		3652	3750
Ecia		961	960
Ent.Mag. Paris		1710	1725
Fichet Bauche		84,90	89
Fidei		39,50	39,50
Finalens		389,90	390
F.I.P.P.	◆	314,90	314,90
Fonciere (Cie)	◆	600	600
Fonc. Lyonnaise #		755	736
Foncina #	◆	495	495
Francarep		295	295
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.	◆	1222	1222
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1100	1100
G.T.I (Transport)		263,10	265
Immobail		135	145,20
Immobanque		678	678
Locamion (Ly)	◆	481	481
Lucia		58	57,10
Monoprix	◆	249,80	249,80
Metal Deploye	◆	420	420
Mors #		9,75	9,75
Navigation (Nle)		87,50	86
Optorg		312	306
Paluel-Marmont	◆	280	280
Exa.Clairefont(Ny)		1050	1075
Parfinance		271	270
Paris Orleans		289	275,50
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1399	1399
PSB Industries Ly		407,50	405
Rougier #		374	367
Saga		58,20	54
Salins du Midi		614	615
S.I.P.H.		215	240
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4680	4680
Taittinger		2230	2250
Tour Eiffel	◆	282	282
Vicat		510	500
Caves Roquefort		1801	1851
Elyo	◆	308,50	308,50
Finaxa		316	318
Gaillard (M)	◆	1610	1610
Givaudan-Lavirotte	◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	171	171
Gd Moul.Strasbourg	◆	1721	1721
Hotel Lutetia	◆	244,20	244,20
Hotels Deauville	◆	540	540
Immeubl.Lyon(Ly)#		560	560
L.Bouillet (Ly)		309	305
Lloyd Continental		8100	8050
Lordex (Ny)	◆	18	18
Machines Bull#		53	51,50
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	200	180,50 o
Matussiere Forest		68,55	68,90
Moncey Financiere		3000	2990
M.R.M. (Ly)		180	180
Navigation Mixte		972	973
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	118,80	118,80
Pechiney CIP		243,10	248
Pechiney Intl		107,90	103,50
Poliet		500	500
Sabeton (Ly)		790	790
Samse (Ly)		831	830

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	205
Commerzbank AG	157	161
Fiat Ord	17,50	17,35
Gevaert	399	399
Gold Fields South	130,20	130,20
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,55	43,55
Robeco	470	474,20
Rodamco N.V.	178,90	178,90
Rolinco	487,80	489,20
Sema Group Plc	123,60	125,30
Solvay SA	3390	3350

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 27 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	46,95	46,95
AFE #		465	480
Aigle #		220	223,90
Albert S.A (Ns)	◆	125	125
Altran Techno. #		2080	2100
Montaignes P.Gest.		2100	2100
Assystem #		459	460
Bque Picardie (Li)	◆	675	675
Bque Tarneaud(B)#		298,40	298,40
Bque Vernes		150	148
Beneteau #		765	769
B I M P	◆	75	75
Boiron (Ly) #		658	660
Boisset (Ly)#		421	430
But S.A.		315	318
Cardif SA		790	787
C.E.E #		175	182,90
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		307	307
Change Bourse (M)		289	289
CNIM CA#		239	232,10
Codetour		370	370
Comp.Euro.Tele-CET		470	470
Conflandey S.A.		308	308
C.A.Haute Normand		325	324,90
C.A. Paris IDF		872	870
C.A.Ille & Vilaine		342	341
C.A.Morbihan (Ns)		308,90	308,90
C.A.du Nord (Li)		525	521
C.A. Oise CCI		300,30	300,20
Creeks	◆	70	70
Devanlay		580	588
Devernois (Ly)		537	551
Ducros Serv.Rapide	◆	70,10	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)#		444	447
Expand s.a		480	486
Factorem		698	698
Faiveley #		310	309
Finacor		73	73
Fininfo		735	735
Fructivie		680	680
Gautier France #		250	252
Gel 2000		63,80	63
GFI Industries #		1035	1035
Girodet (Ly) #		37	38,50
GLM S.A.		290	290
Grandoptic.Photo #		875	874
Gpe Guillin # Ly		198,60	198,60
Kindy #		159,80	156
Guerbet		272,50	275
Hermes internat.1#		1590	1570
Hurel Dubois		599	596
ICBT Groupe #		245	250
I.C.C.		128,50	130
ICOM Informatique		446	445
Idianova		70	68,90
Int. Computer #		94,95	94,10
IPBM		65,05	63
M6-Metropole TV		553	562
Manitou #		752	755
Manutan		450	452
Marie Brizard #		1050	1059
Maxi-Livres/Profr.		136	137,90
Mecelec (Ly)	◆	70	70
MGI Coutier		288	290
Monneret Jouet Ly#		106	110
Naf-Naf #		70	68
NSC Schlum. Ny	◆	650	650
Onet #		1081	1050
Paul Predault #		216	216
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		92,80	92,80
Phyto-Lierac #		425	429
Pochet		900	915
Poujoulat Ets (Ns)	◆	239	239
Radiall #		687	687
Robertet #		1112	1120
Rouleau-Guichard		355	356
Securidev #		99,50	107
Smoby (Ly)#		625	656
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,70
Sofibus	◆	370	370
Sogepag #	◆	179,90	179,90
Sogeparc (Fin)		856	865
Sopra		520	520
Steph.Kelian #		143	143
Sylea		536	540
Teisseire-France		192,90	198
TF1-1		552	560
Thermador Hold(Ly)		298	300
Trouvay Cauvin #		128	128
Unilog		725	725
Union Fin.France		637	636
Viel et Cie #		147,40	149
Vilmorin et Cie #		485,10	485,30
Virbac		595	595

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 27 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		56	56,20
Belvedere		550	565
BVRP		180	195
Coil		242	242
Electronique D2		880	880
FDM Pharma n.		237	237
Genset		288	288
Guyanor action B		28,70	29,80
High Co.		177	174
Infonie		163,10	163
Joliez-Regol		83	83
Mille Amis		106,70	106,70
Naturex		96	99
Olitec		1365	1370
Picogiga		271,90	270
Proxidis		34,50	35
R21 Santé	◆	312	312
Stelax		4,70	4,75

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 27 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	871	871
Crédit Gén.Ind.	◆	8,25	8,25
Générale Occidentale	◆	210	210
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	167	167

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		133,48	127,12
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2401,92	2366,42
BNP			
Antigone Trésorerie		877184	877184
Natio Court Terme		14089	14089
Natio Court Terme2		382585	382585
Natio Epargne		2270,31	2247,83
Natio Ep. Capital C/D		16687,51	16522,29
Natio Ep. Croissance		2784,81	2730,21
Natio Ep. Obligations	◆	231,77	227,23
Natio Epargne Retraite		158,53	155,42
Natio Epargne Trésor		11113,66	11091,48
Natio Epargne Valeur		648,40	635,69
Natio Immobilier		1389,17	1361,93
Natio Inter		2044,32	2004,24
Natio Monétaire C/D		5441,62	5441,62
Natio Opportunités		193,60	189,80
Natio Patrimoine		1645,29	1613,03
Natio Perspectives		1521,05	1491,23
Natio Placements C/D		78167,62	78167,62
Natio Revenus		1110,95	1099,95
Natio Sécurité		11369,40	11369,40
Natio Valeurs		1299,84	1274,35
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91621,32	91621,32
Oblig. ttes caté.		256,89	253,09
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	784,17	761,33
Le Livret Portefeuille D	◆	1019,60	989,90
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2427,74	2422,89
Patrimoine Retraite C		308,72	302,67
Sicav Associations C	◆	2407,88	2407,88
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19488,87	19488,87
Mutual. dépôts Sicav C		19075,97	19056,91
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		263,19	258,03
Ecur. Capicourt C		231,95	231,95
Ecur. Capitalisation C		245,71	245,71
Ecur. Distrimonétaire D		10496,59	10496,59
Ecur. Expansion C		82004,24	82004,24
Ecur. Géovaleurs C		3357,36	3291,53
Ecur. Investis. D		213,45	209,26
Ecur. Monépremière		11234,71	11234,71
Ecur. Monétaire C		12953,52	12953,52
Ecur. Monétaire D		12336,58	12336,58
Ecur. Trésorerie C		318,31	318,31
Ecur. Trimestriel D		2000,88	2000,88
Eparcourt-Sicav D		199,72	199,72
Géoptim C		12349,20	12166,70
Géoptim D		12018,20	11840,59
Horizon C		2086,58	2045,67
Prévoyance Ecur. D		107,15	107,15
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11853,31	11853,31
Ecur. Sécuripremière C		11861,12	11849,27
Ecur. Sensipremière C		12790,40	12790,40
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	118753,06	118753,06
Atout Amérique		164,25	160,24
Atout Asie		100,80	98,34
Atout Futur C		754,76	736,35
Atout Futur D		710,51	693,18
Coexis		1928,13	1892,18
Dieze		2103,90	2064,67
Elicash	◇	942191,49	942191,49
Epargne-Unie		197,30	192,49
Eurodyn		2318,48	2261,93
Indicia	◆	1632,25	1592,15
Moné.JC	◇	11871,53	11871,53
Moné.JD	◇	11494,14	11494,14
Oblifutur C		535,15	525,17
Oblifutur D		535,15	525,17
Oraction		1889,36	1843,28
Revenu-Vert		1218,61	1195,89
Sévéa	◆	118,24	115,36
Synthésis		17518,37	17174,87
Uni Association	◇	120	120
Uni Foncier		1452,49	1417,06
Uni France		816,73	796,81
Uni Garantie C		1848,48	1814,01
Uni Garantie D		1413,79	1387,43
Uni Régions		1822,06	1777,62
Univar C	◇	307,57	307,57
Univar D	◇	301,72	301,72
Univers Actions		220,93	215,54
Univers-Obligations		235,09	230,71
CIC BANQUES			
Francic		703,52	683,03
Francic Pierre		137,86	133,84
Francic Régions		1949,50	1892,72
CIC PARIS			
Associc		1112,12	1112,12
Cicamonde		1516,76	1472,58
Converticic		387,75	382,02
Ecocic		1617,54	1570,43
Mensuelcic		10267,96	10166,30
Oblicic Mondial		3691,05	3636,50
Oblicic Régions		1204,53	1186,73
Rentacic		166,81	164,34
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1352,59	1339,20
Lion 20000 C		17058,09	17058,09
Lion 20000 D		16363,27	16363,27
Lion Association		10940,59	10940,59
Lion Court Terme C		26208,81	26208,81
Lion Court Terme D		23764,50	23764,50
Lion Plus		1527,06	1497,12
Lion Trésor		2508,23	2483,40
Oblilion		2017,22	1997,25
Sicav 5000		698,92	685,22
Slivafrance		1175,10	1152,06
Slivam		548,74	537,98
Slivarente		247,88	243,02
Slivinter		687,33	673,85
Trilion		5194,93	5128,26
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2271,74	2227,20
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,79	153,57
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	909,95	909,95
Créd.Mut.Ep.Ind. C		130,29	126,80
Créd.Mut.Ep.J		22793,19	22793,19
Créd.Mut.Ep.long.T.		257,04	250,16
Créd.Mut.Ep.Monde		1479,28	1439,69
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1840,96	1804,86
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1102,80	1081,18
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	821,81	786,42
Saint-Honoré Capital	◆	19359,38	18795,51
St-Honoré March. Emer.	◆	832	796,17
St-Honoré Pacifique	◆	699,46	669,34
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1822,27	1822,27
Stratégie Actions		1030,04	990,42
Stratégie Rendement		1917,23	1856,88
LA POSTE			
Amplitude Monde C		932,77	910,02
Amplitude Monde D		908,67	886,51
Amplitude Europe C/D		140,48	137,05
Elanciel D		167,96	163,86
Emergence Poste D		135,51	132,20
Géobilys C		641,69	632,21
Géobilys D		612,45	603,40
Intensys C		117,03	116,85
Intensys D		112,05	111,88
Latitude C		147,53	147,53
Latitude D		138,79	138,79
Oblitys D		621,11	611,93
Plénitude D		195,64	190,87
Poste Gestion C		14745,21	14745,21
Revenus Trimestr. D		5269,50	5217,33
Solstice D		2353,87	2348
Thésora C		969,49	959,89
Thésora D		882,46	873,72
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37746,74	37746,74
Actimonétaire D		30736,22	30736,22
Cadence 1 D		1078,98	1068,30
Cadence 2 D		1069,96	1059,37
Cadence 3 D		1056,65	1046,19
Capimonétaire C		407,78	407,37
Capimonétaire D		378,88	378,50
Sogeoblig C		9047,46	8957,88
Interoblig C		7082,09	7011,97
Intersélection France D		684	670,59
S.G. France opport. C		2005,78	1966,45
S.G. France opport. D		1914,77	1877,23
Sogenfrance C		1766,22	1731,59
Sogenfrance D		1614,42	1582,76
Sogépargne D		308,45	305,40
Soginter C		2109,53	2068,17
Fonds communs de placements			
Favor D		1499,61	1470,21
Sogeliance D		1712,02	1695,07
Sogenfrance Tempo D		186,71	183,05

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

CENTENAIRE **Survenue le 30 avril 1897, au terme de plusieurs siècles d'avancées successives des savants sur la nature des phénomènes électriques, la découverte de l'électron par le Britannique Joseph John Thomson a ouvert la voie à la physique atomique. ● NOTRE REPRÉSENTATION de la structure intime de la matière et de l'Univers a été totalement bouleversée par les recherches menées depuis un siècle dans cette discipline. ● LES MODÈLES THÉORIQUES élaborés par les chercheurs pour décrire le comportement des constituants de l'atome ne parviennent pas encore à expliquer certaines caractéristiques des particules élémentaires qui le composent et, notamment, l'origine de leur masse. ● LES APPLICATIONS de l'électron, particule à tout faire responsable de l'électricité, ont néanmoins envahi notre vie quotidienne, des ordinateurs aux lasers, du laboratoire à l'usine.**

Comment la découverte de l'électron a bouleversé la perception du monde

Le Britannique Joseph John Thomson s'est appuyé sur plusieurs siècles d'observations pour mettre en évidence cette particule élémentaire de la matière, responsable de l'électricité, ouvrant ainsi la voie à la physique atomique

DANS LE MONDE quantique de l'infiniment petit, l'électron est considéré moins comme une particule ponctuelle que comme un nuage de probabilités « délocalisé », à la fois concentré en un lieu et étendu jusqu'aux limites de l'Univers. Il en est de même de sa découverte. Plus que toute autre peut-être, l'histoire de l'électron montre qu'une avancée scientifique n'est pas un événement isolé, mais s'appuie sur d'autres découvertes faites des dizaines, des centaines, voire des milliers d'années auparavant.

Certes, c'est le physicien britannique Joseph John Thomson qui, le 30 avril 1897, annonça la découverte de l'électron. Mais les chercheurs pressentaient depuis longtemps l'existence de minuscules particules contenant la charge électrique. Le rôle de Thomson, à la veille de la révolution quantique, a été de mesurer le rapport entre ces corpuscules et la charge qu'ils portent. Cette découverte a permis d'établir que l'électron est une *« particule élémentaire »* de la matière, ouvrant l'ère de la physique atomique.

L'histoire commence avec Thalès de Milet (624-546 avant J.-C), père de la philosophie grecque, qui, selon la légende, aurait observé que l'ambre peut, une fois frotté, attirer comme par magie des corps légers. Deux mille ans plus tard, le physicien anglais William Gilbert (1544-1603) découvre que le cristal et d'autres matériaux présentent la même propriété. Il qualifie ces substances d'*« électriques »*, du mot grec *elektron*, ambre.

L'ÉCLAIR ET LE VIDE

C'est un autre Anglais, Stephen Gray (v. 1670-1736), qui découvre la conduction : lorsqu'un tube de verre est électrisé par frottement, les deux embouts situés à ses extrémités le deviennent eux aussi, sans avoir été touchés, preuve qu'un principe chargé d'électricité est passé du verre aux bouchons. Jean Théophile Désaguliers (1683-1744), huguenot émigré en Angleterre, reproduit l'expérience de Gray et établit une distinction entre *« conducteurs »* et *« isolants »*.

Pendant ce temps, en France, Charles Du Fay (1698-1739) occupe les loisirs que lui laisse sa charge d'intendant des Jardins du roi pour reprendre les travaux de Gray. Il découvre que deux corps rendus électriques s'attirent ou se repoussent l'un l'autre. Il montre également qu'un corps chaud n'est pas porteur de charge électrique, une découverte qui jette les bases qui permettront la description de l'effet thermoélectrique.

Plus tard, l'Américain Benjamin Franklin (1706-1790), patriote, homme politique, inventeur et génie universel, découvre que l'éclair est de même nature que les étincelles produites par des machines électriques comme la bouteille de Leyde. A partir des observations de Du Fay sur l'attraction et la répulsion électriques, il développe l'idée que les objets peuvent, après frottement, montrer un déficit ou un excédent d'électricité. Un siècle avant Thomson, il émet ainsi l'hypothèse que l'électricité est affaire de particules.

Pour aller plus loin, il faut attendre les progrès que l'Allemand Heinrich Geissler (1814-1879), habile souffleur de verre, fait faire à la technologie du vide. En effet, Michael Faraday (1791-1867) a bien observé qu'une décharge électrique envoyée à l'une des extrémités d'un tube de verre vidé de son air crée une fluorescence à l'autre. Mais les techniques de pompage ne sont pas, à l'époque, assez performantes pour obtenir un vide suffisant, et ses travaux ne progressent guère dans ce domaine. Ils seront poursuivis plus tard par le physicien Julius Plücker (1801-1868), ami de Geissler, grâce aux tubes fabriqués par ce dernier.

Plücker réussit à montrer que la fluorescence se déplace quand le tube est soumis à un champ magnétique. Plus étonnant encore : la direction de ce mouvement dépend de la polarité de l'aimant. C'est un autre Allemand, Eugen Goldstein (1850-1931), qui introduit l'expression de *« rayon cathodique »* pour désigner le phénomène.

Améliorant encore la qualité de vide des tubes de Geissler, le Britannique William Crookes (1832-1919) parvient à montrer que les rayons cathodiques se déplacent en ligne droite, qu'ils peuvent mettre en mouvement de petites roues, et qu'ils sont susceptibles d'être déviés par des aimants. Crookes conclut à la nature corpusculaire des rayons cathodiques et, en 1891, l'Irlandais George Johnstone Stoney (1826-1911) invente le terme d'*« électron »* pour désigner l'unité minimale de charge électrique indivisible.

LE RAPPORT CHARGE/MASSE

Au début des années 1890, la nature particulaire de l'électricité est donc établie. Il ne reste plus qu'à trouver le rapport entre la charge des particules et leur masse. Ce que fait Thomson, à partir de travaux menés à l'aide des tubes de Crooks. Mais ce n'est pas son seul apport. J. J. Thomson comprend également que les particules émises par des surfaces métalliques chauffées, ou stimulées par la lumière de certaines longueurs d'onde (effets thermo et photo-électrique), présentent le même rapport charge/masse que les corpuscules des *« rayons cathodiques »*. Il montre enfin – et surtout – que toutes ces particules possèdent des propriétés identiques, quelle que soit leur origine.

Le mérite de Thomson – qui obtint le prix Nobel de physique en 1906 – fut de prouver le caractère de particule élémentaire de l'électron. Mais d'autres étaient sur la voie. Certains ont même, avant l'annonce de sa découverte, réalisé des mesures capitales. Ainsi l'Allemand Emil Wiechert fait un exposé complet à la Königsberg Physikalisch-Okonomische Gesellschaft le 7 janvier 1897, soit plus de trois mois avant la démonstration de Thomson à la Royal Institution de Londres.

Beaucoup d'autres suivront : l'irruption de l'électron a bouleversé notre conception du monde, ouvrant aux chercheurs un champ nouveau dont le défrichement est loin d'être terminé.

Henry Gee

ACTIVE:LMQIM:INFQUO27-2401
busy

Des applications dans tous les domaines de la vie quotidienne

SI PETIT et pourtant si indispensable. Les Grecs, les premiers, avaient eu sans le voir l'intuition de ses étonnants pouvoirs. En particulier, la capacité quasi magique qu'a l'ambre frotté par un chiffon sec d'attirer de petites morceaux de papier ou de paille. L'artiste de ces tours de passe-passe, l'électron, est aujourd'hui bien connu. Mais peut-être pas assez vénéré eu égard aux services qu'il rend.

Sans l'électron et ses « transports », la vie au quotidien serait impossible. La chimie dont nous sommes issus, une gageure. En fait, cette minuscule particule est tout à la fois électricien, soudeur, radiographe, informaticien, laborantin, « informateur », et même parfois pistard. Cette capacité à s'adapter peut surprendre. Pourtant elle se manifeste en permanence sous nos yeux. Ainsi l'électricité est le fruit des déplacements de ces corpuscules dans les conducteurs métalliques. Celle des piles comme celle des lignes à haute tension. Que l'électron refuse cette « charge », et bien des applications qui font le confort des sociétés occidentales disparaîtraient.

Autre exemple, sans lui le monde vivrait du côté obscur de l'atome. De fait, lorsqu'il est « au repos », tournant calmement autour de son atome, l'électron ne se manifeste guère. Mais, lorsqu'un petit apport d'énergie le rend turbulent, il quitte cet « état fondamental » et grimpe sur une orbite plus élevée. L'électron n'a alors de cesse de « redescendre » pour quitter cet « état excité », ce qu'il fait en émettant un photon, particule de lumière qui fait l'éclat des ampoules.

Convenablement travaillée, cette propriété permet d'aller plus loin et d'enrégimenter les électrons, qui marchent alors au pas et émettent tous ensemble une seule et même longueur d'onde (couleur). Cette lumière « cohérente » et très focalisée est à l'origine des lasers, dont les applications se sont multipliées en médecine, dans l'industrie, les télécommunications, les chaînes hi-fi, l'informatique, l'armement, les supermarchés, et même dans les boîtes de nuit pour servir d'attraction.

DES USINES A NOS PETITS ÉCRANS

L'électron sait aussi quitter ces paillettes et franchir la porte des usines. Il se fait alors soudeur ou, délaissant ce travail en force, joue de la finesse de ses faisceaux pour se mettre au service des microscopes et révéler des détails que l'on croyait hier hors de portée. Observateur attentif et délicat, l'électron sait aussi faire preuve de brutalité et se transformer, pour mieux sonder la matière, en un redoutable projectile dans les accélérateurs de particules.

A l'occasion, l'électron se fait discret et minuscule pour servir les besoins d'une informatique dévorante dont les maîtres mots sont *« plus petit, plus performant, plus économe et moins cher »*. D'où les travaux des chercheurs pour créer de minuscules interrupteurs, comme les portes à électrons, ou des mémoires de stockage gigantesques de 1 000 milliards d'octets, comme celles qu'envisage le programme de fabrication et architecture de mémoire à électron unique (Fasem). En attendant, l'électron se médiatise chaque jour en colonisant la télévision, où les minuscules pastilles de poudres luminescentes qu'il « excite » recomposent les couleurs de nos petits écrans.

Reste un dernier domaine à prospecter. Celui des électrons libres, dont la théorie n'explique toujours pas le comportement en société, alors que pour les physiciens se cachent sous ce qualificatif des « pistards » parfaitement disciplinés qui, en tournant à grande vitesse dans des accélérateurs de particules, produisent, à la demande, toute une gamme de lumières propres à sonder le comportement de la matière.

Jean-François Augereau

Christopher Llewellyn-Smith, directeur général du CERN

« Il nous manque encore tout un pan de théorie »

« La découverte de l'électron, le 30 avril 1897, fut l'acte de naissance de la physique des particules. Que s'est-il passé depuis, dans ce domaine qui est la raison d'être du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) ?

– La première moitié de ce siècle fut un vrai rêve pour les physiciens qui étudient la structure intime de l'atome. Découvertes et avancées théoriques s'enchaînaient et se complétaient. Les concepts de mécanique quantique apparurent de concert avec la mise en évidence, en 1925, du « spin » et du moment magnétique de l'électron. Ce dernier phénomène fut expliqué, en 1928, en combinant la relativité d'Einstein et la mécanique quantique. Cela fut réalisé par Paul Dirac, qui prédit ainsi, en 1931, l'anti-électron – ou positon – découvert un an plus tard.

» Wolfgang Pauli avait bien suggéré – en 1931 également – l'existence du neutrino, petit frère neutre de l'électron, mais on en restait alors à deux particules élémentaires : l'électron, de charge négative, et le proton, de charge positive. On ignorait encore que ce dernier est formé de quarks.

CHRISTOPHER LLEWELLYN-SMITH

» Les choses se compliquèrent considérablement avec la découverte – à la fin de la deuxième guerre mondiale – que le muon, trouvé dans les rayons cosmiques, est une copie conforme de l'électron dans son comportement, mais avec une masse 200 fois supérieure. Le mystère s'épaissit encore en 1975 avec l'apparition du tau, second cousin monstrueux de l'électron, 3 500 fois plus lourd que lui.

– Comment les physiciens se sont-ils tirés de ce mauvais pas ?

– La plus grande confusion régna surtout pendant un certain temps dans le domaine des hadrons, particules sensibles aux forces nucléaires, alors que l'électron, le muon et le tau (que l'on appelle les leptons) ne le sont pas. Avec la mise en service des accélérateurs de particules et des chambres à bulles, les nouvelles particules surgirent en abondance. La difficulté était de déterminer leur nature : lesquelles étaient élémentaires, lesquelles étaient composites ? Certains théoriciens avancèrent même le concept de « démocratie nucléaire », qui laissait à toute particule la possibilité d'être composite ou non.

» Le Modèle standard permit de mettre de l'ordre dans tout cela. Cette superbe théorie forgée dans les années 70 stipule que la matière est composée de particules élémentaires seulement : six leptons (électron, muon, tau, associés chacun à un neutrino), six quarks et les bosons, particules qui assurent la transmission des différentes forces fondamentales de la nature.

– Le problème est donc réglé ?

– Pas vraiment. Le Modèle standard décrit parfaitement les choses, mais il ne les explique pas. Pourquoi deux fois six particules élémentaires et plusieurs bosons associés respectivement aux différentes forces ? On ne le sait pas. On ignore aussi l'origine de la masse de ces particules. Il nous manque encore tout un pan de théorie. Nous avons bien quelques hypothèses sur ce chaînon manquant, ce mécanisme caché du Modèle standard. Mais la vérification expérimentale de leur validité reste à faire.

» C'est ainsi que le physicien écossais Peter Higgs a imaginé, dans les années 60, une théorie susceptible d'expliquer l'origine des masses. Elle met en jeu une particule, le « boson de Higgs », qui pourrait être détectée, si elle existe, à des niveaux d'énergie que nous espérons atteindre bientôt au CERN, peut-être sur notre LEP (collisionneur d'électrons et positons), mais certainement sur le LHC (grand collisionneur d'hadrons). Le LHC doit entrer en service en 2005. Il devrait aussi nous permettre de tester la supersymétrie. C'est une théorie très belle, mais elle implique que chaque particule élémentaire soit dotée d'un « jumeau » et aucun d'entre eux n'a encore été détecté !

– Comment voyez-vous l'avenir ? Aurons-nous toujours, au siècle prochain, la même conception de la structure intime de la matière ?

– L'électron a bien résisté pendant cent ans. Mais son statut de particule élémentaire peut ne pas être éternel. Certains théoriciens vont même jusqu'à émettre l'hypothèse que les particules ne seraient finalement pas ponctuelles, mais différentes vibrations de « cordes ». Cela résoudrait de manière radicale la question difficile de leur caractère « composite » ou « élémentaire ». Hélas, si elles existent, ces cordes doivent être d'une taille trop petite pour être accessibles à l'expérience, et cela pour bien longtemps encore.

» Récemment, pourtant, un étrange « événement » a été observé lors de collisions électron-proton sur le synchrotron de l'institut DESY à Hambourg (*Le Monde* du 27 février). Il ne s'agit peut-être que de fluctuations statistiques. Mais cela pourrait tout aussi bien constituer la première preuve que l'électron n'est pas une particule élémentaire. Ou montrer que l'électron (ou, plutôt un positon) peut se combiner avec un quark, ce qui serait tout aussi sensationnel. Ce pourrait être encore autre chose... On en saura probablement plus d'ici à l'an prochain, avec la poursuite des expériences à DESY ou au Fermilab de Chicago.

» D'ici dix à quinze ans, grâce au LHC, nous pourrons tester si notre désir actuel de parvenir à une « grande unification », une théorie qui unifierait en une seule les forces connues (électromagnétique, faible, nucléaire, gravitationnelle), est fondé. C'est toujours le même objectif : dépasser le Modèle standard, qui nous semble trop compliqué, trop « baroque ». Pour l'instant, hélas, cette grande unification reste largement du domaine de la spéculation. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

L'OMS estime que les maladies à prions peuvent être transmises par le sang

Ce constat devrait conduire à une série de nouvelles mesures préventives

Se référant aux travaux du professeur Paul Brown, du laboratoire des études du système nerveux central de l'Institut national américain de la santé, Bethesda (Maryland), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le prion impliqué dans la physiopathologie de la maladie de Creutzfeldt-Jakob peut-être transmis par le sang.

AU TERME d'un colloque réunissant à Genève une cinquantaine d'experts de quinze pays l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a officiellement conclu que la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) pouvait être transmise par le sang et les produits sanguins. Cette conclusion est en contradiction avec ce que l'on croyait, jusqu'à présent, connaître des maladies dues aux agents transmissibles non conventionnels que sont les prions. A ce titre, elle devrait conduire à une série de nouvelles mesures préventives vis-à-vis de ce risque infectieux.

L'OMS recommande dorénavant à l'ensemble des autorités sanitaires de mettre en œuvre les dispositions pratiques qui permettront de refuser les dons de sang des personnes considérées comme appartenant aux groupes reconnus comme pouvant être potentiellement infectées.

FAIBLE MAIS RÉEL

Les conclusions de l'OMS se fondent sur les travaux du professeur Paul Brown du laboratoire des études du système nerveux central de l'Institut national américain de la santé, Bethesda (Maryland). Ce chercheur, spécialiste de renom international a conduit une expérience dont les résultats ne peuvent pas ne pas apparaître a priori inquiétants. Il a expliqué à ses confrères réunis à Genève avoir injecté dans le cerveau de souris saines du plasma prélevé au préalable sur des souris qui avaient initialement été infectées par l'agent responsable de la MCJ. Contrairement à ce que l'on tenait jusqu'à présent pour acquis, les souris ayant subi ces injections ont à leur tour été atteintes de la maladie. En d'autres termes le prion impliqué dans la physiopathologie de la MCJ peut-être transmis par le sang.

« Il s'agit d'une expérience bien construite sur le plan méthodologique dont les résultats sont encore quelque peu préliminaires, a déclaré au *Monde* le docteur Dominique Dormont, président du comité des experts français sur les maladies à prions. *Le professeur Brown nous a expliqué que, sans avoir recours à de fortes doses infectieuses, il parvenait à avoir entre 3 % et 4 % d'animaux malades. L'une des questions posées est celle de savoir si toutes les cellules sanguines avaient été exclues de la préparation plasmatique ou si certaines étaient encore présentes. »*

Pour le professeur Brown une telle observation permet de conclure que le risque de transmission de la MCJ par la voie du plasma sanguin était faible mais bien réel. *« Nous n'avons pas aujourd'hui la preuve que la MCJ a pu être transmise d'une personne à une autre par la voie sanguine »*, a pour sa part déclaré le docteur David Heymann, chef du département des maladies émergentes à l'OMS.

Le docteur Heyman a ajouté que l'usage thérapeutique de sang ou de produits sanguins pouvait toujours comporter un risque infectieux et que, vis-à-vis du risque de MCJ, des mesures devaient être prises. Il s'agit des personnes ayant été traitées à l'hormone de croissance (lorsque celle-ci était d'origine extractive, fabriquée à partir d'hypophyses de cadavres humains), les personnes ayant subi une opération chirurgicale avec usage de dure-mère (membrane protégeant le cerveau et utilisée par les chirurgiens à des fins reconstructives), ainsi que les membres de familles affectées par la MCJ.

Ces recommandations seront transmises aux autorités sanitaires des 191 Etats membres de l'OMS. Elles devraient être d'une portée limitée si elle ne concernaient que la MCJ dans sa forme classique, cette affection étant relativement rare. Mais tout indique que ces conclusions doivent, en toute logique scientifique et sanitaire, s'appliquer également à la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (dénommée v-MCJ) que l'on tient aujourd'hui pour être la version humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Une série d'observations scientifiques laissent penser que l'agent transmissible non conventionnel à l'origine de la v-MCJ peut aisément être transmis d'un organisme à un autre, son pouvoir infectant étant peut être plus élevé que celui à l'origine de la maladie classique.

« Pour ce qui est des mesures d'ordre sanitaire qui pourraient être prises nous sommes, une fois de plus, victimes du fait que nous ne disposons pas de test permettant de faire le diagnostic de la maladie dans sa phase d'incubation, c'est-à-dire avant l'apparition des symptômes, explique le docteur Dominique Dormont. *Or cette phase d'incubation peut durer plusieurs années. Faute de disposer de ce test, nous sommes contraint à adopter une attitude contemplative. »*

Jean-Yves Nau

Les dispositions appliquées en France

Les mesures aujourd'hui préconisées par l'Organisation mondiale de la santé sont d'ores et déjà mises en œuvre en France. A la suite de la révélation par voie de presse (*Le Monde* du 7 février 1992) de l'affaire de l'hormone de croissance contaminée, Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, avait pris les premières dispositions visant à prévenir la transmission par voie sanguine de l'agent responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. M. Kouchner avait alors demandé à ce que les personnes ayant été traitées par une hormone de croissance d'origine extractive soient exclues du don du sang. Cette mesure avait été critiquée par des responsables de la transfusion sanguine qui estimaient que les autorités sanitaires françaises faisaient du catastrophisme et tenaient trop compte du principe de précaution. Par la suite les responsables de l'Agence française du sang ont, toujours pour prévenir ce risque, progressivement élargi les exclusions du don de sang.

Erreur humaine et dissimulation à la centrale de Paluel

DANS LE NUCLÉAIRE comme dans tous les systèmes industriels complexes, le maillon faible, c'est l'homme. Cette règle bien connue vient de se vérifier à la centrale de Paluel (Seine-Maritime). Avec, cette fois, une circonstance aggravante : la démonstration que, placés dans une situation difficile, les techniciens les mieux formés peuvent préférer la dissimulation à l'affrontement des difficultés.

L'incident a été annoncé récemment par la direction d'EDF : le réacteur n° 1 de la centrale normande avait *« fonctionné pendant quarante jours avec un paramètre erroné sans que les techniciens responsables en informent la direction du site »* (*Le Monde* du 13 mars). Il n'avait, heureusement, pas eu de conséquence sur la sûreté, mais EDF annonçait une enquête sur *« ce défaut de transparence »*.

Le résultat des investigations semble accablant. L'origine du problème remonte au 20 novembre 1996. Ce jour-là, une erreur de calcul est faite par l'un des techniciens chargés de réimplanter de nouveaux paramètres dans le logiciel de l'ordinateur qui sert au pilotage du cœur. Deux jours plus tard, l'agent détecte son erreur. *« Il en a immédiatement informé son supérieur hiérarchique »*, mais, affirme la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), *« aucune action corrective n'a été mise en œuvre par son service. Il n'a pas été procédé à une analyse formalisée des conséquences potentielles de cet événement et les services compétents n'en ont pas été informés, pas plus que les opérateurs en salle de commande »*.

Arrêté le 25 novembre en raison d'un problème d'alternateur, le réacteur redémarre le 4 janvier. Les paramètres (qui doivent être régulièrement adaptés à l'état d'usure du combustible) seront modifiés sept jours plus tard. Sans correction de l'erreur, pourtant connue ! Les chiffres corrects ne seront introduits dans le logiciel que le 13 février, *« les dysfonctionnements précédents restant cachés à la hiérachie du site »*, selon la DSIN, qui ajoute que l'inspection a révélé une *« faiblesse des compétences locales en matière de neutronique »*.

L'incident a été classé au niveau deux de l'échelle de gravité et les cinq membres de l'équipe responsable se sont vu retirer leur « habilitation », indispensable aux interventions en milieu nucléaire. Le syndicat CGT de Paluel dément toute *« volonté de dissimulation »* des agents et qualifie les sanctions d'*« injustes »*.

J.-P. D.

● ***Philippe Quéau,*** **La galaxie cyber** ● ***Bernard Stiegler,*** **Le mouvement perpétuel** ● ***Jean-Pierre Balpe,*** **Le Pixel crève l'écran** ● ***Dominique Lecourt,*** **Le savoir en Cybérie** ● **Interview de *René Monory*** ● ***Sally Norman,*** **L'empire des sens** ● ***Yves Michaud,*** **L'art numérisé** ● ***Armand Mattelard,*** **Les eldorados du numérique** ● ***Nicolas Truong et Olivier Bakan,*** **Quand l'image fait écran** ● ***Bernard Montelh,*** **Les savoirs numérisés** ● ***Denis Fortier,*** **Les 15 en ligne ou sur la touche** ● ***Caroline Helfter,*** **Virtuellement en cours** ● ***Nathalie Sanselme,*** **L'auberge des utopies** ● ***Marc Dupuis,*** **Droits et devoirs du prof internaute.**

UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR

Et aussi :

● ***Michel Serres,*** **Echange, première éducation** ● ***Jean-Michel Gaillard,*** **Un examen pour entrer en sixième** ● ***Hervé Hamon,*** **Lettre ouverte à ceux qui n'aiment pas le multimédia** ● **Interview de *Umberto Eco* sur les médiathèques** ● **L'intolérance en débat, avec *Elie Wiesel, Françoise Barret-Ducrocq* et *Jacques Le Goff* ...**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Hors-série spécial résultats du baccalauréat 1996

POUR EXAMINER DE PLUS PRÈS LE CHOIX D'UN LYCÉE

■ Qu'est-ce qu'un « bon » lycée ?

■ Tous les résultats de plus de 4 000 lycées généraux, technologiques et professionnels, série par série.

■ Et, pour la première fois, des indicateurs de la performance de chaque lycée en fonction de ses élèves.

■ Un guide complet et pratique des orientations après le baccalauréat.

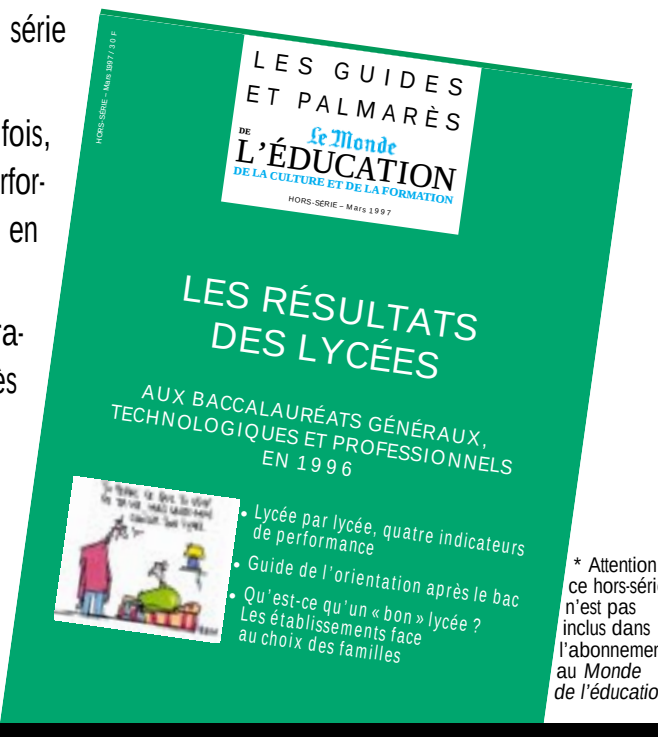

Un hors-série édité par Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

* Attention, ce hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement au *Monde de l'éducation*

EN VENTE UNIQUEMENT* CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F

HORS-SÉRIE

Manière de voir

Le trimestriel édité par LE MONDE diplomatique

Contre la « pensée unique »

Au sommaire

■ La marchandisation du monde, par **Ignacio Ramonet.** ■ L'idéologie aujourd'hui, par **François Brune.** ■ L'autophagie, grande menace de la fin du siècle, par **Denis Duclos.** ■ L'alibi humanitaire, par **Danièle Sallenave.** ■ Mirages du progrès technique, par **Victor Scardigli.** ■ L'entreprise du XXIe siècle, par **Bernard Cassen.** ■ L'argent et la machine sacrée, par **Emmanuel Souchier** et **Yves Jeanneret.** ■ La plage, symbole trompeur du bonheur, par **Marc Augé.** ■ Anatomie d'un parc de loisir, par **Marc Augé.** ■ L'ère du clip, par **Jean Chesneaux.** ■ Analyse d'un passage à l'antenne, par **Pierre Bourdieu.** ■ Réponse à Pierre Bourdieu, par **Daniel Schneidermann.** ■ Méfaits du petit écran, par **Max Dorra.** ■ Les vidéo-vautours de Los Angeles, par **Yves Eudes.** ■ Interdire les films sanguinaires ?, par **Olivier Mongin.** ■ Pourquoi tant de « tueurs en série » aux Etats-Unis ?, par **Denis Duclos.** ■ Vertiges des mangas..., par **Pascal Lardellier.** ■ Des agressions publicitaires, par **François Brune.** ■ La nouvelle drogue des jeux vidéo, par **Ingrid Carlander.** ■ MTV, chaîne du rock et de la jeunesse, par **Yves Eudes.** ■ Chimères de la télévision interactive, par **Yves Eudes.** ■ Le monde du travail interdit de télévision, par **Gilles Balbastre** et **Joëlle Stechel.** ■ Comment nous trompent les images virtuelles, par **Philippe Quéau.** ■ Ces prêtres branchés de l'ère numérique, par **Herbert I. Schiller.** ■ Photos truquées, par **Edgar Roskis.** ■ Mettre en scène la pauvreté, par **Edgar Roskis.** ■ Les médias et les gueux, par **Serge Halimi.** ■ Le théâtre, un art ancré dans l'histoire, par **Jean-Christophe Bailly.** ■ Contre l'ennemi libéral, par **Jean-Pierre Sarrazac.** ■ La colère, toujours la colère, par **Michael Billington.** ■ Faire exploser la société française, par **Gilles Costaz.** ■ Les peintres contemporains face à l'histoire, par **Lionel Richard.** ■ De la résistance aux choses peintes, par **John Berger.** ■ Pour le droit public à l'information sur Internet, par **Philippe Quéau.** ■ Rébellions contre le futur, par **Kirkpatrick Sale.** ■ Contre l'oppression d'Hollywood, par **Anatole Dauman.** ■ Un modèle de civilisation : la Méditerranée, par **Edgar Morin.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 50 F

Les mœurs et les mystères des salles de vente aux enchères

Il n'est pas aisé de suivre l'action quand les participants pratiquent des jeux parfois étranges

Du vocable aux techniques dites de *« bourrage »,* en passant par les chèques en blanc ou les révisions, l'univers des salles de ventes aux enchères peut paraître étrange aux non-initiés. Une fois franchie la barrières des « usages », le spectacle peut paraître des plus divertissants. Mais quand le marteau tombe sur un prix d'adjudication, il ne faut surtout pas croire que c'est celui qui sera réglé...

LA MAJORITÉ des deux mille personnes qui assistaient, le 10 décembre 1996, à la vente orchestrée par Me Tajan du *Jardin à Auvers,* de Van Gogh, ont cru, lorsque le marteau s'est abattu sur une offre de 32 millions de francs, que la toile était vendue. Eh bien, non ! Le commissaire-priseur s'était abstenu de prononcer le mot « adjugé », qui, traditionnellement, marque le changement de propriétaire, validé ensuite par le procès-verbal de la vente.

Pourtant, les enchères avaient filé bon train. Elles étaient fictives. Me Tajan avait recours à la technique dite du *« bourrage »* et inventait des acheteurs fantômes. Ces deux pratiques sont parfaitement tolérées, et légales. Rien n'obligeait le commissaire-priseur à signaler immédiatement que le tableau était ravalé, rien ne l'obligeait non plus à s'en tenir à des enchérisseurs vérifiables. Comme au théâtre, tout est bon pour chauffer une salle.

SURTOUT ÊTRE SOLVABLE

Les acteurs d'une vente aux enchères sont d'autant plus nombreux que, comme dans certaines pièces d'avant-garde, le public est encouragé à participer. Il est même là pour cela. A condition de n'être ni mineur ni en état d'ivresse, et surtout d'être solvable, tout un chacun peut porter une enchère. Il est recommandé aux non-initiés de le faire à haute voix : à moins de vous être préalablement concerté avec le commissaire-priseur, celui-ci peut légitimement penser que vous augmentez la mise si vous vous grattez le nez.

Quel que soit le mode choisi pour enchérir, le marteau tombe sur un prix d'adjudication qui n'est jamais celui que vous devrez régler : il faut y ajouter les frais, de l'ordre de 10,8 %, dus au commissaire-priseur. Au crieur, l'employé de l'étude qui traverse la salle pour vous apporter le ticket correspondant à votre lot, il convient donc de remettre un chèque signé, en blanc.

A ce jeu, les moins démunis sont les marchands, meilleurs clients, tant comme acheteurs que comme vendeurs des commissaires-priseurs. Certaines études font 90 % de leur chiffre d'affaires avec des objets qui leur sont confiés par des professionnels, de la *« drouille de marchands »,* expression désignant des lots peu intéressants. Et lorsque le marchand achète, c'est à crédit. A moins qu'il ne révise. Considérée comme une entrave aux enchères, la pratique est interdite : elle est pourtant courante. Les marchands s'entendent avant la vente pour ne pas surenchérir les uns sur les autres. Un seul se lance, et l'objet est ainsi adjugé sans véritable concurrence. La révision a lieu après la vente, entre marchands : l'offre la plus élevée l'emporte et les confrères se partagent le bénéfice, c'est-à-dire la différence entre le prix de l'adjudication et celui consenti par leur compère.

Sans qu'il soit besoin de se perdre dans ces sombres coulisses, la vente aux enchères offre un spectacle souvent divertissant. Au pupitre, le commissaire-priseur, il est l'homme-orchestre. Dans des rôles qui ne sont pas que de faire-valoir, de chaque côté du batteur d'estrade, ses assistants : des clercs ou des employés de l'étude, d'abord. L'un est chargé de la rédaction du procès-verbal de la vente. Certains sont dans la salle : le crieur, ou l'aboyeur, qui parfois relaie les offres, et va prendre le chèque des derniers enchérisseurs ; les savoyards, ainsi nommés par l'origine géographique de leur recrutement, qui sont chargés de transporter et de présenter les œuvres.

D'autres assistants, pendus au téléphone, prennent les ordres de leurs clients. Ce que font parfois les experts. Tout un chacun, à l'exception notable des conservateurs de musées, peut s'intituler expert, et la profession voit se côtoyer le pire et, rarement, le meilleur. Mais pour un commissaire-priseur, l'expert est précieux : en cas de problème, il sert de fusible...

Enfin, une bonne vente comporte un catalogue. Depuis le décret « Marcus », du 3 mars 1981 sur la répression des fraudes en matière de transaction d'œuvres d'art et d'objets de collection, la qualité des objets est précisément définie. Une commode *« d'époque »* affiche son âge. Une chaise *« de style »* peut avoir été façonnée hier. Un tableau *« de »* ou *« attribué à »* vaut mille fois mieux qu'un *« à la manière de »* et autres *« d'après »...*

AVANT LE SPECTACLE

Il est conseillé d'aller voir les acteurs-objets dans leur loge, avant le spectacle. Ce qui n'est pas toujours facile. Bruno Saunier, conservateur du patrimoine, le confirme dans le livre publié aux éditions L'Harmattan par Hyacinthe Lena et François Duret-Robert, sous le titre *Quel avenir pour le marché de l'art ?* : *« Drouot ouvre à 11 heures. Vous avez la journée pour voir les œuvres... Vous avez des experts, des commissaires-priseurs qui sont là – où pas là. A 18 heures, tout le monde s'en va. Le lendemain, vous pouvez voir les œuvres* (...) *entre 11 et 12 heures. Puis la vente se déroule aux alentours de 14 heures* (...). *A Londres, vous avez entre quatre ou cinq jours d'exposition... Des experts vous indiquent l'état de conservation. Il existe également un service après vente... »*

Pauvre Drouot, accusé de tous les maux, et souvent par les commissaires-priseurs eux-mêmes. Au point qu'ils négligent, dès que faire se peut, ses dix-sept salles et organisent leurs plus belles ventes ailleurs. A Drouot-Montaigne, par exemple, près du Théâtre des Champs-Elysées. Ou dans les salons de l'Hôtel George-V. Rien toutefois qui puisse rivaliser avec certaines des plus belles ventes de province, comme celles organisées chaque année au château de Cheverny par Me Rouillac.

Harry Bellet

Lieux et publications

● **Drouot-Richelieu,** 9, rue Drouot, Paris 9e. Tél. : 01-48-00-20-20. Les commissaires-priseurs éditent *La Gazette de l'Hôtel Drouot,* hebdomadaire. 10, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 01-47-70-93-00. Internet : http : //www. gazette-drouot. com Les deux principales maisons de vente anglo-saxonnes ont également des bureaux à Paris, où elles devraient pouvoir organiser des enchères à partir de 1998.

● **Sotheby's,** 3, rue de Miromesnil, Paris 8e. Tél. : 01-53-05-53-05. Revue *Sotheby's Preview,* mensuelle. 34-35 New Bond Street, London W1A 2AA. Tél. : 0171-493-80-80. Internet : http : //www. sotebys. com

● **Christie's,** 6, rue Paul-Baudry, Paris 8e. Tél. : 01-42-56-17-66. Revue *Christie's International Magazine,* mensuelle. 21-24 44th Avenue, Long Island City, NY 11101. Tél. : 718-784-14-80. Internet : http : //www. christies. com

Un paradis de chineurs à Bruxelles

A deux heures de Paris, les rues et les magasins de la capitale belge offrent un choix pour tous les goûts et toutes les bourses

BRUXELLES
de notre correspondant

D'abord, réviser la table de division par six. En attendant l'euro, le franc belge est là, avec son pénible cours de change qui vous donne six unités de cette monnaie pour un franc français. Quelques exercices de calcul mental sont nécessaires au Français que le printemps va attirer vers les marchés aux puces, salles des ventes, brocanteurs et antiquaires qui foisonnent dans la capitale de la Belgique. Les deux heures de voyage du TGV Paris-Bruxelles, ou les trois heures d'autoroute entre la porte de la Chapelle à Paris et l'entrée dans la ville de Beulemans par les faubourgs de Drogenbos et Uccle pourront utilement être mis à profit pour des exercices de mathématique élémentaire.

Autre précaution utile avant une expédition bruxelloise : se procurer l'édition du vendredi du *Soir*, le principal quotidien francophone de Belgique. Son supplément économique publie les annonces des ventes publiques qui ont lieu dans la semaine à venir. Celles-ci se tiennent en général les lundis et mardis en soirée, mais les objets mis aux enchères sont visibles pendant le week-end. Si l'on ne peut assister à la vente, on peut laisser des enchères « en commission » au bureau du commissaire-priseur, mais il faudra revenir chercher l'objet adjugé le lendemain de la vente, sauf à s'entendre avec les gérants de la salle qui sont plutôt arrangeants.

LE GALION DE TINTIN

Le parcours du chineur à Bruxelles nécessite de bonnes chaussures, un parapluie de précaution, car la « drache », ce crachin venu de la mer du Nord, n'est jamais à exclure, même en été. Maintenant tout est affaire de moyens. les riches chineront « gros », les fauchés se contenteront des petites choses charmantes. A Bruxelles, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

Rayon bourse plate, ce qui n'exclut pas de faire quelques trouvailles intéressantes, le marché aux puces de la place du Jeu-de-Balle, les samedis et dimanches matins dans le quartier populaire des Marolles, fief des *« ketjes »,* les titis bruxellois. Les tintinophiles reconnaîtront le marché où le héros de Hergé fit un jour l'acquisition d'un modèle réduit de galion, prélude aux aventures du *Secret de la Licorne.*

Ce lieu vaut autant pour son ambiance que pour les découvertes que l'on peut y faire dans le fouillis des objets souvent déposés à même le sol. On est dans le vrai Bruxelles brusselant, avec son patois mâtiné de flamand et ses tavernes où l'on s'interpelle, comme au *Skieve Architekt* (L'architecte tordu, car, à Bruxelles, architecte est devenu une insulte depuis les dégâts provoqués dans la ville par cette corporation). Des échoppes de brocanteurs se sont installées dans les alentours de la place du Jeu-de-Balle, rue du Renard, Rue Blaes, les unes « généralistes » du bric-à-brac, comme Le Rat qui chine, ou spécialisées, comme La Fiancée du pirate, consacrée aux objets de marine anciens.

Des objets utiles ou insolites peuvent être dénichés aux Petits Riens, 101, rue Américaine, l'équivalent belge d'Emmaüs (fermé du samedi 13 heures au lundi 10 heures). Installés sur quatre étages dans une ancienne usine d'Ixelles, à deux pas du Musée Horta, cette institution fondée par l'abbé Froidure est une mine pour ceux qui veulent se meubler à petit budget. Les dons faits à cette intitution charitable ne relèvent pas tous du kitsch sans valeur autre que d'usage, et les « belles pièces » font à intervalles réguliers l'objet de ventes aux enchères intéressantes.

A LA SOURCE

En passant dans ce quartier, les amateurs d'art nouveau et d'art déco ne devront pas manquer le magasin d'Yves Macaux, 21, avenue Lepoutre, spécialiste des meubles plaqués acajou, des lampes-tiges végétales, des vases géométriques, à des prix solides, mais fort concurrentiels face à ses homologues parisiens.

L'endroit le plus aisé est la place des Sablons, le cœur du Bruxelles des antiquaires et son marché des samedis et dimanches blotti autour de l'église gothique du même nom. Sa notoriété lui amène des clients à gros pouvoir d'achat venus d'Allemagne et des Pays-Bas qui ont fait exploser les prix, notamment en matière de peinture belge et flamande des XIXe et XXe siècles.

Pourquoi alors ne pas aller à la source d'approvisionnement de ces marchands, les multiples salles des ventes actives dans un pays où le monopole des officiers ministériels dans ce secteur n'existe pas ? Des ventes, il s'en produit sans cesse à travers la ville. Les enchères monstres du Palais des Beaux-Arts, 10, place Royale, trois à quatre fois par an, avec près de mille « numéros » dispersés, jusqu'aux petites enchères de la Galerie Aberlé, 386, avenue de la Couronne, toutes les catégories sont présentes.

Les « ventes bourgeoises », c'est-à-dire des dispersions de successions, où l'on trouve le meilleur comme le pire, sont la spécialité de l'hôtel des ventes Vanderkindere, 512, rue Vanderkindere à Uccle. La peinture ancienne et moderne, le mobilier de style haut de gamme, celle de la galerie Horta, 16, avenue Dupectiaux. Mais la plus originale, la plus bruxelloise par sa modestie de bon aloi, celle où l'on fait de bonnes affaires sans avoir l'air d'y toucher, s'appelle Les Nouvelles Galeries de Paris, sises 220, rue du Trône, où règne la sympathique famille Kotek.

Luc Rosenzweig

Des bureaux à cylindre sont proposés à Drouot

LE BUREAU à cylindre apparaît à la fin du règne de Louis XV. Sa caractéristique réside dans le couvercle coulissant, en forme de quart de cylindre, qui recouvre et découvre à volonté un ensemble de tiroirs et de casiers. Sa manœuvre d'ouverture fait avancer le plateau servant d'écritoire. La tradition attribue cette invention à Œben (1720-1763), ébéniste de Louis XV, qui en reçut la commande vers 1760. Outre la nouveauté de la forme, le modèle du roi, très sophistiqué, comprenait des casiers et tiroirs secrets, dont l'aménagement nécessita de véritables tours de force techniques. Tant et si bien que, finalement, sa construction fut achevée par le successeur d'Œben, Riesener (1734-1806), qui le livra à Versailles en 1769.

Encore d'esprit Louis XV, les premiers modèles ont des pieds galbés, mais la grande majorité relève du style Louis XVI, à montants et piétements bien droits. Quelle que soit leur dimension, les bureaux à cylindre présentent un aspect massif et ventru, et tout l'art de l'ébéniste consiste à construire un meuble équilibré, grâce à l'harmonie des proportions et à la rigueur des lignes.

Placée sous le cylindre, une rangée de tiroirs et des caissons latéraux vient atténuer sa masse imposante. Des marqueteries et des bronzes forment l'ornementation. Les plus beaux sont décorés sur toutes leurs faces, ce qui évite de les placer contre un mur, et offrent un agencement intérieur raffiné. Toutefois, ces bureaux ne permettent pas d'être face à un interlocuteur, et c'est pourquoi les modèles plats sont beaucoup plus appréciés, et toujours plus chers à qualité égale.

LATTES MOUVANTES

Plusieurs bureaux du XVIIIe siècle seront mis en vente à Drouot mercredi 2 avril, avec un ensemble de meubles et d'objets d'art classiques. Le plus cher, estimé 200 000 à 250 000 francs, porte l'estampille de Boudin (1735-1804). D'époque transition Louis XV-Louis XVI, il est plaqué sur toutes ses faces de bois de rose et de bois de violette, posé sur des pieds galbés rehaussés de bronze doré. Il ouvre par un cylindre à lattes mouvantes, selon l'expression d'époque, découvrant des tiroirs et des casiers en placage de palissandre.

D'exécution délicate et assez fragile, le système des lattes mouvantes apparaît en général sur les modèles de haute qualité, la plupart comportant un cylindre de bois massif. Un exemplaire en acajou et placage d'acajou, d'époque Louis XVI, est estampillé Grevenich. De taille moins imposante que le précédent, il est surmonté d'une galerie de bronze et repose sur des pieds en gaine (80 000 à 100 000 francs).

Un petit modèle, en acajou mouluré à toutes faces, présente des montants cannelés sur des pieds fuselés et deux tirettes latérales (60 000 à 70 000 francs). On trouvera aussi un exemplaire Louis XVI en placage d'acajou à décor de filet d'ébène et de cuivre (50 000 francs) et une autre variante du cylindre Louis XVI, surmontée d'un gradin à deux portes garnies de glaces (30 000 à 35 000 francs). Les modèles XIXe sont accessibles à partir de 12 000 francs.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, mercredi 2 avril. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Millon et Associés, 10, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris ; tél. : 01-48-00-99-44. Experts : Roland Lepic et Alain Nazare-Aga, 1, rue Rossini, 75009 Paris ; tél. : 01-42-46-06-76.

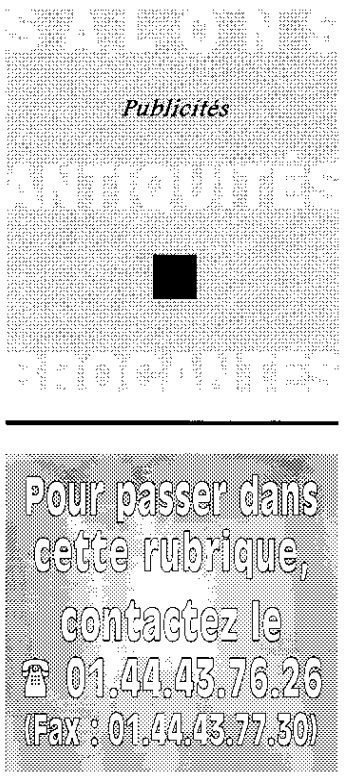

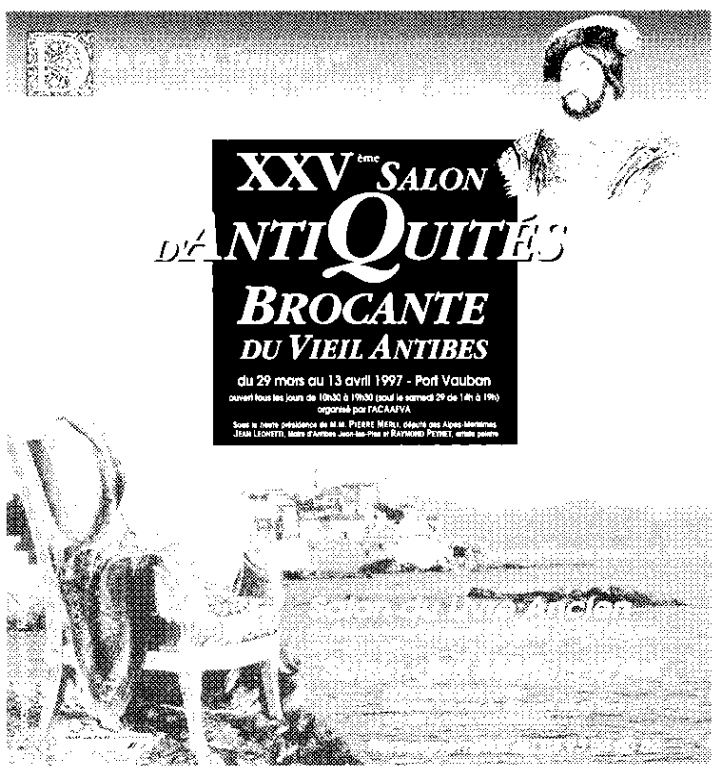

Calendrier

● **ANTIQUITES**
Antibes (Alpes-Maritimes), port Vauban, du 28 mars au 13 avril, de 10 h 30 à 19 h 30, à partir de 14 heures le 29 mars, 140 exposants, entrée 35 F.
Bayeux (Calvados), halle aux grains, du 28 au 31 mars, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 25 F.
Bernay (Eure), Abbatiale, F, du 28 au 31 mars, de 10 heures à 19 h 30, 30 exposants, entrée 20 F.
Lorgues (Var), salle des fêtes, du 28 au 31 mars, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 F.
Montrichard (Loir-et-Cher), halle des sports, du 29 au 31 mars, de 9 à 20 heures, 40 exposants, entrée 10 F.
Guémené-Penfao (Loire-Atlantique), salle omnisports Bellevue, du 29 au 31 mars, de 10 à 19 heures, 80 exposants, entrée 20 F.
Gien (Loiret), salle de Cuiry, du 29 au 31 mars, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, lundi de 10 à 18 heures, 30 exposants, entrée 20 F.

● **COLLECTIONS**
Nevers (Nièvre), Biennale de la faïence, palais ducal, du 28 au 31 mars, 30 exposants.
Le Pouliguen (Loire-Atlantique), Salon des cartes postales, salle des fêtes, du 29 au 30 mars, 15 exposants.
Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre), marché du grès ancien, château, du 29 au 31 mars, 40 exposants.
Avignon (Vaucluse), Salon des collections, parc expo, du 29 au 30 mars, 102 exposants.
Paris, jusqu'au 27 avril, une galerie de photographies anciennes, située 4, rue Drouot, 9e arrondissement, expose un ensemble de Louis-Emile Durandelle (1839-1917) sur le thème des décors de l'Opéra de Paris : sculptures, ornements, bas-reliefs, chapiteaux, etc. Il s'agit de tirages d'époque en parfait état de conservation, réalisés par un spécialiste de l'architecture à l'époque de la construction du monument. Du lundi au vendredi de 14 heures à 18 h 30.

● **BROCANTES**
Barjac (Gard), place Guynet, du 28 au 31 mars, 400 exposants.
Obernai (Bas-Rhin), château de la Léonardsau, du 28 au 31 mars, 30 exposants.
Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or), salle omnisports, du 29 au 31 mars, 30 exposants.
Perros-Guirec (Côte-d'Armor), salle omnisports école Notre-Dame, du 29 au 31 mars, 35 exposants.
Arcachon (Gironde), espace Abatilles, du 29 au 31 mars, 40 exposants.
Egreville (Seine-et-Marne), les halles, du 29 au 31 mars, 50 exposants.
L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), parc Gautier et avenue des Quatre-Otages, du 29 au 31 mars.

Nuages et faibles pluies

L'ANTICYCLONE des Açores se retire temporairement sur l'Atlantique. Vendredi une bande pluvieuse en profitera pour traverser la France du nord au sud. Des pluies faibles concerneront surtout la moitié est du pays.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Après les pluies de la nuit, le ciel retrouvera des éclaircies. Les températures maximales se limiteront entre 10 et 14 degrés malgré le soleil.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les pluies de la nuit laisseront place à un ciel plus variable du Nord à l'Ile-de-France. Quelques averses pourront se déclencher. Des Ardennes au Centre, ce ciel plus changeant ne s'imposera qu'en cours de matinée. On atteindra 9 à 13 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée débutera sous les nuages et la pluie. Au fil de la matinée, la Champagne et la Lorraine retrouveront des éclaircies. Cette amélioration n'interviendra qu'à la mi-journée plus au sud. L'après-midi, il ne fera pas plus de 9 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les éclaircies matinales ne dureront pas du midi toulousain aux Pyrénées. Les nuages se multiplieront l'après-midi. Plus au nord, la couche nuageuse donnera quelques pluies du Poitou au Bordelais. Au meilleur de la journée, les thermomètres afficheront 13 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps va se dégrader et il pleuvra faiblement en plaine dès la fin de matinée. La neige fera son apparition dès 1 500 mètres en montagne. Il ne fera pas plus de 11 à 14 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil s'annonce moins vaillant que les jours précédents. Le mistral et la tramontane se lèveront l'après-midi. Un fort vent d'ouest soufflera dès le matin entre Corse et continent. Les températures atteindront 15 à 17 degrés.

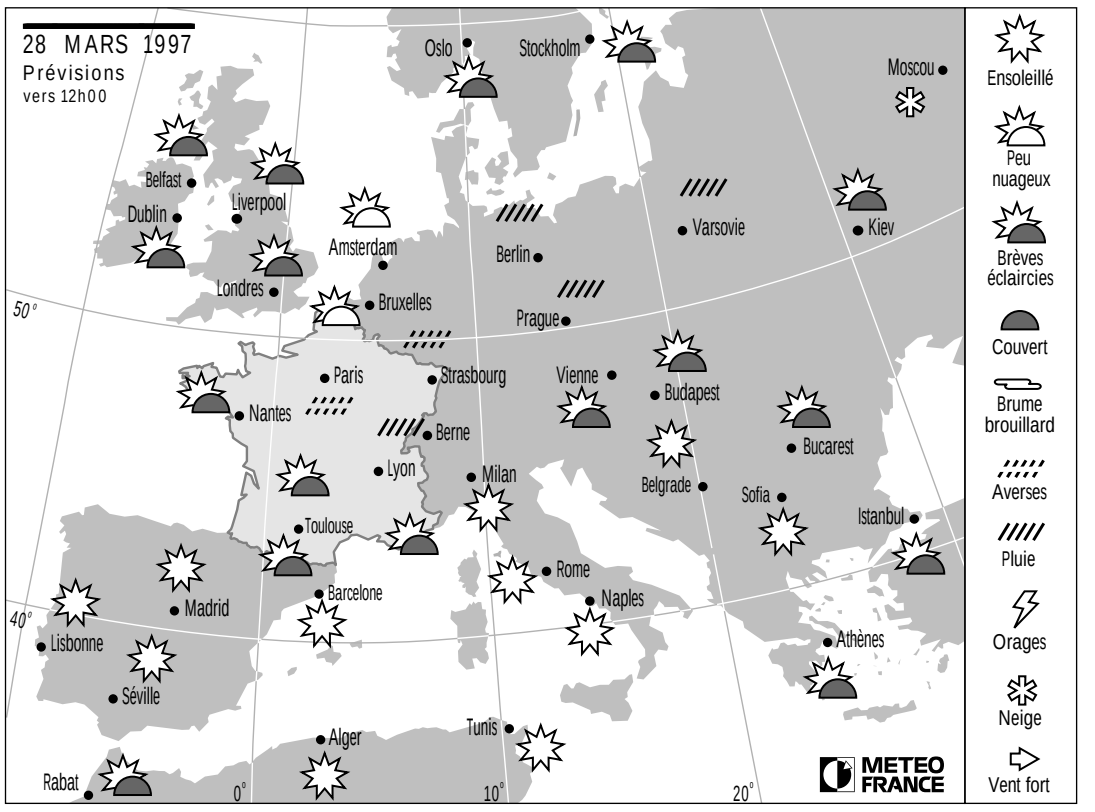

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Un accord de franchise a été conclu entre Iberia et la compagnie régionale privée Air Nostrum. Le programme de vol de cette dernière est intégré au réseau de la compagnie nationale et, à partir du lundi 12 mai, les vols porteront le code Iberia.

■ **ÉGYPTE.** Le gouvernement égyptien a approuvé un plan du Conseil supérieur des antiquités pour éloigner du plateau de Guizeh et des pyramides cars, voitures et animaux. Une route de contournement, un parking et une station pour les chameaux, chevaux et fiacres doivent être construits au sud du plateau. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Des habitants de Washington se pressent sous les trois mille sept cents cerisiers en fleurs qui entourent le Grand Bassin du mémorial de Lincoln. Les cerisiers en floraison témoignent d'un printemps précoce qui fait suite à un hiver exceptionnellement doux. – *(AP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	28/29	P	KIEV	-2/5	S	VENISE	3/14	S	LE CAIRE	8/19	S
AJACCIO	6/17	S	NANCY	POINTE-A-PIT.	25/26	S	LISBONNE	10/22	S	VIENNE	3/12	S	MARRAKECH	14/22	S
BIARRITZ	12/15	P	NANTES	ST-DENIS-RÉ.	26/27	S	LIVERPOOL	4/9	S	AMÉRIQUES			NAIROBI	18/26	P
BORDEAUX	10/16	P	NICE	EUROPE			LONDRES	4/10	S	BRASILIA	20/24	C	PRETORIA	13/20	S
BOURGES	9/12	S	PARIS	AMSTERDAM	5/9	N	LUXEMBOURG	3/11	P	BUENOS AIR.	17/27	S	RABAT	14/22	S
BREST	7/11	S	PAU	ATHENES	7/13	S	MADRID	1/17	S	CARACAS	21/27	S	TUNIS	9/18	S
CAEN	7/10	P	PERPIGNAN	BARCELONE	9/18	S	MILAN	3/15	S	CHICAGO	7/14	P	ASIE-OCÉANIE		
CHERBOURG	6/11	P	RENNES	BELFAST	5/8	S	MOSCOU	-7/-3	*	LIMA	11/20	S	BANGKOK	23/32	S
CLERMONT-F.	10/13	P	ST-ETIENNE	BELGRADE	2/18	S	MUNICH	1/9	P	LOS ANGELES	10/17	S	BOMBAY	24/30	S
DIJON	9/11	P	STRASBOURG	BERLIN	4/7	P	NAPLES	7/15	S	MEXICO	11/20	S	DJAKARTA	26/28	P
GRENOBLE	8/16	P	TOULOUSE	BERNE	-1/7	P	OSLO	-1/4	S	MONTREAL	-2/1	P	DUBAI	17/25	S
LILLE	8/10	P	TOURS	BRUXELLES	5/11	N	PALMA DE M.	14/16	S	NEW YORK	3/11	S	HANOI	19/24	P
LIMOGES	9/13	P	FRANCE outre-mer	BUCAREST	-1/14	S	PRAGUE	2/9	P	SAN FRANCIS.	9/17	S	HONGKONG	20/23	C
LYON	11/14	P	CAYENNE	BUDAPEST	4/14	S	ROME	9/15	S	SANTIAGO/CHI	7/21	S	JERUSALEM	10/14	P
MARSEILLE	10/18	S	FORT-DE-FR.	COPENHAGUE	4/7	S	SEVILLE	8/21	S	TORONTO	0/7	P	NEW DEHLI	15/29	C
			NOUMEA	DUBLIN	5/9	S	SOFIA	-1/14	S	WASHINGTON	3/19	S	PEKIN	1/14	S
				FRANCFORT	3/11	P	ST-PETERSB.	-3/-1	*	AFRIQUE			SEOUL	3/12	S
				GENEVE	-2/8	P	STOCKHOLM	1/5	S	ALGER	9/19	S	SINGAPOUR	27/30	S
				HELSINKI	0/1	N	TENERIFE	17/18	S	DAKAR	19/23	S	SYDNEY	19/26	S
				ISTANBUL	1/8	S	VARSOVIE	2/4	P	KINSHASA	22/29	S	TOKYO	5/12	S

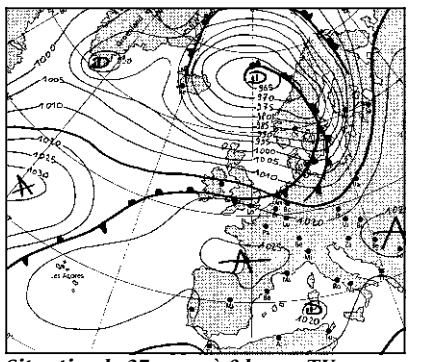

Situation le 27 mars à 0 heure TU

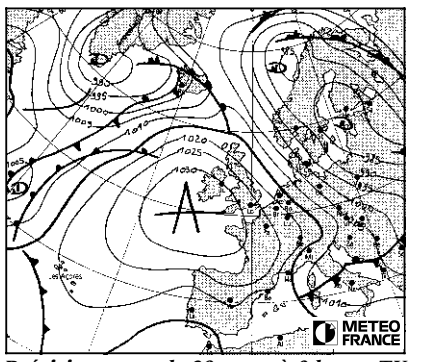

Prévisions pour le 29 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Les services ouverts ou fermés pendant le week-end de Pâques

● **Presse :** les quotidiens paraîtront normalement lundi 31 mars.

● **Bureaux de poste :** ils seront fermés aux horaires habituels le samedi 29 mars et ne rouvriront que mardi 1er avril.

● **Banques :** elles seront fermées.

● **Grands magasins :** ils seront fermés.

● **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 28 mars au mardi 1er avril à 8 h 30.

● **Archives nationales :** le Caran sera fermé. Le Musée de l'histoire de France sera ouvert dimanche 30 et fermé lundi 31 mars.

● **Bibliothèque nationale de France :** les salles de lecture seront fermées à la bibliothèque Richelieu, les 29, 30 et 31 mars ; le Cabinet des médailles et les expositions seront fermés les 30 et 31 mars. A la Bibliothèque François-Mitterrand, les salles de lecture et l'exposition « Tous les savoirs du monde » seront fermées les 30 et 31 mars.

● **Hôtel national des Invalides :** les musées – Armée, Dôme royal (tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs – et l'église Saint-Louis seront ouverts.

● **Institut de France :** l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

● **Musées :** dimanche 30 mars, les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée du Louvre et du Musée Guimet. Lundi 31 mars seront fermés, à Paris, le Musée d'Ennery, le Musée Guimet, le Musée Gustave-Moreau, le Musée Jean-Jacques-Henner et le Musée d'Orsay ; en région parisienne, seront fermés le Musée du château de Bois-Préau, le Musée de céramique de Sèvres et le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon ; en province, sera fermé le Musée Magnin (Dijon).

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 30 et fermés lundi 31 mars.

LOISIRS

De nouveaux espaces verts à Paris

Un parc de 14 hectares doit notamment être inauguré à Bercy

LE PATRIMOINE vert de la capitale, déjà riche de 3 000 hectares, va s'agrandir cette année de 5 nouveaux hectares de jardins, a annoncé le maire de Paris, mercredi 26 mars, en présentant à Bagatelle au bois de Boulogne la saison 1997 des parcs et jardins de la capitale. Jean Tiberi a affirmé que la politique *« des grands espaces verts »,* mise en place en 1977 par Jacques Chirac et qui a permis de créer 150 parcs, jardins et promenades à Paris (environ 140 hectares), va se poursuivre.

C'est ainsi que doit être inauguré, au mois de septembre, le nouveau parc de 14 hectares, à Bercy (12e arrondissement), une fois achevé le *« jardin romantique »,* un paysage de ruines, canal, lac, parsemé d'arbres. La dernière tranche du parc André-Citroën (14 hectares dans le 15e arrondissement), prolongé jusqu'à la Seine, sera terminée l'année prochaine.

Dans un arrondissement encore pauvre en espaces verts – le 11e –, un jardin de 4 500 m² à l'ambiance de *« forêt vosgienne »* viendra aérer le quartier Dorian. Dans le 20e , la ZAC Réunion abritera 4 000 m² de végétation étagée sur quatre niveaux.

Il sera désormais permis de flâner sur certaines pelouses

Françoise de Panafieu, adjointe au maire, a annoncé des mesures pour rendre plus conviviaux ces espaces qui sont souvent des lieux de rencontres entre les habitants des quartiers proches. Une démarche symbolisée par l'ouverture de certaines pelouses, où l'on pourra flâner et s'allonger. Soixante-douze hectares des 143 hectares de pelouses parisiennes, répartis dans les vingt arrondissements, devraient ainsi, après consultation des maires locaux, devenir accessibles par rotation.

Selon Françoise de Panafieu, *« certaines pelouses sont plus fragiles ou plus dangereuses, en raison de leur déclivité ou de plans d'eau périlleux pour les enfants »* ; elles ne peuvent donc être ouvertes au public. Quand à certaines activités sportives comme le football, qui arrache le gazon, elles resteront prohibées.

Autres grands projets lancés par la municipalité parisienne : la reconstruction, sur financement uniquement privé, de l'aquarium du Trocadéro, fermé depuis 1985. Mme de Panafieu aimerait qu'il rouvre le 1er avril – jour du poisson – 2000. Elle a annoncé aussi la reforestation des bois de Vincennes et de Boulogne, véritables poumons de la capitale, avec un programme de 3 millions de francs.

Tous ces lieux verts accueilleront de nombreuses expositions et animations : une célébration printanière des bulbes à Bagatelle, une fête automnale au Parc floral, une deuxième *« journée des jardins de Paris »* le 21 septembre, une semaine des senteurs à la Maison des cinq sens dans le 13e.

DÉPÊCHES

■ **ÉTUDIANTS.** Les élèves de terminale, qui désirent demander une chambre en résidence universitaire et une bourse pour la prochaine rentrée, doivent s'inscrire par Minitel dans leur académie, avant le 1er avril. Ils devront ensuite envoyer leur dossier au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) avant la fin du mois.

■ **FORMATION.** La revue *Avenirs,* publiée par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), consacre un numéro aux métiers du spectacle (65 F). Cette publication évoque les secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque et de la technique : décorateur, régisseur son, éclairagiste, costumière.

■ **LOTO : résultats des tirages no 25 du mercredi 26 mars.** Premier tirage : 4, 14, 15, 28, 37, 47, numéro complémentaire : 31 ; rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 160 420 F ; pour 5 bons numéros : 8 370 F ; pour 4 bons numéros : 181 F ; pour 3 bons numéros : 17 F.
Second tirage : 21, 22, 29, 41, 42, 47, numéro complémentaire : 44 ; rapports pour 6 bons numéros 30 241 790 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 102 230 F ; pour 5 bons numéros : 12 025 F ; pour 4 bons numéros : 220 F ; pour 3 bons numéros : 21 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 97058

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

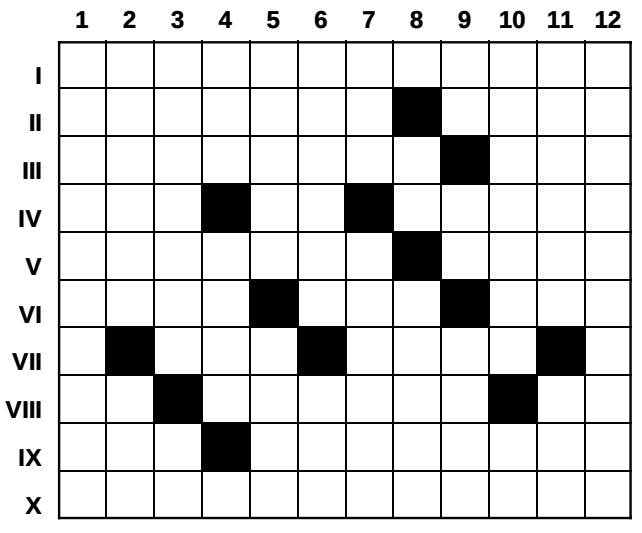

HORIZONTALEMENT

I. A exécuter avec ferveur. – II. Le petit défaut qui brise les pierres. Joindre les deux bouts. – III. C'est normal pour lui de porter la guigne. Endort si c'est doublé. – IV. Réveil des sens. Accompagne le grand patron. Corrompu. – V. Ecartées à temps. Coule du raisin. – VI. Cher à Londres même pendant les soldes. En fin de soirées. Entendu dans le Nord. – VII. Coup vache, mais pas par en dessous. Quart de peseta. – VIII. Règle. Détendis la situation. Ouvre la gamme. – IX. Légale les premiers mois. Font de la grande distribution. – X. Le plastique a petit à petit remplacé ces objets.

VERTICALEMENT

1. Donné par la banque, il permet d'aller voir ailleurs. – 2. Ne peut être contestée. Arrivée la première. – 3. Un choix qui n'est pas très juste. Une petite unité. – 4. Petite pomme. Prouve que l'on peut se passer d'argent. – 5. Passe au crible. Donne le temps et le prix. – 6. Une laie et ses petits. Dans un landau. – 7. En famille avec le barbeau. A la maison, il n'a plus rien de religieux. – 8. Au milieu du précédent. Bon pour la pose. – 9. Prêt pour la pose. Propose un choix. Un petit coup de main. – 10. Protecteur. Infinitif. – 11. Fis une toile. Sans fleur ni couronne. – 12. Protège la feuille.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 97057

HORIZONTALEMENT

I. Canonisation. – II. Epigone. Isba. – III. Rô. Incréés. – IV. Frivole. Rugi. – V. Visé. Unes. Eg. – VI. OEA. Isis. Bma. – VII. Bas. Tarait. – VIII. Aces. Té. Erne. – IX. Niaise. Epieu. – X. Tournebouler.

VERTICALEMENT

1. Cerf-volant. – 2. Aporie. CIO. – 3. Ni. Isabeau. – 4. Ogive. Asir. – 5. Nono. Is. Sn. – 6. Inclus. Tee. – 7. Sérénité. – 8. ESA. Eo. – 9. Tiers. Repu. – 10. Issu. Baril. – 11. Ob. Géminée. – 12. Navigateur.

L'ART EN QUESTION

No 10

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La galerie des rois de Juda

LES ROIS de Juda ornaient la façade de la cathédrale Notre-Dame de Paris au XIIIe siècle et passaient pour les ancêtres des rois de France. Pendant la Terreur révolutionnaire, ces sculptures furent décapitées et mutilées et leurs têtes vendues. Le frère de Lakanal, célèbre conventionnel régicide, était, lui, resté fidèle à la royauté. Il acheta les vingt et une têtes et les fit enterrer dans la cour de l'hôtel particulier qu'il était en train de se faire construire à Paris.

Elles ont été retrouvées par hasard deux cents ans plus tard. Malgré les actes de vandalisme, elles ont conservé leur étonnante beauté. Une beauté soulignée par quelques traces de polychromie, témoignage du décor coloré que l'on pouvait, alors, contempler dans les cathédrales.

A quel endroit ont été retrouvées les têtes des rois de Juda enfouies depuis la Révolution ?

RMN/R. G. Ojeda

Tête d'un roi de Juda, provenant de Notre-Dame de Paris. Paris vers 1220-1230. Pierre polychrome. Paris, Musée national du Moyen Age. Thermes de Cluny.

■ Dans le sous-sol de la Banque française du commerce extérieur ?

■ Dans le sous-sol des Galeries Lafayette ?

■ Dans le sous-sol de la gare Saint-Lazare ?

Réponse dans *Le Monde* du 4 avril.

Solution du jeu no 9 (*Le Monde* du 21 mars). Jack Lang a offert au Musée de la mode et du textile le costume qu'il portait lors de la séance de l'Assemblée nationale du 17 avril 1985, date à laquelle il était ministre de la culture.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Gérard Morax**
Le Monde PUBLICITE
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

ÉCHANGES **Le 26 mars a commencé à Paris un Printemps palestinien, organisé conjointement par l'Institut du monde arabe et l'Association française d'action artistique. Il réunit plasticiens, musiciens, chanteurs, acteurs et écrivains jusqu'au mois de juillet dans neuf villes de France. ● CE PRINTEMPS est la première initiative culturelle engagée par le gouvernement français en faveur de la Palestine depuis les accords de paix de Washington en septembre 1993 et l'installation de l'Autorité palestinienne en janvier 1996. ● SYMBOLE de son pays et de sa culture, l'écrivain de réputation internationale Mahmoud Darwich explique au *Monde* la spécificité de sa culture et ses espoirs d'une paix pour son pays. ● LE GROUPE SABREEN, grandi dans les faubourgs de Jérusalem-Est, nous a ouvert son studio dans la vieille ville avant sa tournée française.**

Mahmoud Darwich invite la Palestine à conquérir son autonomie culturelle

A l'occasion du premier Printemps palestinien, organisé par neuf villes françaises en association avec l'Institut du monde arabe et l'Association française d'action artistique, le poète estime, dans un entretien au « Monde », que l'histoire de son pays n'a pas encore été écrite

« En mai 1996, lors de votre arrivée à Ramallah, vous appeliez les Palestiniens à abandonner *« l'image héroïque »* qu'ils se font d'eux-mêmes pour se reconstruire une *« normalité »* culturelle.

– J'aurais voulu qu'ils se mobilisent pour ce nouveau miracle. C'était sans doute trop tôt. Chaque fois que nous voulons sauter dans l'avenir, Israël prend une mesure vexatoire pour nous rappeler que nous sommes toujours occupés, que nous sommes hors de l'histoire. La guerre est peut-être terminée, mais la paix n'est pas là. Les Palestiniens ne peuvent pas se déplacer librement dans leur pays. Ils restent emprisonnés par les questions fondamentales de survie quotidienne. Comment passer d'une enclave libérée à une autre ? Comment obtenir le minimum : un logement, un morceau de pain ? La force occupante impose sans cesse à la culture palestinienne de rester une culture de résistance, en un certain sens primitive.

– La littérature, la poésie palestiniennes ne restent-elles pas trop fortement marquées par le militantisme ?

– Comment débattre du post-modernisme ou de la globalisation du monde lorsque nous sommes toujours ramenés par les événements à la défense de nos terres contre la colonisation, à la défense de notre identité, de notre existence même dans notre propre pays ? J'avais prévu pour la prochaine édition de mon trimestriel, *Carmel,* de publier une vingtaine de mes poèmes. Mais puis-je éditer des textes qui parlent d'amour, de fleurs et de parfums de la Galilée quand le sang coule dans la rue ? On ne peut pas évoquer la culture palestinienne sans y mêler la politique, parce que la politique assiège notre culture.

– Après les accords d'Oslo, en septembre 1993, on parlait beaucoup de normalisation culturelle entre Israéliens et Palestiniens. Où en est-on ?

– Nulle part. Malgré toutes les insuffisances et les pièges d'Oslo, une culture de paix commençait à se développer. Il y avait des rencontres, des colloques, des conférences communes. Benyamin Nétanyahou nous a ramenés à une culture de guerre. Il ne s'agit pas de divorce : nous vivons, les Israéliens et nous, un mariage forcé dicté par l'histoire. Mais il ne peut pas y avoir de relations normales entre occupant et occupé. Tant que l'autre n'aura pas reconnu mon existence et mes droits sur cette terre, où je suis né, on ne pourra pas s'embarquer vers un avenir commun. Mon rêve est de construire ensemble une histoire commune sur une même terre. Le préalable à sa réalisation est l'admission par Israël de l'injustice, des souffrances qui nous ont été infligées et de notre besoin d'un Etat indépendant.

– Une histoire commune ne devrait-elle pas plutôt aboutir à un Etat commun ?

– A très long terme, c'est évidemment la solution parce que personne au monde, jamais, aucun accord ni traité ne pourra me convaincre que Jaffa, Haïfa ou Saint-Jean d'Acre, près de laquelle je suis né, ne font pas partie de « ma » Palestine. Je ne fais pas ici de revendication politique : je parle de ce que je ressens, de ce que tous les Palestiniens ressentent. Je ne nie pas l'histoire. Mon pays a aujourd'hui deux noms : Israël et Palestine. Je dis que l'émancipation des deux peuples, leur coexistence passent par notre reconnaissance et donc par notre indépendance sur le reste de la Palestine [Gaza, Cisjordanie, Jérusalem-Est pour capitale]. Le problème est qu'Israël s'est créé non pas à côté de moi mais sur moi. Les Israéliens vivent sur moi. Je n'existe pas !

– Les accords d'Oslo ont tout de même créé une autonomie et...

– ... Parlons-en ! Quelques enclaves libérées, assiégées, séparées les unes des autres par des barrages militaires israéliens. Ces étroites zones encagées à l'intérieur d'une autre cage qui est notre patrie n'ont fait que renforcer le sentiment de l'occupation.

– Mais Yasser Arafat est ici, et l'Autorité palestinienne autonome existe. Que fait-elle pour sauvegarder la culture de son peuple ?

– L'occupation a détruit toute notre infrastructure culturelle. Pas de cinéma, pas de bibliothèque, pas assez de salles de spectacles, pas de théâtre. Quelques-uns existent à Jérusalem-Est, mais Israël interdit (depuis quatre ans) la ville aux Palestiniens qui n'y résident pas. Il faut être franc, l'Autorité ne fait pas assez pour reconstruire. Elle n'a pas compris que si nous étions défaits culturellement, alors ce serait la fin. Elle n'a pas compris que sur ce point du processus de paix Israël ne peut rien nous dicter. Mais l'Autorité vient d'arriver, la tâche est gigantesque. Tous ses efforts sont mobilisés pour la négociation avec Israël et la défense de la terre.

– On a parfois l'impression que les artistes et les écrivains israéliens transmettent mieux que les Palestiniens leur attachement à cette terre.

– C'est vrai. Nous n'avons pas trouvé les mots à la hauteur de notre tragédie. Mais nous ne devons pas toujours nous définir par rapport à Israël. Nous sommes partie prenante de la culture moderne arabe. Mais, admettons-le, il y a un fossé entre la richesse de notre expérience et son expression littéraire. Je pense que la Palestine, dans tous ses aspects – sa culture, ses paysages –, n'a pas encore été écrite. Les Israéliens « écrivent » le pays mieux que nous, et c'est notre tragédie culturelle. Mais l'occupation, l'exil, les camps de réfugiés, la lutte pour la survie et la reconnaissance sont toute notre histoire moderne. La relation entre les Israéliens et le pays est originellement basée sur un mythe, celui de la Bible. Cette nostalgie, combinée à des campagnes militaires victorieuses, a fait qu'ils ont été reçus dans cette région, qui est arabe, comme des envahisseurs, des occupants. Ils se conduisent comme cela. Ils n'apprennent pas l'arabe, ils ne veulent pas appartenir au Proche-Orient, ils s'identifient de plus en plus à l'Amérique, un morceau d'Amérique implanté dans cette région. Et dans le même temps, tout leur projet culturel est destiné à démontrer qu'ils ne sont pas des envahisseurs. D'où cette obsession pour l'archéologie qui, jamais, ne prouve ni ne prouvera que cette terre et son histoire étaient inhabitées avant eux.

– Et le Palestinien dans tout cela ?

– Il ne ressent pas la nécessité de prouver quoi que ce soit puisqu'il est là depuis toujours. Pour lui, son appartenance à la Palestine va sans dire. L'autochtone palestinien que je suis est le produit de toutes les cultures qui se sont croisées ici. Je suis arabe, je suis musulman, je suis chrétien, je suis juif, grec, romain, perse, etc. Reste à rassembler tous les morceaux de ce puzzle, à récupérer toute cette histoire que s'est appropriée l'autre et à construire une histoire moderne. Ensemble si possible, parce que je ne pourrai jamais résoudre mon problème sans résoudre d'abord la question israélienne. Et eux non plus. »

Propos recueillis par Patrice Claude

★ Le 14 avril paraîtront chez Actes Sud, sous le titre *La Palestine comme métaphore,* des entretiens de Mahmoud Darwich avec le poète et romancier libanais Bey Doun, la poétesse Helit Yeshurun, le critique littéraire syrien Subhi Hadidi, les écrivains palestiniens Liana Badr, Zakariyya Muhammad et Mundher Jaber, et le poète syrien Nuri Jarrah.

La référence morale d'un peuple d'apatrides

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Evoquer la culture palestinienne, c'est immédiatement, pour des millions d'Arabes à travers le monde, invoquer le nom de Mahmoud Darwich. A la fois symbole, étendard, modèle et référence morale et culturelle pour un peuple apatride de cinq millions d'âmes,

PORTRAIT

Longtemps exilé, l'ami du romancier Emile Habibi partage aujourd'hui son temps entre Amman et Ramallah, la « capitale temporaire autonome »

le poète capital de la cause palestinienne est l'auteur d'une vingtaine de recueils traduits en autant de langues. Profondément enracinée dans la lutte de ce peuple, son œuvre est aux antipodes d'une poésie de combat militant. *« Face à la barbarie,* écrit-il, *la poésie ne peut résister qu'en affirmant son attachement à la fragilité humaine, comme un brin d'herbe qui pousse sur un mur tandis que défilent les armées. »*

Né en 1942 à Birwé, petit village de Palestine rasé en 1952 pour faire place à deux kibboutzim israéliens, Mahmoud Darwich, plusieurs fois arrêté par les services de l'Etat juif pour appartenance à l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et assigné à résidence, a dû s'exiler en 1969. Elu membre du comité exécutif de l'OLP en 1987, il en a démissionné en septembre 1993, affirmant ne pouvoir assumer la responsabilité des accords d'Oslo. En accord *« avec l'objectif et le principe »* de ce compromis transitoire – la paix –, le poète, qui se tient à l'écart de la politique sans s'interdire d'avoir *« une vision du monde réel »*, ne croyait pas à la pertinence d'Oslo pour atteindre à une véritable paix. L'actualité récente lui rend plutôt grâce mais il *« ne s'en réjouit pas »*.

« MON RÊVE S'EST EFFONDRÉ »

Autorisé en 1996 par le gouvernement travailliste d'Itzhak Rabin à visiter sa Galilée natale – son village était situé près de Saint-Jean-d'Acre – à l'occasion de la mort de son ami Emile Habibi, le plus célèbre romancier arabe d'Israël, Mahmoud Darwich, qui a passé dix ans d'exil à Paris, partage aujourd'hui son temps entre Amman, capitale de la Jordanie, et Ramallah, *« capitale temporaire autonome »* de la Palestine, au nord de Jérusalem. Il souhaitait pouvoir retrouver sa nationalité israélienne – les Palestiniens qui ont pu rester sur leurs terres de Galilée et d'ailleurs en 1948, lors de la création d'Israël, ont obtenu plus tard la nationalité de l'Etat juif –, et s'établir parmi les siens à Saint-Jean-d'Acre.

« Un ministre israélien de l'ancien gouvernement me l'avait promis, nous a-t-il confié à Ramallah. *Et puis Nétanyahou a remporté les élections et mon rêve s'est effondré... »* Aujourd'hui, Mahmoud Darwich dispose d'un permis spécial israélien qui fait de lui un « résident » de Gaza. *« Ils ne m'ont même pas laissé établir mon adresse à Ramallah où je passe le plus clair de mon temps. »* L'homme qui a écrit *« mon pays est une valise »* n'est pas reparti en exil. Il le porte en lui.

P. C.

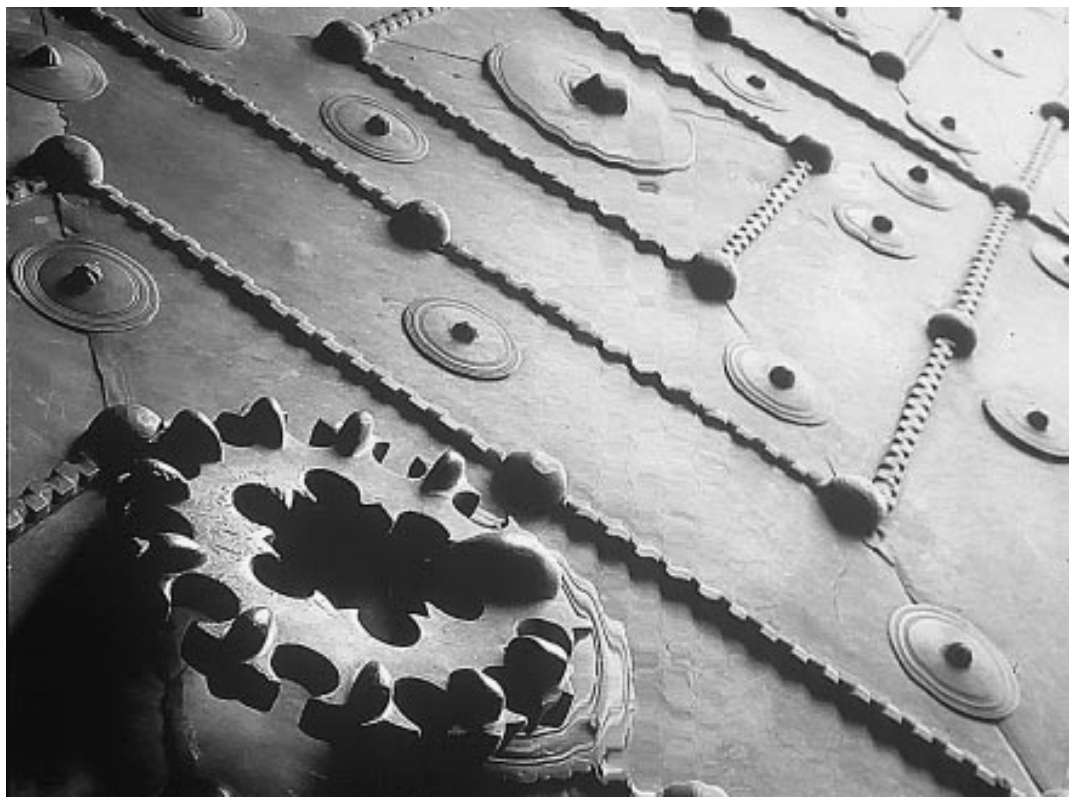

SAÏD NUSEIBEH

Heurtoir en bronze du portail de la Qibla. L'une des images de Saïd Nuseibeh, qui, depuis 1992, a photographié le Dôme du Rocher, à Jérusalem, l'un des monuments les plus célèbres des débuts de l'islam. Ces photographies sont exposés à l'Institut du monde arabe, jusqu'au 29 juin, dans le cadre du Printemps palestinien à Paris.

Le groupe Sabreen ou le chant patient d'une jeunesse empêchée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce samedi, rue Saladin à Jérusalem-Est, les boutiques sont pleines, les marchands de falafels fébriles et les changeurs désœuvrés. Depuis trois ans et demi qu'Israël a coupé la ville arabe de son débouché naturel en en interdisant l'accès aux deux millions de Palestiniens qui résident dans les territoires occupés, la Jérusalem orientale se meurt doucement. Mais il y a encore 160 000 Arabes dans ses murs, et personne ne s'en rend compte. Dégaine nonchalante et verbe haut, des grappes d'adolescents estampillés Levi's et Adidas, comme de l'« autre côté », occupent le trottoir. Sur l'asphalte, l'encombrement automobile est chronique. Il s'éclaircit en un clin d'œil quand passe une jeep de l'armée ou de la police israélienne. Quelques ordres en hébreu, crachés sec et fort dans le haut-parleur du véhicule, et chacun comprend qu'il a intérêt à dégager rapidement la voie.

En bas de la rue, la poste, gardée en permanence par des soldats en armes. En haut, gardés eux aussi par des hommes en faction, un commissariat de police et un tribunal assurent ensemble l'ordre d'Israël. Conquise en 1967, aussitôt annexée et rapidement ceinturée de hautes murailles de logements réservés aux « citoyens » juifs et interdites aux « résidents » palestiniens, Jérusalem-Est reste une ville sous occupation. Pour contempler les remparts de Soliman le Magnifique, quand on est arabe, il faut montrer patte blanche. La musique et les musiciens de Sabreen sont nés ici. Tous deux symbolisent la résistance d'un peuple confronté à la colonisation de sa culture et de sa terre.

« CHARME GORGÉ D'ESPOIR »

Dans son studio artisanal, au fond d'une cour, face à un terrain vague abandonné, le groupe répète. Kamilya Joubrane, la voix chaude et lumineuse de Sabreen, laisse courir ses doigts sur les cordes du bouzouk. La belle Palestinienne est l'âme du groupe, fraîche et voluptueuse sur scène, grave et chaleureuse parmi ses copains. Saïd Mourad en est la tête : il a fondé Sabreen en 1980, composé ces mélodies tissant tradition folklorique palestinienne, musique arabe classique, blues et reggae. *« Moins rugueuse que le raï, moins "loukoum" que les mélopées des divas moyen-orientales, moins « dance » que la jeel-music du Caire, la production de Sabreen,* estime Rémy Kolpa-Kolpoul, ami du groupe, *navigue entre charme gorgé d'espoir et gravité d'un avenir incertain. »*

Sabreen est le groupe le plus populaire de ce non-pays qu'on appelle la Palestine. Il travaille pour le cinéma, la publicité, la danse, le théâtre. Quelquefois, il se produit dans les villes arabes d'Israël, Nazareth, Haïfa, Jaffa. Il a tourné aux Etats-Unis, au Japon, en Egypte, en Europe. Malgré son talent, l'ensemble ne trouve que trop rarement l'occasion d'offrir des concerts à son public palestinien. Trente années d'occupation ont détruit l'infrastructure culturelle palestinienne. Pas de producteurs, pas de promoteurs, pas de studios dignes de ce nom, pas de salles. A Jérusalem-Est, mis à part le théâtre Hakawati de trois cents places, il n'y a rien. Rien non plus d'approprié dans les villes arabes de Cisjordanie, « autonomes » depuis dix-huit mois. Pour aller vers le public, il faut obtenir de l'armée israélienne les permis nécessaires. Sans garantie de succès.

Poétiques, décalés, les textes de Sabreen sont nourris de la violence quotidienne qui accompagne l'occupation militaire. Ils sont écrits par Hussein Barghouti, écrivain, philosophe et professeur à l'université palestinienne de Bir Zeit. Il a rédigé l'ensemble de ceux du quatrième et dernier album, *Here Come the Doves* – « Les colombes arrivent ». *Une lettre de l'exilé* évoque un ami, banni de son pays... *Abou Hableh* dépeint un homme *« qui n'est ni Israélien ni Gazan »*. Peut-être est-il de Jérusalem ? Il marche sur une plage de Tel Aviv, *« maudissant son destin »*, un couteau dans la main. Veut-il tuer quelqu'un ? *« Ton époque est tyrannique, Abou Hableh, mais c'est la tienne. »* Patience, c'est la traduction française du mot « sabreen ».

P. C.

★ Sabreen se produira les 25 et 26 avril à l'Institut du monde arabe à Paris (tél. : 01-40-5138-38 ; location ouverte), le 28 avril au Théâtre des arts de Cergy-Pontoise (tél. : 01-34-20-14-14) et le 30 mai au centre culturel Résidences Bellevue à Belfort (tél. : 03-84-21-24-57).

Premiers rendez-vous

● **Arts plastiques.** Neuf artistes palestiniens contemporains à l'Institut du monde arabe (IMA), du 26 mars au 25 juin. *Le Dôme du Rocher,* par le photographe Saïd Nuseibeh, du 26 mars au 29 juin *(notre photographie).*

● **Musiques.** Ensemble soufi de Jérusalem, les 18 et 19 avril à l'IMA. Samir Jubran, le 24 mai à l'IMA, le 15 à Aix-en-Provence. Le Takht de Nazareth, les 30 et 31 mai à l'IMA. Adel Salameh, le 6 juin à l'IMA.

● **Théâtre.** *Motel,* par la troupe El-Hakawati, les 11 et 12 avril à l'IMA, les 23 et 24 mai au Toursky de Marseille. *Les Nuits de la moisson,* par le Théâtre Belt Al Karma, le 23 mai à Cergy-Pontoise, le 27 mai à l'IMA, le 28 mai au Maillon de Strasbourg. *La Jeune Fille et la Mort,* par Al-Kassaba Théâtre, les 13 et 14 mai à l'IMA. *L'Optimiste,* par Al-Kassaba, le 14 mai à Aix, le 23 à Belfort, le 24 à Cergy-Pontoise.

● **Edition.** La 27e édition des « Belles Etrangères » sera consacrée à la littérature palestinienne du 12 au 23 mai 1997.

Tal-Coat, peintre de la présence condensée

A Genève, une rétrospective exemplaire rend justement hommage à l'artiste et reconstitue la totalité de son itinéraire, entre figure et trace, représentation et transmutation

Le Musée Rath de Genève présente jusqu'au 25 mai une rétrospective consacrée à Tal-Coat, la première digne de ce nom depuis la mort du peintre en 1985. Cette exposition se déplacera ensuite au Musée Unterlinden de Colmar et au Musée Picasso d'Antibes. Une salle est particulièrement remarquable. Elle contient une cinquantaine d'autoportraits de 1927 aux dernières années de l'artiste et résume à elle seule son itinéraire : influence de Derain et de Modigliani, puis de Picasso, expressionnisme sévère, « picassisme » à nouveau, abstraction et un retour surprenant à l'autoportrait, vers 1980, que l'on ne peut pour autant réduire à de la simple figuration. Les dernières œuvres, une vingtaine, n'avaient jamais été montrées ensemble. Elles appellent des comparaisons avec Fautrier et Bacon, mais aussi Giacometti et Hélion.

Musée Rath, 1, place Neuve, Genève. Tél. : 00-22-310-52-70. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 heures ; le mercredi de 12 heures à 21 heures. Jusqu'au 25 mai. L'exposition sera présentée à Colmar (Musée Unterlinden, 14 juin-14 septembre), Antibes (Musée Picasso, 30 octobre-4 janvier 1998) et Winterthur (Kunstmuseum, 21 février-3 mai 1998).

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Il y a dans cette rétrospective – la première véritablement substantielle depuis la mort de Pierre Tal-Coat en 1985 – une salle si remarquable, si passionnante qu'elle suffirait à justifier un voyage à Genève. Cette salle, qui n'est pas loin de résumer l'exposition, contient, accrochés dans l'ordre chronologique de leur exécution, une cinquantaine d'autoportraits de 1927 aux dernières années de l'artiste. Les plus anciens sacrifient à la mode d'alors, entre Derain et Modigliani. Intervient vite l'autorité de Picasso, avant que Tal-Coat, vers 1935, ne semble s'arrêter à un expressionnisme sévère – dessin dur, touches appuyées, rehauts de rouges et de verts. Il le sacrifie bientôt à plus de caricature et de brutalité, « picassise » à nouveau dans les années 40 et semble renoncer à se peindre quand l'interprétation de plus en plus abstraite de la nature envahit son œuvre. Les rochers, les eaux, les arbres, les cieux y sont évoqués par des taches et des traits, mais pas un visage, pas même le sien.

L'histoire finirait ainsi, elle serait simple. Un artiste, après avoir essayé plusieurs manières figuratives dans l'entre-deux-guerres comme bien d'autres, préfère ensuite l'interprétation elliptique, le signe, la trace presque imperceptible : itinéraire exemplaire au XXe siècle. Il se trouve qu'il ne finit pas ainsi. Vers 1980, alors qu'il est depuis longtemps tenu pour abstrait, Tal-Coat revient à l'autoportrait, c'est-à-dire qu'il cherche comment, par la couleur, le geste et la tache – ses moyens –, inscrire une présence humaine sur la toile. Il n'a besoin pour cela d'aucun détail, d'aucune ressemblance, d'aucune étude de physionomie. Il restreint la figure à une masse où se reconnaissent quelquefois, rongées, plus qu'à demi effacées, la ligne du nez, la place d'un œil, la fente d'une bouche. Portraits ? A peine, effacés, absorbés par le jaune et des rouges lourds, épais et grumeleux, des rouges de sang séché et de sable ferrugineux. Ces toiles, une vingtaine, n'avaient jamais été montrées ensemble – c'est à peine si elles étaient connues. Elles sont admirables. Elles appellent des comparaisons avec les *Otages* de Fautrier, avec les études de Bacon. Le tragique ordinaire du temps, la fatigue des chairs, le surgissement progressif de l'os sous la peau y sont évoqués avec une extrême économie de moyens. Quelques dessins crayonnés les suivent, datés des ultimes années, qui font venir aux lèvres les noms de Giacometti et d'Hélion.

Que faut-il dire ? Que Pierre Tal-Coat, *in extremis,* a renoué avec la figuration et, par conséquent, abandonné l'abstrait ? Ce serait trop simple, une contradiction facile et fausse que le peintre n'éprouve pas. Jusque dans les périodes où l'identification du motif semble douteuse, la peinture ne rompt pas avec la nature. Elle la considère tantôt à distance – et dans ce cas il est possible de représenter à peu près les choses, tout en sachant la difficulté extrême de l'entreprise –, tantôt de si près qu'elle tente de se faire surface crayeuse de la roche, profondeur fluide de la mare, terre labourée, nuée. Entre transcription et transsubstantiation, Tal-Coat oscille, avec pour conviction centrale que *« chaque terme doit être précis, mesuré dans sa couleur, sa ligne, son volume, indivisible et immuable ; son éloquence viendra de sa simplicité et sa simplicité de notre connaissance »*.

GRÂCE CHORÉGRAPHIQUE

L'exposition dépeint ce balancement, sans privilégier aucune période. A ceux qui ne connaissent de Tal-Coat que les décennies d'après-guerre, celles de l'épuration à son paroxysme, elle révèle les portraits hiératiques de Gertrude Stein, de la femme au peignoir jaune, effrayante de tristesse, et de Giacometti, tatoué d'écarlate tel un sorcier de Nouvelle-Guinée. Elle révèle encore la suite des *Massacres*, commencée en 1936 et prophétique : des civils en haillons allongés dans l'herbe, des charniers en plein air, l'ordinaire de la guerre. Alors que Picasso suggère l'horreur en noir, gris et blanc, Tal-Coat en impose la sensation en juxtaposant des couleurs discordantes sur des toiles de petite taille qui tiennent de l'ex-voto. Elles agissent par concentration de formes dans un espace réduit.

C'est là l'un des caractères propres au peintre : mieux que les grands formats théâtraux, les plus réduits lui conviennent. Il évite alors que le graphisme flotte sur le fond et perde de son intensité, quitte à y gagner une grâce chorégraphique. Sur une surface étroite, il condense, accumule, taille dans la matière, l'incise, l'opprime, la force et, dans cette épreuve, la rend plus expressive. Pour un ciel d'orage, il n'est pas besoin d'immensité mais de noirs et de gris sauvagement striés.

Ce qui importe, c'est le degré d'intensité de la présence sensible, quels que soient les moyens. Lui-même le notait en 1937 : *« Une surface devient espace quand l'intelligence sensible la meuble, et si nous avons fortement connaissance du paysage nous pouvons en supprimer les objets, n'en laisser qu'une figure matériellement schématique mais toute peuplée d'âme et d'esprit. »*

Philippe Dagen

Les intonations puissantes et remarquables de l'Orchestre Poitou-Charentes

MOZART : ouverture de *Cosi fan tutte.* BEETHOVEN : *Concerto n° 3.* LANCINO : *Divertimento.* MOZART : *Symphonie n° 39.* Orchestre Poitou-Charentes, Dominique Merlet (piano), Xavier Rist (direction). Mardi 25 mars. Théâtre des Champs-Elysées.

Entre les mains de Charles Frey, qui en est devenu le directeur artistique en même temps que le violon solo en 1989, l'Orchestre Poitou-Charentes a rapidement gravi les étapes de la maturité. Non contente de donner six fois chacun de ses programmes à Poitiers et dans les villes de la région, cette formation non permanente, dont les membres ont, pour la plupart, une activité d'enseignement sur place, n'avait pas craint d'affronter le public parisien en 1995. Avant de partir pour une tournée au Vietnam, en avril, elle est revenue au Théâtre des Champs-Elysées avec un programme typique de sa politique artistique : ouverture, concerto et symphonie classiques encadrant la création d'une œuvre nouvelle.

La notice avenante concernant le *Divertimento* pour orchestre de Thierry Lancino (né en 1954) pose d'emblée de bonnes questions : *« Et si nous nous divertissions ? Et si la musique nous ordonnait d'exulter ? »* L'œuvre en quatre mouvements enchaînés n'y répond pas d'emblée. Après un *maestoso* violent, la transparence du deuxième épisode, *fluido,* aux sonorités d'orgue immatériel, n'est pas moins fascinante et peut-être même préférera-t-on les sombres incertitudes du *tenebroso* aux explosions joyeuses du *mobile* qui couronnent l'œuvre en un déchaînement ludique et tonique dans l'esprit du *Sacre du printemps.* On est surpris par la puissance sonore déployée par un orchestre dont l'effectif correspond à celui des symphonies de Beethoven. La méditation finale laisse entendre cependant que l'exultation n'a qu'un temps. Pour n'être pas divertissant dans le sens courant du mot, ce *Divertimento,* d'un accès plutôt aisé, ne lasse jamais l'attention et la qualité de l'interprétation, sous la direction de Xavier Rist, chef invité depuis 1994, ajoutait encore à sa force de conviction.

On avait pu juger des possibilités de l'orchestre dans le *Concerto* de Beethoven, où la complicité avec le soliste, Dominique Merlet, atteignait un rare degré d'osmose : même conception rigoureuse et épurée, même attention au timbre et une tendresse communicative pour l'élément le plus intime de la musique. Pas de relecture baroquisante, mais un classicisme idéalisé aux lignes pures. La *Symphonie n° 39* confirmera cette impression et le soin infini apporté à l'équilibre des vents par rapport aux cordes apparaît comme l'un des aspects les plus remarquables de ce que l'orchestre a donné à entendre.

Gérard Condé

A la Comédie-Française, un Tartuffe plié en deux et dos au mur

TARTUFFE, de Molière. Avec Igor Tyczka, Bruno Rafaelli, Olivier Dautrey, Catherine Ferran... COMÉDIE-FRANCAISE, Salle Richelieu, 1, place Colette, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. En alternance jusqu'au 30 juillet.

La nouvelle mise en scène de *Tartuffe* chez les Comédiens-Français a été achevée par les acteurs de la pièce, sous le monitorat de l'un d'entre eux, Jean Dautremay, après le départ, pour raisons de santé, du metteur en scène initial, Dominique Pitoiset. L'administrateur Jean-Pierre Miquel précise, dans le programme imprimé, que ce relais *« a été fait dans le respect du projet, matérialisé par le décor et les costumes de Kattrin Michel »*. Ce décor est une simple boîte, aux parois peintes en blanc crème, uni. Seule issue : une porte, juste au centre de la cloison de face. Porte basse, étroite, ce qui oblige les acteurs à se plier en deux chaque fois qu'ils entrent ou sortent. Seuls accessoires : deux chaises de bois, aux mesures de meubles pour enfants. Elles sont accrochées au mur, à 2 mètres de hauteur, comme les casseroles dans une cuisine. Si le maître de maison ou l'un de ses parents veulent ne pas rester debout, ils n'ont qu'à se caler par terre, dos au mur. Quand Molière a prévu qu'Orgon se cache sous une table, une table est apportée, petiote elle aussi (tout le « bas » d'Orgon dépasse).

L'anomalie des costumes est présente aussi, quoique moins marquée. La dame de céans, Elmire, porte la même robe que la domestique, Dorine, mais dans une autre teinte. La tenue d'Orgon penche vers l'ecclésiastique, et celle de Tartuffe vers l'intello branché, sauf lorsqu'il apparaît, au cinquième acte, en marquis poudré. Le seul signe patent d'une mise en scène est cette nécessité de se plier en deux pour rejoindre ou quitter l'espace de jeu, celle aussi de s'asseoir ou de s'allonger sur le plancher, une conduite courante du théâtre aujourd'hui, mais plus rare dans *Tartuffe*. Deux nouveautés tout de même : lorsque la femme d'Orgon se met à « provoquer » Tartuffe, elle y va plus loin que franc jeu, elle remonte sa robe sur ses cuisses, délace grand ouvert son corsage, puis s'allonge carrément sur le dos, tête renversée en arrière, jambes ouvertes. C'est, plutôt que de la relance, du harcèlement à la hussarde. L'autre invention est plus fine : aux dernières secondes du dernier acte, quand Tartuffe va être conduit en prison, Orgon, au lieu de l'agresser, vient se caler tout contre lui, pose sa tête sur son épaule. Rien n'y fait : Orgon, malgré qu'il en ait, ressent quelque chose pour Tartuffe, comme Molière lui-même pour le jeune Michel Baron.

Tout le long de la soirée, la diction des vers, c'est un choix, est on ne peut plus scolaire, appliquée, sonore, sauf chez deux rôles courts, très bien joués par Igor Tyczka (l'huissier), et Bruno Raffaelli (l'officier de justice). Dans les deux premiers rôles, Philippe Torreton (Tartuffe) joue un Dracula modéré, et Jean Dautremay (Orgon), style gros méchant scrogneugneu, s'applique à essayer de nous faire croire qu'il oublie de dire son texte, tant il est amoureux fou. Une fois de plus, notre Comédie-Française, reprenant un grand classique, aurait pu mieux faire. Elle semble ne pas même s'en douter. Est-elle en crise de sénescence ? Lichtenberg disait : *« Quand la vieillesse arrive, la maladie tient lieu de santé. »*

Michel Cournot

Christophe Perton fait crier la tragédie de Sénèque

MÉDÉE et LES PHÉNICIENNES, de Sénèque. Mise en scène : Christophe Perton. Avec Marie Carré, Luc-Antoine Diquéro, Damien Dodane, Emmanuel Renon et Samira Sédira. Créé au TNP de Villeurbanne le 11 mars. Tournée : les 28 et 29 mars, à Chambéry ; les 1er et 2 avril, à Echirolles ; du 4 au 8 avril, à Privas.

VILLEURBANNE
correspondance

Faut-il écouter les *« monstres de Sénèque »* ou se contenter de regarder les images inscrites dans le superbe décor de Christian Fenouillat ? A l'évidence, le spectacle créé au TNP est plus satisfaisant pour l'œil que pour l'oreille. La puissance du scénographe s'affirme une fois de plus dans un espace rythmé par sept éléments de hauteur croissante, entre colonnes de temple et stèles métalliques, évoquant les blocs d'acier de Richard Serra.

Au-delà de cette construction, un ciel vide et bleu. Au sol, le sable d'une plage où des chaises pliantes ont été abandonnées dans le désordre d'une fin de fête. Et soudain, dans ce lieu hors du temps, une ambiance pasolinienne s'installe, avec une femme triste écroulée sur l'une des chaises, et un *ragazzo* solitaire adossé à l'un des piliers, le regard perdu dans un rêve de bonheur.

L'UNIVERS DE PASOLINI

Cette référence à Pasolini, dont on entend un texte en prologue, rappelle que Christophe Perton a beaucoup aimé l'univers de l'écrivain-cinéaste italien. C'est à la lecture du scénario de *Médée* que lui est venu, semble-t-il, son intérêt pour cette héroïne. Au point qu'il a superposé deux spectacles en un, avec une vision qui prolonge ce scénario et une autre née des mots de Sénèque. Dans la première, on découvre un Jason empâté en costume blanc pour banquet de noces, le regard fuyant, qui vient tenter de calmer son « ex » en la priant de *« penser aux enfants »*. Dans la seconde, l'épouse bafouée finit par se transfigurer en fille des dieux, arrachée à l'amour et au crime par la machine solaire descendue des cintres.

Si le spectacle laisse insatisfait, ce n'est pas à cause de ce mélange de références mais parce que Christophe Perton, dans sa direction d'acteurs, n'a pas trouvé le rapport juste entre la parole et le cri. Marie Carré est presque continuellement poussée à forcer sa voix. Pourtant, quand elle cesse de hurler, les mots trouvent leur résonance. Seul Emmanuel Renon, chœur en un seul homme, fait entendre le lyrisme du poète latin sans écorcher les oreilles. En particulier dans le récit sur les héros morts en mer, tandis que le défilement des nuages, derrière les stèles-colonnes, transforme la scène en pont d'un grand navire dérivant.

Les fragments de la tragédie inachevée des *Phéniciennes*, joués après cette *Médée*, prolongent peu utilement la représentation. Certes, le second décor de Christian Fenouillat est aussi beau que le premier, dans une tonalité crépusculaire, mais le texte ressortit trop au théâtre « à thèse », donc bavard. C'est encore une image qui sauve cet ajout pesant : l'apparition dans la pénombre, aux deux extrémités de la scène, des guerriers fratricides Etéocle et Polynice. La force théâtrale des *Phéniciennes* se concentre dans cette double présence fantomatique et silencieuse, comme surgie d'un nô immémorial.

Bernadette Bost

PARC DE LA VILLETTE
Maliens, ici et là-bas... Evry/Kayes
Exposition photographique de Patrick Zachmann
Maison de la Villette - Du 26 mars au 29 juin 1997
Parc de la Villette
Ⓜ Porte de La Villette - Informations 0 803 306 306*
*1,49 F TTC la minute

DROUOT RICHELIEU
DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 01-48-00-20-20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17
ou sur Minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11h à 18 h. *Exposition le matin de la vente.*
Régisseur O.S.P., 136, avenue Charles de Gaulle, 92523 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX. 01-46-40-26-09.

MERCREDI 2 AVRIL
S.7- Tableaux et sculptures des XIXe et XXe siècles. PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET et ASSOCIES.
S.8- Mobilier, bibelots, objets d'art. Mes LOUDMER
JEUDI 3 AVRIL
S.9- Bijoux, argenterie. PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET et ASS.
VENDREDI 4 AVRIL
S.8- Livres anciens et modernes. Mes LOUDMER

LOUDMER, 7, rue Rossini (75009) 01.44.79.50.50
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIÉS, 5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

AVEC NOSTALGIE LE BONHEUR C'EST
Leila Josefowicz
19 ans seulement, et déjà star du violon.
Découvrez son nouvel album d'Airs Tziganes.
Bohemian Rhapsodies : tout le charme et le talent de Leila Josefowicz.

PHILIPS un label PolyGram
454 440-2
NOSTALGIE

Les chants et les danses de Jeanne Lee

L'une des voix les plus singulières du jazz participe au festival Banlieues bleues

L'HISTOIRE du jazz restera marquée par la rencontre de la chanteuse Jeanne Lee et du pianiste Ran Blake et un disque *The Newest Sound Around* (1961, réédité en CD chez RCA/BMG). Au point de ramener leur carrière respective à ce seul moment, aussi miraculeux soit-il. Jeanne Lee vient aujourd'hui au festival Banlieues bleues avec une partie de sa formation régulière, avec la danseuse Mickey David – complice attitrée depuis une dizaine d'années –, et avec des figures du jazz qu'elle souhaitait depuis longtemps inviter dans son univers (Lester Bowie, Don Moye...). L'ensemble s'appelle « Rainbow Dancing », un arc-en-ciel. La voix de Jeanne Lee dans les médiums, sa diction d'une clarté remarquable, sa manière d'aller au-delà du simple sens des mots, sa connaissance de la danse, qu'elle pratique, son rapport fort au corps et au mouvement la placent parmi les chanteuses les plus singulières du jazz. Cette soirée en sa compagnie est bien plus qu'un simple concert.

★ Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. Mº Garibaldi ou Mairie-de-Saint-Ouen. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 110 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Natacha Atlas
Née de père juif séfarade, elle s'est fait connaître à Londres au sein du groupe techno-world Transglobal Underground. Chanteuse féline à la voix remarquable, elle est également une redoutable danseuse du ventre. En première partie, l'Algérien Abdel Ali Slimani, sollicité jadis par Jah Wobble et Sinead O'Connor.
Hot Brass, Parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 28. Tél. : 01-40-50-88-49. 120 F et 130 F.

Captain
Le groupe Captain dans son lieu de prédilection, le Baiser salé, quartier des Halles. Le public fête toujours cette troupe de fous du rhythm'n'blues dont les musiciens, qui viennent du jazz ou de la grande variété, sont aussi impeccables en section que comme solistes (Jean-Pierre Taïeb, Philippe Sellam, Serge Adam, Claude Egéa...). Tout amateur de *Knock on Wood, Respect, Sitting on Dock of the Bay* et autres grands thèmes cuivrés se doit d'entendre les versions particulièrement bien vues qu'en donne la formation française, par ailleurs plutôt douée dans ses propres compositions.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Duos aux Instants chavirés
Deux duos : Philippe Deschepper à la guitare et Didier Petit au violoncelle ; Jérôme Bourdellon et Michel Edelin aux flûtes. Voilà. Ce sont des musiques improvisées, préparées, rêvées, qui seront certainement abouties, même si c'est d'abord l'échange entre des artistes qui ici importe.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ARTS

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Artistes palestiniens contemporains
Institut du monde arabe, salle d'expositions temporaires, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 27 mars au 25 mai. Entrée libre.

Pascin
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Palais-Royal et Bourse, bus 20, 29, 39, 48, 67. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 27 mars au 14 juin. Entrée libre.

Daniel Pontoreau
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 27 mars au 27 avril. Entrée libre.

XIe Bourse d'art monumental d'Ivry
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 27 mars au 27 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 30 mars de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 avril. 27 F (+ l'exposition « Instants donnés »), 19 F.

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 30 mars de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 mai. 50 F, 40 F.

Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F, 23 F.

Balthasar Burkhard
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

Hannah Collins
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 30 F, 15 F.

Lynn Davis, Stephen Eastaugh
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars. Entrée libre.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F, 20 F.

Erro
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 5 avril. Entrée libre.

Face à l'histoire (1933-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F, 30 F.

Gilioli (1911-1977)
Fondation Dina-Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac, bus 63, 68, 83, 84. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 mai. 40 F, 26 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

Itsuko Hasegawa
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dim. et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers, bus 30, 94. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F (exposition + musée). 20 F (exposition + musée).

Joep Van Lieshout
Galerie Roger Pailhas, 88, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, les Halles. Tél. : 01-48-04-71-31. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F, 24 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F, gratuit le mercredi 10 F.

Le Miroir noir, Picasso, sources photographiques 1900-1928
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 38 F, dimanche : 28 F.

Bernard Moninot, Jaume Plensa
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 38 F, 28 F (gratuit pour les moins de 13 ans).

Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril.

On Kawara
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril.

Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 32, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures les visites uniquement sur réservation ; tél. 01-49-87-54-54. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F, lundi 35 F ; avec réservation : 56 F, 35 F ; avec réservation : 41 F.

Félicien Rops au temps des crocodiles
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 20 F, 15 F.

Julia Scher
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 avril.

Sean Scully
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.

Suites africaines
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. Entrée libre.

Le Surréalisme et l'amour
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin. 35 F, 25 F.

Pierre Tal-Coat
Galerie Aittouarès, 2, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-40-51-87-46. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 20 avril de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 mai.

Rodolphe Töpffer
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 avril. Entrée libre.

Raoul Ubac
Galerie Thessa Herold, 7, rue Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Emile Verhaeren : un musée imaginaire
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino, bus 24, 63, 68, 69, 83, 84, 94. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 juillet. 39 F, dimanche 27 F, gratuit pour les moins de 18 ans. 27 F.

Michel Blazy
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi jusqu'à 17 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly, Il Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 39 F.

Quelques esquisses monumentales de Maurice Denis sortent des réserves
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 13 avril. 35 F, 25 F, gratuit pour les moins de 12 ans.

Mariella Simoni
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 avril. Entrée libre.

Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. 15 F, 10 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALMA GITANA
Film espagnol de Chus Gutierrez, avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BASQUIAT
Film américain de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES 101 DALMATIENS
Film américain de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams (1 h 42).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ENNEMIS RAPPROCHÉS
Film américain d'Alan Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford, Margaret Colin, Ruben Blades, Treat Williams, George Hearn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
Film français de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PONDICHÉRY, DERNIER COMPTOIR DES INDES
Film français de Bernard Favre, avec Stanislas Charvin, Charles Aznavour, Richard Bohringer, Vanessa Lhoste, K. Kaartikeyan, Jean Barney (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISE
Film français d'Hervé Le Roux (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

TENUE CORRECTE EXIGÉE
Film français de Philippe Lioret, avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosselliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 9).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CHAMANKA
d'Andrzej Zulawski,
avec Iwona Petry, Boguslaw Linda, Agnieszka Wagner, Pawel Delag, Piotr Machalica, Alicja Jachiewicz.
Franco-polonais-suisse (1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasoulan Asaouov, Saïle Toktybaeva, Goulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SELECT HOTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

L'AURORE
de F. W. Murnau,
avec George O'Brien, Janet Gaynor, Margaret Livingstone.
Américain, 1927, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de douze ans.
(**) Interdit aux moins de seize ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

PRESSE ÉCONOMIQUE Véritable institution britannique, le groupe Pearson a subi récemment des revers financiers, qui alimentent des rumeurs de vente de sa filiale française, le groupe Les Echos, à Bertelsmann ou CEP Communication. Lors d'une rencontre avec *Le Monde*, Marjorie Scardino, directrice générale, a démenti ces rumeurs ainsi que toute négociation avec CEP. ● LA FONDATRICE de *The Georgia Gazette,* qui dirigea ensuite *The Economist,* croit aux performances financières de son groupe, versé à la fois dans l'information économique, l'édition, la télévision, le multimédia, la banque et le musée. ● LE GROUPE Les Echos, filiale française de Pearson, a enregistré des pertes financières en 1996, dues à l'échec d'*Argent Magazine*. Le nouveau directeur général, Olivier Fleurot, table en 1997 sur une bonne santé retrouvée.

La directrice générale de Pearson dément les rumeurs de vente des « Echos »

Répondant aux critiques faisant du conglomérat britannique un ensemble « de bric et de broc », Marjorie Scardino affirme vouloir continuer à investir dans la presse économique, l'édition électronique et la télévision. La priorité est d'améliorer les résultats financiers du groupe

MAISON-MÈRE du *Financial Times* et propriétaire du musée de cire Madame Tussaud, le groupe Pearson est une vénérable institution de la City londonienne, quelque peu ébranlée depuis quelques mois. Un investissement risqué dans l'éditeur multimédia Mindscape – 45,5 millions de livres de pertes en 1996, soit environ 400 millions de francs – a fait chuter les résultats du groupe et terni son cours de Bourse.

Aussitôt, les critiques sur un conglomérat fait *« de bric et de broc »* renaissent, en même temps que les rumeurs d'OPA. Depuis plusieurs années, le groupe présidé par Lord Blakenham – qui cède sa place à Dennis Stevenson – s'est recentré sur les médias, mais pas assez au regard des analystes, dont l'un décrit Pearson comme *« une collection de joujoux pour vieux messieurs »*.

Depuis le début de l'année, ce groupe très british est dirigé par une femme, américaine de surcroît : Marjorie Scardino, qui était aux commandes de l'hebdomadaire *The Economist* depuis 1992. La cinquantaine énergique, Marjorie Scardino est passée du Texas, où elle est née, à la City. Elle a commencé sa carrière comme journaliste, avant de créer, avec son mari, un quotidien local, *The Georgia Gazette*, qui remportera un prix Pulitzer. Elle s'occupe ensuite du département nord-américain de *The Economist*, avant de rejoindre Londres et de doubler une bonne partie de l'état-major de Pearson, qui guettait la place de Franck Barlow.

De passage à Paris, mardi 25 mars, pour rencontrer le nouveau directeur, Olivier Fleurot, et la rédaction de sa filiale française *Les Echos*, Marjorie Scardino a tenu à démentir les rumeurs de vente du premier quotidien économique français, tantôt attribué à Bertelsmann, tantôt à la filiale d'Havas, CEP Communication.

« L'une des principales et des plus anciennes activités de Pearson, c'est l'information économique et financière, explique Marjorie Scardino. Les Echos *s'inscrivent parfaitement dans ce cadre-là. Nous investissons dans* Les Echos, *c'est une indication de notre grand et constant intérêt pour le groupe. Nous voulons qu'il poursuive sa croissance et nous continuerons à investir dans* Les Echos. *»* Pour Marjorie Scardino, *Les Echos* renforceront leur coopération avec le *Financial Times*, notamment dans l'édition électronique.

Le groupe a annoncé un investissement de 100 millions de livres (environ 900 millions de francs) au cours des cinq prochaines années pour développer le *Financial Times* aux Etats-Unis. Le directeur de la branche information du groupe, David Bell, précise que 50 millions de livres (environ 450 millions de francs) sont également destinés aux autres secteurs, principalement dans le domaine de l'information électronique. David Bell confirme également que Pearson a eu des discussions pour le rachat du quotidien économique néerlandais, *Financiel Dagblad* : *« Nous ne sommes pas en discussions avec eux en ce moment, mais nous attendons. Nous sommes toujours intéressés et nous pensons que nous pouvons leur apporter beaucoup. »* Pearson détient également le groupe espagnol Recoletos, qui édite un quotidien économique, *Expancion,* et un quotidien sportif, *Marca.*

Un groupe mondial

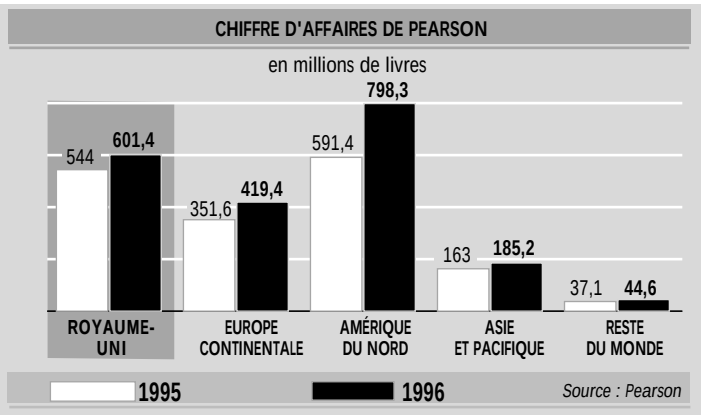

Pearson a accentué sa présence aux Etats-Unis en reprenant l'éditeur Harper Collins Educational.

« Nous investissons dans " Les Echos ", c'est une indication de notre intérêt pour le groupe. Nous voulons qu'il poursuive sa croissance »

A ceux qui jugent le groupe trop éclectique, Marjorie Scardino répond : *« Nous nous concentrons sur nos performances financières, pas sur ce que nous pouvons vendre ou pas. Nous ne manquons pas de capitaux, nous n'avons pas besoin d'argent, notre groupe est profitable. Notre objectif principal est d'améliorer nos résultats. »*

« Si, dans l'avenir, nous changeons d'une façon ou d'une autre, poursuit-elle, *et que nous n'avions pas assez de capitaux, nous aviserons et nous prendrons des décisions stratégiques pour nous centrer sur un secteur, mais nous ne ferons pas un groupe bien rangé, bien ordonné pour le plaisir. General Electric a de nombreuses activités qui sont profitables, ce n'est pas un problème. »*

« Nous avons déjà décidé de ne pas garder des investissements qui ne dégagent pas assez de cash ou sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, explique Marjorie Scardino, *Nous avons vendu beaucoup de nos participations minoritaires dans des chaînes de télévision, dans la télévision asiatique TVB, par exemple. Nous allons faire la même chose avec notre participation* [d'environ 6 %] *dans la SES* [opérateur de satellites luxembourgeois, qui gère la flotille Astra]. *»*

La directrice générale de Pearson dément le projet de se retirer de la télévision, *« un secteur en pleine croissance »*, et affirme sa confiance dans la cinquième chaîne de télévision britannique, Channel 5, qui démarre à la fin du mois.

Marjorie Scardino explique qu'il n'y a aucun projet de rapprochement avec d'autres groupes, *« mais le monde des médias change vite et nous sommes ouverts à toutes les solutions qui amélioreront notre entreprise »*. Elle affirme qu'il n'y a pas de discussion avec Havas ou CEP Communication, comme la rumeur le laissait entendre après les déclarations de Pierre Dauzier, PDG d'Havas, qui envisageait, dans *La Tribune* du 11 mars, un partenariat avec un groupe anglo-saxon, comme *« Pearson ou Time Warner »*.

Il n'est pas question non plus – en tout cas pour le moment – de céder la participation de Pearson dans la banque Lazard ou de vendre Madame Tussaud, dont le rapport avec les médias est lointain : *« C'est très profitable, et nous avons produit une série télévisée qui s'appelle "Meurtre chez Madame Tussaud". »* Est-il besoin d'en être propriétaire pour ça ? *« Oui, nous aurions eu à payer beaucoup plus cher pour l'utilisation du musée ! »*

Alain Salles

Premières pertes pour la filiale française

ARGENT MAGAZINE a coûté cher au groupe Les Echos : la filiale du britannique Pearson a affiché en 1996 ses premières pertes depuis la création du quotidien, en 1908, avec un résultat d'exploitation négatif de 3,5 millions de francs. Lancé en janvier, le mensuel grand public *Argent magazine* a été brutalement arrêté en août, et son personnel licencié. Sans cet échec, le résultat d'exploitation aurait été de 42,7 millions de francs. Le résultat courant après impôts est de 32,5 millions de francs en 1996, contre 76 millions en 1995 et 124 millions en 1993.

Ces mauvais résultats ont entraîné en novembre 1996 le départ du directeur général, Gilles Brochen, et son remplacement par Olivier Fleurot. Celui-ci s'attend à des résultats positifs pour tous les titres en 1997. Outre *Argent magazine*, l'ancien quotidien médical du groupe, *Panorama du médecin* – devenu bihebdomadaire –, a également perdu de l'argent.

DIFFUSION EN HAUSSE DE 3,22 %

Le chiffre d'affaires du groupe a toutefois continué à progresser, à 678 millions de francs, contre 620 millions en 1995 et 569 millions en 1993. La diffusion totale payée des *Echos* a augmenté de 3,22 % en 1996, avec 105 506 exemplaires. La vente au numéro a progressé de 5,79 %, à 38 623 exemplaires. Le mensuel *Enjeux Les Echos* continue sa progression, avec 109 422 exemplaires. Mais 1996 n'a pas été une bonne année publicitaire. *« Il y a eu une petite faiblesse en publicité commerciale »*, reconnaît Olivier Fleurot, qui constate une *« croissance forte »* au premier trimestre 1997 et se dit satisfait des opérations de couplage, avec *Le Monde* et *L'Equipe,* ou avec le *Financial Times.*

Les recettes publicitaires de la branche médicale ont continué à se détériorer en 1996, ce qui a entraîné le changement de périodicité du *Panorama*. Pour Olivier Fleurot, *« 1997 sera une année de transition très importante »* pour la presse médicale. Le gouvernement devrait obliger les médecins à une formation médicale continue qui passererait par la presse. Avec *La Revue du praticien* et *le Concours médical*, le groupe s'estime bien placé sur ce terrain.

Les Echos compte lancer deux lettres spécialisées en 1997. Des projets sont à l'étude dans le domaine de l'informatique, des télécommunications et de l'agroalimentaire. Le site Internet des *Echos*, créé en septembre 1996, attire quotidiennement 4 500 personnes. Selon Olivier Fleurot, qui compte développer l'édition électronique, il faut faire payer les services en ligne : *« On ne s'en sortira pas avec des petites cartouches de publicité. Il faut défendre la valeur de l'information. »*

A. S.

La Générale des eaux pourrait vendre son réseau câblé à l'américain Time Warner

JEAN-MARIE MESSIER, PDG de la Générale des eaux, avait prévenu : *« le câble aura de toute façon quitté le périmètre de la Générale à la fin 1997 »* (*Le Monde* du 8 février). La cession des réseaux câblés de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV) pourrait être plus rapide que prévu. A l'occasion d'un déplacement à Lisbonne, Jean-Marie Messier a confirmé, mercredi 26 mars, que des discussions étaient *« sérieusement engagées »* avec le géant américain Time Warner, selon l'édition du 27 mars du quotidien économique et financier de Londres, le *Financial Times*.

Ces négociations autour de la vente de la CGV se dérouleraient avec l'aval de Canal Plus et Havas. Outre Time Warner, le PDG de la Générale des eaux avait aussi indiqué que KPN, opérateur néerlandais du téléphone, et Tele-Communications Inc (TCI), premier câblo-opérateur américain, étaient aussi sur les rangs.

Toutefois, les contacts entre la Générale des eaux et le géant américain pour le rachat de la CGV seraient les plus anciens. Mais ils n'auraient jamais abouti, faute d'accord sur la partie financière.

600 MILLIONS DE FRANCS

Cette fois, la Générale des eaux pourrait céder l'ensemble de ses réseaux câblés regroupés dans la CGV pour plus de 600 millions de francs. Détenue par la Générale des eaux (72 %), Canal Plus (20 %) et la Société Générale, la CGV regroupe aujourd'hui plus de 330 000 abonnés contre 309 887 un an plus tôt. Toutefois, la participation de 38 %, détenue par la Générale des eaux dans le câblo-opérateur britannique General Cable, devrait être conservée.

A la fin de 1996, la CGV, dirigée par Jean-Pascal Tranié, a été le premier câblo-opérateur à proposer une offre de programmes numériques. Malgré ce développement technologique, qui a séduit 15 000 abonnés et qui a été assez bien accueilli, la filiale de la Générale des eaux a enregistré une perte de 300 millions de francs en 1996. En revanche, elle pourrait parvenir à l'équilibre à la fin de cette année. Pour atteindre cet objectif, la CGV a licencié 200 salariés à l'automne 1996.

En France, Time Warner est déjà présent sur le câble *via* sa filiale Cité-Réseau, câblo-opérateur de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et Limoges (Haute-Vienne).

Si Time Warner est candidat au rachat de l'ensemble de la CGV, la Générale des eaux pourrait conserver une participation minoritaire. Une façon, selon certains proches du dossier, de ne pas heurter certaines sensiblités qui pourraient s'inquiéter de la vente de réseaux câblés à une société américaine.

Toutefois aucune décision n'a encore été prise. Le départ de la Générale des eaux ne devrait pas entraîner celui de Canal Plus. De même, France Télécom, interessé par la reprise des réseaux de la CGV, pourrait être amener à surenchérir.

Guy Dutheil

La nomination de Patrice Gélinet à la tête de France-Culture inquiète les producteurs de la station de radio

LA NOMINATION de Patrice Gélinet, mercredi 26 mars, à la direction de France-Culture provoque quelques remous. Cela fait pourtant plusieurs semaines que le bruit courait selon lequel Jean-Marie Borzeix, nommé en 1984 et dont le dernier mandat expire le 30 juin, ne serait pas reconduit à cette fonction. Même s'il le souhaitait, et que son professionnalisme était reconnu.

Producteur à France-Culture depuis 1985 ainsi qu'à France-Inter – depuis la grille des programmes d'automne –, où il présente « Les Jours du siècle » en début d'après-midi, Patrice Gélinet, 50 ans, a étudié l'histoire et les sciences politiques, puis a été journaliste au *Figaro* et professeur d'histoire, discipline à laquelle il consacre ses émissions.

« Il aura la responsabilité de mettre en œuvre les orientations tracées dans le « Projet pour Radio-France », qui donne à France-Culture l'ambition de rassembler le public qu'elle mérite dans le respect de la vocation et de la personnalité d'une chaîne de la connaissance, du débat et de la création », indique un communiqué de la présidence de Radio- France, à propos de cette décision.

LIBERTÉ DE PROGRAMMER

Dès sa nomination par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à la présidence de Radio-France – un choix qui avait été fortement contesté –, Michel Boyon avait indiqué son intention de réformer France-Culture. Celle-ci a toujours été considérée comme *« la chaîne la plus chère et la moins écoutée »* du service public. Il avait même chargé Arnaud Ténèze, ancien de l'ORTF, d'une mission de réflexion dont les conclusions devraient être rendues publiques dans le courant du mois d'avril. L'objectif est de faire décoller l'audience de cette chaîne du seuil de 1 % auquel elle se cantonne.

La centaine de producteurs qui travaillent pour France-Culture sont soulagés d'avoir *« échappé »* à Daniel Boudet. Ce conseiller de Michel Boyon, qui collabora aux cabinets des ministres de la communication Nicolas Sarkozy et Alain Carignon, avait été un moment candidat à la direction de France-Culture. Mais cela ne les empêche pas d'être inquiets. Et ils regrettent que Michel Cazenave, un « historique » de la station n'ait pas été choisi.

Ses détracteurs reprochent notamment à Patrice Gélinet de vouloir *« France-Intériser »* la chaîne culturelle et d'avoir fait des déclarations sur les effectifs trop nombreux.

L'objectif, qui consisterait à fidéliser les auditeurs en multipliant les rendez-vous réguliers et les émissions fabriquées plus rapidement, hérissent la conscience professionnelle et les habitudes de producteurs habitués à travailler depuis toujours sans trop de contraintes.

« Nous bénéficions d'une autonomie totale. Nous voudrions être certains de conserver l'originalité des sujets traités sur France-Culture où on entend des choses qui ne sont nulle part ailleurs », explique ainsi Marion Thiba, une des responsables de l'Association des professionnels de la radio qui devait tenir une conférence de presse, jeudi 27 mars.

Les professionnels de France-Culture ont d'ailleurs adressé une lettre en ce sens au président de Radio-France, en faisant remarquer que *« la nomination du nouveau directeur des programmes prend une signification particulière »* et qu'ils *« ne manqueront pas une occasion de défendre publiquement l'esprit de la chaîne »*.

« Aura-t-on encore la liberté de programmer de nouveaux auteurs parfaitement inconnus, mais qui grâce à nous peuvent accéder à l'antenne ? », s'interroge une productrice qui rappelle que, ces dernières années, France-Culture a déjà beaucoup modifié ses programmes, notamment en s'ouvrant sur les questions sociales et de société.

Les moins critiques sur cette nomination, qui pensent notamment qu'il faut *« sortir de l'intégrisme culturel de certains »*, estiment que M. Gélinet aura du mal à maitriser le fonctionnement de cette « chaîne compliquée », qui, outre les heures d'antenne avec documentaires, fictions et débats, organise des colloques, participe à des festivals et autres manifestations culturelles.

Françoise Chirot

Nombreux changements à la Maison ronde

SEIZE MOIS après sa nomination à la présidence de Radio-France, Michel Boyon poursuit la modification de l'organigramme de la radio du service public. Pour remplacer Jean-Marie Borzeix, qui arrivait à la fin de ses mandats à la tête de France-Culture et qui avait été nommé par le socialisant Jean-Noël Jeanneney, il a préféré Patrice Gélinet, un producteur qu'il avait déjà distingué en lui offrant un moment d'antenne sur France-Inter.

Dans les couloirs de la Maison de la radio, on reproche à M. Boyon, conseiller d'Etat et ancien directeur du cabinet de François Léotard, d'être coupé du personnel et de se protéger derrière un trio très politique, venu des cabinets de Nicolas Sarkozy et Alain Madelin. M. Boyon change peu à peu les têtes de ses services. S'il a promu Gilbert Denoyan, qui fait figure de caution de gauche, Michel Boyon a retiré, en 1996, à Ivan Levaï et à Pierre Bouteiller leurs fonctions de directeur de l'information et de responsable des programmes.

Puis Ivan Levaï ayant dû abandonner sa revue de presse, les tergiversations ont été longues pour désigner son successeur. Un peu plus tard, Michel Boyon s'est séparé d'Anne Coutard, directeur général, aussitôt embauchée par RTL.

La création de Radio-Jeunes lui a ensuite donné l'occasion de promouvoir Olivier Nanteau, producteur sur France-Inter. Dans les prochaines semaines, l'arrivée à leur terme des mandats des autres directeurs de Radio-France (France-Musique, radios locales, etc.) devrait lui permettre de parfaire cet organigramme « à sa main ». Mais il prend le risque de créer des remous dans son entreprise.

F. Ch.

Chemins de croix

par Alain Rollat

L'AUTRE JOUR, sur France 2, un porte-parole du Quai d'Orsay en charge d'une « cellule d'urgence » en manque de moyens d'urgence déclarait, textuellement : *« L'humanitaire est allé à l'extrême limite de sa capacité d'intervention ; la communauté internationale doit prendre ses responsabilités ; sinon, nous porterons tous la croix... »* Il parlait de ces hommes, femmes et enfants ballottés comme des sacs, depuis des mois, entre Rwanda et Zaïre par les fauteurs de guerres. Il parlait de l'impuissance des organisations non gouvernementales. Il parlait de la croix de notre honte. Son propos, à la veille du vendredi saint, était évangélique. Les images diffusées, jeudi soir, tant par France 2 que par TF 1, confirment que le calvaire de ces « réfugiés » – macabre ironie du mot – arrive à son terme.

La communauté internationale a pris en effet ses responsabilités : affamés, privés de tout, ils s'entassent par dizaines de milliers sur les bords du Zaïre pour mourir sans urgence. Et notre croix, pour l'instant, ce sont les caméras des chaînes de télévision qui la portent. Par procuration, en quelque sorte. Celle de France 2 a d'ailleurs fait la génuflexion au pied de l'un de ces larrons non identifiés qui avait eu la délicatesse de s'allonger sur le bas-côté de la route pour agoniser. Ce crucifié inconnu avait des jambes très maigres, très longues. Un gros plan sur son visage, au ras du sol, nous a montré un œil qui fixait les brins d'herbe sans nous voir. Presque tranquillement. Sans même, apparemment, se poser la question de savoir pourquoi son dieu l'avait abandonné.

A part ça, tout va mieux. On se bouscule à l'étalage des sergents recruteurs du « Congo libre ». La révolution est en marche. A bas la dictature ! Vive le libérateur ! On s'entasse aussi dans les églises pour chanter en chœur l'« Hymne du peuple libéré ». Le nouveau « Commissariat général à l'information et à la propagande » a diffusé une brochure expliquant à chaque citoyen qu'il faut *« suivre le bon exemple »* et *« changer les habitudes »* : *« Celui qui ne changera pas,* a dit à l'antenne le préposé à la parole officielle, *il y a la justice qui s'en occupera. »*

Les médias locaux se sont mis spontanément au service de la cause. Le rédacteur en chef de Radio Star, par exemple, a aimablement prévenu ses auditeurs par voie d'affiches : *« Attention : sur ordre de la direction de l'Alliance, nous nous appelons désormais* "La Voix du Peuple". » La révolution est en marche, mais sa marche s'arrête à la rive du fleuve. Les « réfugiés » de l'autre côté sont priés d'aller voir si elle n'est pas ailleurs. Selon l'envoyée spéciale de France 2, *« il leur faut retourner au Rwanda ».* Un retour à pied de six cents kilomètres...

Cela dit, RAS. Ah ! si : « La roue de la fortune » s'arrête de tourner ce même vendredi, usée par dix ans de routine. TF 1 a sans doute choisi ce jour symbolique en souvenir pénitent des soldats qui jouaient naguère aux dés les dépouilles des infortunés crucifiés de Jérusalem...

Une journée pour le respect des différences

La Cinquième consacre un samedi entier à la tolérance. Une initiative qui se décline en de passionnants débats et documentaires

QUE SIGNIFIE aujourd'hui le mot tolérance ? Qu'est devenue *« la plus belle conquête de la société moderne »* dans un monde où se développe chaque jour davantage la xénophobie ? Pourquoi prône-t-on de plus en plus la tolérance et accepte-t-on de moins en moins la différence ? Face à l'évolution parfois inquiétante de la société actuelle, La Cinquième a décidé d'agir en affrontant toute ces questions le samedi 29 mars dans une journée spéciale entièrement consacrée à la tolérance. Cette initiative inédite redonne au petit écran ses lettres de noblesse. Il devient ce qu'il ambitionne trop rarement : un véritable lieu de réflexion.

Pour ce faire, la chaîne du savoir n'a pas hésité à transgresser les règles d'or de la télévision. Le but de cette « première Journée de la tolérance » n'est pas l'audience mais plutôt de faire évoluer le regard des téléspectateurs sur l'avenir de notre société. Surtout, la chaîne s'est donné le temps nécessaire : dix heures de programmes exceptionnels (débats, magazines, documentaires et une fiction) qui s'articulent autour de trois grands thèmes : « Religion et tolérance », les « Fronts de la tolérance », « Peut-on tout tolérer ? »

« La télévision a un rôle social à jouer, elle se doit d'expliquer et d'encourager une véritable réflexion. On assiste à la montée de la xénophobie, l'étranger est transformé en bouc émissaire de la crise économique. La télévision peut lutter contre ces idées et aider les gens à surmonter leurs peurs et leurs contradictions. Récemment, les sondages ont montré qu'une partie de la population était favorable à la fois à la version modifiée de la loi Debré et à son abrogation demandée par les intellectuels. Une véritable réflexion est donc bien nécessaire », souligne Norbert Balit, directeur des antennes et des programmes de La Cinquième, et initiateur de cette Journée.

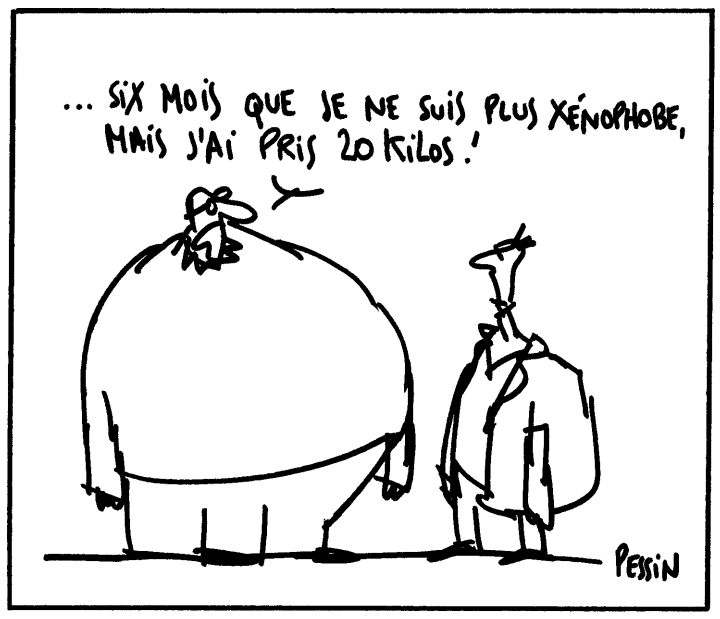

AMBIVALENCE DU TERME

Le pari est réussi. La notion de tolérance est abordée dans ses différents aspects, depuis sa définition jusqu'aux questions qu'elle suscite aujourd'hui. Dans le magazine *Philosophies*, Heinz Wisman et Sylvaine Agacinski remontent à l'Antiquité pour souligner l'ambivalence du terme « étranger », signifiant à la fois l'ennemi et l'hôte protégé.

Le philosophe Elie Wiesel, l'écrivain Jorge Semprun et le violoniste Yehudi Menuhin dresseront, quant à eux, un état des lieux au cours d'un débat intitulé « Sur les fronts de la tolérance aujourd'hui », enregistré vendredi 28 à la Sorbonne et qui sera diffusé après un magnifique document sur la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, produit par le talentueux producteur anglais Brian Lapping *(Yougoslavie, suicide d'une nation européenne).*

L'écrivain Tahar Ben Jelloun, le juge Pierre Truche, le réalisateur Bertrand Tavernier et le journaliste Franz-Olivier Giesbert s'interrogent pour leur part sur les éventuelles limites de la tolérance au regard de l'actualité récente – le discours sur l'inégalité des races du FN, le clonage, les sectes, le chômage... Enfin, André Chouraqui, ancien maire de Jérusalem et spécialiste de l'islam, l'historien René Rémond et le chercheur Rudolf Von Thadden se penchent sur la question de la religion et de la tolérance dans un débat précédé d'un documentaire tout en finesse mais très pessimiste de Michaela Heine, *Les Etats désunis de Jérusalem. Martin Luther King,* de Thomas Freidman, revient sur la lutte du leader noir contre une Amérique rétrograde qui pratiquait encore la ségrégation il y a tout juste trente ans.

La question de la tolérance et donc de l'acceptation de l'autre dans sa différence soulève également le problème des anomalies physiques. Cette « Journée » l'aborde sous trois angles : *Mon bébé n'est pas parfait* (dans « Fête des bébés »), *Le Plein de sens,* sur un groupe de non-voyants et de sourds-muets, et surtout l'exceptionnel *Mélanie, enfant du sida,* de Philippe Grand et Claude Schauli. Un programme à ne pas manquer.

Florence Hartmann

★ « Première Journée de la tolérance », La Cinquième, samedi 29 mars de 8 h 55 à 18 h 50.

JEUDI 27 MARS

TF 1

20.45

NAVARRO
Femmes en colère.
Série O de Marc Angelo, avec Roger Hanin, Isabel Otero (95 min). 850973
Avec l'aide d'une psychologue, Navarro veut mettre la main sur un violeur. Mais les victimes refusent de porter plainte.

22.20

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : Jean Roucas. Philippe Candeloro ; Laurence de La Ferrière ; Jean-Claude Van Damme ; Stone et Charden ; Jackie Milesi (100 min). 3510398

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Michel Bon.
0.30 Attachez vos ceintures. Série. [8/13] Ne comptez pas sur moi (rediff.).
1.15 et 2.00, 3.05, 4.05 **TF 1 nuit. 1.30** Cas de divorce. Série. Keller contre Keller. **2.10** et 3.15, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **4.50** Musique (20 min).

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Albanie : le chaos ; Les syndics ; Le meilleur des Malls ; Passeport pour nulle part ; Post-scriptum : Soleil trompeur (130 min). 4122447
23.05 Expression directe. Magazine. UDF.

23.10

TARATATA
Divertissement
Invités : Julio Iglesias, Maxwell, Emmylou Harris, Au P'tit Bonheur, Helena, Laura Pansini (95 min). 5402701
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine La télévision. Invité : Jean-Philippe Toussaint (75 min). 9700916
2.50 Papy pole. Documentaire. **3.40 24 heures d'info. 3.50** Météo. **4.25** Come back de Baquet. Documentaire. **4.50** Nomades à la verticale. Documentaire. **5.15** Chip et Charly. Anniversaire surprise (25 min).

France 3

20.50

AUTANT EN EMPORTE LE VENT ■ ■ ■
Film de Victor Fleming, avec Clark Gable, Vivien Leigh (1939, 225 min). 43589447
Adaptation du roman de Margaret Mitchell.
0.35 Journal, Météo.

1.10

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Mariou. Révélateur : Michel Frizot (*La Nouvelle Histoire de la photographie*) ; Pierre Faucheux, typographe ; Ames prisonnières ; Polac Plus : Jonathan Swift (*Lettre aux amis de Platon* et *Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'être à la charge de leurs parents et pour les rendre utiles au public*) (40 min). 6904751
1.50 Saga-Cités. Magazine. El Djinniet : les diablesses (rediff.). **2.25** Musique graffiti. Magazine. *La Mer,* de Claude Debussy, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise dirigé par Riccardo Muti (30 min).

Arte

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [3/5] Roi des Juifs (55 min). 6433621
Dans l'Evangile selon Jean, l'inscription placée sur la croix indique : « Jésus aurait-il été mis à mort pour s'être proclamé roi ? Pour avoir défié l'empire romain ? »

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : QUÊTE DE SENS, DÉSIR DE CROIRE
CROIRE OU NE PAS CROIRE
Proposée par Pierre-André Boutang.
21.50 Croire ou ne pas croire. Documentaire de Guy Seligmann, Michel Cazenave et Annie Chevallay (100 min). 3812089
23.30 Ordet (La Parole) ■ ■ ■ Film de Carl Theodor Dreyer, avec Henrik Malberg (1955, N., v.o., 120 min). 635737
1.30 La Science, la Croyance et la Foi. Documentaire (25 min). 5397374
1.55 Bibliographie.
2.00 Le Cas Klaus Staeck. Un graphiste qui dérange, documentaire d'Anne Linsel (rediff., 35 min). **2.35** L'art indispensable : Beuys et la Politique. Documentaire (rediff., 25 min).

M 6

20.45

LE PONT DE CASSANDRA ■
Film O de George Pan Cosmatos, avec Sophia Loren, Richard Harris (1976, 140 min). 853195
La mise en scène crée un suspense haletant jusqu'au bout.
22.05 Flash d'information.

23.05

HOUSE ■
Film Δ de Steve Miner, avec William Katt (1985, 100 min). 5292718
Un ancien combattant du Vietnam écrit des romans d'horreur. Il s'installe dans une maison léguée par sa tante. D'étranges phénomènes se produisent.
0.45 Deux flics à Miami. Série O. On connaît la musique.
1.35 Best of trash. sélection de clips. **3.05** Jazz 6. Magazine (rediff.). **4.05** Plus vite que la musique. Magazine (rediff.). **4.35** Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). **5.20** Mister Biz. Magazine (rediff.). **5.40** Fan de. Magazine (rediff.). **6.05** Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

GOLDEN BOY ■
Film de Jean-Pierre Vergne (1995, 90 min). 181466
Un ouvrier gagne 32 millions de francs au loto. Il décide d'en réinvestir une partie dans l'usine en difficulté où il travaille.
22.05 Flash d'information.

22.10

ALERTE !
Film de Wolfgang Petersen (1995, v.o., 124 min). 3283973
Un virus inconnu décime la population d'un village isolé du Zaïre. Mais deux généraux ont de bonnes raisons d'étouffer l'affaire. Or un petit singe importé d'Afrique répand le virus en Californie.
0.15 The Doom Generation ■ Film de Gregg Araki (1995, 80 min). 9189916
1.35 Le Cri de Tarzan ■ Film de Thomas Bardinet (1995, 110 min). 1260916

Radio

France-Culture
20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Cassé. 4. Le soupir du bleu de l'espace.
20.30 Lieux de mémoire. Le clocher.
21.32 Fiction. Miss Griff «conférence», de Nicole Charpail.
22.40 Nuits magnétiques. Suites africaines. 3. Tananarive.
0.05 Du jour au lendemain. François Salvaing (*La Marée du siècle*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.00 Concert. 70e anniversaire de Mstislav Rostropovitch. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées.
22.30 Musique pluriel. Ramuré, de Gouttenoire, par l'Orchestre franco-québécois pour la jeunesse, dir. Mark Foster ; Œuvres de Deschamps : Agna de Beber ; First Song for My Lady ; There is no Greater Love.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Wagner, Szymanowski, Schubert, Roussel, Rimski-Korsakov, Martin.
0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 546 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 092 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____
Date de validité ____ Signature :
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Chhamplain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5
20.00 Celles qu'on n'a pas eues ■ ■ Film de Pascal Thomas (1980, 115 min). 79188263
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. (France 2 du 17/3/97)

Planète
20.35 Djaboté. Doudou N'Diaye Rose.
21.20 Kharif : Un vent d'abondance.
22.10 Arrêt de tranche. Ou les trimardeurs du nucléaire.
23.05 La Vie secrète des machines. [12/18]. Le magnétoscope.
23.35 Vertical. [5/6]. Vitesse et puissance.

Animaux
20.30 Beauté sauvage. Terre africaine.
21.00 Monde sauvage. Les secrets de la jungle.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Grand-mère.
23.00 Beauté sauvage. L'œil du poisson.
23.30 Le Paradoxe des empereurs.

Paris Première
20.00 et 23.30 20 h Paris Première.
21.00 Je dois tuer (Suddenly) ■ Film de Lewis Allen (1954, N., v.o., 75 min). 89670089
22.15 Le J.T.S.
22.45 Perahia joue Beethoven. Concert (100 min). 85582669

France Supervision
20.30 Germinal ■ ■ ■ Film de Claude Berri (1993, 150 min) 49304805
23.00 Sortie de nuit.
23.50 Steve Waring Quintet. Concert (60 min). 89857992

Ciné Cinéfil
20.30 Le Capitaine Fracasse ■ ■ Film d'Abel Gance (1942, N., 95 min). 8534621
22.05 Le Défunt récalcitrant (Here Comes Mr Jordan) ■ Film d'Alexander Hall (1941, N., v.o., 95 min). 12386398
23.40 Le Club.
1.00 Le Météore de la nuit ■ Film de Jack Arnold (1953, N., v.o., 85 min). 86248022

Ciné Cinémas
20.30 La Flibustière des Antilles ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1951, 80 min). 40089599
21.50 La Joie de vivre Film de Roger Guillot (1992, 75 min). 90252027
23.05 Max et les ferrailleurs ■ ■ Film de Claude Sautet (1971, 110 min). 65971553

Série Club
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. L'arbre de Judée.
21.35 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Stuart Heisler. Le roi du lasso.
23.00 Flash. Une vague de froid.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le legs.
0.40 Les Dames de cœur.

Canal Jimmy
20.35 Ils sont grands ces petits ■ Film de Joël Santoni (1979, 95 min). 34597843
22.10 Voyage au bout de l'enfer (The Deer Hunter) ■ ■ ■ Film de Michael Cimino (1978, v.o., 175 min). 65296176

▶ Disney Channel
19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
23.00 Transsibérie. [1/6]. Un été sibérien.
23.30 Thunder Alley.

Téva
20.30 et 23.45 Téva interview.
20.55 Ecoute voir ■ ■ Film de Hugo Santiago (1978, 110 min) 505450379
22.45 Murphy Brown. Les œufs de Pâques.
23.15 Téva vie pratique.

Eurosport
19.30 Sumo.
20.30 Tennis. Tournoi de Key Biscayne : Quart de finale.
22.00 Fléchettes.
23.00 Basket-ball. En direct. Euroligue : quart de finale aller Istanbul-Asvel

Voyage
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik
19.20 Arias de Mozart par Nathalie Dessay. Concert (100 min). 3091350
21.00 Solti, Barenboïm et Schiff dirigent Mozart. Concert (75 min). 4863485
22.15 Astor Piazzolla et le tango nuevo. De Tony Staveare.
23.05 John Cage : From Zero. De Frank Scheffer.

Radio Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. David Oïstrakh, violon et chef d'orchestre.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Prokofiev, Chostakovitch, Hindemith. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Style. **0.45** Visa. **1.45** Odéon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Terroristes » en deçà des Andes, « guérilleros » au-delà

Le gouvernement péruvien conteste la façon dont les journalistes étrangers présentent le mouvement Tupac Amaru et rendent compte de la prise d'otages qui dure depuis le 17 décembre 1996 à Lima

***« POURQUOI** la presse internationale irrite-t-elle le gouvernement ?* » s'interrogeait récemment, à propos des otages de Lima, l'éditorialiste Mirko Lauer dans le journal d'opposition péruvien *La República*, qui, peu de jours auparavant avait consacré sa « une » à *« la campagne orchestrée contre la liberté de presse »* en titrant : « Non au bâillon ». C'était au lendemain de l'intervention au Congrès de deux parlementaires, Rafael Rey, qui avait accusé les journalistes indépendants d'être des sympathisants du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), et Barba Caballero, qui s'en était prise aux envoyés spéciaux *« qui sont venus dans notre pays comme un safari, afin de désinformer le monde entier sur la crise des otages »*.

« Le gouvernement, a commenté Mirko Lauer, *supposait que les visiteurs feraient montre de complaisance et même de soumission, ce qu'il n'a pas obtenu. »*

Déjà, des menaces de mort ont contraint Miguel Real, correspondant de la télévision britannique WTN, à abandonner brusquement le pays. Miguel Real avait transmis des déclarations du chef du commando du MRTA, Nestor Cerpa, annonçant la suspension des négociations avec l'interlocuteur du gouvernement, parce qu'il avait découvert que l'armée construisait un tunnel pour attaquer la résidence nippone.

MENACES

L'association de la presse étrangère (APEP) a dénoncé les menaces contre le correspondant de WTN, ainsi que les pressions

indirectes exercées par l'interlocuteur du gouvernement, le ministre Domingo Palermo. Au cours d'un entretien, le ministre avait fait comprendre à Yves-Claude Llorca, président de l'APEP, et directeur du bureau de l'AFP, glissé que certains journalistes *« conseillaient »* les preneurs d'otages. Sans apporter aucune preuve. Depuis, plusieurs correspondants ont reçu des intimidations : *« Les contacts radio avec Cerpa doivent cesser, sans quoi vous serez obligés de prendre le même chemin que votre collègue de la WTN »*, leur expliquaient des interlocuteurs anonymes.

L'éditorialiste de *La República* rappelle que la terminologie employée par les journalistes étrangers a été à l'origine de leur mise en cause. Il qualifient en effet de *« guérilleros »* ou de *« rebelles »* les membres du MRTA, au lieu d'utiliser, comme la presse locale le mot *« terroristes »*. *« Cette formule a été interprétée par le gouvernement comme une expression de sympathie, ou pour le moins de neutralité* (...) *et bien sûr, le président Alberto Fujimori a entamé une polémique sur ce thème. »*

L'incursion de la presse étrangère dans la résidence nippone n'a pas non plus été vue d'un bon œil. Mais, c'est le fait que, pendant les temps morts, de nombreux journalistes ont envoyé des articles sur la marche de l'économie et la pauvreté, en contradiction avec la propagande officielle, qui a surtout déplu.

« Tout cela a débouché sur un verdict officiel selon lequel les envoyés spéciaux ignorent la réalité péruvienne, sont frivoles dans leur approche de ce drame et, dans certains cas, ont pris parti pour les preneurs d'otages », commente Mirko Lauer. Il conclut : *« Les partisans de Fujimori rêvent de bâillonner la presse. C'est la raison pout laquelle ils sont irrités par la flopée de journalistes qui se sont exprimés librement* (...). *Espérons que toute la presse péruvienne ait cette liberté intérieure pour mériter cet honorable désagrément. »*

Nicole Bonnet

EN VUE

■ **Lady Thatcher**, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, a irrité Buckingham Palace en faisant imprimer, sur son papier à lettres, un logo ressemblant à s'y méprendre à celui de la **reine Elizabeth II.** Le Collège héraldique a jugé le procédé présomptueux. De son côté, **Lady Diana,** qui utilisait encore le papier à en-tête de Saint James's Palace, orné des plumes de l'écusson de son ex-mari, **le prince Charles**, a choisi, selon les usages, un nouvel emblème : un « D » majuscule à larges volutes, au-dessous d'une petite couronne.

■ Depuis plus d'un an, rapporte l'hebdomadaire kazakh *Express K*,**Alexandre Maltsev,** un préretraité asthmatique du Kazakhstan, ne cessait de réclamer à son ancienne entreprise de bâtiment, **Koustanaïagrogilstroï**, le paiement intégral de sa pension. Koustanaïagrogilstroï, sans doute irritée, a réagi en lui envoyant, sans frais, un cercueil d'un prix équivalent aux sommes dues.

■ L'éventuel transfert des restes de **Lénine** vient, une nouvelle fois, de soulever les passions à Moscou. A la Douma, les partisans de l'inhumation ont osé traiter de *« poisson séché »* la dépouille du fondateur du régime soviétique. **Olga Oulianova,** nièce de Vladimir Ilitch, a riposté en prophétisant de grands malheurs pour la Russie si l'on touchait à un cheveu de la momie. Le 19 juin 1944, deux jours avant l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, des archéologues soviétiques n'avaient-ils pas détruit la tombe de **Tamerlan,** le guerrier conquérant de la fin du XIIIe siècle ?

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Alors que la profession médicale jouit d'une considération particulière, que les internes et chefs de clinique en constituent une élite très qualifiée et très mal payée, la grève n'est pas populaire. Les grévistes sont sympathiques, leur action est mal ressentie. C'est une situation nouvelle, puisque depuis plusieurs années toute protestation sociale recevait un vaste appui populaire. Cette fois, les soutiens sont rares. Les autres catégories du personnel hospitalier n'embrayent pas jusqu'ici sur le mouvement, malgré les encouragements de la CGT.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Le Front national, ses troupes et ses œuvres, ses discours et ses desseins... Faut-il en parler et en reparler ? La marge de manœuvre est réduite pour les journalistes, entre deux risques. Le premier est de faire involontairement de la publicité au Front national en le plaçant au centre d'un débat obsédant, la dénonciation boomerang favorisant ce que l'on veut combattre. Le second est d'alimenter le discours de « victime » du FN, en censurant cet aspect dérangeant de la cruelle réalité française dont la permanence du lepénisme est le symbole. Pour se prémunir contre ces deux risques, il faut informer sans hystérie, et expliquer sans haine le fonctionnement du FN, le soubassement idéologique de ses prétendues solutions, l'état exact de ses succès, arpenter le terrain où il germe. Et, surtout, vérifier la vigueur et la validité des valeurs qu'on lui oppose : solidarité, justice, dignité.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Depuis dix ans, tous les gouvernements cherchent à maîtriser les dépenses de santé. Art difficile. Quand la gauche s'y est essayée, les médecins sont descendus dans la rue, soutenus notamment par un manifestant nommé... Alain Juppé. Mais quand la droite est revenue au pouvoir, elle a repris l'entreprise de la gauche. Ce fut la première bataille de la Sécu. Une bataille gagnée par le gouvernement : le plan Juppé de maîtrise des dépenses se met en place, bon gré, mal gré, avec l'assentiment d'une grande partie du corps médical. C'est cette victoire que les internes, inquiets pour leur avenir, rebelles à la perspective de voir les dépenses, qui sont aussi leurs revenus, mises sous tutelles, ont décidé de contester. Mais le refus de tout contrôle conduit précisément là où la majorité des Français – et beaucoup de médecins – ne veut pas aller : à l'explosion de la Sécu à la française. La chose mérite réflexion.

VENDREDI 28 MARS

TF 1

18.00 Papa revient demain. Série. L'amour en pianotant.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Ferme les yeux que je te voie.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

DRÔLE DE PLANÈTE
Divertissement présenté par Daniela Lumbroso, Viktor Lazio et Lynda Lacoste. La télé la plus folle du monde. Invités : Alain Chabat, Thierry Lhermitte (140 min). 671567
Sur le même concept que Y a pire ailleurs *sur France 3.*

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : La jalousie. Invités : Elsa Zylberstein. Avec Marie Lecoq et maître Didier Bergès (110 min). 4922119
Comment ce sentiment peut pousser à la détestation et parfois à des extrémités dramatiques telles que le crime.
0.55 Attachez vos ceintures. Série. Affaire de cœur.
1.40 et 2.45, 3.45 **TF 1 nuit. 1.55** et 2.55, 3.55,4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **4.50** Musique. Concert (20 min).

France 2

17.50 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Clémentine Célarié.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

MAÎTRE DA COSTA
En désespoir de cause. Série de Bob Swain, avec Roger Hanin, Dietz Wermer-Steck (100 min). 2473770
Julien Da Costa enquête sur la disparition de sa filleule.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. La sagesse et la prière. Invités : Jacques Lacarrière, Matthieu Ricard, Jean-François Six, le Père Pascal Ide, Didier Decoin (70 min). 1495041
23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Plateau Ciné-Club.
0.10 Drame de la jalousie ■ ■ Film d'Ettore Scola, avec Marcello Mastroianni (1970, v.o., 105 min).
2.25 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). **5.00** Loubard des neiges. Documentaire. **5.10** A quoi rêvaient les jeunes filles ? (20 min). 6899691

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Le piège de Bonifacio (60 min). 3387003
L'archipel des Lavazzi, au milieu du détroit de Bonifacio, vit dans la hantise d'une possible marée noire.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Yann Kersalé. Etats-Unis : le château de Citizen Kane ; France : compagnons du tour de France ; Chine : grands rêves et petites merveilles (65 min). 4657190
22.55 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Prostate, un combat d'hommes (55 min). 3445848
● Le Monde daté jeudi 27.
0.15 Libre court. Dadou de Roberto Garzelli (30 min). 31894
0.45 Vivre avec.... (rediff.). **1.05** La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Changeante comme le vent. **1.55** Musique graffiti. Magazine. Concours des Jeunes Danseurs 1996 (extraits) (20 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Portraits de singes : Les capucins d'Amérique du Sud. **18.50** 50 jours pour 50 Palmes. [11/50].

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Le congrès du Front national à Strasbourg ; L'extrême droite.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 6596
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat, Jérôme Prieur. [4/5] Pâque (55 min). 6400393
Selon les évangiles synoptiques (Marc, Mathieu et Luc), Jésus serait mort le jour de la Pâque juive. Selon Jean, il serait mort la veille. Deux chronologies qui posent un problème historique considérable...

21.40

▶ LENI
Téléfilm de Leo Hiemer, avec Hannes Thanheiser, Johanna Thanheiser (1993, 80 min). 2502428
En 1937, un couple de paysans bavarois prend en nourrice une petite fille et découvre qu'elle est d'origine juive lorsque sa mère naturelle réapparaît. Prix du public et Prix du meilleur réalisateur au Festival de Santa Barbara.
23.00 Moondance ■ Film de Dagmar Hirtz, avec Rualdhri Conroy (1995, v.o., 90 min). 62916
0.30 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique (rediff.).
0.40 Au-dessous du volcan ■ ■ Film de John Huston, avec Albert Finney (1984, v.o., rediff., 110 min). 7760233
2.30 Contacts. Court métrage (rediff., 15 min).

M 6

17.40 Classe mannequin. Série. Garde du cœur.
18.10 Agence Acapulco. Série. Les touristes.
19.00 Loïs et Clark. Série. Retour vers le passé.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Des effets très spéciaux.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

KIDNAPPING
Téléfilm **O** de David Greene, avec Robert Urich, Megan Gallagher (105 min). 425175
Un homme d'affaires croit reconnaître, dans le métro, une fillette disparue depuis quinze jours...

22.30

POLTERGEIST
Un traître parmi nous. Série **O** de Stuart Gillard (55 min). 60751
23.25 La Signature de l'assassin. Téléfilm △ de Michael Ray Rhodes, avec Stéphanie Zimbalist (100 min). 8251935
Une psychologue de la police se voit confier les vieux dossiers du service.
1.05 Best of groove.
2.05 Fréquenstar. IAM (rediff.). **2.45** Femme dessus-dessous. Documentaire. **3.40** Jazz 6 (rediff.). **4.45** E = M 6 (rediff.). **5.10** Culture pub (rediff.). **5.35** Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

16.15 André, mon meilleur copain Film de George Miller (1994, 90 min). 2013175
17.45 et 6.45 Surprises.
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : Philippe Torreton.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

UN PRINTEMPS DE CHIEN
Téléfilm d'Alain Tasma, avec Stéphane Audran, Jean-Pierre Cassel (90 min). 661225
22.05 Babylon 5. Série. Dépendance.
22.50 Flash d'information.

23.00

FRANKENSTEIN ■ ■
Film de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh (1994, 118 min). 65515
1.00 Duel à Rio Bravo Film de Tulio Demicheli (1964, 90 min). 2819233
2.30 Le Syndicat du crime 2 ■ Film de John Woo (1987, 100 min). 6196829
4.10 Cent ans de bulles. Documentaire (rediff., 55 min). 7982184
5.05 La Révélation Film de Michael Ritchie (1994, 100 min). 8319542

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Cassé. 5. O solarise-moi.
20.30 Le Banquet. Le présent.
21.32 Black and Blue. Eddie Daniels, clarinettiste extraordinaire.
22.40 Nuits magnétiques. Suites africaines. 4. Kinshasa.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Janowski (*Melville*). **0.48** Les Cinglés du music-hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'église Saint-Thomas de Leipzig et émis simultanément sur les radios de Berlin, Francfort et Sarrebruck, par le Chœur de Saint-Thomas de Leipzig et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Georg Christoph Biller : Passion selon saint Jean (oratorio BWV 245), de Bach, Ruth Holton, soprano, Axel Köhler, alto, John Marc Ainsley, ténor.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de De Séverac.
0.00 Jazz-club. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les dernières souffrances du Sauveur, de C.P.-E. Bach, par le Collegium Vocale de Gand et la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Brahms, Smetana. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Anne.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invités : Julio Iglesias, Maxwell, Emmylou Harris, Au P'tit Bonheur (France 2 le 27/3/97)
23.50 Ça cartonne.

Planète

19.50 Toxicos sous ordonnance.
20.35 Bâtiments anti-choc.
21.25 Araignées géantes d'Amazonie.
22.15 Botero quatre saisons.
23.10 Derrière les murs du palais. [2/4]. Les sœurs royales.
23.35 Welfare, l'aide sociale.

Animaux

20.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Les tortues de Malaisie.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Oiseaux des glaces.
23.00 Tout pour le toutou.
0.00 Monde sauvage. De l'Alaska aux Aléoutiennes.
0.30 Flipper le dauphin.
1.00 Palau (60 min).

Paris Première

19.55 Point bourse.
20.00 et 0.50 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Ici Londres. Magazine.
21.55 La Semaine du J.T.S.
22.25 Le Trouvère. Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi, enregistré à l'opéra de Sydney (145 min). 54247044

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : Maurane, Jean-Claude Vannier, Au P'tit Bonheur, Djolof.
21.25 Concert à l'abbatiale Saint-Ferréol d'Essomes. (90 min). 67623022
22.55 Transantarctica. De Laurent Chevalier.
23.50 La Dernière Science.

Ciné Cinéfil

20.30 Brève rencontre ■ ■ Film de David Lean (1945, N., v.o., 85 min). 49902428
21.55 La Vérité presque nue (The Naked Truth - Your Past is Showing) ■ Film de Mario Zampi (1957, N., v.o., 90 min). 6238374
23.25 Tous les chemins mènent à Rome ■ Film de Jean Boyer (1949, N., 90 min). 7655954

Ciné Cinémas

21.00 Terrain miné Film de Steven Seagal (1993, 100 min). 38241732
22.40 Air America ■ Film de Roger Spottiswoode (1990, v.o., 110 min). 58443409
0.30 La Nuit du loup-garou ■ ■ Film de Terence Fisher (1961, 90 min) 3991349

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. La brigade légère.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... George Sherman. Sa vie m'appartient.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. L'arme de Judée.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Je vous tuerai à midi !

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Le mal du pays.
21.20 Elvis Good Rockin' Tonight. Bel Air Breakdown.
21.45 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Viens frapper à notre porte.
22.45 Seinfeld. L'avocate.

Disney Channel

19.00 Petite fleur.
19.30 et 23.30 Dinosaures.
20.10 Juste pour rire.
21.00 Ne vous fâchez pas Imogène.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
0.00 Opération Mozart.
0.30 Zorro. (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Question de confiance. Aucune promesse.
22.30 Murphy Brown.
23.00 Coups de griffes. Jean-Charles De Castelbajac.
0.00 L'Ange bleu (80 min).

Eurosport

19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). 1re demi-finale (120 min). 423935
21.00 Sports de force.
22.00 Patinage de vitesse.
0.00 Olympic Magazine.
1.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). 2e demi-finale (120 min). 9220894

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik

21.00 The Great Jazz Meeting. Concert (55 min). 52683
21.55 Mark Isham au festival de Montréal 96. Concert (65 min). 9928664
23.00 Best of Brazil à Montreux 2.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Artissimo. **0.45** Cinéma. **1.45** Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Héros malgré lui. Film de Stephen Frears (1992, 120 min). Avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia. *Comédie.*

RTL 9

22.20 La Charge héroïque. Film de John Ford (1949, N., 105 min). *Aventures.*
0.50 Nestor Burma, détective de choc. Film de Jean-Luc Miesch (1981, 90 min). *Policier.*
2.20 Cols de cuir. Film de Paul T. Robinson (1988, 95 min). *Aventures.*

TMC

23.10 La Garçonne. Téléfilm d'Etienne Périer [2/2] avec Marie Trintignant.

TSR

23.45 La Folie du roi George. Film de Nicholas Hytner (1995, 105 min). Avec Nigel Hawthorne. *Histoire.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 28 MARS 1997

Trouble de voisinage

par Pierre Georges

LES MAGISTRATS belges n'ont pas le sens de l'humour. Imaginez qu'un avocat d'excellente réputation, puisque ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, se présente à un juge d'instruction, comme l'émissaire du groupe Schneider. Imaginez que ledit présumé émissaire fasse état des plus louangeurs certificats issus des meilleures maisons. Et notamment de la maison France. Imaginez qu'au nom de son client, de la Belgique, de Vilvorde, de l'Europe et des affaires qui restent, tout de même, les affaires, l'avocat propose une sonnante transaction : 66 millions de francs français contre un non-lieu en faveur de Didier Pineau-Valencienne, inculpé par la justice belge de faux et usage de faux, escroquerie et abus de confiance.

Ce n'est pas imaginable. Et aussi bien, parce que cela ne l'est pas, le procureur du roi, à Bruxelles, Benoit Dejemeppe, l'a totalement confirmé. Oui, il y a bien eu tentative de transaction. Non *« la justice belge n'est pas à vendre. »* Cela tombe fort bien, d'ailleurs. Car Didier Pineau-Valencienne a formellement démenti avoir mandaté un intermédiaire pour négocier l'ardoise judiciaire. Dans son esprit, jamais, évidemment, la justice belge n'a été à acheter. Il faut croire, alors, que l'émissaire a parfaitement usurpé sa qualité. Et que la cause du patronat français n'est pas servie comme elle le devrait par les gens de robe. Si donc, comme le rapporte notre correspondant à Bruxelles *(voir page 19)*, l'avocat a proposé cette transaction, c'est en son nom propre et dans une intempestive initiative.

On peut le déplorer. Car, à force, les Belges vont finir par nous prendre pour des Français. Affaire Dassault, affaire Pineau-Valencienne, affaire Renault-Vilvorde, l'image de notre beau et bel pays, tellement ami et si furieusement proche, commence à en prendre un sérieux coup du côté de Bruxelles et provinces attenantes. Il se pourrait même que l'opinion publique considère désormais que le voisin d'en dessous prend par trop ses aises, qu'il se conduit comme en pays, en économie et en justice conquis.

Le trouble de voisinage, pour tapage social et judiciaire, est donc constitué. Et cela ne fait pas trop rire. Sauf à paraphraser l'admirable déclaration d'Hervé de Charette, qui, parlant de son parti, le Parti populaire pour la démocratie française, eut ce mot : *« Ce n'est pas parce que nous sommes un parti charnière qu'il faut nous prendre pour des gonds »*. Remplaçons « parti » par « pays » et nous y sommes presque !

Mais tel n'est pas le propos. Avec ce mot, en tout cas, notre ministre des affaires étrangères vient d'être « nominé » pour le Grand Prix 1997 du club de l'humour politique en France. On ignore si l'équivalent existe en Belgique. Mais, au pays des gonds, la concurrence s'annonce sévère. Autres premiers nominés, en effet : Raymond Barre (*« la meilleure façon de résoudre le chômage, c'est de travailler »*). Laurent Fabius (*« Il est plus facile de céder son siège à une femme dans l'autobus qu'à l'Assemblée nationale. »*) Et Jean-Pierre Brard, député et maire de Montreuil-sous-Bois, à propos de Mgr Gaillot : *« Il prend les caméras de télévision pour les saintes ampoules. Dès qu'il en voit une, il tombe à genoux »*. C'était, amis belges, nos histoires françaises.

Les corps de 39 jeunes gens découverts dans une villa près de San Diego, en Californie

Les victimes appartenaient à une secte nommée « WW Source supérieure »

LES CORPS de trente-neuf jeunes gens de race blanche ou hispanique, âgés d'environ dix-huit à vingt-quatre ans, ont été retrouvés dans l'après-midi du mercredi 26 mars dans une luxueuse villa de Rancho Santa Fe (Californie), une communauté résidentielle paisible située à une trentaine de kilomètres au nord de San Diego.

Les jeunes gens étaient vêtus de façon identique, en pantalons et chaussures de tennis foncés. Selon les premières indications fournies par la police, les victimes gisaient sur le dos, les mains sur les côtés, étendues sur des matelas ou des lits, *« comme s'ils étaient endormis »*. Les policiers, qui ont pénétré sur les lieux après un coup de téléphone anonyme, ont détecté une odeur âcre qu'ils n'ont pas été en mesure d'attribuer à la décomposition des corps ou à l'utilisation éventuelle d'un gaz.

DISPOSITION DES CORPS

La *« réaction initiale »* de la police est que les 39 morts sont le résultat d'*« un suicide collectif »*, a déclaré mercredi soir le capitaine Alan Fulmer, du bureau du sheriff du comté de San Diego. Il a cependant précisé que l'enquête n'en était qu'à un stade préliminaire et que les policiers *« n'excluaient aucune hypothèse »*. Les policiers n'ont pas découvert de *« note de suicide »*, a-t-il dit, lors d'une conférence de presse.

« Je ne suis pas en train de vous dire qu'il est confirmé » qu'il s'agit d'un suicide collectif, a-t-il souligné. Il a cependant déclaré qu'il était enclin à le penser en raison *« du nombre des gens »* morts et de la *« disposition des corps »* qui se trouvaient tous sur des matelas, des lits de camp ou des lits.

Si l'identité des victimes n'est pas encore connue, on sait qu'elles appartenaient au groupe *« WW Higher Source »* (WW Source supérieure), une secte qui a des affiliés au Nouveau-Mexique et en Arizona et qui avait emménagé en octobre dans cette résidence de Rancho Santa Fe, selon l'avocat du propriétaire de la villa, Milton Silverman.

La secte dont les membres se considéraient comme des frères et sœurs est dirigée par deux hommes, dénommés *« Père Jean »* et *« Frère Logan »*. Selon l'avocat, les membres de *« WW Source supérieure »* affirmaient qu'ils venaient d'une autre planète et qu'ils avaient été envoyés à l'Amérique comme des anges.

Par ailleurs, un agent immobilier aurait attribué sa difficulté à vendre la demeure de 600 mètres carrés (au prix de 9 millions de francs) à la présence dans les lieux de membres d'une secte, qui demandaient aux visiteurs de porter des chaussons chirurgicaux dans le souci d'éviter toute contamination.

S'il est confirmé qu'il s'agit d'un groupe religieux, ce serait le deuxième suicide collectif impliquant une secte de Californie. En novembre 1978, 913 membres d'une secte originaire de San Francisco, le People's Temple, dont le leader était Jim Jones, se sont donné la mort en absorbant une boisson au cyanure, en Guyana.

Enfin, quelques heures après la découverte des corps à Rancho Santa Fe, le shériff du comté de San Diego se refusait à établir un lien entre ce suicide collectif en Californie et celui de cinq membres du l'Ordre du Temple solaire, le week-end dernier à Saint-Casimir, au Québec. – *(AFP.AP)*

Les précédents

- 18 novembre 1978 : 912 membres du Temple du Peuple meurent, en Guyana, lors d'une cérémonie rituelle de suicide et de meurtre.
- 19 avril 1993 : aux Etats-Unis, après 51 jours de siège, la police donne l'assaut à la secte des Davidiens à Waco (Texas). Un incendie ravage le ranch d'où seront retirés plus de 80 corps calcinés dont celui du gourou David Koresh.
- 5 octobre 1994 : les corps de 48 membres de l'Ordre du Temple solaire (OTS) sont retrouvés carbonisés à Cheiry et aux Granges-sur-Salvan, en Suisse et 5 autres au Québec. Les gourous Luc Jouret et Joseph Di Mambro sont identifiés parmi les victimes.
- 23 décembre 1995 : les cadavres de 16 membres de l'OTS sont découverts en France, à Saint-Pierre de Cheyenne dans le Vercors.
- 23 mars 1997 : 5 autres membres de l'OTS sont trouvés morts à Saint-Casimir, près de la ville de Québec.

COMMENTAIRE

IMPUISSANCE

Si, dans le nouveau drame de San Diego, rien n'autorisait jeudi matin à faire le rapprochement avec les suicides collectifs de l'Ordre du Temple Solaire, l'effet de contagion n'est guère contestable. Il tient à la multiplication, à travers le monde, des groupes apocalyptiques et millénaristes, dont tous les spécialistes s'accordent à dire qu'à l'approche de l'an 2000 ils sont loin d'avoir produit tous leurs effets.

L'amalgame n'est guère facile entre le suicide de la secte de Jim Jones au Guyana en 1978, qui touchait des populations désespérées, celui des Davidiens de Wako, fruit de sombres dissidences au sein de la mouvance pentecôtiste américaine, et celui de l'Ordre du Temple Solaire, une « chapelle » ésotérique qui a mal tourné. Mais le terreau est le même : l'effondrement des idéologies séculières, le déclin des Églises historiques, les ruptures sociales et éducatives aboutissent à une effervescence des intégrismes et des fanatismes sectaires, où cohabitent le folklorique et le tragique.

Face à de tels phénomènes, les démocraties pluralistes semblent démunies. Faute de définition incontestable d'une « secte », comment réprimer, sans risquer de porter atteinte à des principes aussi sacrés que la liberté de conscience et de religion ? Sur quel critère établir que tel groupe minoritaire est une secte ou non ? Si l'escroquerie financière est démontrable, comment définir la manipulation mentale ? Des démocraties comme la France ou les Etats-Unis s'interdisent des législations spécifiques anti-sectes. Mais sera t-il possible de résister davantage à des besoins renforcés de prévention et de transparence ?

Henri Tincq

LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE
SVM
Science & Vie Micro
Internet
Il va falloir s'y mettre !
Retard français :
Un drame national ?
Bien débuter :
35 pages spéciales pour ne pas mourir idiot
Et aussi
Exclusif :
Les projets secrets d'Intel
Cyrix Media GX :
Le processeur malin qui a fait craquer Compaq
SVM, toute la vie de la micro.

Bernard Tapie comparaît en appel dans l'affaire du « Phocéa »

BERNARD TAPIE devait comparaître à partir de jeudi 27 mars devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris dans l'affaire de la gestion de son yacht, le *Phocéa*. M. Tapie a été condamné le 31 mai 1996 en première instance à dix-huit mois d'emprisonnement, dont six ferme, pour fraude fiscale et trente mois d'emprisonnement avec sursis et dix ans d'interdiction de gérer pour banqueroute et abus de biens sociaux.

L'ancien député des Bouches-du-Rhône, qui purge actuellement une peine de deux ans, dont huit mois ferme, pour l'affaire du match de football truqué VA-OM, a été transféré, lundi 24 mars, de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) à la prison parisienne de la Santé. Condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis, Elie Fellous, ancien PDG d'Alain Colas Tahiti (ACT), la société qui exploitait le voilier, Pierre Despessailles, ex-directeur général de la SDBO (ex-filiale du Crédit lyonnais) et Brahim Benaïcha, alors commissaire aux comptes, ont également fait appel.

■ **TÉLÉVISION : Laurence Piquet,** journaliste à France 2, mise en cause dans une publicité utilisant les moyens techniques et l'image du journal « 19–20 » de France 3 (*Le Monde* du 26 mars), *« n'entend pas être, pour des raisons ponctuelles et qui la dépassent, une victime expiatoire de tout un système »* a fait savoir son avocate, mercredi 26 mars. La présentatrice précise *« avoir déclaré verbalement ce projet de collaboration à son supérieur hierarchique, pensant qu'en aucun cas, s'agissant d'une opération qui se déroulait dans les locaux de France 3, celle-ci pourrait porter un préjudice quelconque »*. La journaliste n'est ni suspendue, ni licenciée : actuellement en vacances, elle devrait être entendue, à son retour, par une commission disciplinaire.

Controverse sur le « bon à tirer » du deuxième tome des Mémoires de Jacques Foccart

LA SCÈNE se passe mercredi 26 mars, en fin d'après-midi, dans l'intimité du cabinet du premier vice-président du tribunal de Paris, Louis-Marie Raingeard. Par assignation en référé d'heure à heure délivrée le matin même, Robert Rigaud, soixante-seize ans, légataire universel de Jacques Foccart, décédé une semaine auparavant (*Le Monde* du 20 mars), réclame de la librairie Arthème Fayard qu'elle lui présente un « bon à tirer » du deuxième tome de l'ouvrage intitulé *Foccart parle*, dont la sortie est programmée au 9 avril. Le premier tome, suite d'entretiens de l'ancien responsable de la cellule africaine de l'Elysée pendant un quart de siècle avec Philippe Gaillard, journaliste à *Jeune Afrique*, est paru en mars 1995. A défaut, Robert Rigaud menace ni plus ni moins d'interdire la publication du livre.

Quels sont les sulfureux secrets que contiennent l'ouvrage ? Quelles sont les profondes motivations du légataire universel ? Me Lucien Sberro, qui, en l'absence de ce dernier, le représente, ne le dit pas. *« Il y a eu beaucoup de battage autour de la mort de Jacques Foccart,* rappelle en préambule l'avocat. *C'est un personnage mythique, qui a eu à connaître beaucoup de chefs d'Etat africains et nombre de secrets. »* Et le conseil de M. Rigaud d'expliquer que le légataire universel, *« collaborateur de Jacques Foccart de tout temps, qui était au courant de tous ses secrets »*, s'est inquiété de la parution de ce second tome à la lecture d'un communiqué de l'Agence France-Presse.

CURIEUSE FORMULATION

« Je ne veux pas faire obstruction, assure Me Sberro en parlant au nom de son client, qui veut faire valoir son droit moral, *mais je veux savoir où je vais. Et pourquoi, et comment... »* Et l'avocat, découvrant les pièces présentées par l'éditeur, d'expliquer, légèrement en retrait sur sa demande : *« Nous n'avons pas pu avoir jusqu'alors les contrats, ni le texte. En fait, je suis là pour vous dire :* "Montrez-nous, et après nous verrons"*... »*

Devant cette curieuse formulation, Me Henri Leclerc, conseil de la librairie Fayard, représentée à l'audience par son éditeur, Claude Durand, s'interroge sur *« cette demande d'interdiction d'une grande gravité »* venant d'un homme sensé être au courant de tous les secrets de Jacques Foccart. *« M. Rigaud,* note le défenseur, *ne produit aucun document qui attesterait que Jacques Foccart ne se soit jamais prononcé à la fin de sa vie pour un quelconque retrait de l'ouvrage achevé et remis à l'éditeur sous forme de manuscrit bon à tirer dès le 14 juillet 1996. »*

Au contraire, Me Leclerc établit que par contrat en date du 10 juillet 1994, le « Monsieur Afrique » du pouvoir gaulliste a cédé ses droits à la société Sifija, appartenant au groupe Jeune Afrique, présidé par Bechir Ben Yahmed. Que, par ce contrat *« qui oblige les héritiers et ayants droit »*, Jacques Foccart a également délégué au journaliste Philippe Gaillard et à M. Ben Yahmed – tous deux présents à l'audience – *« le pouvoir de donner le bon à tirer de l'ouvrage »*, dans le cas où il en serait empêché. Et que, enfin, M. Ben Yahmed a négocié un autre contrat de cession de droits, cette fois avec la Librairie Fayard.

« Si la publication a été suspendue après juillet 1996, précise alors Me Grégoire Triet, conseil de *Jeune Afrique, ce n'est que parce que Jacques Foccart avait repris des fonctions à l'Elysée et qu'il se sentait encore astreint à un devoir de réserve. »* Ce qui fut le cas jusqu'en décembre 1996. *« Si M. Rigaud m'avait simplement demandé de lire le manuscrit, je le lui aurais donné,* assure enfin Bechir Ben Yahmed, en légataire moral et politique. *Jacques Foccart m'a fait confiance pour cet ouvrage, c'est un devoir pour moi que ce livre paraisse selon sa volonté. »*

En point d'orgue à la querelle d'héritiers moraux, le premier substitut du procureur de la République, Pierre Dillange, revenant au droit, argue alors, comme Mes Leclerc et Triet, que le tribunal des référés, *« juge de l'évidence »*, n'est pas compétent pour se prononcer.

Jugement le 28 mars.

Jean-Michel Dumay

Nouveau
Retrouvez nos offres d'emploi
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 27 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18472,50	+0,18	– 5,94
Honk Kong index	12776,40	– 0,44	– 5,01

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

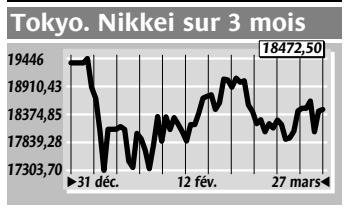

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/03	Var. en % 25/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2648,73	+0,93	+14,38
Londres FT 100	....	....	+5,91
Zurich	....	....	+15,45
Milan MIB 30	....	....	– 2,21
Francfort Dax 30	3413,89	+1,93	+18,18
Bruxelles	....	....	+12,42
Suisse SBS	....	....	+13,13
Madrid Ibex 35	....	....	+6,63
Amsterdam CBS	....	....	+12,64

Tirage du *Monde* daté jeudi 27 mars 1997 : 462 688 exemplaires.